



■ L'invité-surprise de la finale



Le tennisman brésilien Gustavo Kuerten, 66^e joueur mondial, affrontera à Roland-Garros Sergi Bruguera, déjà deux fois vainqueur à Paris. p. 21

■ Résultats contestés en Algérie

Les élections législatives du jeudi 5 juin ont donné aux partis qui soutiennent le président Zeroual la majorité absolue. L'opposition dénonce de nombreuses fraudes. p. 4

■ Brazzaville coupée en deux

La capitale du Congo est partagée en deux secteurs, l'un tenu par l'armée, l'autre par les miliciens de l'ancien président Sassou-Ngesso. p. 5

■ Ecoutes : vers la levée du secret

Lionel Jospin devrait autoriser, sur demande du juge d'instruction Valat, les personnes mises en examen dans le dossier des écoutes de l'Elysée à s'affranchir du secret-défense. p. 10

■ Revirement chez Airbus

Les différents constructeurs de l'avion européen ont renoncé à regrouper leurs activités au sein d'une société unique. p. 14

■ Les pièges de l'assurance-vie

L'abondance de l'offre ne sert pas les épargnants, qui raffolent pourtant de ce type de placements. p. 16

■ « Générosité stratégique »

Il y a cinquante ans, George Marshall, secrétaire d'Etat américain, mettait sur pied l'aide des Etats-Unis à l'Europe dévastée par la guerre. p. 12

■ « Le Monde » à 7,50 francs

Jean-Marie Colombani explique les raisons de cette augmentation qui prendra effet lundi. Le prix des abonnements reste stable et un tarif préférentiel est proposé aux étudiants. p. 28

■ Au « Grand Jury »

Catherine Trautmann, ministre de la culture, sera l'invitée du « Grand Jury RTL-Le Monde », dimanche 8 juin à 18 h 30.

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KR ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 400 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KR ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal, 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KR ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.



M. Chirac énonce sa conception des « devoirs » du chef de l'Etat sous la cohabitation

Le président de la République s'affirme à Lille comme le garant du système de protection sociale

DANS UN DISCOURS prononcé à Lille, samedi 7 juin, en clôture du 35^e congrès de la Fédération nationale de la Mutualité française (FNMF), le président de la République s'est exprimé publiquement pour la première fois depuis la victoire de la gauche et la désignation de Lionel Jospin comme premier ministre.

En introduction de ce discours, prévu de longue date, Jacques Chirac a défini sa conception des « devoirs » du chef de l'Etat en période de cohabitation.

« Aujourd'hui, mon devoir, a-t-il notamment déclaré, c'est de veiller à ce que, chacun à sa place et respectant l'autre, nous servions ensemble des intérêts et des valeurs qui nous dépassent, qui nous unissent et qui sont tout simplement les idéaux de la République, au premier rang desquels l'égalité des chances, la morale civique et la vertu républicaine. » Puis M. Chirac a défini en quatre points les domaines relevant directement de sa responsabilité,



dans une vision extensive du traditionnel « domaine réservé » : le « rang » de la France dans le monde ; la préservation des « acquis européens » ; l'entrée « dans l'ère des hautes technologies » ; enfin, « garantir la solidarité, la

cohésion et donc notre système de protection sociale ».

Donnant la priorité à une politique européenne de l'emploi, le gouvernement de M. Jospin a l'intention de demander le report de la discussion sur le « pacte de

stabilité et de croissance », prévu pour accompagner la monnaie unique européenne à partir de 1999.

Lire pages 2 et 6 et notre éditorial page 13

Le calvaire sans fin de la veuve de Malcolm X

NEW YORK

de notre correspondante

Dans le service des grands brûlés d'un hôpital du Bronx, la veuve de Malcolm X, Betty Shabazz, âgée de soixante et un ans, lutte contre la mort depuis près d'une semaine. Tandis que, vendredi 6 juin, les chirurgiens commencent une troisième greffe de peau pour tenter de la sauver, son petit-fils de douze ans, Malcolm, accusé d'avoir allumé l'incendie qui l'a si grièvement blessée, comparait devant un juge pour enfants de New York.

Ce drame provoque un immense élan de générosité : les plus grandes personnalités noires se relaient à son chevet, et de nombreux anonymes viennent offrir leur sang. Mais le calvaire de la famille de Malcolm X, le dirigeant nationaliste noir assassiné en 1965, est sans fin, épousant le cycle de vicissitudes qui marque, impitoyable, les héritiers de la période héroïque des droits civiques.

Lorsque Malcolm X fut assassiné d'une balle en plein meeting à New York, il tomba sous les yeux de ses quatre filles et de sa femme Betty, alors enceinte de jumeaux.

Courageusement, Betty Shabazz éleva seules ses six filles, maintint l'image de dignité et le rôle public que la communauté noire attendait d'elle, reprit ses études, trouva un poste d'enseignante.

L'une des filles, Qubilah, eut plus de mal que les autres à assumer la tragédie. Elle sombra dans l'alcool, la drogue et divorça avant d'être arrêtée, en 1995, pour avoir tenté de faire tuer Louis Farrakhan, le chef très controversé de Nation of Islam, que Betty Shabazz avait toujours soupçonné d'avoir commandité l'assassinat de son mari.

Pour apaiser les esprits, trente ans après, la veuve de Malcolm X fit publiquement la paix avec Louis Farrakhan. Au bout de deux ans de mise à l'épreuve, Qubilah bénéficia d'un non-lieu il y a quelques mois, et elle paraissait prendre un nouveau départ dans la vie, après s'être installée au Texas.

Mais son fils, le jeune Malcolm, restait très perturbé. Comme elle l'avait si souvent fait dans les moments difficiles, elle le renvoya provisoirement chez sa grand-mère, à New York. C'est là que, la nuit de l'incendie, les policiers l'ont trouvé, errant en bas de l'im-

meuble et sentant très fort l'essence. Par son geste, disent les enquêteurs, il a voulu exprimer sa frustration d'être séparé de sa mère. Le petit-fils de Malcolm X va ainsi rejoindre devant la justice une catégorie de délinquants qui inquiète de plus en plus l'Amérique, en dépit d'une baisse générale de la criminalité : les adolescents, si jeunes que bien souvent ils ne sont encore que des enfants.

C'est aussi un adolescent que la police de New York recherche activement non loin de là, dans le Bronx : le suspect numéro un dans l'assassinat, le week-end dernier, du fils du PDG de Time Warner, Gerald Levin. Malgré la fortune de son père, Jonathan Levin, âgé de trente et un ans, avait choisi d'enseigner dans un lycée difficile du Bronx et consacrait volontiers son temps libre aux élèves les plus défavorisés. D'après les enquêteurs, c'est l'un de ses anciens élèves qui s'est introduit chez lui pour lui arracher le numéro de sa carte de crédit, et l'a frappé de coups de couteau, avant de le tuer d'une balle dans la tête.

Sylvie Kauffmann

SI BELLE LA VIE BACCARAT

PENDULETTE LALANDE 830 F

11, PLACE DE LA MADELEINE - PARIS 8^e - TEL. : 01 42 65 36 26
LISTE DES DISTRIBUTEURS AGREES BACCARAT : 01 47 70 64 30

Imprévisible Afghanistan

LA RAPIDITÉ avec laquelle les intégristes talibans se sont emparés du nord de l'Afghanistan le 24 mai et la soudaineté de la contre-offensive lancée par des « ralliés » qui leur avaient livré la ville de Mazar-i-Charif avant de se retourner contre eux illustrent parfaitement l'imprévisibilité des évolutions de ce pays plongé dans la guerre depuis bientôt vingt ans. Trahisons soudaines, ralliements imprévus et retournements d'alliances y caractérisent la nature volatile des situations politico-militaires.

Il y a presque trois ans, une poignée d'« étudiants en religion » lancent une vaste opération de « nettoyage » contre les seigneurs de la guerre islamiste qui se disputent le pouvoir depuis la chute du régime postcommuniste, en 1992. En septembre 1996, après s'être emparés, presque sans combattre, du sud du pays et des grandes villes de Kandahar - qui deviendra leur quartier général - et Hérat, ils investissent Kaboul. Partout où ils passent, les groupes armés se rallient à leur drapeau blanc, symbole de paix, d'ordre et de probité.

Les talibans chassent le président Burhanuddin Rabbani et son chef de guerre Ahmed Shah Massoud, contraint de se réfugier dans sa vallée natale du Panshir, d'où il lançait ses offensives

contre l'armée rouge dans les années 80. En début d'année, ces étudiants en théologie formés dans les écoles coraniques pakistano-afghanes, mais surtout enclins à manier le sabre, parviennent à refermer un peu plus le piège sur le Lion du Panshir en lui reprenant ses dernières bases, au pied de la chaîne de l'Hindu Kush.

L'opposition aux talibans se réduit désormais au nord du pays. C'est une alliance hétérogène et contre nature, composée d'ex-communistes, d'anciens moudjahidins, de combattants chiites pro-iraniens, d'anciennes milices ouzbèkes pro-soviétiques. Cette « alliance du Nord » ne peut donc tenir longtemps : en dépit de l'impressionnant arsenal militaire dont dispose par exemple le seigneur de la guerre ouzbek Abdoul Rashid Dostom, ce rassemblement des forces anti-talibans n'a pas la cohésion politique et tactique qui serait nécessaire pour endiguer la marée montante du mouvement des étudiants.

Mais il faut aussi compter avec la complexité de la mosaïque ethnique et l'appétit de pouvoir de nombreux chefs locaux, dont les trahisons se paient en monnaie sonnante et trébuchante...

Bruno Philip

Lire la suite page 13

Le comité anti-amiante de Jussieu conteste Claude Allègre

LE PRÉSIDENT du comité anti-amiante de Jussieu, Michel Parigot, demande dans une déclaration au Monde que le nouveau ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, Claude Allègre, ne soit pas chargé de « gérer le dossier du désamiantage du campus ». « Il ne serait pas raisonnable, dit-il, de confier cette opération de santé publique à la seule personne qui, au gouvernement, s'y soit opposée. » M. Allègre avait dénoncé, il y a quelques mois, « la psychose irrationnelle et dangereuse » de ceux qui réclament le désamiantage de Jussieu. Durant la campagne électorale, Lionel Jospin avait indiqué que ce dossier constitue « un problème de santé publique qu'il faut résoudre de la façon la plus ordonnée possible et la plus rapide ».

Lire page 9

Lille affiche ses beaux-arts

APRÈS SIX ANNÉES de travaux, le Palais des beaux-arts de Lille, entièrement rénové par les architectes Jean-Marc Ibos et Myrto Vitard, devait être inauguré, samedi 7 juin, par Jacques Chirac, accompagné du ministre de la culture du nouveau gouvernement, Catherine Trautmann. Les cent cinquante tableaux proposés constituent l'un des plus beaux ensembles français : Rubens, Chardin, David, Delacroix, Courbet, Goya... Le musée présente aussi sa remarquable collection d'art du Moyen Age et les plans-reliefs qui avaient fait l'objet, sous la première cohabitation, d'une querelle entre le maire de Lille, Pierre Mauroy, et le ministre de la culture, François Léotard.

Lire page 24

L'enfant terrible du luxe moderne



ALAIN DOMINIQUE PERRIN

IL Y A PLUSIEURS Alain Dominique Perrin : le patron de Cartier, le viticulteur du Quercy, le symbole du nouveau riche, l'inventeur du luxe moderne, et le mécène, créateur de la Fondation Cartier, qui consacre chaque année entre 30 et 50 millions de francs à l'art contemporain. A la veille de l'ouverture, au Jeu de paume, de l'exposition César, portrait d'un commerçant tout à la fois admiré et critiqué.

Lire page 11

International	2	Carnet	20
France	6	Abonnements	20
Société	9	Aujourd'hui	21
Horizons	11	Jeux	23
Entreprises	14	Météorologie	23
annonces classées	15	Culture	24
Placements/marchés	16	Radio-Télévision	27

UNION EUROPÉENNE Le Congrès des partis socialistes européens s'est achevé, samedi 7 juin, à Malmö en Suède. Les débats ont illustré les divergences de vues qui

existent entre ces différentes formations de gauche, dont plusieurs sont aujourd'hui au pouvoir. L'approche des Britanniques, par exemple, n'est pas celle des Français. ● LIONEL JOS-

PIN a laissé entendre que le gouvernement français avait l'intention de demander, dès lundi à Luxembourg, le report de la discussion sur le Pacte de stabilité qui doit, à ses yeux, in-

sister sur les aspects sociaux de l'avenir économique de l'Europe. ● OSKAR LAFONTAINE, le chef de l'opposition social-démocrate allemande, déclare dans une interview

au Monde, que si les nouvelles majorités, en France comme au Royaume-Uni ne parviennent pas à réduire le chômage, les citoyens des Quinze finiront par rejeter l'Europe.

Le gouvernement français veut reporter le débat sur le pacte de stabilité

Réunis à Malmö, les sociaux-démocrates européens ont réservé un accueil mitigé au volontarisme économique et social prôné par Lionel Jospin. L'approche des Britanniques, par exemple, n'est pas celle des Français

MALMÖ

de notre envoyé spécial

Le rendez-vous des partis socialistes européens, qui s'est achevé samedi 7 juin à Malmö (Suède), tombait à point nommé pour Lionel Jospin afin de tester ses intentions européennes, dans le cadre du calendrier serré de l'Union européenne avant l'important Sommet d'Amsterdam des 16 et 17 juin. Le nouveau premier ministre français a rencontré en Suède plusieurs chefs de gouvernement. C'est avec eux que lui et Jacques Chirac devront négocier l'avenir de l'Union, dans les prochains jours. Après Malmö, il ressort que la France a l'intention de demander le report de la discussion sur le pacte de stabilité.

Le rappel des engagements pris lors de la campagne électorale, notamment des conditions posées pour l'Union monétaire, l'accent que M. Jospin a mis sur l'Europe sociale ne sont pas restés sans répercussion. Ils ont alimenté les spé-

culations des milieux européens sur leur sujet de préoccupation numéro un : la marche vers la monnaie unique. On devrait en savoir davantage sur les nouvelles intentions françaises à l'issue du Conseil des ministres des finances des Quinze (Ecofin), prévu lundi 9 juin à Luxembourg. Cette réunion, à laquelle participera le nouveau ministre français de l'économie, des finances et de l'industrie, Dominique Strauss-Kahn, s'annonce importante. Initialement, elle était censée entériner l'habillage juridique du pacte de stabilité et de croissance sur lequel les chefs d'Etat et de gouvernement étaient tombés d'accord à Dublin, en décembre 1996, et qu'ils doivent approuver officiellement dans sa forme définitive à Amsterdam.

Mais la France tentera, à Luxembourg, d'obtenir de ses partenaires l'ouverture d'une nouvelle négociation sur les mesures d'accompagnement qui pourraient compléter le dispositif de l'Union monétaire

pour assurer que la future zone euro sera gérée non seulement en fonction de préoccupations d'ordre financier, mais aussi social. Cette question a été évoquée, vendredi à Malmö, avec Tony Blair, le premier ministre britannique, qui a pris les devants en rappelant qu'il était ouvert à la discussion à condition de ne pas toucher à la compétitivité. Lors de son intervention, devant les socialistes européens, M. Blair a annoncé que son chancelier de l'Echiquier, Gordon Brown, ferait des propositions, au Conseil Ecofin. Leurs propos sera de renforcer la lutte contre le chômage, en améliorant la flexibilité du marché du travail, et de s'assurer que le futur chapitre sur l'emploi « aide à créer des emplois, et pas le contraire ».

Le chef du gouvernement français a dû mesurer en Suède sa marge de manœuvre. Son initiative inquiétait bon nombre de ses collègues socialistes, qui redoutaient, comme le premier ministre néer-

landais, Wim Kok, que Paris puisse remettre en cause le pacte de stabilité. Exigé par les Allemands, celui-ci vise à empêcher qu'un Etat menace la stabilité monétaire de l'ensemble en laissant dériver ses finances publiques. Il impose aux candidats à la monnaie unique une discipline commune.

Sa remise en cause, qui serait inacceptable par plusieurs pays, ouvrirait une crise avec l'Alle-

mande. L'idée de Jacques Delors, qui a fait des propositions en ce sens, est de ne pas toucher à ce pacte, mais de le compléter par un nouveau dispositif. Cet ajout préciserait les dispositions sur la coordination des politiques économiques et sociales. Des modalités qui existent dans le traité de Maastricht, mais qui sont assez vagues. L'ancien président de la Commission européenne, qui tient là sa re-

vanche sur tous ceux qui ont bloqué les propositions qu'il avait faites pour promouvoir une véritable politique de l'emploi européenne, soutiendrait une démarche qui consisterait à suspendre l'accord définitif sur le pacte de stabilité en attendant d'obtenir des engagements sur ce point.

Tant qu'on ne touche pas au pacte, cette position permettrait à M. Jospin de ne pas être isolé. Le président du parti social-démocrate allemand, Oskar Lafontaine, a indiqué qu'il pourrait la soutenir. Elle n'en irrite pas moins tous ceux qui estiment que ce n'est pas le moment, compte tenu des difficultés des gouvernements à tenir leurs objectifs budgétaires pour lancer la monnaie unique au 1^{er} janvier 1999, de compliquer les choses, notamment aux yeux des opinions publiques, déjà réticentes, notamment dans le nord de l'Europe.

H. de B.

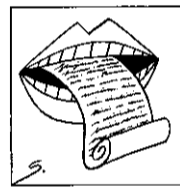
Le sort de l'Eurofighter devrait être fixé le 11 juillet

En visite, vendredi 6 juin, à Bonn, le premier ministre britannique, Tony Blair, s'est dit satisfait - après s'en être entretenu avec le chancelier Helmut Kohl - de la décision de l'Allemagne de faire savoir, probablement le 11 juillet, si elle participe au financement de l'avion de combat européen Eurofighter conçu en coopération entre Londres, Madrid, Rome et Bonn. Cette décision a déjà été retardée à plusieurs reprises.

En dépit des pressions exercées par les industriels concernés, notamment le groupe allemand DASA, le gouvernement de Bonn hésite encore à lancer la phase d'industrialisation d'un projet aéronautique aussi important et requérant un investissement de 23 milliards de deutschemarks (environ 78 milliards de francs) pour 180 avions. Initialement, l'Allemagne avait envisagé de commander 240 appareils. - (AFP)

M. Jospin veut être « fidèle aux engagements pris devant le pays »

« NOUS SOMMES tous attachés à l'idéal européen, quelles que soient nos différences d'appréciation. Tous, avec nos sensibilités, nos cultures particulières, nous avons toujours fait en sorte que l'Union européenne dépende de l'engagement des partis socialistes. Bien des forces sont à l'œuvre qui s'affranchissent du cadre national : l'écologie,



VERBATIM

la santé, mais surtout les forces du marché. La mondialisation a libéré des forces, auxquelles il faut répondre par la coordination, par la construction d'un cadre social et économique commun. Sinon, les forces du marché menaceront le cadre de la civilisation (...). Nous ne sommes pas décidés à nous laisser sombrer dans une vision monétariste et libérale.

» L'Europe ne peut se substituer aux nations qui la composent. Beaucoup de questions peuvent être résolues dans le cadre national. C'est le lieu fondamental de la démocratie et

de la souveraineté des peuples. L'Europe ne peut être un obstacle à ces aspirations.

» Il faut opérer un renversement de perspective : l'emploi doit être au centre de toutes nos politiques nationales ou communautaires. (...) Je n'ai jamais séparé l'Europe et le social. Soyons capables de le concrétiser dès le sommet d'Amsterdam (...). Les services publics doivent rester l'élément central de nos sociétés.

» Le gouvernement doit rester fidèle aux engagements pris devant le pays. »

Un petit mot en anglais, quelques souvenirs d'italien...

MALMÖ

de notre envoyé spécial

Il est reparti comme il était arrivé, presque subrepticement, par la navette qui relie Malmö, la suédoise, à Copenhague, la capitale danoise, distante d'un petit bras de mer, puis de là par un avion de ligne pour Paris. Dédaignant les jets de l'armée de l'air, Lionel Jospin, pour son premier voyage depuis sa nomination à la tête du gouvernement, qui l'amenaient au Congrès des Partis socialistes européens, avait choisi de voyager « comme M. Tout-le-Monde ».

Après son premier conseil des ministres, M. Jospin était arrivé, jeudi après-midi à Malmö, juste à temps pour la cérémonie d'ouverture d'une réunion dont il était, avec Tony Blair, l'une des deux grandes vedettes. Bon prince, le travailliste britannique - au pouvoir depuis déjà un bon mois ! - avait laissé le premier rôle à Lionel Jospin, acclamé par des délégués venus des quatre coins de l'Europe. La grande famille socialiste avait des yeux de Chimène pour ces deux grands garçons qui ne voulaient plus se quitter, mais dont les différences politiques ont nourri les débats.

UN AIR DE RENCONTRE DE FAMILLE

Vendredi matin, les deux hommes se sont succédé à la tribune pour présenter leurs visions du socialisme, tracer les contours de leurs projets pour l'Europe. Tony Blair a enflammé la salle en l'appelant à se mobiliser pour construire la société de demain, à adapter le modèle social européen. Lionel Jospin en l'appelant à la solidarité pour les plus faibles,

au respect des traditions socialistes nationales.

Près de vingt ans séparent les deux dirigeants, et si le Français a séduit par sa pugnacité, sa simplicité, Tony Blair, lui, bénéficiait clairement de sa jeunesse, d'un discours plus moderne, pour incarner les espoirs de renouvellement. Lionel Jospin s'en est justifié devant la presse avant de quitter Malmö. « On voit des contours qui ne sont pas à l'identique. C'est cela l'Europe (...), il y a une culture française, un socialisme français, comme il y a un travaillisme britannique moderniste, ce qui est souhaitable. Il n'y a pas à les opposer, il faut les comprendre. »

Cette réunion avait donc, pour le nouveau premier ministre, un air de rencontre de famille. Entre deux séances de travail, M. Jospin voulait répondre aux sollicitations chaleureuses de ses amis socialistes - l'ancien président du gouvernement espagnol, Felipe Gonzalez, ou l'Allemand Oskar Lafontaine -, qui voient dans la victoire de la gauche française un encouragement pour eux-mêmes. Pour tous, Lionel Jospin a eu un mot gentil, échangeant avec l'un quelques réflexions dans un bon anglais, s'amusant avec une autre à rassembler ses souvenirs d'italien pour témoigner de sa sympathie pour le sud de l'Europe. Venu seul, sans aucun de ses ministres, Lionel Jospin a retrouvé à Malmö Jacques Delors, omniprésent dans les couloirs pour défendre l'Europe sociale, et tout heureux de voir que son « Livre blanc » sur l'emploi trouvait enfin dans les débats une reconnaissance tardive.

H. de B.

M. Blair veut « éliminer les obstacles à la création d'emplois »

« LA VIEILLE GAUCHE pensait que la solution était simplement de dépenser plus ou de réglementer. (...) Le rôle des gouvernements a changé : aujourd'hui, il est de donner aux gens l'éducation, la connaissance, le savoir-faire technique dont ils ont besoin pour permettre à leurs entreprises et à leurs talents de prospérer dans le nouveau marché. C'est la troisième voie (...) du centre ou du centre-gauche. »

« La stabilité économique est la condition d'une politique sociale

radicale et non pas une alternative à celle-ci. Nous devons défendre la prudence budgétaire et économique, réformer l'Etat-providence. (...) Sinon nos populations se tourneront vers les partis nationalistes de droite qui ne réformeront pas l'Etat-providence, mais le démantèleront. »

« Aujourd'hui, vous avez un gouvernement britannique qui partage l'objectif d'un partenariat constructif des nations en Europe. (...)

Il y a 18 millions de chômeurs à travers l'Europe. Dans trop de nos

pays, la protection sociale est devenue passive, une manière de laisser les gens sans rien faire plutôt que de les aider à devenir actifs. Nous utiliserons notre présidence de l'Union européenne l'année prochaine pour mettre l'emploi en tête de l'agenda. Mon collègue Gordon Brown lancera cette initiative, lundi 9 juin, au conseil des ministres de l'économie et des finances à Luxembourg. Notre but est d'éliminer les obstacles à la création d'emplois et à la flexibilité du marché du travail. »

Oskar Lafontaine, président du Parti social-démocrate allemand

« Si les nouvelles majorités en France et en Grande-Bretagne ne réduisent pas le chômage, les salariés rejeteront l'Europe »

MALMÖ

de nos envoyés spéciaux

« Tony Blair et Lionel Jospin ont tenu deux discours différents sur le socialisme en Europe. Comment situez-vous le SPD allemand dans ce débat ?

- Dans les deux discours, l'un des principaux messages était que la lutte contre le chômage doit être au cœur des politiques européenne et nationale. Les deux ont ainsi donné une réponse typiquement social-démocrate, parce qu'une politique social-démocrate ne peut pas accepter que des millions de gens soient exclus de la vie de la société.

- Mais il y a plusieurs méthodes pour lutter contre le chômage ?

- Tony Blair a annoncé un programme pour l'emploi des jeunes financé par l'impôt ; il a promis d'améliorer la qualité des services de santé, c'est de la politique social-démocrate classique ; il a signé la charte sociale européenne. J'ai parfois l'impression qu'on utilise des mots pour exploiter des nuances entre les traditions nationales et faire apparaître des contradictions qui n'ont rien à voir avec la réalité concrète.

- Quelle est votre position sur le gouvernement économique européen ?



OSKAR LAFONTAINE

- Nous défendons ensemble l'idée qu'une politique monétaire à laquelle ne correspondrait pas une politique économique et financière européenne tournerait dans le vide. L'article 103 du traité de Maastricht doit être pris au sérieux. Les Etats doivent coordonner leurs politiques économiques et financières. Cela ne doit pas rester sur le papier. Nous avons aujourd'hui la chance unique que les conservateurs méfians envers un projet qu'ils soupçonnent d'être de gauche n'ont plus le vent en poupe ; nous avons maintenant une forte majorité de gouvernements de centre gauche, et ils ont la possibilité de placer l'emploi en tête de leurs priorités.

- Si on arrive à un conflit sur ce point entre le gouvernement Jos-

pin et Helmut Kohl, est-ce que vous ne craignez pas que cela puisse remettre en cause toute l'union monétaire ?

- Le gouvernement Kohl est isolé sur la politique de l'emploi. J'ai des raisons de croire qu'il va abandonner sa position réservée et accepter ce chapitre « emploi ».

- Est-ce qu'il n'y a pas un risque pour lui, alors qu'il fait l'objet de beaucoup de critiques ?

- Le plus grand risque pour l'Europe est la pression de 18 millions de chômeurs. Si les nouvelles majorités arrivées au pouvoir en France et en Grande-Bretagne ne parviennent pas à prendre des décisions qui conduisent à moins de chômage, les salariés rejeteront cette Europe.

- Les Français ont posé plusieurs conditions à Euro, la participation de l'Italie, une interprétation plus souple des critères ?

- Nous soutenons la participation de l'Italie. Nous avons toujours dit que nous voulions une mise en œuvre des critères selon le traité. Nous avons mis en avant les objectifs monétaires : inflation, taux de change et niveau des taux d'intérêt. Cela se justifie économiquement. La trop grande importance accordée à la question bud-

gétaire a été imposée par l'Allemagne.

- N'y a-t-il pas des différences au sein même du SPD sur les critères et le calendrier de la mise en place de l'euro ?

- Ce sont des différences artificielles. Tout le monde défend la mise en œuvre des critères selon le traité. Mais quelques-uns affirment, sans rester précis, qu'il y a des critères qui ne sont pas remplis. Nous estimons en tout cas que l'application du traité suppose que l'Union monétaire commence au moment prévu. Notre groupe parlementaire a voté dans ce sens à une écrasante majorité.

- Avez-vous le sentiment que les gouvernements sociaux-dé-

mocrates à Malmö accepteraient la réouverture d'une discussion sur un pacte pour la croissance et l'emploi ?

- Beaucoup de chefs de gouvernement ont reconnu la possibilité de reprendre ce que Jacques Delors avait déjà mis dans son Livre blanc. Il y a toute une série de suggestions, allant des réseaux transeuropéens à la baisse des charges sociales, en passant par la réforme de la fiscalité. C'est ce que l'on retrouve dans les programmes de tous les partis socialistes.

- On a le sentiment que l'Allemagne ne s'engage plus autant qu'auparavant pour l'union politique ?

Prise de contact avant le sommet de Poitiers

De retour de Malmö, Lionel Jospin a eu, vendredi 6 juin, un entretien téléphonique avec Helmut Kohl. Le conseiller en communication du premier ministre, Manuel Valls, a indiqué que cette conversation de trois quarts d'heure avait été « nourrie et très cordiale ». Il s'agissait d'une « prise de contact dans la perspective des échéances européennes prochaines » (sommet franco-allemand de Poitiers, le 13 juin, et Conseil européen d'Amsterdam). M. Valls a insisté sur la volonté de M. Jospin de montrer au chancelier « que le travail engagé depuis plusieurs années se poursuivait ». Contrairement à l'habitude, le sommet de Poitiers ne réunira pas les gouvernements français et allemand pratiquement au complet. Seuls quelques ministres y participeront afin de concentrer les discussions sur les principales questions européennes à l'ordre du jour.

- Je ne crois pas que cela soit vrai, même pour les conservateurs. Nous voulons une union politique. Dans le domaine de la politique étrangère et de la sécurité, tout le monde en voit la nécessité. Nous souhaitons une plus grande communautarisation. Nous avons besoin d'une réforme des institutions. Nous ne pouvons en rester au principe de l'unanimité, sinon l'Union sera ingouvernable. Et nous voulons une vraie discussion sur le financement et sur la contribution financière de chacun des pays membres. L'Allemagne, qui doit consacrer d'importants moyens à la reconstruction des régions de l'ex-RDA, ne peut pas expliquer à son opinion les montants élevés qu'elle verse pour l'Europe.

- Vous avez commencé depuis deux ans une nouvelle coopération entre le SPD et le PS. L'arrivée des socialistes au gouvernement la remet-elle en cause ?

- Non. Nous avons bien travaillé avec nos amis du Parti socialiste, et spécialement avec Lionel Jospin. Tel que je l'ai pratiqué, c'est un homme qui tient à ses principes. Nous continuerons cette coopération. »

Propos recueillis par Henri de Bresson et Daniel Vernet

Boris Eltsine relance l'idée d'un référendum pour enterrer Lénine chrétiennement

Le président russe annonce que la consultation pourrait avoir lieu « en septembre »

Lors d'une visite à Saint-Petersbourg, M. Eltsine a proposé, vendredi 6 juin, d'organiser un référendum à l'automne proposant que le corps

de Lénine soit retiré de son mausolée de la Place rouge et enterré chrétiennement. Les députés communistes et nationalistes, majoritaires à la

Douma se sont opposés à cette initiative alors que les luttes se poursuivent entre les candidats à la succession du président.

MOSCOU

de notre correspondante

Poursuivant, par un séjour de quelques heures à Saint-Petersbourg, vendredi 6 juin, l'activisme qu'il a déployé en mai sur la scène internationale, Boris Eltsine a lancé une série de propositions touchant au domaine de la culture, liée en Russie à l'ancienne capitale des tsars. Dont celle d'organiser, « quelque part en septembre », un référendum permettant au peuple de décider s'il veut que le corps de Lénine soit retiré de son mausolée de marbre sur la place Rouge et enterré chrétiennement.

L'idée d'enterrer Lénine, et avec lui le passé communiste, au besoin après une consultation populaire, est périodiquement relancée en public depuis près de dix ans. Sa reprise vendredi par Boris Eltsine a été expliquée, lors de commentaires télévisés, par la nouvelle « assurance » acquise par le président depuis son opération, et par son désir de revenir à la « case départ » de sa victoire électorale, il y a juste un an, sur son rival communiste à la présidentielle. Boris Eltsine a effet réjoué, à Saint-Petersbourg, les scènes de sa campagne du printemps 1996, avec arrêts et bains de foule – toujours soigneusement programmés – tout au long de son cortège.

L'EXEMPLE FRANÇAIS

Mais rien n'indique encore que le référendum suggéré fasse partie d'un plan réel, mûri dans l'entourage présidentiel. Anatoli Tchoubaïs, qui personifiait cet entourage en suivant pas à pas Boris Eltsine lors du voyage à Saint-Petersbourg (dont il est ori-

ginaire), s'est bien gardé de reprendre ce thème. Les communistes, en revanche, s'en sont emparés pour prédire à Boris Eltsine, s'il passait à l'acte, le sort malheureux qu'il a connu Jacques Chirac en France. « Un référendum sur Lénine, c'est démocratique, mais Boris Eltsine va le perdre », a affirmé le président communiste de la Douma, Guennadi Seleznev. La référence à la France est deve-

depuis les vacances entamées il y a une semaine par Viktor Tchernomyrdine. Son problème numéro un reste la crise du budget et les arriérés de salaires, qui provoquent toujours grèves et manifestations dans le pays, au moment où les prévisions de reprise de la croissance, promises pour 1997, sont une nouvelle fois officiellement reportées à 1998.

Le problème numéro deux

« tisations russes », Anatoli Tchoubaïs. Alors que Boris Eltsine a publiquement félicité M. Tchoubaïs pour sa « grande contribution » à la série d'accords signés en mai – Tchétchénie, OTAN, Ukraine – réfléchissant une sorte d'adieu à l'impérialisme russe, le maire de Moscou a pris date en réaffirmant que « Sébastopol [en Crimée ukrainienne] restera toujours une ville russe ».

ÉLOGES

Iouri Loujkov se pose aussi en adversaire des réformes impopulaires prévues par le nouveau tandem gouvernemental Anatoli Tchoubaïs-Boris Nemtsov en matière communale, bien qu'il ait lui-même, depuis deux ans, augmenté les charges locatives à Moscou plus que quiconque ailleurs.

Boris Eltsine, tout en couvrant d'éloges les « jeunes » qui l'entourent désormais, semble à nouveau placer ses œufs dans plusieurs paniers, selon sa vieille habitude. Recevant à la suite cette semaine Anatoli Tchoubaïs et Iouri Loujkov, il a conseillé à ce dernier de « ne pas trop se disputer avec le gouvernement », mais l'a autorisé à poursuivre sa propre politique en matière de logements et de privatisations.

À Saint-Petersbourg, le président a repris un des thèmes chers à Iouri Loujkov : la guerre contre les publicités en anglais qui « dénaturent » les villes russes. Tout en remarquant que la plus touchée est Moscou et qu'il « en dira deux mots » à Iouri Loujkov...

Sophie Shihab

La Banque mondiale va doubler son aide à la Russie pour la porter à plus de 10 milliards de dollars

La Banque mondiale a annoncé, vendredi 6 juin, qu'elle allait doubler son aide à la Russie, pour la porter à entre 10 et 12 milliards de dollars dans deux ans. Elle a en outre approuvé six premiers prêts pour un montant total de 884,6 millions de dollars, destinés à favoriser des réformes sectorielles pour promouvoir la croissance économique, et à financer des projets de réforme dans l'éducation, la santé, la privatisation des entreprises et le secteur de l'électricité.

La décision a été prise afin de soutenir « l'intensification de l'application des réformes » économiques en Russie, a expliqué Johannes Linn, vice-président de la Banque mondiale pour la région Europe et Asie centrale. « La situation en Russie reste moins bonne qu'on ne le souhaiterait », a ajouté M. Linn. « Des progrès ont été faits (...), notamment dans la maîtrise de l'inflation, mais l'économie n'a pas recommencé à croître. » – (AFP)

nue très populaire chez les députés communistes et nationalistes, majoritaires à la Chambre basse du Parlement, menacée ces derniers temps de dissolution pour l'encourager à voter les coupes budgétaires et le nouveau code fiscal voulus par le Kremlin.

L'impopulaire Anatoli Tchoubaïs, premier-vice premier ministre en charge de l'économie, assure pour la première fois l'intérieur à la tête du gouvernement,

d'Anatoli Tchoubaïs est de se maintenir en position de faveur auprès de Boris Eltsine, au moment où ce dernier semble donner sa bénédiction à la course à la prochaine élection présidentielle (théoriquement en l'an 2000), relancée par le puissant maire de Moscou, Iouri Loujkov. Ce dernier ne manque pas une occasion de se poser en adversaire de toute initiative potentiellement impopulaire attribuée au « père des priva-

Jean Paul II retrouve sa dernière paire de skis à Zakopane...

CRACOVIE

de notre envoyé spécial

Cracovie, Czestochowa, Zakopane : trois lieux mythiques dans l'histoire personnelle de Karol Wojtyla. Trois stations dans son pèlerinage à travers la mémoire – la sienne, celle de son pays, celle de l'Europe – qui est la trame de son septième voyage en Pologne. Trois villes qu'il vient de retrouver avec la gravité et l'émotion de celui qui, à soixante-dix-sept ans, n'ignore pas que c'est peut-être la dernière fois.

Czestochowa, c'est le sanctuaire national, le bastion de la résistance à l'envahisseur et de la dévotion mariale. Stefan Wyszyński, l'ancien primat, Karol Wojtyla, archevêque de Cracovie, y ont prêché des dizaines de fois, de leurs sermons ciselés, mi-religieux, mi-politiques, reconnus comme autant d'appels à la liberté. Accroché de longues minutes à la balustrade, le pape ne quitte pas des yeux cette foule d'un demi-million de personnes qui, à ses pieds, l'acclame, cherche aussi son regard, chante, rit, prie avec lui et à laquelle il s'arrache douloureusement.

Zakopane, c'est le « Chamonix » polonais, dans les Tatras, qui sont « ses » montagnes, là où ce mystique assure qu'il communique le mieux avec la nature et avec Dieu. Un couvent d'ursulines garde comme une re-

liqua la dernière paire de skis qu'il a chaussée en avril 1978, peu avant son élection à Rome. Ses longues marches à pied ont fait la célébrité de cette vallée et de ce berger qui, un jour, ne reconnaissant pas l'archevêque de Cracovie, lui répondit : « Si tu es le cardinal, moi je suis le pape ! »

RENDEZ-VOUS DE LA NOSTALGIE

De son pas devenu très lent, Jean Paul II s'est à nouveau promené seul, jeudi 5 juin, dans le massif, avant de présider le lendemain une célébration, au son déchirant de violons, devant des montagnards endimanchés et sous un toit de bois sculpté. Le pape, dit-on, avait les larmes aux yeux. Un autre rendez-vous de la nostalgie l'attendait, toujours à Zakopane, avec treize anciens disciples de son lycée de Wadowice, dont Halina Krolkiewicz, la fille du proviseur, qui deviendra sa partenaire au théâtre.

Enfin Cracovie, la capitale royale que Karol Wojtyla a vue en 1939 – à dix-neuf ans – sous les bombes allemandes. Lundi, au cimetière de Rakowice, il se recueillera sur la tombe de ses parents, Karol et Emilia, que rien ne distingue des autres, hormis l'abondance des glaïeuls jaunes et blancs (couleurs du Vatican) et des bougies qui se consomment à l'abri du granit. Au château de Wavel, il retournera dans la crypte de la cathédrale où, le 2 no-

vembre 1946, il célébra sa première messe parmi les sépultures des rois et des reines, des chefs comme Kosciuszko, le prince Poniatowski ou le maréchal Pilsudski et des poètes comme Mickiewicz ou Slowaki. Comment le jeune prêtre n'aurait-il pas été hanté, déjà, par ces héros nationaux ?

Mais Karol Wojtyla fut aussi le premier pape-ouvrier de l'Histoire. Pendant la guerre, il travailla à l'usine chimique Solvay, avant de suivre les cours du soir au séminaire clandestin de Cracovie. Toujours à la recherche de son passé, Jean Paul II est donc retourné, samedi 7 juin, à l'usine transformée en supermarché, avant de fouler à nouveau la cour de l'université Jagellon, où il étudia la littérature polonaise et prépara sa thèse sur le philosophe Max Scheler.

Les Polonais ont fait de ce voyage de Jean Paul II une marche triomphale pour le seul d'entre eux qui fasse l'unanimité. Mais, indifférent à l'escalade des chiffres – de trois cent mille à cinq cent mille fidèles rassemblés chaque jour depuis une semaine –, Karol Wojtyla leur a préféré ce retour aux sources et ces photos de famille de l'homme arrivé presque au terme d'un destin exceptionnel et dont l'au-revoir de Cracovie avait aussi les accents d'un adieu.

Henri Tincq

Le numéro deux de la Mafia sicilienne a été arrêté

ROME

de notre correspondant

Trois cents policiers ont procédé, vendredi 6 juin, à l'arrestation, à Bagheria, à proximité de Palerme (Sicile), du numéro deux de la Mafia, Pietro Aglieri dit « U Signurinu » (« Il Signorino »). Considéré comme le successeur de « Toto » Riina, appréhendé le 15 janvier 1993, cet homme de trente-huit ans a été interpellé, sans un coup de feu, en compagnie de deux tueurs, Giuseppe La Mattina et Nicola Gambino, dans une maison discrète.

Gian Carlo Caselli, procureur anti-Mafia de Palerme, s'est félicité de ce coup porté à la Cosa Nostra sicilienne car « Pietro Aglieri avait un rôle crucial dans la réorganisation de l'après-Riina dans le sens d'un meilleur compartimentage, d'une meilleure ségrégation des composantes de la structure criminelle ». Le magistrat s'est cependant bien gardé de tout triomphalisme. « Cosa Nostra est capable d'absorber les coups re-

çus, même les plus sérieux. Celui-là en est un. Chanter victoire serait cependant non seulement prématuré mais surtout stupide. »

Un autre chef de la Mafia, Bernardo Provenzano, est lui toujours en fuite. Depuis plusieurs années, des coups sérieux ont été portés à la tête de l'organisation. Après « Toto » Riina, ont en effet été appréhendés, en 1995, « Nitto » Santapaola, considéré comme le successeur, puis Leoluca Bagarella et enfin, le 21 mai 1996, Giovanni Brusca, l'homme qui est accusé d'avoir actionné la bombe qui a causé la mort du juge Falcone, et devenu depuis un repent. Le procureur Gian Carlo Caselli a démenti que ce dernier soit intervenu dans la capture en identifiant Pietro Aglieri sur une photo. En fuite depuis huit ans, cet ancien parachutiste a sensiblement modifié sa physiologie.

Selon Pino Arlacchi, spécialiste de la Mafia, interrogé dans le *Corriere della sera*, « Aglieri est un personnage de second, voire de troisième ni-

veau qui, en raison du vide creusé par la décapitation de l'organisation, a été projeté, presque malgré lui, à la direction ». Pour le sénateur, la Mafia est « en morceaux, dans une crise historique, mais cette crise doit encore être transformée en une débâcle définitive, en attaquant ses fondations. Sinon, dans deux ou trois ans, nous pourrions avoir un réveil amer ».

Pietro Aglieri était un personnage de l'ombre, le représentant de ce que l'on appelle « la nouvelle Mafia », celle qui s'est faite plus discrète, moins ouvertement en lutte directe contre l'Etat en évitant les actions spectaculaires contre ses représentants. Accusées d'avoir baissé quelque peu la garde contre les activités mafieuses, les autorités ont réagi en faisant valoir que cette arrestation était la preuve qu'il n'y a pas eu de « diminution dans la répression », a assuré Pierluigi Vigna, procureur national anti-Mafia.

Michel Bôle-Richard

L'Allemagne met l'Eglise de scientologie sous surveillance

BONN. L'Eglise de scientologie, considérée comme une secte en Allemagne, fera dorénavant l'objet d'une observation systématique de la part des renseignements généraux allemands. Ainsi en ont décidé les ministres de l'intérieur de Bonn et des seize Länder réunis vendredi 6 juin à Bonn. Cette mesure, qui s'appliquait déjà dans certains Länder, comme la Bavière et le Bade-Wurtemberg, est limitée pour l'instant à une durée d'un an. A l'issue de cette période, les autorités se réservent la possibilité d'interdire la secte. D'ici là, il s'agit de préciser dans quelle mesure l'Eglise de scientologie, qui compterait 70 000 adhérents en Allemagne, « cherche à exercer une influence totalitaire sur les institutions et la société », selon le ministre de l'intérieur. Les dirigeants de l'Eglise de scientologie ont accusé l'Allemagne, vendredi 6 juin, d'appliquer des « méthodes inspirées des nazis ». – (Corresp.)

Amnesty International s'inquiète du sort de dignitaires religieux arrêtés en Iran

LONDRES. Des dignitaires religieux chiites iraniens, opposés aux principes fondamentaux du système politique dans ce pays, notamment le principe du *velayat-e faqih* (pouvoir du jurisconsulte), ou à la politique du gouvernement, sont persécutés par le régime, indique un rapport d'Amnesty International. Au moins trois ayatollahs seraient maintenus en résidence surveillée. Parmi les dignitaires qui ont été arrêtés, certains auraient été torturés ou auraient subi de mauvais traitements. Quelques-uns ont été condamnés à des peines de prison par des tribunaux spéciaux. D'autres encore sont toujours détenus sans procès et le sort de certains demeure inconnu.

La militaire péruvienne torturée par ses collègues a été rayée des cadres de l'armée

LIMA. Leonor La Rosa, agent féminin du Service de renseignement de l'armée péruvienne (SIN), torturée, entre janvier et février 1997, par des collègues qui la soupçonnaient d'être à l'origine de fuites en direction de la presse sur des opérations du service (*Le Monde* du 16 avril 1997), a indiqué, le 6 juin, qu'elle venait d'être rayée des cadres de l'armée. Elle a ajouté qu'on l'avait à cette occasion invitée à « s'abstenir de faire des déclarations ». La dénonciation des tortures – brûlures aux mains et aux cuisses, coups – que lui avaient infligés ses collègues avait suscité une grande émotion, provoquant la destitution de hauts responsables militaires. Les agents mis en cause ont été condamnés par la justice. – (AFP)

DÉPÊCHES

■ **BRÉSIL : le président brésilien** Fernando Henrique Cardoso a annoncé que cinquante-deux nouveaux établissements pénitentiaires seraient construits d'ici à la fin du siècle. La vague de mutineries enregistrée ces derniers mois dans les prisons du Brésil (cinquante-neuf en cinq mois dans le seul Etat de Sao Paulo) est due à la surpopulation carcérale. Le dernier recensement, effectué en 1995 dans les 511 prisons brésiliennes, faisait état de 148 760 prisonniers pour seulement 59 954 places. – (AFP)

■ **POLOGNE : la Diète (Chambre basse du Parlement)** polonaise a adopté vendredi 6 juin, par 281 voix contre 20, un nouveau code pénal qui abolit notamment la peine de mort. Un moratoire sur les exécutions capitales est en vigueur depuis 1988 en Pologne. Toutefois, selon les sondages, 60 % des Polonais se déclarent favorables au maintien de la peine de mort. – (AFP, Reuter.)

■ **RUSSIE : quatre journalistes russes**, enlevés en février, en Tchétchénie, ont été libérés vendredi 6 juin et aussitôt rapatriés à Moscou. Cette libération a été le résultat d'une opération complexe « fondée sur des contacts personnels », a précisé Itar-Tass. Trois autres journalistes russes de la chaîne de télévision NTV, enlevés en mai en Tchétchénie, demeurent aux mains de leurs ravisseurs. – (AFP, Reuter.)

■ **ISRAËL : l'ONU a demandé à Israël**, samedi 7 juin, de payer 1,7 million de dollars pour des dommages provoqués par le bombardement, le 18 avril 1996, d'un camp de civils de l'ONU à Cana (sud du Liban). Le bombardement, qualifié d'« erreur » par les Israéliens, avait causé la mort de cent deux personnes. – (AFP)

■ **LIBAN : le Bureau international du travail (BIT) et Amnesty International** se sont mobilisés, jeudi 5 juin, en faveur de l'ancien président de la Confédération générale des travailleurs du Liban (CGTL), Elias Abou Rizk, arrêté depuis six jours, et de son secrétaire général, Yasser Nehmé. Amnesty estime que M. Abou Rizk, opposé au premier ministre Rafic Hariri, est « un prisonnier de conscience, arrêté en raison de ses activités syndicales ». – (AFP)

■ **LIBYE : le colonel Mouamar Kadhafi** a reçu une délégation d'hommes d'affaires français, arrivés à Tripoli mardi 3 juin, a rapporté, vendredi 6 juin, l'agence officielle JANA. Cette visite, la première de cette importance, intervient alors que le pays est soumis à un embargo aérien, depuis 1992, en raison de son refus d'extrader des ressortissants accusés d'être impliqués dans les attentats contre le Boeing de la PanAm à Lockerbie et l'Airbus d'UTA au Ténére. – (AFP, Reuter.)

Au cœur du secret d'État

“Une saga violente et terrifiante (...)
On est littéralement happé, dévoré par une intrigue digne de John Grisham !”

Serge Raffy / Elle

calmann-lévy

442 p. 120 F

Le « parti du président » algérien obtient la majorité absolue à l'Assemblée

Le Rassemblement national démocratique (RND) et son allié le FLN, qui soutiennent Liamine Zeroual, disposeront de 219 sièges (sur 380) à la nouvelle Chambre élue le 5 juin. Les partis d'opposition, démocrates et islamistes modérés, dénoncent de nombreuses fraudes

En vertu de la Constitution, l'Assemblée nationale multipartite issue des élections du jeudi 5 juin en Algérie doit siéger dix jours après la proclamation des résultats. Elle devra élire son président lors de la pre-

mière session. Simultanément, le gouvernement du premier ministre Ahmed Ouyahia présentera sa démission et le président Liamine Zeroual demandera à un membre de la nouvelle Assemblée de former un

gouvernement. Annoncés vendredi par le ministre de l'intérieur, les résultats du scrutin accordent la majorité absolue au Rassemblement national démocratique (RND), le parti du président Zeroual, et à son allié,

le FLN. Le Mouvement de la société pour la paix (MSP, ex-Hamas) du cheikh Mahfoud Nahnah arrive en deuxième position avec 69 sièges. Un autre parti islamiste, Ennahda, généralement jugé plus dogmatique

que le MSP, a obtenu 34 sièges. Le taux de participation a été élevé : 34,5 % Mais cheikh Nahnah, et deux autres partis de l'opposition, le FFS et le RCD, ont dénoncé de nombreuses fraudes.

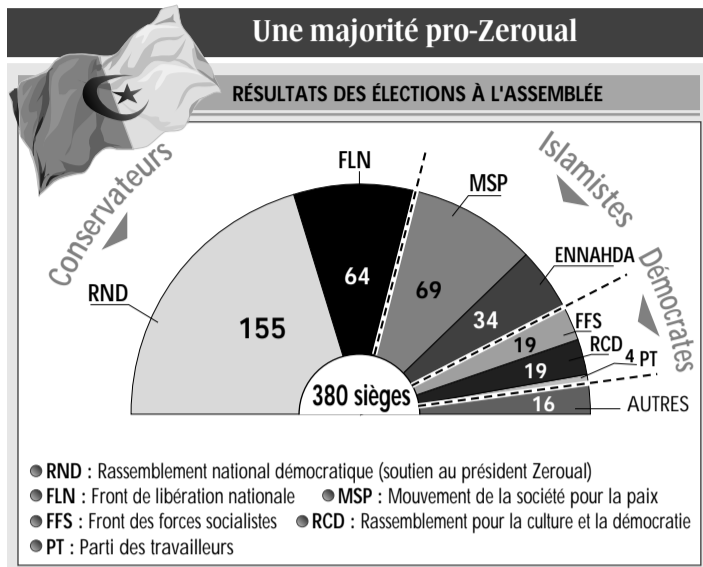
ALGER

de notre envoyé spécial

Le régime algérien n'a pas grand-chose à redouter de la prochaine Assemblée nationale. Avec 155 sièges sur 380 à l'issue du scrutin du jeudi 5 juin, le Rassemblement national démocratique (RND), le parti du président Zeroual créé il y a quatre mois à peine, et son allié le Front de libération nationale (FLN), l'ancien parti unique, qui a obtenu 64 sièges, disposeront de la majorité absolue jusqu'en 2002, date de la fin de la législature.

Le Mouvement de la société pour la paix (MSP, ex-Hamas) du cheikh Mahfoud Nahnah arrive en deuxième position, avec 69 sièges, selon les résultats globaux du scrutin, rendus publics par le ministre de l'intérieur, Moustafa Benmansour. Arrivé en deuxième position, entre le RND et le FLN, le parti des islamistes « modérés » de M. Nahnah distance largement l'autre courant islamiste, réputé plus dogmatique, celui d'Ennahda, qui a obtenu 34 sièges dans un scrutin marqué par un taux d'abstention inhabituellement élevé (34,5 %).

Viennent ensuite le Front des forces socialistes (FFS) de Hocine Aït Ahmed, qui dépasse d'une courte tête en voix son rival, le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) de Saïd Saadi, sans obtenir davantage de sièges (19 pour chacun des deux). L'Alliance nationale républicaine



(ANR), de l'ancien premier ministre Redha Malek, en revanche, n'obtient aucun élu, pas plus que le Parti du renouveau algérien (PRA) de Noureddine Boukrouh, qui, à la surprise générale, avait recueilli plus de 400 000 suffrages à l'élection présidentielle. Autre surprise, le bon score réalisé par le Parti des travailleurs (extrême gauche), sans doute dopé par le franc-parler de sa porte-parole, Louisa Hanoune, quarante-trois ans. Il sera présent dans la future Assemblée, avec 4 députés.

Si le score du FLN, que l'on disait à l'agonie, a étonné, celui du

RND ne constitue pas une surprise, pas plus que le contrôle assuré de la future Assemblée – qui dispose d'un pouvoir réduit – par une majorité RND-FLN, épaulée si nécessaire par les indépendants (11 sièges). Quelques heures après l'annonce des résultats, de rares voitures célébraient dans le centre de la capitale la victoire du camp gouvernemental.

En revanche, le score du MSP a déçu. A l'élection présidentielle de novembre 1995, Cheikh Nahnah avait obtenu 2,9 millions de voix. Son parti, qui a su récupérer une

partie de l'électorat de l'ex-FIS, n'en recueille cette fois que 1,5 million. Cette dégringolade inattendue – et fort mal ressentie par les militants du MSP à Alger – a été imputée par Cheikh Nahnah à des fraudes dont, selon lui, se serait rendue coupable l'administration.

« Même s'ils nous placent en deuxième position, ces résultats ne traduisent guère nos aspirations. L'écart qui nous sépare du premier [parti] est artificiellement gonflé », a dit Cheikh Nahnah à ses militants. Quelques heures plus tard, il a précisé qu'au niveau national, selon les pointages des membres de son parti, le MSP était arrivé en tête. Le MSP – dont deux membres siègent au gouvernement – a déposé des recours auprès du Conseil constitutionnel, et ce n'est qu'au vu des réponses qu'il décidera de son attitude. D'ici là, Cheikh Nahnah, peu tenté par un affrontement avec le pouvoir, a demandé à ses électeurs de « garder la tête froide ».

« FRAUDE A GRANDE ÉCHELLE »

La déception est également perceptible parmi les deux partis qui se disputent les voix kabyles. Créé d'un peu moins de 500 000 voix, un score légèrement inférieur à celui des législatives de décembre 1991, le FFS, par la voix de son numéro deux, Seddik Debaïli, a dénoncé un scrutin qui s'est déroulé dans « l'opacité la plus totale », et des résultats « élaborés par le laboratoire » (le ministère de l'intérieur). Pour autant, M. Debaïli s'est

contenté d'évoquer, en matière de protestation, « une action pacifique et démocratique » qui reste à définir.

Le secrétaire général du RCD a été plus véhément. Dénonçant la « fraude à grande échelle » qui aurait entaché le scrutin, le docteur Saïd Saadi, un psychiatre de quarante-neuf ans, a lancé : « Ces résultats n'augurent rien de bon pour le pays. » « Nous avons été spoliés d'un important capital de voix, notamment à Alger, où nous sommes arrivés largement en tête, a-t-il indiqué avant d'ajouter : les bureaux de vote ont été parfois vidés par la force pour laisser le dépouillement se faire avec la présence exclusive des représentants du « parti du pouvoir. » Lors de la présidentielle de 1995, M. Saadi avait recueilli 1 million de voix.

Les fraudes dénoncées par les partis d'opposition, qui, en guise de protestation pourraient décider de ne pas siéger dans la future Assemblée, touchent également au taux de participation. Officiellement, il a atteint 65,5 %, mais, de l'avis de nombreux experts, il serait en réalité légèrement inférieur à 50 %. Dans la capitale, créditée d'une participation de 43,2 % par le ministère de l'intérieur, le taux effectif de participation n'aurait pas dépassé 30 %. La Kabylie a également moins voté que le reste du pays.

J.-P. T.

Liban : le sort d'un ancien chef de milice pose la question de l'indépendance de la justice

BEYROUTH

de notre envoyé spécial

Ancien chef de la milice chrétienne des Forces libanaises (FL), Samir Geagea croupit depuis plus de trois ans au fond d'une cellule dans les sous-sols du ministère de la défense. Trois fois condamné à mort, sentence commuée en détention à perpétuité, il reste, aux yeux de nombreux Libanais – sept ans après la fin des combats –, l'unique bouc émissaire de la guerre civile qui ravagea le pays pendant quinze ans (1975-1990).

« Mon mari, raconte M^{me} Geagea, est détenu dans des conditions illégales et très pénibles. Depuis le 21 avril 1994, date de son arrestation, il est isolé dans une cellule souterraine d'où il ne voit jamais la lumière du jour. Cet isolement est contraire à la loi, qui l'autorise uniquement pendant les interrogatoires, et pour une période maximale de quelques semaines. Les journaux, la radio et la télévision lui sont interdits. Il n'a accès qu'aux

livres ne traitant pas de politique. » Chaque jour, Samir Geagea sort pendant une heure à l'air libre, bien que la loi autorise une « promenade » de trois heures. Il se déplace dans sa prison les yeux bandés et – seul progrès – n'est plus astreint depuis six mois à porter des menottes. Il parle à sa femme deux fois par semaine, pendant quinze minutes, à travers une vitre. Même procédure avec ses avocats, au mépris du droit. Il ne peut consulter un médecin de son choix. Le Comité international de la Croix-Rouge n'a jamais été autorisé à lui rendre visite.

Samir Geagea, pendant les années sombres, fut un chef de guerre farouche et résolu. Sous ses ordres, les FL eurent recours, comme les autres milices, à tous les moyens – vols, chantages, enlèvements, assassinats – pour parvenir à leurs fins. A-t-il notamment ordonné en octobre 1990 le meurtre de Dany Chamoun, chef d'un parti chrétien rival des FL ? La Cour de justice, tri-

bunal d'exception dont les verdicts sont sans appel, répondit « oui », en juin 1995, au terme d'un procès peu convaincant et entaché, selon Amnesty International, de nombreuses irrégularités.

RÈGLEMENT DE COMPTES

Mais c'est une autre affaire – un attentat ayant fait onze morts en 1994 dans l'église de Zouk – qui, malgré l'amnistie générale votée en 1991, provoqua la réouverture du dossier Chamoun et l'arrestation de Samir Geagea. Or ce dernier a été innocenté, depuis, dans cette affaire.

Pour beaucoup de Libanais, Samir Geagea expie l'un des mille crimes d'une guerre longue et atroce dont tant d'acteurs aux mains tachées de sang sont aujourd'hui députés ou ministres. Pour ne prendre qu'un exemple, Elie Hobeika, tenu pour le principal instigateur des massacres des camps de réfugiés palestiniens de Sabra et Chatila en

septembre 1992, appartient au gouvernement et faillit même se présenter à l'élection présidentielle.

L'ancien chef des FL, estiment-ils, victime en 1994 d'un règlement de comptes politique ourdi par l'entremise des chrétiens pro-syriens, continue de payer au prix fort l'hostilité à la mainmise de Damas sur son pays, qu'il fut le seul à exprimer avec constance, en même temps que le patriarche maronite, Mgr Nasrallah Sfeir.

Ce dernier proteste régulièrement contre le maintien en détention de Samir Geagea, en réclamant que « la justice soit la même pour tous ». M^{me} Geagea garde confiance : « Je sais qu'il sortira de prison le jour où la conjoncture régionale le permettra... » Autrement dit, lorsque la Syrie et ses alliés ne jugeront plus sa remise en liberté politiquement dangereuse.

Jean-Pierre Langellier

Le président Mohamad Khatami sera-t-il le Gorbatchev de l'Iran ?

NUL DOUTE qu'être le lauréat de la société civile est un honneur, mais ce n'est pas une sinécure. Parce que cela cristallise autour de l'impétrant des aspirations si éclatées et des es-

ANALYSE

Le lauréat de la société civile engage une partie difficile face aux « durs » du régime de Téhéran

poirs si divers qu'un éventuel échec s'en trouve aggravé. C'est donc peu dire que la tâche qui attend Mohamad Khatami, le président iranien, élu le 3 mai, est difficile. D'autant que son magistral succès – 69 % des voix – pourrait attiser les rancœurs et la détermination de ses adversaires.

M. Khatami, qui prendra ses fonctions au début du mois d'août, a

l'expiration du mandat d'Ali Akbar Hachémi Rafsandjani, a été surtout porté par une lame de fond de protestations contre la politique du gouvernement actuel. Mais l'éventail des revendications est très large, exprimé par des acteurs tout aussi divers : il va d'une amélioration des conditions de vie à une libéralisation des mœurs, en passant par la réforme des structures économiques, la lutte contre la corruption, le respect des droits de l'homme, le pluralisme politique...

Quant aux factions politiques qui l'ont soutenu, les radicaux islamistes d'une part et les libéraux modernistes de l'autre, leur rapprochement s'apparente davantage à une « collusion objective » de deux factions déçues du pouvoir qu'à une alliance entre forces constituées, comme cela se produit en pays de multipartisme. En Iran, il n'y a pas de partis, même si l'idée fait de plus en plus son chemin dans les esprits et pourrait être reprise à son compte par le président élu.

Une partie de la hiérarchie religieuse, celle qui est fondamentalement hostile à la confusion entre politique et religion, devrait aussi, implicitement, le soutenir – certaines figures célèbres de cette hiérarchie font de la prison ou sont en résidence surveillée pour leurs idées. M. Khatami devrait aussi bénéficier, explique Bernard Hourcade, directeur de recherche sur le monde iranien au Centre national de la recherche scientifique (CNRS), de l'appui de ce que, dans la terminolo-

gie chrétienne, on appellerait le « bas clergé ». Le président est en effet *seyyed*, c'est-à-dire qu'il appartient à la lignée du Prophète. C'est un intellectuel musulman respectable et il récupère en quelque sorte le message moderniste de Khomeiny. Il n'est pas non plus exclu, souligne M. Hourcade, que le corps des *pasdarans*, ou gardiens de la révolution, qui tire sa légitimité non pas du clergé – même s'il défend un Iran islamique –, mais de la guerre contre l'Irak, se solidarise avec le président élu.

Dire que M. Khatami pourrait être le Gorbatchev de l'Iran n'est pas abusif. A cela près que M. Khatami, fait remarquer M. Hourcade, bénéficie, au départ, d'une assise populaire qui manquait à l'ancien président soviétique. Comme ce dernier, le président élu iranien appartient au système. Il est lui-même religieux, fils de religieux, et son credo de base, tel qu'il l'a défini lors de sa première conférence de presse es qualités, est de respecter tous les droits que la Constitution de la République islamique reconnaît aux citoyens. Autrement dit, ce sont des « abus » qui ont conduit à des « dérives ». Le régime doit procéder à un aggiornamento.

UNE « SOCIÉTÉ DE DROIT »

M. Khatami réussira-t-il pour autant à réaliser les aspirations de ces Iraniens qui, comme l'écrivent Jean-Pierre Digard, Bernard Hourcade et Yann Richard dans leur ouvrage *L'Iran au XX^e siècle* (paru aux éditions

Fayard), « se prennent à imaginer un système politique idéal, qui ferait de l'Iran un pays nationaliste, ouvert à la culture internationale et respectueux de la culture islamique populaire » ? Potentiellement oui, répond M. Hourcade, puisque le président élu est le premier à intégrer ces trois piliers de l'Iran.

M. Khatami a en tout cas annoncé qu'il voulait une « société de droit » qui allierait à « diversité des opinions à l'intérieur » et « l'unité et la solidarité face à l'extérieur », une société où « toutes les libertés civiles sociales et culturelles seront codifiées ». Elles seront « codifiées », sous-entend-il, par rapport à l'arbitraire qui prévaut actuellement en la matière, la police, comme les groupes de pression tels les *hezbollahis* – des « *hooligans de l'Islam* », disent certains Iraniens –, s'érigeant en « commandeurs » du « bien » et « censeurs » du « mal ». Le président élu devra d'autre part pallier les insuffisances et échecs des réformes économiques que le président sortant a engagées dès le début des années 1990. Le débat économique sera l'une des difficultés qu'il rencontrera parce que ce débat oppose des forces mues non seulement par l'idéologie mais aussi par des intérêts concrets.

M. Khatami conçoit l'ouverture à l'Occident comme un enrichissement et non comme une aliénation. « Certes, la religion est chose sacrée, mais il faut admettre que nos représentations de la religion sont forcément humaines », écrivait-il dans un article récemment publié par le

quotidien saoudien *El Hayat*. Dès lors, soulignait-il, chacun doit faire preuve d'« humilité ». Et d'ajouter : « Nous [musulmans] devons jeter sur l'Occident un regard neutre, exempt d'hostilité et d'amour. Nous devons apprendre à le connaître. (...) Nous devons à la fois être vigilants quant à ses dangers et profiter de ses réalisations et de ses données humaines. Cela est possible si nous atteignons une maturité historique et intellectuelle. Nous pourrions alors (...) choisir et assumer la responsabilité de nos choix. »

L'Occident verra à juste titre dans ces propos un signe encourageant pour l'avenir des relations avec l'Iran. Mais pour M. Khatami, la priorité n'est pas la relation avec les pays occidentaux, envers lesquels il devrait, dans un premier temps, se borner à calmer le jeu, sans prendre d'initiative spectaculaire. D'autant que sur des questions symboliques, telles l'affaire de la *fatwa* contre l'écrivain britannique Salman Rushdie ou les relations avec les Etats-Unis, ses adversaires ont une capacité de nuisance.

ŒUVRE PÉDAGOGIQUE

Son discours s'adresse d'abord aux siens, auprès desquels il veut faire œuvre pédagogique. La démarche risque de se révéler quelque peu naïve – c'est, dit-on, ce que lui aurait dit le Guide de la République islamique, Ali Khamenei lui-même –, lorsqu'on mesure les pesanteurs iraniennes et le conservatisme idéologique, économique et politique. A moins, estime M. Hourcade, que les

COMMENTAIRE MAUVAISE ROUTE

Comment croire qu'un parti créé il y a trois mois, qui n'a pas de message politique fort à délivrer, dont le numéro un ne brille pas par son talent d'orateur, ait réussi à rafler près du tiers des suffrages exprimés ? Comment faire admettre que le candidat des islamistes modérés, après avoir recueilli près de 3 millions de voix à l'élection présidentielle, n'en retrouve plus que la moitié un an et demi plus tard, alors que ses réunions publiques ont drainé des foules considérables ?

Comment justifier la déroute du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), créditée de 440 000 suffrages quand son chef avait obtenu officiellement plus de 1 million de voix en novembre 1995 ? Comment affirmer que les électeurs ont boudé les urnes jeudi mais plébiscité la nouvelle Constitution il y a six mois, alors que les témoignages recueillis sur place, dans les bureaux de vote, font état d'une participation identique ou presque ?

L'Algérie ne prend pas la route de la démocratie. Tout à son souci de tourner définitivement la page de l'ex-Front islamique du salut (FIS), sans se couper de la communauté internationale, le régime – sous tutelle des militaires – n'a eu de cesse d'organiser des consultations électorales. Qu'il s'agisse du scrutin présidentiel ou du référendum constitutionnel, les résultats de ces consultations ont été contestés par l'opposition. La fraude qui a entaché les législatives du 5 juin ne peut que renforcer celle-ci dans sa suspicion à quelques mois des communales, ultime étape d'une normalisation menée de main de maître.

Elu président de la République sur la promesse de ramener la paix, le général Zeroual a perdu encore un peu plus de crédit aux yeux d'une population harassée et qui, sensible aux thèses islamistes ou pas, aspire à retrouver une vie paisible.

Jean-Pierre Tuquoi

Commandez vos livres par Minitel

2,23 F la minute

(300 000 références)

36 15 LEMONDE

Mouna Naïm

Brazzaville, la capitale du Congo, coupée en deux après des combats entre milices rivales

Le climat s'alourdit dans le pays à l'approche de l'élection présidentielle

Brazzaville était partagée en deux secteurs samedi 7 juin, l'un tenu par l'armée régulière fidèle au chef de l'Etat, Pascal Lissouba, l'autre

par les miliciens de l'ancien président, Denis Sassou-Nguesso. La France a appelé vendredi tous les responsables politiques locaux à « renoncer

à la violence » pour permettre aux Congolais d'exercer « leur choix en toute sérénité » lors de l'élection présidentielle du 27 juillet.

Laurent-Désiré Kabila complète son gouvernement

Un millier d'opposants au nouveau régime ont manifesté vendredi 6 juin à Kinshasa pour protester « contre la dictature »

LORS de la nomination du gouvernement de la République démocratique du Congo (RDC, ex-Zaïre), le 23 mai, une première liste de treize ministres avait été publiée. Le ministre de l'information, Raphaël Ghenda, avait alors annoncé que sept autres ministères seraient créés dans les jours à venir et que le chef de l'Etat, Laurent-Désiré Kabila, se réservait la défense. Vendredi 7 juin, le gouvernement a donc été partiellement complété par la nomination de deux nouveaux ministres et d'un vice-ministre.

Thomas Kanza, un professeur qui représentait le Congo aux Nations unies à l'époque du gouvernement de Patrice Lumumba, martyr de l'indépendance en 1960, a été nommé ministre de la coopération internationale. Le portefeuille des travaux d'urgence a été confié à Etienne Mbaya, tandis que Juliane Lumumba a été nommée vice-ministre de l'information et de la presse. Selon certaines sources, elle serait la fille de Patrice Lumumba. Ces nominations ont été annoncées lors d'un conseil des ministres présidé par Laurent-Désiré Kabila à Lubumbashi, la capitale régionale du Katanga (ex-Shaba).

A Kinshasa, un millier d'opposants au régime de Laurent-Désiré Kabila ont défilé vendredi dans les rues de la capitale. Les manifestants, pour la plupart sympathisants de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) d'Etienne Tshisekedi, ont brandi drapeaux et calicots proclamant « Non à la dictature » et « Kabila doit partir ». Ils ont aussi réclamé le départ des soldats tutsis rwandais qui ont aidé l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo (AFDL) à renverser le régime du maréchal Mobutu. « Nous manifestons contre la dictature, pour dire non à un régime de parti unique et non à la suspension des partis politiques », a expliqué Adrien Phongo, secrétaire général de l'UDPS. Peu avant la fin de la marche, des manifestants se sont emparés des armes de deux soldats qui venaient de tirer en l'air pour disperser la foule.

Fin mai, les nouvelles autorités de la République démocratique du Congo (RDC), avaient interdit toute manifestation sur la voie publique et suspendu les activités des partis politiques. Les manifestations contre le nouveau régime avaient commencé au lendemain de l'annonce de la composition du premier gouvernement de la RDC où ne figurait pas Etienne Tshisekedi, figure emblématique de l'opposition au régime du maréchal Mobutu, toujours très populaire à Kinshasa.

L'ambassadeur des Etats-Unis aux Nations unies, Bill Richardson, émissaire du gouvernement américain chargé de discuter de l'aide de Washington aux nouvelles autorités de la RDC, est arrivé vendredi à Kinshasa. M. Richardson devait se rendre samedi à Lubumbashi pour s'entretenir avec le président Kabila. Il avait l'intention d'exposer au chef de l'Etat la préoccupation des Etats-Unis à propos des massacres de réfugiés hutus rwandais. « Nous tenons à ce que les équipes de l'ONU puissent enquêter sur le terrain et que ceux qui sont impliqués dans ces massacres soient punis », a-t-il dit. - (AFP, Reuter.)

ABIDJAN

de notre correspondant en Afrique de l'Ouest

La milice de l'ancien président, Denis Sassou-Nguesso, contrôlait, dans la soirée du vendredi 6 juin, la moitié nord de Brazzaville, au terme d'une deuxième journée d'affrontements qui aurait vu plusieurs éléments de l'armée régulière rejoindre le camp de M. Sassou-Nguesso. Celui-ci a quitté le pouvoir en 1992, après avoir été battu par Pascal Lissouba, l'actuel chef de l'Etat, lors du premier scrutin pluraliste qu'il ait connu le pays.

Dans la matinée, la coupure des liaisons téléphoniques internationales a tari le flux d'informations en provenance de la capitale du Congo. Des sources diplomatiques ont rapporté que des tirs d'armes lourdes et automatiques ont été entendus toute la journée. Des pillages ont été signalés au centre-ville et autour de l'aéroport de Maya-Maya, où un avion d'Air France est resté bloqué toute la nuit de vendredi à samedi, avec 90 passagers à bord. Les militaires français cantonnés à Brazzaville depuis le début de l'année - ini-



tiellement pour évacuer les ressortissants français de Kinshasa - n'ont pas quitté leurs positions, si ce n'est pour escorter jusqu'à sa résidence l'ambassadeur de France, qui rentrait de Paris vendredi.

« ZOULOUS » ET « COBRAS »

Ces affrontements ont commencé dans la matinée de jeudi, lorsque des blindés ont encerclé la résidence de l'ancien chef de l'Etat pour « mettre hors d'état de nuire les responsables de la milice » de M. Sassou-Nguesso, selon le mi-

nistre de la sécurité publique, Martial Ibal. Depuis 1993 et les violents combats qui avaient suivi les élections législatives, toutes les grandes formations politiques congolaises disposent d'une milice. Celle du président Pascal Lissouba a été baptisée « zoulous », les hommes de M. Sassou-Nguesso sont des « cobras » et ceux du maire de Brazzaville, Bernard Kolelas, des « ninjas ». A l'approche du scrutin présidentiel du 27 juillet, la tension est montée dans tout le pays. Les accords de désarmement successifs conclus entre factions rivales n'ont jamais été appliqués. L'intégration des miliciens dans l'armée régulière avait profité aux « zoulous » de M. Lissouba et avait donné lieu à plusieurs mutineries, les miliciens se plaignant de la modicité de leur solde.

Dimanche 1^{er} juin, MM. Lissouba, Sassou-Nguesso et Kolelas s'étaient solennellement engagés, en présence du secrétaire général de l'Unesco, Federico Mayor, à ne plus avoir recours à la violence. Mais dans le nord du pays, dont est originaire l'ancien président,

APPEL AU CALME

Pour l'instant, les partisans de M. Kolelas sont restés neutres, même si le maire de Brazzaville, qui se réclame de la démocratie-chrétienne, est théoriquement l'allié de l'ancien parti unique, le Parti congolais du travail de M. Sassou-Nguesso, au sein des Forces démocratiques unies (FDU) que ce dernier dirige. Après avoir rencontré le président Lissouba, M. Kolelas a lancé un appel au calme. Parallèlement, l'ancien président, retranché dans sa villa, a demandé la médiation de la France. Le chef de l'Etat gabonais Omar Bongo a, de son côté, proposé ses services.

Dernier élément de tension, la situation dans la République démocratique du Congo (ex-Zaïre) voisine (*lire ci-contre*) : de nombreux fidèles du régime Mobutu se sont réfugiés à Brazzaville avec armes et bagages. L'hostilité avouée que M. Lissouba a longtemps manifestée à l'égard de l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo (AFDL) de M. Kabila pourrait bien tentés de chercher des appuis de l'autre côté du fleuve.

Thomas Sotinel

Consignes de neutralité aux forces françaises

Des consignes de neutralité ont été données aux 500 militaires français stationnés à Brazzaville (dans l'hypothèse où il aurait fallu évacuer les ressortissants français de l'ex-Zaïre). Au Congo, les affrontements ont éclaté alors que ce dispositif militaire, basé pour l'essentiel dans le quartier où se trouvent les locaux de l'Office de la recherche scientifique et technique outre-mer (Orstom), était sur le point d'être allégé. Les consignes aux troupes françaises sont de ne prendre parti pour aucune des factions en présence, à plus forte raison dans les combats internes qui les opposent, mais de se montrer vigilantes pour la sécurité des quelque 2 500 Français, dont une majorité à Brazzaville, qui vivent au Congo.

Nos matières premières se renouvellent tout naturellement sous nos yeux.

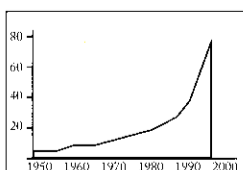


Nos produits : conçus principalement à base de matières premières renouvelables.

Les principaux éléments qui entrent dans la composition de nos produits proviennent de la nature : noix de coco,

huile de noyau de datte de palmier, pommes de terre, maïs, blé, colza, sojas et tournesols. Avec les huiles et graisses végétales, les sucres et amidons, nous élaborons près de 1000 éléments chimiques que vous trouvez dans nos détergents et produits d'entretien, nos cosmétiques et nos produits d'hygiène utilisés en particulier dans de nombreux

hôpitaux. Nous fournissons même certains de ces éléments à des concurrents. Ce processus de fabrication peut sembler simple. Mais il faut savoir que la nature est un fournisseur incertain de matières



premières : la qualité peut varier énormément. Cela dépend du climat et de nombreux autres facteurs. Ces incertitudes obligent nos chercheurs et ingénieurs à beaucoup de vigilance et à un travail incessant pour concevoir des produits hautement compétitifs. Mais tous ces efforts sont doublement récompensés. La majorité de nos produits à base de



matières premières renouvelables est facilement et rapidement biodégradable. Et nous économisons en plus des matières premières qui, elles, ne sont pas renouvelables, comme le pétrole par exemple.

Henkel est un groupe international composé de 214 entreprises présentes dans 59 pays et emploie 47 000 personnes. 3 000 d'entre-elles se consacrent uniquement à la recherche et au développement dans les domaines suivants : produits chimiques, détergents et produits d'entretien, chimie des

métaux, adhésifs, cosmétiques et hygiène corporelle, hygiène hospitalière.

Notre travail consiste à Redéfinir Chaque Jour la Qualité.



Notre environnement mérite une nouvelle qualité.

Les activités du groupe Henkel sont représentées en France par plusieurs sociétés dont Sidobre Sinnova pour les produits chimiques et Henkel France S.A. pour les activités détergents et produits d'entretien, cosmétiques et hygiène corporelle, colles et produits d'étanchéité.

Sidobre Sinnova, 185, avenue de Fontainebleau, B.P. 4, 77981 St-Fargeau-Ponthierry Cedex.

Henkel France S.A., 161, rue de Silly 92100 Boulogne-Billancourt. <http://www.henkel.fr>

COHABITATION Le président de la République a profité de son premier discours public depuis l'installation du gouvernement de Lionel Jospin pour, samedi 7 juin à Lille, définir sa concep-

tion de son rôle pendant une telle période institutionnelle. ● SES « DEVOIRS » sont au nombre de quatre : la protection des « idéaux de la République », de la place de la France dans

le monde, des « acquis européens », de l'entrée de la France dans « l'ère des hautes technologies » et du « système de protection sociale ». ● LA TRADITION républicaine a été respec-

tée, le chef de l'Etat étant accueilli à Lille par le maire de la ville, Pierre Mauroy, et son premier adjoint, Martine Aubry, nouveau ministre de l'emploi et de la solidarité. Il devait aussi

présider à l'inauguration du nouveau Musée de Lille en compagnie de Catherine Trautmann, ministre de la culture et de la communication (lire page 24).

Le chef de l'Etat veut être le protecteur des acquis européens

Lors de son premier discours public depuis la victoire de la gauche aux élections législatives, Jacques Chirac a rappelé, samedi 7 juin à Lille, qu'il était le « garant des institutions » et souligné sa volonté de veiller au respect de la « vertu républicaine » et du « système de protection sociale »

LILLE

de notre envoyé spécial

La tradition républicaine a été maintenue. Jacques Chirac a respecté un engagement pris il y a quelques mois en s'exprimant, samedi 7 juin, à Lille devant le congrès de la Fédération nationale de la Mutualité française (FNMF). Ce premier discours public du président de la République depuis la défaite de la droite aux élections législatives lui a permis de préciser la manière dont il conçoit le rôle du chef de l'Etat pendant une cohabitation, dont il s'est plu à faire remarquer qu'il en avait déjà l'expérience en tant que premier ministre.

M. Chirac a ainsi souligné le « rôle fondamental du président de la République » qui est le « garant de nos institutions ». Il a ainsi expliqué que son « devoir » était de veiller au respect des « idéaux de la République », du « rang » de la France « dans le monde », des « acquis européens ». Devant un tel auditoire, il a insisté sur « l'équilibre de notre société et, en particulier, la solidarité, la cohésion et donc notre système de protection sociale ».

François Mitterrand avait remis au goût du jour, en 1981, cette tradition républicaine qui veut que le chef de l'Etat assiste au Congrès



du mouvement mutualiste. Jacques Chirac a voulu la poursuivre, en clôturant ce 35^e congrès de la Fédération nationale de la Mutualité française qui réunissait 4 000 responsables de mutuelles depuis jeudi 5 juin à Lille.

Pour cette première intervention publique après le changement de majorité, le chef d'Etat était accompagné du nouveau ministre de

l'emploi et de la solidarité, Martine Aubry – par ailleurs premier adjoint au maire de Lille, Pierre Mauroy – et du secrétaire d'Etat à la santé, Bernard Kouchner. Après un déjeuner avec une trentaine de responsables mutualistes, M. Chirac devait poursuivre sa journée par une visite à l'hôpital mère-enfant du CHU de Lille, puis par l'inauguration du Musée réno-

vés des Beaux-Arts de Lille. L'intervention du président de la République devant le premier mouvement social français – 30 millions de personnes bénéficient d'une assurance-maladie complémentaire auprès d'une mutuelle adhérent à la FNMF – était programmée depuis longtemps.

ENGAGEMENT HONORÉ

En dépit du bouleversement politique intervenu après les élections législatives, il a tenu à honorer son engagement. Tout juste a-t-il modifié son discours. Alain Juppé encore à Matignon, le chef de l'Etat aurait défendu la réforme de la Sécurité sociale lancée par l'ancien premier ministre. Cette réforme avait d'ailleurs reçu un soutien actif de la Mutualité française. Mais en ce début de cohabitation, que M. Chirac et Lionel Jospin veulent digne et responsable, M. Chirac pouvait difficilement faire l'apologie d'une réforme critiquée par la gauche, du moins formellement, et qui symbolise par trop la méthode Juppé au yeux de l'opinion d'une partie des syndicats et de nombreux professionnels de santé.

Au président de la Mutualité française, Jean-Pierre Davant, qui lui rappelait que les mutualistes ont été « parmi ceux qui, les pre-

miers, ont pris conscience de la déshonneur sociale », M. Chirac devait répondre qu'il était le garant du système de protection sociale, comme il l'avait fait le 4 octobre 1995 à l'occasion du 50^e anniversaire de la Sécurité sociale. La Mutualité refuse aussi qu'« au prétexte d'harmonisation européenne, on applique au mouvement mutualiste des règles conçues pour les sociétés d'assurance commerciale ». Il y a trois mois encore, la Commission européenne a mis en demeure le gouvernement de transcrire en droit français deux directives de 1992 sur les assurances qui

risquent, selon la FNMF, d'obliger les mutuelles à s'aligner sur les compagnies d'assurances.

Martine Aubry, un moment annoncée, n'est finalement pas intervenue directement. Pas plus que Bernard Kouchner, qui brûlait pourtant de s'exprimer. Dans un message lu, vendredi 6 juin dans la matinée, aux congressistes, le nouveau ministre de l'emploi et de la solidarité s'est contenté de rappeler que le mouvement mutualiste était porteur d'un « modèle de protection sociale original ».

Jean-Michel Bezat

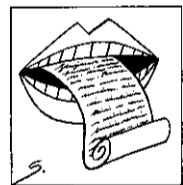
Nouvelle hausse des dépenses d'assurance-maladie

Les dépenses d'assurance-maladie ont augmenté de 0,3 % en avril par rapport au mois précédent, après une forte hausse de 0,6 % en mars (Le Monde daté 18-19 mai) et une faible progression (+ 0,1 %) en février, selon les statistiques publiées par la Caisse nationale d'assurance-maladie. Dans le secteur de la médecine libérale, les honoraires privés sont en hausse de 0,5 % (contre +1,8 % en mars et -0,2 % en février), les remboursements des prescriptions ont grimpé de 0,8 % (+1,3 % en mars et +0,3 % en février), et les prestations en espèces marquent une progression de 0,4 %. Les versements aux hôpitaux publics ont baissé de 0,2 % en avril, alors que les dépenses des cliniques privées ont enregistré une forte hausse de 2,1 % (après +1,8 % en mars et +1 % en février).

Sur le champ des dépenses d'assurance-maladie votées par le Parlement pour 1997, les dépenses des quatre premiers mois de l'année sont en très légère baisse (-0,1 %), par rapport à la même période de 1996, relève la CNAM.

« Cette situation institutionnelle particulière, je l'ai déjà vécue... »

VOICI l'introduction du discours présidentiel prononcé, samedi 7 juin à Lille, à l'occasion du congrès de la Fédération nationale de la Mutualité française :



VERBATIM

« Depuis une semaine, nous sommes entrés dans ce que nous appelons la cohabitation. Cette situation institutionnelle particulière, je l'ai déjà vécue. C'était en 1986, j'étais premier ministre. J'avais pu alors apprécier le rôle fondamental du président de la République, garant de nos institutions. Aujourd'hui, mon devoir, c'est de veiller à ce que, chacun à sa place et respectant l'autre, nous servions tous ensemble des intérêts et des valeurs qui nous dépassent, qui nous unissent et qui sont tout simplement les idéaux de la Ré-

publique, au premier rang desquels l'égalité des chances, la morale civique et la vertu républicaine.

« Aujourd'hui, mon devoir, c'est de lutter pied à pied, partout dans le monde, pour que la France tienne son rang, assure sa sécurité, affirme son influence et accroisse ses parts de marché.

« Aujourd'hui, mon devoir, c'est de préserver les acquis européens obtenus après quarante ans de patience et d'efforts et de continuer d'avancer, malgré les obstacles, vers une Europe unie, forte et juste.

« Aujourd'hui, mon devoir, c'est de veiller à ce que la France entre dans l'ère des hautes technologies sans lesquelles nous resterions à l'écart de la croissance et du plein emploi.

« Aujourd'hui, mon devoir, c'est de garantir l'équilibre de notre société et, en particulier, la solidarité, la cohésion et donc notre système de protection sociale. »

Les complicités entre Jacques Chirac et Pierre Mauroy

POUR LA PREMIÈRE FOIS depuis la défaite de la droite aux élections législatives, le chef de l'Etat devait faire, samedi 7 juin, une apparition publique à Lille. Ce déplacement, prévu de longue date, a été maintenu, sans modification, à son calendrier : intervention présidentielle au 35^e congrès de la Mutualité française puis, après un déjeuner avec des personnalités de la Mutualité, inauguration de l'hôpital pour enfants Jeanne-de-Flandre, des nouveaux locaux de la faculté de médecine et, enfin, visite du Musée des beaux-arts de Lille qui, après six ans de travaux, rouvre ses portes au public.

Au cours de la première étape de ce déplacement, M. Chirac sera entouré de deux personnalités socialistes avec lesquelles il entretient des relations amicales : Pierre Mauroy, maire de Lille, et Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité. L'ancien premier ministre raconte volontiers que l'origine de son entente avec M. Chirac remonte aux longues cérémonies du 14 juillet à Paris lorsque, en qualité de premier ministre de François Mitterrand, il présidait le carré prestigieux dans lequel se retrouvaient les anciens chefs de gouvernement de la V^e République.

« Entre nous, on finit par se sentir, par se flai-

rer », confiait au Monde M. Mauroy en avril 1996, en ajoutant que le maire de Paris avait souvent le chic pour rompre l'ennui des cérémonies officielles. « J'ai trouvé en lui un homme sensible, cordial, et puis voilà, on a aligné nos cordialités », disait-il. Le respect amical entre les deux hommes sera scellé quelques années plus tard, lorsque Jacques Chirac, rappelé à Matignon par François Mitterrand pour inaugurer la première période de cohabitation de la V^e République, invite le maire de Lille à venir lui expliquer, dans son bureau, les raisons de la violente polémique dont il est l'objet à propos des plans-reliefs de Vauban. François Léotard, alors ministre de la culture, accuse le maire de Lille d'avoir emporté dans sa ville ces chefs-d'œuvre jusqu'alors entreposés aux Invalides.

L'AFFAIRE DES PLANS-RELIEFS

« Bon, qu'est-ce que c'est que cette histoire de plans-reliefs ? », demande M. Chirac, en s'adressant chaleureusement à son hôte. Pendant quarante minutes d'entretien, M. Mauroy explique au premier ministre la mobilisation de sa ville pour garder ces chefs-d'œuvre. Les deux hommes plaisantent. « Ah ! ça, vous êtes fort pour les manifestations ! Vous êtes aus-

si bon que moi ! », constate M. Chirac, avant de proposer à M. Mauroy de « faire la paix ». La majorité des plans-reliefs reprennent le chemin de la capitale, mais la ville de Lille garde les vingt-six pièces concernant la région Nord-Pas-de-Calais.

Neuf ans plus tard, MM. Chirac et Mauroy se retrouvent, à Lille cette fois. En sa qualité de maire et de président du centre hospitalier régional de la ville, Pierre Mauroy avait reçu un appel d'un dirigeant RPR lui demandant s'il verrait un inconvénient à ce que M. Chirac visite le Centre. « Aucun », avait répondu M. Mauroy, ignorant alors que, ce jour-là, dans un entretien accordé au quotidien régional La Voix du Nord, le maire de Paris allait annoncer sa candidature à l'élection présidentielle. Ce 4 novembre 1994, les deux hommes discutent quelques instants dans le bureau du maire de Lille. « Delors n'ira pas. C'est vous qui serez candidat », lui dit M. Chirac. Le président de la Commission européenne est pourtant donné largement favori à la candidature socialiste. Mais M. Chirac est sûr de son information. Il la tient, dit-on, de... Martine Aubry.

Pascale Robert-Diard

Manifestation, mardi à Paris, pour la défense de l'emploi

PRÉVUE le 28 mai, dans le cadre d'une initiative de la Confédération européenne des syndicats (CES) et repoussée au mardi 10 juin, pour cause d'élections législatives, la manifestation européenne pour l'emploi, le 16 mars, à Bruxelles, Lionel Jospin en personne conduisait la délégation du Parti socialiste.

Du côté des forces politiques, les conseillers généraux communistes du Val-de-Marne, qui se rangent parmi les orthodoxes du parti, ont appelé, vendredi 6 juin, dans un communiqué, « l'ensemble des Val-de-Marnais à se rassembler et à participer à la journée de mobilisation en France et en Europe pour un emploi pour tous », organisée, le 10 juin, par la CES.

La construction d'une Europe sociale, véritable pendant de l'Europe monétaire, et la demande à l'échelon européen d'une politique de croissance et de réduction du temps de travail seront les revendications portées par cette journée. Dans le secteur de la chimie, l'appel lancé pour exiger de mettre l'emploi au cœur de la construction de l'Europe et pour faire pression sur le patronat européen, avant la conférence intergouvernementale, a été, pour la première fois, rédigé par la Fédération européenne des mines, de la chimie et de l'énergie. De nombreuses fédérations de ser-

vices publics, comme dans le secteur des transports, de la poste et des télécommunications ont aussi appelé à une mobilisation le 10 juin. Fonctionnaires et enseignants seront aussi présents. Des préavis de grève ont été déposés par certaines fédérations (Interco-CFDT, SGEN). A l'appel de la Fédération internationale des transports, une journée d'action européenne se tient aussi le 9 juin.

DIVERGENCES

Cette manifestation ne masquera cependant pas les divergences de vues qui existent entre les centrales syndicales françaises. Marc Blondel, dont la confédération s'était déjà tenue à l'écart du 1^{er} mai unitaire parisien, a justifié son refus de participer à la manifestation du 10 juin, alors que FO est membre de la CES, par la volonté de ne pas « confondre les genres » entre « ceux qui vont lutter pour l'emploi européen et ceux qui veulent d'ores et déjà engager une partie de bras de fer avec le nouveau gouvernement ». L'union départementale FO de Paris, qui est dans l'opposition à la direction confédérale, a déploré, vendredi 6 juin, le « risque réel de voir FO se désengager du mouvement social européen ».

Alors que la CGT est favorable à

une remise en question des critères de convergence pour la monnaie unique (Le Monde du 7 juin), la CFDT défend une appréciation « en tendance » de ces mêmes critères. Pour la centrale de M^{me} Notat, le caractère européen de la journée de mardi prime. Il s'agit de faire pression, avant la conférence intergouvernementale, pour demander l'intégration d'un protocole social dans les traités européens et de faire en sorte que l'emploi soit élevé au rang de politique communautaire « à égalité avec l'Union économique et monétaire ». De leur côté, la Fédération générale des transports et de l'équipement et le groupe Tous ensemble défilèrent pour « continuer l'œuvre salutaire de réorientation » de la confédération.

Pour la CFTC, le vrai sens de la manifestation vise bien l'action de la CES en faveur d'une Europe sociale. « Il ne doit pas y avoir hiatus sur les objectifs », souligne son président, Alain Deleu. Quant à la CFE-CGC, qui « refuse la tentation ultra-libérale » européenne, elle a décidé de participer à la manifestation intersyndicale et elle est la seule confédération à lancer un mot d'ordre national de grève.

Alain Beuve-Méry

SUR MINITEL

La documentation du journal Le Monde

Vous recherchez un article publié depuis janvier 1990 Le Monde met à votre disposition deux services avec plus de 100 000 textes en ligne.

3617 LMDOC 5,57 F/mn

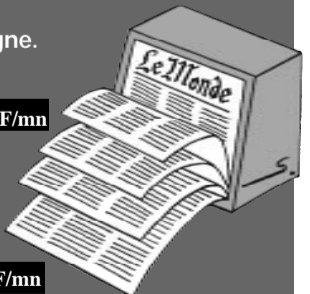
recherche de références par thèmes, catégories, pays, auteurs, etc.

36 29 04 56 9,21 F/mn

recherche et lecture en texte intégral

Commande et envoi possibles par courrier ou fax, paiement par carte bancaire

Des réductions sont accordées en fonction du nombre d'articles commandés et à tout utilisateur qui souscrit (sur son Minitel) un abonnement au service Un justificatif accompagne tout envoi d'articles



SPECTACLES

Réservez vos places de concerts, spectacles, théâtres, expositions... sur Minitel

3615 LEMONDE

Qui avance
 en pionnier dans la
 recherche en biotechnologie
 pour trouver de
 nouveaux
 traitements
 du cancer?



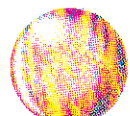
de nouvelles forces pour les sciences de la vie™



Le leader mondial des Sciences de la Vie.
 Né de la fusion entre Ciba et Sandoz.



Santé



Agriculture



Nutrition

Le groupe communiste de l'Assemblée nationale n'est pas uni derrière Robert Hue

Les députés du PCF entendent bien user de leur poids au sein de la majorité

Robert Hue ne dispose pas de la même autorité sur le groupe des trente-quatre députés communistes que sur le bureau et le secrétariat natio-

nal du PCF. Les « orthodoxes » et les « rénovateurs » sont nombreux parmi les élus, ainsi que ceux qui étaient fort hésitants devant une parti-

icipation au gouvernement. Le choix de l'orateur communiste dans le débat de politique générale sera révélateur du rapport de forces.

QUI, sur les bancs communistes, répondra à la déclaration de politique générale que le nouveau premier ministre devrait prononcer mercredi 18 juin devant l'Assemblée nationale : Alain Bocquet ou Robert Hue ? Les élus du PCF en décideront mardi 10, en même temps qu'ils éliront leur nouveau président de groupe. Leur choix sera révélateur du nouveau rapport de forces entre le parti et son groupe parlementaire.

Avec trente-quatre élus et deux apparentés (*lire ci-contre*), le groupe communiste, qui augmente très sensiblement ses effectifs (vingt-trois membres et apparentés avant la dissolution), prend une importance inespérée : le PS ne disposant pas de la majorité absolue, le PCF va pouvoir jouer un rôle important. De plus, avec deux ministres et un secrétaire d'Etat, il aborde une situation politique nouvelle. C'est au Palais-Bourbon que risque de se faire désormais la politique du parti. C'est là aussi que s'afficheront les « *êtres différents* » qui peuplent le groupe communiste, comme l'expliquait, dans un joli euphémisme, Alain Bocquet, en septembre 1996, lors des journées parlementaires d'Aubagne.

DE NOMBREUX « REFOUNDATEURS »

On ne trouve pas en effet sur les bancs communistes l'unisson de voix imposé au bureau et au secrétariat national du PCF, lors du 29^e congrès. Pas non plus cette allégeance fidèle que témoignent sans doute Jean-Claude Gayssot et Marie-George Buffet, les nouveaux ministres, au secrétaire national. Les manœuvres menées de main de maître, comme lorsqu'il s'est agi, la semaine dernière, de « faire passer » la participation gouvernementale auprès de militants, ne se-

ront plus si faciles. Les nouveaux élus sont en effet, pour la plupart, des représentants du communisme municipal : plus « *droitiers* » et plus ouverts que les hommes d'appareil, mais aussi beaucoup plus indépendants et rétifs aux classifications. C'est le cas de René Dutin (Dordogne), de Félix Leizour (Côtes-d'Armor), de Michel Vaxès (Bouches-du-Rhône), comme, avant eux, du député de Gardanne (Bouches-du-Rhône), Roger Meï.

Un tiers du groupe environ revendique clairement l'étiquette des

parenté, ils militaient pour que, avant toute participation, les socialistes s'engagent auprès de la direction du Parti communiste sur un « *contrat de gouvernement* ».

C'est enfin à l'Assemblée nationale que l'on trouve ceux qui combattent frontalement la « *ligne* » de Robert Hue. Si Rémy Auchedé, ancien patron de la fédération du Pas-de-Calais, n'a pu retrouver son siège, d'autres, moins orthodoxes ou moins crispés, n'hésitent pas à critiquer la « *perte d'identité du parti* », ou, depuis la

de-Marne, avait également exprimé quelques réticences, la semaine dernière, au bureau national.

Dans ce « *fromage tripartite* », selon l'expression d'un attaché parlementaire, où les oppositions revêtent pour une fois un contenu réel et stratégique, l'arrivée de Robert Hue ne passe pas inaperçue. « *Le secrétaire national n'a pas d'expérience, mais il a de fortes tendances à la présidentialisation* », note un opposant. Il semble que le secrétaire national ait songé, un temps, à enlever la présidence du groupe à son ancien rival Alain Bocquet, avant d'y renoncer. Le retour à l'Assemblée d'André Lajoie, un de ses fidèles, le rassure. Le choix, la semaine prochaine, de la personnalité qui obtiendra le poste espéré de président d'une des six commissions permanentes de l'Assemblée pourrait être l'occasion d'un partage des rôles.

Robert Hue pourra-t-il répondre lui-même au discours de Lionel Jospin ? La « *cohérence gouvernementale* » y gagnerait sans doute, mais il n'est pas sûr que les députés communistes apprécieraient. Le 4 juin, quelques minutes après l'annonce officielle de la composition du gouvernement, M. Bocquet prenait ses marques. Tout en prenant acte de la présence « *significative* » de ministres communistes et en se félicitant du « *pluralisme* » de la nouvelle équipe, il enjoignait le gouvernement de se montrer « *rapidement offensif* », pour « *apporter des réponses aux problèmes* ». Vendredi 6 juin, à Pecquencourt (Nord), Georges Hage confiait de son côté, en clôture d'un discours, que, sitôt de retour à l'Assemblée nationale, il ne « *manquerait pas d'y réclamer des mesures urgentes, plutôt qu'inscrites dans la durée* ».

Ariane Chemin

Trente-quatre élus PCF et deux apparentés

En 1993, les communistes, qui ne comptaient que vingt-deux députés, avaient dû faire modifier le règlement pour conserver un groupe. En 1997, trente-quatre communistes font leur entrée au Palais-Bourbon, et deux députés ont demandé leur apparentement : le maire de Montreuil, Jean-Pierre Brard (CAP, Convention pour une alternative progressiste) et le Guadeloupéen Ernest Moutoussamy. Les trois élus du Parti communiste réunionnais (PCR) n'ont pas encore indiqué, en revanche, s'ils s'apparentaient au groupe socialiste, au groupe communiste ou au groupe Radical, citoyen et vert.

Le ministre de l'équipement, des transports et du logement, Jean-Claude Gayssot, cède son siège au premier secrétaire de la fédération PCF de Seine-Saint-Denis, Bernard Birsinger, tandis que Marie-George Buffet, nouvelle élue et ministre de la jeunesse et des sports, sera remplacée par le maire du Blanc-Mesnil (Seine-Saint-Denis), Daniel Feurtet.

« *refondateurs* ». Réélus ou nouveaux élus (comme Bernard Outin, dans la Loire), leur poids à l'Assemblée est sans commune mesure avec leur influence réelle chez les militants communistes. Leurs porte-parole, Guy Hermier et Jean Tardito (Bouches-du-Rhône), François Asensi et Patrick Braouezec (Seine-Saint-Denis), Gilbert Biessy (Isère), Jacques Brunhes (Hauts-de-Seine), sont de fins politiques et de vieux routiers des débats. A l'instar d'un autre rebelle, Jean-Pierre Brard (ex-PCF), ami et ap-

dissolution, la présence de ministres communistes au gouvernement. C'est le cas d'Alain Bocquet, qui disposait jusqu'alors d'une grande autonomie de parole, ou du doyen du groupe, le député du Nord, Georges Hage, très respecté parmi les députés : tous deux parlaient de « *soutien sans participation* » ou de « *soutien critique* ». Maxime Gremetz, qui avait emmené l'opposition au 29^e congrès, juge aussi que le parti s'est perdu. L'ex-sénateur Claude Billard, successeur de Georges Marchais dans le Val-

La majorité parisienne laisse une dernière chance à Jean Tiberi

LE COMMENTAIRE OFFICIEL, au soir du second tour des élections législatives, que les adjoints de Jean Tiberi avaient pour mission de « faire passer » à la presse était simple : Paris avait mieux résisté à la poussée de la gauche que le reste de la France. Tous n'ont pourtant pas repris à leur compte le soulagement officiel de l'Hôtel de Ville. « *Je ne suis pas d'accord avec cette lecture, il va falloir que ça change* », a immédiatement protesté Patrick Trémège (UDF-PPDF), adjoint chargé de la protection de l'environnement, et, surtout, député sortant ravalé au rang de simple élu local par la défaite d'Anne-Marie Couderc, dont il était le suppléant, dans le 13^e arrondissement.

Après le soulagement exprimé à l'annonce des résultats (le RPR et l'UDF conservent douze des vingt et un sièges parisiens), une analyse plus fine a conduit nombre d'élus à exprimer leur crainte de voir la capitale, qui a, en fait, beaucoup moins bien résisté que le reste de l'Ile-de-France, basculer à gauche lors des prochaines municipales, en 2001. « *Il ne faut pas se cacher derrière son petit doigt, nous avons tous été secoués dimanche [1^{er} juin]. La droite n'est pas plus sortie renforcée à Paris que sur le plan national* », admet, la mort dans l'âme, Françoise de Panafieu (RPR), qui fait partie des heureux élus parisiens.

Pendant une semaine, M. Tiberi, qui doit présider lundi 9 juin une séance du Conseil de Paris, a reçu un par un les candidats, gagnants ou perdants. Il ressort de ces entretiens que, si sa propre réélection coupe court à l'hypothèse de son remplacement rapide à la tête de la Mairie

de Paris, elle est loin de rassurer l'ensemble de la majorité municipale sur sa capacité à endiguer la progression de la gauche. « *La campagne des municipales a commencé le 3 juin* », affirme Michel Bulté (RPR), adjoint chargé du logement, battu par le socialiste Jean-Christophe Cambadélis dans le 19^e arrondissement. « *Si on n'est pas en formation de combat, on n'y arrivera pas* », ajoute ce partisan de l'élaboration immédiate d'une « *stratégie de récupération de l'Est parisien* », fondée sur la désignation, dans les prochains jours, de « *leaders* » de la majorité dans chacun des arrondissements.

« TROUVER UNE CARRURE OU SE LA COMPOSER »

M^e de Panafieu confirme la nécessité d'« *un renouvellement des équipes en place* ». « *Ce que nous demandons à M. Tiberi aujourd'hui est d'apporter la preuve qu'il est capable, à un moment, d'endosser le rôle de chef* », poursuit cette « *orpheline de Jacques Chirac* », sans pour autant condamner son successeur à l'Hôtel de Ville : « *On ne demande pas à l'homme de posséder la science infuse. Chirac avait une carrure. Aujourd'hui, il faut trouver une carrure ou se la composer* ».

Autrement dit, si M. Tiberi ne parvient pas très vite à « *se composer* » cette carrure, la majorité devra en « *trouver* » une capable d'incarner l'« *autorité incontestable* » réclamée par les élus. Pour beaucoup, quelques couloirs à vélo par-ci par-là, le renflouement financier de l'opération d'aménagement Paris-Rive gauche ou quelques crèches supplémentaires ne suffiront pas à la victoire de la droite aux prochaines municipales.

Ils exigent une reprise en main politique de l'Hôtel de Ville, trop souvent laissé aux bons soins d'une administration incapable de prendre le pouls de l'électorat.

L'après-campagne fournit à M. Tiberi quelques occasions de s'affirmer ou de décevoir sa majorité. Le maire de Paris n'est pas parvenu à dissuader les partisans du nouveau député parisien Pierre Lellouche (RPR) de déclarer la guerre au maire du 9^e arrondissement, Gabriel Kaspeireit (RPR). Il devra clairement choisir entre le vieux gaulliste et la jeune garde, qui voit dans M. Lellouche un élément du renouvellement de la majorité parisienne.

Une autre crise municipale se profile dans le 12^e arrondissement, déchiré aussi par une primaire à droite, le maire Jean-François Pernin (UDF) ayant pris parti contre le député réélu Jean de Gaulle (RPR). Pierre-Charles Krieg (RPR), maire du 4^e arrondissement, a annoncé sa démission mais reste conseiller de Paris, dans le seul but d'empêcher Claude Roland (RPR) de lui succéder. La mairie du 4^e va donc revenir à l'UDF, Lucien Finel étant le seul à pouvoir y prétendre. Enfin, Jean-Louis Debré (RPR), nouveau député de l'Eure, a renoncé à sa délégation d'adjoint chargé de la vie locale. L'attribution de cette délégation à un élu plus présent sur le terrain que l'ancien ministre de l'intérieur pourrait être un indice de la capacité de M. Tiberi à promouvoir une nouvelle génération d'élus et à prendre seul des décisions engageant l'avenir du mouvement chiraquien à Paris.

Pascale Sauvage

Cinquante et une circonscriptions gagnées d'extrême justesse

CINQUANTE ET UN députés ont été élus, le 1^{er} juin, avec une avance de moins de 1%. Vingt-six de ces duels ont donné lieu à une victoire de la gauche sur la droite ; dix élus socialistes l'ont emporté sur des candidats RPR. Parmi ces victoires à l'arraché, on peut citer, en Eure-et-Loir, celle de Georges Lemoine, dans la circonscription de Chartres, sur Gérard Cornu, député sortant (50,82 % contre 49,17 %), ou dans les Yvelines, celle de Catherine Tasca sur Jean-Michel Fourgous, député sortant (50,82 % et 49,17 % également).

Dix élus socialistes ont battu des candidats de l'UDF. En particulier, dans le Finistère, Jacqueline Lazard l'emporte sur Ambroise Guellec (UDF-FD), député sortant, ancien

ministre de la mer (50,11 % contre 49,88 %). Dans l'Indre-et-Loire, Yves Dauge gagne face à Hervé Novelli, UDF-PR, député sortant (50,84 % contre 49,15 %). En Meurthe-et-Moselle, Jean-Jacques Denis bat André Rossinot (UDF-rad), ancien ministre, député sortant (50,20 % contre 49,79 %). Dans les Pyrénées-Atlantiques, Nicole Pery triomphe d'Alain Lamassoure (UDF-PR), ministre délégué au budget, député, (50,72 % contre 49,27 %). Dans le Bas-Rhin, Catherine Trautmann est élue face à Harry Lapp (UDF-PR), député sortant (50,15 % contre 49,84 %). Toujours dans le camp de la gauche, deux élus MDC ont gagné face à deux RPR, deux divers gauche ont été élus aux dépens de deux candi-

dats RPR et UDF-PR, et deux élus PRS l'ont emporté sur deux candidats RPR et UDF.

La droite a emporté vingt-cinq de ces duels. Seize élus RPR ont triomphé de justesse, tels, dans l'Essonne, Jean Marsaudon, député sortant, contre Marie-Noëlle Lienemann (50,43 % contre 49,57 %) ou Georges Tron, député sortant, contre Thierry Mandon (50,79 % contre 49,20 %). Dans la circonscription de Bourges (Cher), laissée vacante par Jean-François Deniau, Yves Fromion l'emporte sur Roland Hodel, ancien préfet, soutenu par le PS (50,76 % contre 49,23 %). Philippe Briand, proche de Jacques Chirac, bat de justesse la socialiste Claude Roiron, dans l'Indre-et-Loire (50,43 % des

voix contre 49,56 %). Sept élus UDF ont gagné face à des socialistes. Notamment, dans le Cantal, Yves Cousain (UDF-PPDF) l'emporte sur René Souchon (50,43 % contre 49,46 %) ; dans l'Indre, Nicolas Forisier (UDF-PR), député sortant, l'emporte sur André Laignel (PS), ancien ministre socialiste, de 406 voix ; à Paris, Laurent Dominati (UDF-PR), député sortant, l'emporte sur Dominique Bertinotti (50,32 % contre 49,67 %). Un UDF-PR, Francis De-lattre, l'emporte sur un PRS, François Gayet, dans le Val-d'Oise, et un élu divers droite, Jacques Le Nay, gagne face à son rival socialiste dans le Morbihan.

Rafaële Rivais

Premières recommandations de M. Chevènement aux policiers

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR, Jean-Pierre Chevènement, a adressé, le 6 juin, un message à tous les fonctionnaires de police pour leur « *dire [sa] fierté de servir la République dans une responsabilité éminente : garantir la liberté de tous nos concitoyens, c'est partout faire respecter la loi* ». Pour le nouveau ministre, « *telle est, dans un Etat républicain, la tâche qui incombe à l'ensemble des fonctionnaires de tous corps et grades de la police nationale, que j'assume de ma confiance* ». Après avoir affirmé qu'il connaît « *les difficultés de cette mission de service public* », M. Chevènement souligne à l'adresse des policiers qu'« *en l'accomplissant quotidiennement avec un professionnalisme reconnu vous êtes les meilleurs remparts de la démocratie* ».

« *Je compte sur vous, conclut le ministre de l'intérieur, pour faire passer ce message républicain, comme vous pouvez compter sur moi pour que vos missions soient clairement définies, vos conditions de travail améliorées et l'efficacité de votre action au service de nos concitoyens, souvent les plus déshérités, pleinement reconnue.* »

DÉPÊCHES

■ **DÉFENSE** : François Roussey, secrétaire général de la SNCF depuis le mois de janvier, sera nommé directeur du cabinet civil et militaire du nouveau ministre de la défense, Alain Richard. M. Roussey a notamment été secrétaire général pour l'administration des armées, entre 1991 et 1996, quand, successivement, Pierre Joxe, François Létour et Charles Millon occupèrent les fonctions de ministre de la défense.

■ **CORSE** : le mouvement nationaliste corse A Cuncolta Naziunista a annoncé le 6 juin qu'il « *interpellerà* » dans les prochaines semaines, par une lettre ouverte, le nouveau gouvernement sur sa politique en Corse. « *Des réponses qui nous seront apportées, nous saurons si ce gouvernement socialiste entend vraiment gouverner autrement en Corse* », conclut-il dans un communiqué.

■ **VAR** : le président de l'UDF du Var et du conseil général, Hubert Falco, et le secrétaire départemental du RPR, Jean-Pierre Giran, ont annoncé, le 6 juin, la création d'une « *structure de coordination commune aux formations libérales et ouverte à la société civile* » afin de construire une « *union loyale et sans faille* » pour « *répondre à un profond souhait de changement exprimé par la population* » lors des élections. Intitulée « *Union pour le Var* », cette coordination élaborera « *un véritable contrat d'engagement sur l'honneur* » pour les candidats aux élections, qui devront notamment s'engager « *sur les accords de désistement entre les deux tours de scrutin* ».

■ **RPR** : Philippe Séguin, député des Vosges, ancien président de l'Assemblée nationale, est seul candidat à la présidence du groupe parlementaire RPR, à l'expiration du délai fixé à 17 heures vendredi 6 juin pour le dépôt des candidatures. Le président sortant, Michel Péricard (Yvelines), qui avait déposé sa candidature, a indiqué à l'AFP qu'il l'avait « *retirée* » devant celle de M. Séguin. L'élection du président du groupe RPR aura lieu le 10 juin.

■ **FRANÇAIS** : la francophonie, qui disposait dans le précédent gouvernement d'un secrétariat d'Etat rattaché au ministère des affaires étrangères, sera désormais dans les attributions du ministre de la culture et de la communication, Catherine Trautmann. Un rendez-vous attend le ministre à la mi-novembre, avec le sommet de la francophonie qui doit se tenir à Hanoï.

■ **VERTS** : l'écologiste Alain Lipietz, l'un des quatre porte-parole des Verts, a présenté l'entrée au gouvernement de Dominique Voynet comme « *une humiliation* », dans une interview publié le 6 juin par *Première heure*, une lettre d'information politique bihebdomadaire diffusée dans les Hauts-de-Seine. En effet, les Verts n'ont pas obtenu satisfaction sur le nombre de sièges au gouvernement ni sur les noms des titulaires. Elle-même nommée ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, M^{me} Voynet, député du Jura, avait initialement refusé d'entrer dans le gouvernement pour que les huit députés écologistes élus le 1^{er} juin gardent leur siège à l'Assemblée nationale. Le suppléant de M^{me} Voynet est un socialiste.

■ **ASSISES** : François Fillon, député RPR de la Sarthe, a indiqué vendredi 6 juin sur LCI que des assises extraordinaires du RPR destinées à désigner un nouveau président du mouvement gaulliste se tiendront dimanche 6 juillet. M. Fillon a souhaité que la désignation du nouveau président « *se fasse selon les statuts et de la manière la plus démocratique qui soit* ». « *La majorité des parlementaires RPR, a souligné l'ancien ministre, s'est prononcée pour demander [à Philippe Séguin] de conduire la rénovation du mouvement RPR et plus largement celle de la droite* ».

■ **SIGNES** : Jean-Marc Ayrault, nouveau président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, a défini le 6 juin « *trois domaines* » dans lesquels il faudra « *donner des signes très rapidement* » : « *la relance économique, l'emploi des jeunes et la modernisation de la vie publique* ».

■ **JUSTICE** : le nouveau ministre de la justice, Elisabeth Guigou, a affirmé le 6 juin que « *la justice doit passer, elle passera* », soulignant sa détermination à « *assurer l'indépendance de la justice* » et sa priorité pour la « *restauration du service public de la justice* ». Car, a-t-elle déclaré sur France Inter, « *il y a eu beaucoup de proclamations générales sur ce thème, mais les actes ont souvent été contraires* ».

SOCIAL

■ **EXCLUSION** : Geneviève de Gaulle-Anthonioz, présidente d'ATD-Quart-Monde, a déclaré le 6 juin attendre du nouveau gouvernement l'« *engagement* » qu'il remettrait en route le projet de loi de cohésion sociale, dont l'examen par le Parlement a été interrompu par la dissolution de l'Assemblée nationale. Au cours d'un entretien avec l'AFP, M^{me} de Gaulle-Anthonioz a exprimé des inquiétudes à ce sujet, car, selon elle, Lionel Jospin « *n'a jamais pris d'engagement très ferme* » sur ce thème, et la gauche « *n'a pas fait de l'exclusion un élément important de la campagne* ».

■ **SANTÉ** : la fédération CGT Santé-Action sociale a réclamé, le 6 juin, « *l'ouverture de réelles négociations sur l'ensemble des dossiers du secteur sanitaire et social* », et notamment la réforme Juppé de la Sécurité sociale. « *M. Juppé a été sanctionné, son plan doit être rejeté, nous jugerons le gouvernement Jospin sur ses actes* », souligne dans un communiqué la CGT, qui « *prend acte du retour aux affaires* » du nouveau secrétaire d'Etat à la santé, Bernard Kouchner.

■ **CHÔMEURS** : le collectif AC 1 (Agir ensemble contre le chômage) a prévenu que les organisations de chômeurs « *exigeront que les déclarations ministérielles se traduisent dans les faits* » en matière de lutte contre le chômage, dans un communiqué publié le 6 juin. AC 1 réclame « *l'instauration d'un revenu au SMIC pour tous et, en urgence, l'extension des allocations existantes aux jeunes de moins de vingt-cinq ans* ».

■ **STATISTIQUES** : les dirigeants de l'UNEDIC (assurance chômage) ont critiqué, vendredi 6 juin, la présentation par l'INSEE de ses prévisions de croissance au 1^{er} trimestre 1997, qui a abouti, selon eux, à « *une lecture trop pessimiste* » en n'intégrant pas « *l'effet des jours ouvrés* » (*Le Monde* du 7 juin). Jean-Pierre Revoil, directeur général adjoint de l'UNEDIC, a estimé, lors d'une conférence de presse, que, « *corrigée des jours ouvrés (Pâques et mois de février plus court), l'évolution de 0,2 % annoncée par l'INSEE correspond en fait à une hausse trimestrielle de 0,5 %, tout à fait conforme au scénario prévu d'une croissance de 2,5 % sur l'année 1997* ».

ULTIMEDIA COMMUNICATION BUSINESS AUX ETATS-UNIS
spécialisation avec stage en entreprise
University Studies in America inc.
Plus:
Stages linguistiques ou études
CALIFORNIE FLORIDE
CHINE POPULAIRE
Cours, logement et repas inclus
Renseignements:
Tel: 01 45 50 28 28
CEPES: 42, avenue Bosquet - 75007 Paris
http://www.cepes.com

UNIVERSITÉS Trois jours après la nomination de Claude Allègre à la tête du ministère de l'éducation nationale, Michel Parigot, président du Comité anti-amianté de Jussieu, de-

mande, dans une déclaration au Monde, que « le nouveau ministre ne soit pas chargé du dossier du désamiantage du campus ». « Il ne serait pas raisonnable, estime-t-il, de

confier cette opération de santé publique à la seule personne qui, au gouvernement, s'y soit opposée. » ● A DEUX REPRISES, Claude Allègre avait, il y a quelques mois, dénoncé

« la psychose irrationnelle et dangereuse » de ceux qui réclament le désamiantage de tous les bâtiments de Jussieu. ● A L'OCCASION de leur 25^e anniversaire, lundi 9 juin, les

universités d'Ile-de-France annonceront qu'elles ont décidé de s'associer afin de demander un plan de développement à l'Etat et aux collectivités.

Le désamiantage de Jussieu, premier dossier chaud pour Claude Allègre

Dans une déclaration au « Monde », le président du Comité anti-amianté, Michel Parigot, demande que « cette opération de santé publique » ne soit pas confiée au nouveau ministre de l'éducation nationale, « le seul membre du gouvernement » qui, selon lui, s'y soit opposé

LES HOSTILITÉS sont déclarées. Le Comité anti-amianté de Jussieu a choisi de partir en conflit ouvert avec Claude Allègre, dès l'installation de ce dernier rue de Grenelle. Dans une déclaration au Monde, Michel Parigot, le président du comité, a ouvertement demandé que le nouveau ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie ne soit pas chargé de « gérer le dossier du désamiantage du campus ». « Il ne serait pas raisonnable, nous a-t-il indiqué, de confier cette opération de santé publique à la seule personne qui, au gouvernement, s'y soit opposée. En clair : on n'en veut pas. Si affrontement il doit y avoir, il aura lieu. »

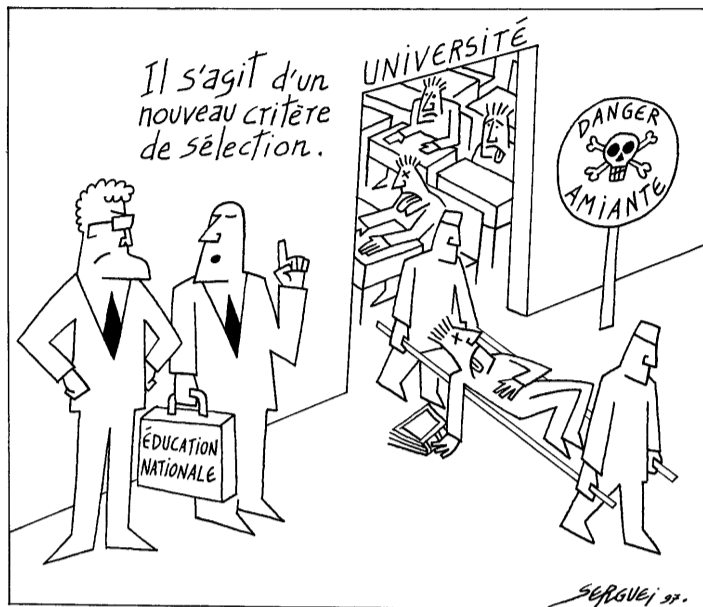
Le Comité anti-amianté et, avec lui, plusieurs sections syndicales de personnels n'avaient pas attendu l'arrivée prévisible de Claude Allègre à l'éducation nationale pour exprimer leur opposition à son égard. Lundi 2 juin, dans une lettre adressée au premier ministre, Lionel Jospin (*Le Monde* du 4 juin), Michel Parigot écrivait : « La nomination de Claude Allègre constituerait une provocation inutile à l'égard des victimes et des personnels de Jussieu confrontés à la présence de l'amianté. » L'avertissement n'a, évidemment, pas été suivi d'effet. Quatre jours plus tard, M. Parigot renouvelle la menace d'« un conflit majeur » avec le nouveau ministre. Et il ajoute : « Je ne vois pourquoi le gouvernement,

dès son arrivée, irait à la bataille sur ce terrain-là. »

Entre les deux parties, qui se connaissent pour fréquenter le même campus - ancien directeur de l'Institut de physique du globe, Claude Allègre est enseignant à Paris-VII -, l'opposition est irréductible. L'affrontement résulte du plan de désamiantage des 220 000 mètres carrés du site adopté par François Bayrou, le 30 septembre 1996. Prévue sur trois ans, pour un montant évalué à 1,2 milliard de francs, l'opération avait été conclue à la hâte, dans le respect des promesses formulées le 14 juillet 1996 par Jacques Chirac, selon lesquelles « il n'y aura plus d'étudiant à Jussieu avant la fin de l'année ».

« PSYCHOSE COLLECTIVE »

Claude Allègre a toujours été opposé à cette décision. Sans nuances, il l'a fait savoir dans un article publié dans *Le Point* du 18 octobre 1996. Dénonçant les effets d'« un phénomène de psychose collective », il s'interrogeait sur la réalité des risques encourus par les personnels et les étudiants du campus. Dans un entretien au *Figaro* du 26 décembre, il renouvelait ses attaques : « La psychose de ceux qui réclament le désamiantage de tous les bâtiments est irrationnelle et dangereuse. La solution radicale qui a été choisie va mettre à plat pendant quatre ans le premier centre de recherche français. On as-



sassine cette université pour un fantasme. » Et il ajoutait : « Je ne sais pas si l'amianté à faible dose ne provoque pas de cancer. Ce n'est pas impossible, mais personne ne l'a démontré scientifiquement. »

C'est peu dire que ces déclarations ont provoqué la colère du comité à l'origine des deux plaintes pour « abstention délictueuse » et « coups et blessures volontaires » déposées, en septembre 1996, par un chercheur et une employée du campus reconnus en « maladie professionnelle ». De-

puis, les fabricants d'amianté poursuivis devant les tribunaux s'en sont servis comme caution. Le 29 mai à Mâcon (Saône-et-Loire), lors du procès intenté à Eternit par les familles de six de ses ouvriers décédés des suites d'affections spécifiques de l'amianté, l'un des avocats de l'entreprise n'a pas hésité à brandir l'article du *Point*, en provoquant de vives réactions des plaignants (*Le Monde* du 31 mai).

Cette controverse a connu des prolongements durant la campagne électorale. Interrogé,

comme tous les chefs de parti, Lionel Jospin avait tenu des propos « rassurants ». Dans sa lettre du 22 mai, il écrivait : « Les impératifs de l'heure sont ceux qui concernent la santé publique. Jussieu est un test et ce chantier aura valeur d'exploration de ce que nous pouvons réaliser pour le parc public amianté. Aussi nous semble-t-il nécessaire que l'établissement public mis en place dispose de la plus large latitude d'action et du soutien le plus entier du gouvernement à son plus haut niveau. Dans l'immédiat, c'est un problème de santé publique qu'il faut résoudre de la façon la plus ordonnée possible et la plus rapide. » Quant à Robert Hue, il formulait la même exigence en saluant « la lutte exemplaire » du comité.

« FAUTE INEXCUSABLE »

Ces engagements ne semblent pas avoir totalement apaisé les craintes à Jussieu. Entre Claude Allègre et Lionel Jospin, « le message est brouillé », relève M. Parigot. Selon lui, « ce qu'on reproche au ministre, ce n'est pas de n'avoir rien fait. Mais c'est d'avoir nié les risques de santé publique avec des propos utilisés dans les entreprises pour refuser le principe de précaution. Une faute inexcusable. »

Pour l'heure, le ministre mis en cause se refuse à tout commentaire. Comme ses collègues du gouvernement, il se considère comme astreint au silence jusqu'à la déclaration de politique géné-

rale de M. Jospin. Pour autant, dans son entourage, on laisse entendre que « des solutions pour la santé publique et pour l'avenir des universités devraient satisfaire les demandes des différentes parties. A condition qu'elles soient raisonnables ». De fait, un réexamen de ce dossier complexe devrait être engagé rapidement, compte tenu de son caractère d'urgence.

Initialement prévu en avril, le démarrage du plan de François Bayrou a déjà pris du retard. Il souffre par ailleurs d'une sous-évaluation de sa durée comme de son coût (*Le Monde* du 2 mai). Constitué le 18 avril, l'établissement public chargé de ce chantier à hauts risques n'est pas opérationnel. Si la présidence en a été confiée à Bernard Dizambourg, la mise en place de son équipe a été différée par l'absence de décision ministérielle durant la campagne. Plusieurs mesures sont également en attente avant que ne soit donné le premier coup de pioche sur l'une des trente-six barres. Dans ces conditions, il ne paraît pas étonnant que le président du comité, très écouté par François Bayrou, cherche à relancer la mobilisation sur le campus en invoquant « le respect des engagements de l'Etat ». Tant il est vrai qu'il risque fort de ne pas bénéficier de la même attention auprès du nouveau ministre de l'éducation.

Michel Delberghe

Les universités d'Ile-de-France s'associent pour négocier un plan de développement

FINIES les vieilles querelles et les concurrences stériles. Les dix-sept universités d'Ile-de-France ont décidé de s'associer dans une conférence régionale dont la création sera annoncée officiellement lors du colloque organisé, lundi 9 juin à la Sorbonne, pour célébrer le 25^e anniversaire des universités parisiennes. Leurs présidents respectifs présenteront un projet de relance et de développement affirmant la « vocation internationale » du pôle francilien.

Il aura donc fallu un quart de siècle pour refermer les cicatrices. La transformation, en 1971, des cinq facultés de Paris en treize universités, auxquelles se sont ajoutées quatre universités nouvelles, a laissé des traces encore vivaces. Les affrontements idéologiques de l'après-68, un des critères du découpage, sont certes dépassés. Mais le fossé n'est pas totalement comblé entre les huit établissements de Paris intra-muros, campant sur la renommée de leur tradition historique, et ceux de la périphérie, qui ont pris de plein fouet l'augmentation galopante des premiers cycles. Pourtant, comme le souligne Jean-François Mela, président de Paris-XIII-Villetaneuse, qui vient d'être élu pré-

sident de la conférence régionale, « la barrière des fermiers généraux autour de Paris a été abolie. Nous nous partageons les étudiants dans le même bassin de recrutement. Cela crée des solidarités de fait ».

Esquissé en 1995 avec la création d'une association des universités parisiennes intra-muros, ce rapprochement n'est pas fortuit. Il a été accéléré par la préparation du schéma régional et du schéma national d'aménagement du territoire universitaire. L'exercice fut salutaire pour dresser le bilan des forces et des faiblesses du potentiel régional, surmonter les oppositions et établir des priorités communes. En clair, les présidents ont compris qu'ils avaient tout intérêt à parler d'une seule voix face à l'Etat et aux collectivités locales, et le conseil régional, la Ville de Paris et les assemblées départementales.

INSTALLATIONS VÉTUSTES

Faute d'avoir pu peser utilement, les universités franciliennes, seules en France, ont très peu bénéficié des retombées du plan Université 2000. A de rares exceptions près, le conseil régional comme la Ville de Paris ont refusé de s'associer à l'Etat dans cette opération qui accompagnait la croissance des ef-

fectifs au début des années 90. Conséquence : les installations parisiennes sont vétustes et éclatées. Le taux d'occupation des locaux atteint des records. Le même constat vaut pour les bibliothèques. Malgré la richesse de leur fonds, elles sont devenues inaccessibles aux premiers cycles. Parallèlement, les capacités de logement demeurent largement insuffisantes.

Certes, à l'exception des universités nouvelles ou de création plus récente, les établissements parisiens bénéficient d'un taux d'enca-

drement et de dotations financières nettement supérieur à la moyenne. Ils le doivent essentiellement à leur capacité de recherche et au recrutement de troisièmes cycles spécialisés. Cet acquis paraît menacé. Les récentes mesures d'aménagement du territoire ont certes provoqué un nécessaire rééquilibrage entre Paris et la province. Pour l'Ile-de-France, toutefois, la délocalisation des laboratoires, la limitation des remplacements de départs à la retraite des enseignants-chercheurs, le vieillissement des grands instru-

Un quart de la population étudiante

Les dix-sept universités d'Ile-de-France comptent 373 000 étudiants, dont 13 % d'étrangers, soit le quart des effectifs de toute la France. Ils sont répartis dans les huit établissements de Paris intra-muros, les cinq créés au début des années 60 et 70 (Orsay, Nanterre, Créteil, Saint-Denis et Villetaneuse) et la génération des quatre universités nouvelles (Cergy, Evry, Marne-la-Vallée et Versailles-Saint-Quentin). Dotées d'un budget total de 10 milliards de francs, elles emploient 12 000 enseignants et 9 400 agents administratifs. Avec 1 200 équipes de recherche, elles dispensent 450 diplômes d'études approfondies et forment près de 4 000 docteurs (37 % des troisièmes cycles) avec un budget recherche d'environ 1 milliard de francs. Les mesures d'aménagement du territoire, décidées depuis le début des années 90, ont tenté de limiter progressivement de 25 % à 20 % la part du nombre d'étudiants et de 51 % à 40 % en l'an 2000 celle des chercheurs en Ile-de-France.

ments scientifiques laissent craindre un appauvrissement du potentiel existant. « Ce n'est pas en démantelant ici que l'on règlera forcément les problèmes ailleurs », note Yves Jegouzo, président de Paris-I-Sorbonne.

UN PÔLE INTERNATIONAL

Pour autant, les membres de la conférence régionale n'ont pas choisi de noircir le tableau outre mesure. Leurs préoccupations se résument en quelques grandes orientations. En premier lieu, ils entendent « conforter le rôle de Paris et de l'Ile-de-France comme pôle international » avec, en priorité, la réalisation du projet scientifique Soleil sur le plateau de Saclay, qu'Alain Juppé semble avoir promis à Bordeaux peu avant son départ de Matignon. Les présidents souhaitent également pouvoir accueillir « dans des conditions décentes » des colloques internationaux ainsi que les enseignants et les étudiants étrangers. L'identité universitaire d'Ile-de-France mérite, selon eux, d'être renforcée. Avec, tout d'abord, un programme ambitieux de bibliothèques. Mais aussi le développement d'un réseau de visio-université d'enseignement à distance en cours de

constitution. Ils souhaiteraient également remplacer l'actuelle Radio-Sorbonne par une antenne « Campus Ile-de-France », radio de services, d'échanges et de débats.

Face aux problèmes de locaux, les présidents soutiennent activement le projet d'installation d'un nouvel ensemble universitaire sur la ZAC Paris-Rive gauche, à Tolbiac, près de la Bibliothèque de France. Il pourrait notamment inclure le déménagement de Paris-VII et l'implantation de l'Institut national de langues et civilisations orientales (Inalco). Enfin, ils préconisent la construction de nouvelles résidences universitaires, l'accès aux équipements culturels et sportifs ainsi qu'une Carte orange pour les étudiants. De toute évidence, ce catalogue de propositions n'exclut pas les « revendications » spécifiques de chaque établissement. Pour les présidents des universités, il constitue une base de négociations avec l'Etat et les collectivités locales. Une façon de les inciter à préciser, au-delà des déclarations d'intention, leur vision de la place et de l'avenir du patrimoine universitaire de l'Ile-de-France.

M. D.

Le Conseil d'Etat a refusé d'annuler le décret d'encadrement des loyers parisiens

LA DÉRÈGLEMENTATION des loyers parisiens ne sera pas pour cette année. Le Conseil d'Etat a rejeté, vendredi 6 juin, les requêtes des administrateurs de biens et des agents immobiliers qui demandaient l'annulation du décret annuel du 28 août 1996 limitant les hausses de loyer dans l'agglomération parisienne. Le même recours, toujours rejeté, est déposé, chaque année, notamment par le Conseil supérieur de l'administration de biens (CSAB) et la Fédération nationale de l'immobilier (Fnaim). Cette fois, pourtant, les conclusions adressées à la haute juridiction par le commissaire du gouvernement, Jean-Claude Bonichot, ont failli créer la surprise. Celui-ci plaçait pour l'annulation du décret, au motif que, si « le niveau des loyers continue à être, dans la région parisienne, beaucoup plus important que dans le reste du pays

(...), l'écart tend à se resserrer » et que « l'évolution globale des loyers moyens est beaucoup moins forte en région parisienne » (*Le Monde* daté 1^{er}-2 juin).

Le Conseil d'Etat n'a pas suivi le magistrat. Pour cela, il s'est appuyé sur un rapport du ministère du logement daté de juin 1996 qui montrait que le mouvement de baisse des loyers à Paris était encore « très modeste, voire marginal », et qu'il ne concernait que 1 % du parc privé locatif. « Dans l'agglomération parisienne, a estimé la haute juridiction, le niveau des loyers était encore, en 1995, très supérieur à celui qui était constaté sur l'ensemble du territoire national, de telle sorte que le gouvernement pouvait légalement estimer qu'il existait une situation anormale, au sens de l'article 18 de la loi du 6 juillet 1989, du marché locatif dans l'agglomération de Paris. »

Cette décision intervient au lendemain de la prise de fonctions du nouveau ministre de l'équipement, des transports et du logement, Jean-Claude Gayssot, et de son secrétaire d'Etat chargé du logement, Louis Besson. Or, ce dernier est l'auteur de la loi du 6 juillet 1989 sur les rapports locatifs dont découle le dispositif. Philippe Rousselet, président du CSAB, qui en est à son huitième recours contre le décret annuel, dénonce « une décision rendue par pure opportunité politique ».

En application de la loi du 6 juillet 1989, le décret du 28 août 1996 prévoit une limitation des loyers égale à la moitié de la différence avec ceux du voisinage ou à 10 % du coût des travaux entrepris par le propriétaire. Seuls les renouvellements de bail sont concernés par ces dispositions. Le Conseil d'Etat peut ainsi souligner qu'« en ex-

cluant les loyers des logements vacants du champ d'application du décret dans le but, notamment, d'encourager l'investissement dans le domaine de l'immobilier locatif (...), le gouvernement n'a commis ni erreur de droit ni erreur manifeste d'appréciation ».

SOULAGEMENT DES LOCATAIRES

Les représentants des locataires respirent. Les sept associations siégeant à la commission départementale de conciliation de Paris avaient adressé une lettre au nouveau secrétaire d'Etat au logement, Louis Besson, pour lui faire part de leur inquiétude : « Nous tenons à rappeler que le prix moyen à Paris en 1986 était de 44 francs au mètre carré et qu'aujourd'hui il atteint le double. Si, à Paris, il existe une liste de 70 000 demandeurs de logements, celle-ci n'est pas seulement due au nombre insatisfaisant

de logements sociaux mais aussi à la cherté des loyers. »

Les administrateurs de biens et les agents immobiliers, en revanche, ne décolorent pas. « Plus rien ne justifie aujourd'hui ce blocage des loyers, estime Philippe Rousselet. La tension sur les loyers en Ile-de-France est retombée et le mouvement de baisse est largement amorcé. » Patrick Sicard, président de la Fnaim Ile-de-France, regrette « une décision qui risque de ralentir le mouvement de reprise de l'investissement immobilier locatif ». L'Union nationale de la propriété immobilière (UNPI) juge la décision « aberrante ». « Il y a de quoi nourrir quelque inquiétude sur le sort qui va être réservé par le nouveau gouvernement à l'investissement locatif en général », estime son président, Gildas de Kerhalic.

Les données disponibles invitent pourtant à plus de nuances.

Comme le soulignait l'enquête du ministère du logement sur laquelle s'est appuyé le Conseil d'Etat, malgré une stabilisation générale des prix des loyers amorcée dès 1993, l'écart est encore très net entre Paris et la province. En 1995, le locataire parisien a déboursé, en moyenne, 81 francs au mètre carré pour se loger ; le provincial, 36,50 francs. En janvier 1997, l'Observatoire des loyers de l'agglomération parisienne (OLAP) notait que le ralentissement de la hausse des loyers était net dans l'agglomération parisienne et que l'éventail des prix se resserrait fortement entre les arrondissements parisiens. Mais il soulignait aussi que, pour un studio de standing moyen, dix arrondissements dépassaient encore le seuil symbolique de 100 francs au mètre carré.

Christine Garin

Le nombre de bénéficiaires de l'allocation de solidarité spécifique est en forte baisse

Les demandes ont chuté de 30 % à la suite des restrictions apportées aux conditions d'entrée

Pour la deuxième fois depuis la création de ce minimum social, en 1984, le nombre des entrants devrait être inférieur à celui des sortants. Selon

l'Unedic, le nombre des entrées pourrait diminuer de 7 % à 8 % en 1997, contre une croissance comprise entre 5 % et 7 % les années précédentes. Cette forte baisse est due aux restrictions de certaines conditions d'entrée décidées par le gouvernement en début d'année.

UNE LOI peut avoir des effets sans même avoir été adoptée. Ainsi, une mesure d'économie destinée à contribuer au financement du projet sur la cohésion sociale, « enterré » par la dissolution de l'Assemblée nationale (*Le Monde* du 22 avril), vient de provoquer une très nette diminution du nombre d'entrées en allocation de solidarité spécifique (ASS). Ce minimum social, versé aux chômeurs ayant épuisé leurs droits à l'assurance-chômage, a vu le nombre de personnes demandant à en bénéficier décliner de 30 % au cours de ces derniers mois.

Cette forte baisse est due à des restrictions sur les conditions d'entrée dans le dispositif décidées par le gouvernement d'Alain Juppé au début de l'année. Pour bénéficier de l'ASS - d'un montant moyen d'environ 2 300 francs par mois -, un chômeur doit avoir travaillé au moins cinq ans au cours des dix dernières années avant son entrée en allocation unique dégressive. Désormais,

pour obtenir ce total, il ne peut plus compter les périodes de chômage indemnisées. Il a également été décidé d'abaisser de 10 361 à 8 140 francs le plafond de cumul de l'ASS - attribuée sous condition de ressources du foyer - avec le revenu d'activité du conjoint.

La mise en place de ces deux mesures a conduit à un renforcement des procédures de contrôle. « Ces changements ont pu provoquer un allongement des délais pour constituer les dossiers de demande de l'ASS, dit Philippe Cunéo, directeur des études statistiques de l'Unedic. Ces entrées retardées peuvent avoir contribué à l'ampleur de la baisse constatée. » Selon l'Unedic, le nombre des entrées en ASS pourrait diminuer de 7 % ou 8 % sur l'ensemble de l'année 1997, contre une croissance généralement comprise entre 5 % et 7 % lors des années précédentes. Pour la deuxième fois depuis la création de l'ASS, en 1984, le nombre des entrants devrait être inférieur à celui des sortants,

et le « stock » des bénéficiaires devrait, à terme, décliner. Le total du mois d'avril, soit 530 000 personnes, a donc toutes les chances de rester un record historique.

Cela ne signifie pas que le chômage de longue durée, cause principale de l'augmentation des effectifs en ASS ces dernières années, soit en voie d'être éradiqué. Certaines personnes, qui ne pourront plus entrer en ASS à cause de la modification du calcul de la période d'activité, iront ailleurs. Vers le RMI, l'autre minimum social, qui devrait rapidement voir son million d'allocataires gonfler plus fortement après deux années de faible croissance. D'autres, touchées par la réforme du plafond de cumul, n'iront plus nulle part. Le ministère du travail et des affaires sociales avait ainsi calculé, lors de la conception du projet de loi, que les restrictions à l'entrée en ASS pénaliseraient environ 120 000 personnes de plus de 1 100 francs par mois.

Ces économies faites sur le dos des chômeurs, qui ne peuvent en rien être assimilés à des privilégiés, avaient fait hurler associations et syndicats. Le gouvernement s'était alors entendu reprocher de négliger la vraie cohésion sociale en finançant les mesures en faveur des plus démunis par un effort des précaires, à peine mieux lotis. Aujourd'hui, du fait de l'abandon de l'interruption du projet de loi, ces sommes - évaluées à près de 500 millions de francs - ne sont même pas consacrées à ceux auxquels elles étaient destinées. Cette situation ne manque pas d'aiguiser encore le désir des acteurs de la lutte contre l'exclusion d'entendre Martine Aubry, nouveau ministre de l'emploi et de la solidarité, expliquer à quoi elle compte consacrer ces économies. Et, plus largement, quelle politique elle entend mener contre la pauvreté, que cela passe ou non par une loi.

Jérôme Fenoglio

Le décès à Djibouti du juge Borrel demeure mystérieux

Des éléments de l'autopsie et du rapport d'expert contredisent la thèse du suicide par immolation

PLUS D'UN AN ET DEMI après le décès de son époux, Bernard Borrel, magistrat alors en poste à Djibouti, sa femme se dit convaincue que sa mort, d'abord présentée comme un suicide, est un meurtre. Malgré l'ouverture d'une information judiciaire pour « recherches des causes de la mort », à Toulouse, quelques semaines après le décès de son mari, malgré ses multiples démarches auprès des autorités judiciaires, le dossier est longtemps resté au point mort. Elle-même magistrat, Elisabeth Borrel a décidé de porter plainte avec constitution de partie civile pour « assassinat ». Une information judiciaire a été confiée, le 9 avril, au juge toulousain déjà en charge de la première procédure, Myriam Viargues.

Magistrat détaché à Djibouti en qualité de conseiller du ministre de la justice du pays, Bernard Borrel est mort dans la nuit du 18 au 19 octobre 1995, au lieu-dit Le Goubet, à 60 kilomètres au nord de Djibouti. Les premières constatations, consignées par un capitaine de gendarmerie française à Djibouti, Luc Auffret, révèlent que le corps, retrouvé au bas d'un ravin, est brûlé sur le tronc et les membres supérieurs. Aux alentours, gisent, épars, un bidon d'essence, un briquet intact, deux chaussures et une montre. La voiture du juge est garée non loin des lieux. Les autorités françaises ar-

rivent à la conclusion que Bernard Borrel s'est suicidé en s'immolant par le feu avant de se jeter dans le ravin.

Le 19 octobre au matin, Elisabeth Borrel apprend, de la bouche du consul de France, que son mari s'est suicidé. Effondrée, elle ne remet pas tout de suite en cause cette idée, la reliant aux inquiétudes que son mari exprimait la veille de son décès. Certes, elle s'étonne quand elle découvre dans ses effets personnels une somme de 50 000 francs en monnaie djiboutienne, dont elle ne s'explique toujours pas l'utilité.

ONGLES CARBONISÉS

De même, elle ne bronche pas quand un coéquipier français, conseiller technique auprès du président de la République djiboutien, lui demande de fouiller son logement à la recherche d'un mystérieux courrier, qui, s'il tombait dans les mains des autorités djiboutiennes, pourrait mettre en difficulté le capitaine de gendarmerie qui a fait les premières constatations.

De retour en France, Elisabeth Borrel, devenue juge des tutelles à Toulouse, demande au procureur de sa juridiction l'ouverture d'une information judiciaire pour « recherches des causes de la mort » afin de permettre, notamment, que soit réalisée une autopsie du corps de son mari. Parallèlement,

elle demande aux autorités de Djibouti copie des actes procéduraux effectués sur place. Après une valse-hésitation entre le parquet de Djibouti, le consulat français, le Quai d'Orsay et la justice française, elle prend connaissance de l'ensemble du dossier au début 1997. Y figurent nombre d'éléments fragilisant la thèse du suicide.

L'autopsie du corps, réalisée en France, relève que les ongles du cadavre sont carbonisés, ce qui paraît peu compatible avec l'idée qu'il se serait lui-même aspergé d'essence. Surtout, le rapport d'un expert en matière incendiaire, Daniel Van Schendel, note que les objets dispersés autour du corps de Bernard Borrel ne sont pas dans la trajectoire de la chute qu'il est censé avoir faite au fond du ravin. En outre, l'expert constate qu'il n'y a pas trace, autour du cadavre, du rayonnement thermique qu'on aurait pu attendre, compte tenu de la forte combustion qu'il a subie. Enfin, si le thorax, le crâne et les bras de M. Borrel ont été très brûlés, le dessous de ses cuisses est resté intact, ce qui paraît difficilement compatible avec la thèse de l'immolation.

M. Borrel aurait-il été incendié par une ou des tierces personnes, son corps ayant été ensuite jeté dans le ravin ? Les constatations des experts, ajoutées aux circonstances de la découverte du corps de son mari, persuadent Elisabeth Borrel que le décès de son mari est lié aux affaires qu'il traitait à Djibouti. En tant que conseiller du ministre de la justice du pays, Bernard Borrel suivait les dossiers sensibles liant la France à Djibouti. Il est notamment intervenu dans l'affaire de l'attentat du Café de Paris, qui a fait dix-sept blessés et un mort français, en 1990, à Djibouti, instruite à Paris par le juge Roger Le Loire.

A la suite de la plainte avec constitution de partie civile pour « assassinat », une information judiciaire a été ouverte à Toulouse. Depuis, Elisabeth Borrel, qui a fondé une association d'aide aux victimes d'infraction à l'étranger, souhaite que le dossier soit dépey-té afin qu'il soit confié à un juge spécialisé dans les affaires terroristes. Un temps évoquée, l'hypothèse est, pour l'heure, écartée par les autorités judiciaires.

Cécile Prieur

Écoutes de l'Elysée : Lionel Jospin s'apprête à lever le secret-défense

LE JUGE D'INSTRUCTION parisien Jean-Paul Valat, chargé du dossier des écoutes téléphoniques de l'Elysée du temps de François Mitterrand, a écrit, jeudi 5 juin, au nouveau premier ministre, Lionel Jospin, afin de lui demander d'affranchir du secret-défense les personnes mises en examen dans cette affaire. La plupart des protagonistes, en particulier l'ancien responsable de la cellule antiterroriste de l'Elysée, le préfet Christian Prouteau, se sont abrités derrière cette notion pour justifier leur mutisme sur les écoutes pratiquées contre diverses personnalités, dont notre collaborateur Edwy Plenel.

Samedi matin, on indiquait à l'Hôtel Matignon que la lettre du magistrat n'était pas encore arrivée et que son « contenu juridique mérite d'être examiné ». Dans l'entourage du premier ministre, on ajoutait que cette lettre « sera examinée à l'aune des engagements de Lionel Jospin. Il n'y a pas de raison qu'il y ait contradiction entre la décision du premier ministre et les engagements que Lionel Jospin avait pris avant même la campagne électorale ».

Après plusieurs reprises, ces derniers mois, M. Jospin s'est en effet déclaré favorable à la levée du secret-défense dans cette affaire

qu'il qualifie de « triste histoire ». Le 9 avril, devant le bureau national du PS, il déclarait ainsi : « Le secret-défense n'a pas à s'appliquer, sous peine de graves dérives, hors des cas où il est strictement prévu. Il ne doit pas être invoqué abusivement et je prétends qu'il peut fort bien être distingué quand il est en cause et quand il est sans fondement » (*Le Monde* du 10 avril).

PRÉCÉDENTS REFUS

Le juge Valat avait déjà effectué cette démarche auprès des précédents premiers ministres, MM. Balladur et Juppé, mais il s'était heurté à des refus successifs. La lettre du juge Valat a été adressée quelques jours après la décision de M. Juppé de faire remettre au juge versaillais Jean-Marie Charpier - en charge d'un autre volet de l'affaire - la quasi-totalité des archives de Christian Prouteau, saisies par la police, le 19 février, dans un garage des Yvelines (*Le Monde* du 6 juin).

Cette décision prise entre les deux tours des élections législatives avait été interprétée comme une manière de lever, *in extremis*, une partie du voile jusque-là opposé à la justice dans ce dossier.

O. B.

Un ancien cadre du groupe Elf mis en examen et incarcéré

ALAIN GUILLON, ancien cadre du groupe pétrolier Elf, a été mis en examen et incarcéré, vendredi 6 juin, par le juge Laurence Vichnievsky. Directeur délégué au raffinage et à la distribution sous la présidence de Loïk Le Floch-Prigent, il est poursuivi pour « complicité d'abus de biens sociaux ». M. Guillon est mis en cause pour avoir signé des documents organisant le versement de commissions occultes à l'occasion d'investissements d'Elf en Allemagne, en 1992. Ces investissements portaient sur la construction de la raffinerie de Leuna (ex-RDA) et le rachat du réseau de stations-service Minol, en association avec la société Thyssen (*Le Monde* du 28 mai). Selon l'AFP, la justice reproche à M. Guillon des opérations semblables lors du rachat par Elf de la société espagnole Ertoil, en 1991.

Trois ans de prison requis contre le milliardaire Antony Tannouri

LE PROCUREUR ADJOINT du tribunal correctionnel de Nice a requis, vendredi 6 juin, trois ans de prison contre le milliardaire franco-libanais Antony Tannouri, jugé pour abus de confiance dans le cadre d'une affaire d'escroquerie à l'aide du Minitel. M. Tannouri est soupçonné d'avoir détourné 3,275 millions de dollars au détriment de la banque d'Etat malgache BTM, à l'occasion d'une opération humanitaire (*Le Monde* du 6 juin). La BTM avait versé cette somme à la Flamco, une société du Liechtenstein. Pour garantir l'achat de 60 000 tonnes de riz pour la grande île, la Flamco avait mandaté M. Tannouri pour transformer cette garantie en or. Selon le procureur adjoint, Didier Durand, l'argent aurait atterri sur un compte ouvert en Suisse par M. Tannouri. M^{re} Michel Cardix a produit pour la défense des documents de l'Arab Bank prouvant que l'homme d'affaires avait payé les droits d'exportation de l'or destiné à garantir l'achat des 60 000 tonnes de riz. M. Tannouri a déjà effectué neuf mois de détention provisoire. Le jugement sera rendu le 25 août. - (*Corresp.*)

DÉPÊCHES

■ **CONDAMNATION : un ancien imam de Roubaix, Mohamed Kerzazi**, qui répondait de la mort d'une jeune fille survenue le 30 juin 1994 après une séance d'« exorcisme », a été condamné, vendredi 6 juin, à sept ans d'emprisonnement par la cour d'assises du Nord. Morad Selmane, l'ancien président de la mosquée, qui avait participé à la séance, a été condamné à quatre ans d'emprisonnement. Le frère de la victime, Tahar Lardjoune, qui y avait assisté, a été acquitté.

■ **INDEMNISATION : la Commission nationale d'indemnisation en matière de détention provisoire a accordé**, vendredi 6 juin, une indemnité de 450 000 francs à Michel Peuron, un maçon nantais de quarante-trois ans détenu durant six mois en 1993 après avoir été accusé à tort du meurtre d'un sans-abri, à Aubervilliers. Condamné par contumace à la réclusion criminelle à perpétuité en 1992 par la cour d'assises de Seine-Saint-Denis, il avait été acquitté par cette même cour le 19 janvier 1996.

■ **ÉDUCATION : le Syndicat national des enseignements de second degré (SNES-FSU) a demandé**, jeudi 5 juin, à être reçu par les deux ministres chargés de l'éducation nationale : il réclame un collectif budgétaire pour la prochaine rentrée dans le secondaire. Selon le SNES, ce collectif devrait s'élever à 1 milliard de francs et permettre de rétablir les 2 500 postes supprimés au budget 1997 et de créer des postes supplémentaires.

■ **SANTÉ : l'Institut national de la consommation demande**, dans le mensuel *60 millions de consommateurs* du mois de juin, le retrait du marché de quatre « électrostimulateurs » pour se muscler et maigrir sans effort. Sur huit appareils testés, quatre ont été « disqualifiés pour raison de sécurité », qui risquent de « provoquer des crampes douloureuses, voire une déchirure musculaire ». Il s'agit de Stimula Form 250 170, de Sport Elec 12, de Sport Elec 6 et du modèle Beautronix Lean Machine Compact.

CORRESPONDANCE

Une lettre de Jean de Quissac

A la suite de la publication, dans *Le Monde* du 19 février, d'un article intitulé « Le directeur des études de Sciences-Po Toulouse accusé de révisionnisme », nous avons reçu de M. Jean de Quissac la lettre suivante :

Le Monde rapporte les attaques dirigées contre moi par trois organisations étudiantes à la suite d'un cours d'histoire ayant traité du mépris racial exprimé par les nationalismes totalitaires, et de son aboutissement dramatique, la « solution finale ». En conclusion, votre correspondant relève avec quelque légèreté que ma défense est « jugée de moins en moins crédible par le directeur et par [mes] collègues », assertion qui lui fait inévitablement rejoindre tous ceux qui pensent que la lutte contre la « lepénisation des esprits » justifie la chasse aux sorcières, et que le service d'une juste cause dispense de discernement.

En vérité, je ne m'intéresse ni au révisionnisme ni à son argumentaire, et cette lettre ne cherche nullement à légitimer la falsification de l'histoire sous couvert de liberté de la recherche et de l'enseignement. Mais j'entends protester contre des calomnies qui visent à me faire porter une étiquette infamante, et dénoncer des vigiles zélés qui soupèsent nos paroles et nos gestes afin de les interpréter à la lumière des convictions qu'ils nous prêtent.

Ni mon discours ni mon attitude ne peuvent être compris par un auditoire d'étudiants comme une négation du génocide, une incitation au révisionnisme ou une tentative de banalisation du nazisme. De toute la France, au contraire, me sont parvenus en des termes émouvants de très nombreux témoignages de sympathie de la part d'anciens étudiants indignés par une diatribe ressentie comme

cruellement injuste. Depuis dix-huit ans, j'assure ce cours sur « Les fascismes en Europe durant l'entre-deux-guerres », thème éminemment sensible ; si j'étais révisionniste, il y a tout lieu de croire que la révélation en aurait été faite plus tôt !

De mon côté, sitôt après avoir été mis en cause, j'ai exprimé publiquement un rejet catégorique des thèses révisionnistes, à la fois en amphî et dans une lettre ouverte adressée aux enseignants de l'IEP. En réponse, une déclaration émanant des étudiants de 2^e année ayant assisté aux cours litigieux, témoins directs de l'événement, et qui porte 132 signatures pour moins de 160 présents, a souligné que « les propos rapportés ne sont pas ceux qui ont été tenus par le professeur d'histoire, ni dans leur forme ni dans leur esprit », et que « ces propos, pas plus que le cours, d'ailleurs, ne peuvent être qualifiés de révisionnistes ».

Enfin, plusieurs de mes collègues, sans considération d'appartenance politique, après avoir entendu mes explications, ont diffusé au sein de l'IEP et de l'université Toulouse-I un « Appel à la raison » qui me dispense de toute accusation de révisionnisme, et atteste que les accusations rapportées ne constituent qu'une dénonciation calomnieuse ; ce texte a recueilli à ce jour 49 signatures au sein de l'établissement. Le jugement que vous avez prêté à l'ensemble de mes collègues doit donc être sérieusement corrigé. La sottise ou l'inconscience, l'ignorance ou la malveillance ont pu, çà et là, mener leur vacarme... L'estime renouvelée de collègues, de mes maîtres aussi, la confiance toujours égale de mes étudiants me sont un précieux viatique : loin des combinaisons de couloir, la vie ; loin des fantasmagories, la vérité.

LE MONDE

Juin 1997

diplomatique

■ **ÉCONOMIE** : Marshall nostalgie, par **Ignacio Ramonet**.

■ **MONDIALISATION - (Débat avec le *Financial Times*)** : Une obligation morale, par **Peter Martin**. - Mais pourquoi cette haine des marchés ?, par **Martin Wolf**. - Pour sauver la société !, par **Bernard Cassen**. - Face au journalisme de marché, encourager la dissidence, par **Serge Halimi**. - Des réformes qui ne sont pas allées assez loin, par **Guy de Jonquières**. - Une machine infernale, par **Riccardo Petrella**.

■ **PROCHE-ORIENT** : Les certitudes bibliques des colons israéliens, par **Patrick Coupechoux**. - Le monde arabe orphelin de la démocratie, par **Gilbert Achcar**.

■ **JAPON** : Mue douloureuse de la société, par **Christian Sauter**.

■ **ÉTATS-UNIS** : Le narcissisme des micro-journaux, par **Mathieu O'Neil**.

■ **HISTOIRE** : Le génocide des juifs en débats, par **Philippe Burrin**.

■ **RELIGION** : Lourdes derrière la façade, par **Hubert Prolongeau**.

■ **FEMMES** : Le sexe des sciences, par **Ingrid Carlander**.

■ **ART** : Quand Bruxelles et Paris révolutionnaient la création, par **Lionel Richard**.

En vente chez votre marchand de journaux - 22 F

Alain Dominique Perrin alchimiste des arts



Enfant terrible du « luxe moderne », le PDG de Cartier International consacre chaque année de 30 à 50 millions de francs à l'art contemporain. Une action pas vraiment désintéressée, puisqu'il considère le mécénat comme « un outil de gestion »

de la consommation. ADP va descendre la marque dans la rue. « Il a dépuclé Cartier », dit un de ses amis. Il diversifie les produits et crée un large réseau de diffusion. Les joailliers de la rue de la Paix l'accusent d'avoir « jeté la marque dans le caniveau ». On le traite de « voyou ». « Rastignac », corrige l'intéressé. Mais le temps lui donnera raison. « Ils m'ont tous copié », constate ADP.

Alain Dominique Perrin doit au Must sa réputation d'inventeur « du luxe moderne ». Mais aussi de nouveau riche. « O.K. pour l'expression », répond-il, mais au sens de celui qui a fait fortune. Il rappelle qu'il n'est pas un financier, mais un salarié. « Je gagne très bien ma vie,

une famille bourgeoise. Son père était directeur des chantiers navals. « Plus rouge que muscadet », il tient de sa mère, d'origine corse, sa fibre méditerranéenne, même s'il a conservé de sa jeunesse nantaise un carré de fidèles. Comme Norbert Lemoine : « Alain [Dominique viendra après] était notre chef de bande. Nous allions au rugby, on faisait plein de conneries, et on sortait en mer à Noirmoutier sur le vieux thonier de son père qu'il a conservé. » Norbert Lemoine - comme beaucoup d'autres - salue « sa fidélité viscérale. Il est généreux, très attaché au clan des amis, à sa famille. J'adore son optimisme contagieux. »

Son diplôme de l'École des

1979, quand le PDG de Cartier, Robert Hocq, se fait renverser par une voiture, place Vendôme. « Il est mort sous mes yeux. Il était un deuxième père. » Deux ans plus tard, à trente-neuf ans, il est nommé PDG de Cartier International.

ADP acquiert en 1980 le château Renaissance de Lagrezette, à côté de Cahors (Lot), qu'il gagne en avion privé, atterrissant sur un aérodrome qui servait à Georges Pompidou pour rejoindre sa résidence secondaire. « Mon château était une ruine ; il est maintenant classé monument historique. » Pourquoi Cahors ? « Parce que c'est beau. Et qu'il y a des vignes. » Cet amoureux du vin aime le travailler, le commercialiser. ADP reçoit du beau monde au château, « fasciné par tout ce qui brille », dit un habitué : Elton John, Tina Turner, Richard Gere, Yves Mourousi, Jacques Séguéla, François Léotard, César... Il roulait en Ferrari - « je ne l'ai plus » - et collectionne les voitures anciennes. Sur place, on lui reproche de « jouer au châtelain qui descend en voiture de sport dans Cahors ». Les plus durs le décrivent comme « un sommet de vulgarité. Il représente le fric adipeux qui colle aux modes ».

Ses proches corrigent l'image : « Il adore le showbiz mais il a tellement de cœur ! », clame le galeriste Gilbert Brownstone. « Il a un côté

sale gosse, mais je préfère ça à la bourgeoisie policée », dit Marie-Claude Beaud, ancienne directrice de la Fondation. C'est un joueur, plus exubérant que frimeur, qui s'est explosé de plaisir à faire Cartier. »

MONDAIN, Perrin ? « Je suis l'ambassadeur de la marque. Dans le luxe, vous ne pouvez pas rester discret. » Mais il ajoute : « On voit beaucoup moins le mécène. » Il y a d'abord le collectionneur, qui, pour certains, a investi dans l'art. Il jure que non. « J'ai acheté comme un "broc". Ma femme est trois fois plus allumée que moi. Et puis je ne revends pas ; je stocke. » Marie-Claude Beaud confie qu'il « adore marchander » et qu'il a « l'œil du passionné ». Une partie de sa collection se trouve au château : Combas, Di Rosa, Boissrond et Blanchard ont « décoré » le pigeonnier, Garouste, la chapelle. Ailleurs, on découvre Télémaque, Jeanclos, Basquiat, Blais... Mais aussi nombre d'artistes moins connus. Sa pièce la plus coûteuse ? « Une compression historique de César à 520 000 francs. »

De Stéphane Couturier, il dit : « On l'a pris tout petit et on en a fait un artiste » ; de Jochen Gerz : « Mon pote ! » Quand il défend César, le discours peut s'appliquer à lui-même : « Ce monument n'a pas eu le Centre Pompidou parce qu'il apparaît dans Paris-Match ou dans Vogue. Compresser les

bagnoles en pleine période de développement de l'auto, quel clin d'œil à la société ! »

Quant au mécène, aucune autre entreprise n'a investi de 30 à 50 millions de francs par an dans l'art contemporain depuis 1984. L'action est d'autant plus louable que le mécénat culturel reste modeste en France, autour d'un milliard de francs par an. Certains préfèrent être en retrait, sponsoriser un festival, un orchestre, une exposition. Perrin voulait un lieu. « Non pas pour séduire les clients, pour l'image. » ADP a toujours considéré le mécénat comme « un outil de gestion », réussissant le tour de force de lancer sa Fondation « sans dépenser un centime en publicité », rappelle un ancien collaborateur, puisque la presse en parlait. Ce qui a le don d'« agacer » Jacques Rigaud, président de l'Admical, l'association chargée de promouvoir le mécénat, quand il entend que « telle exposition lui a rapporté trois cents pages d'articles et que c'est bien plus rentable qu'une campagne de publicité ».

Ln'empêche, l'idée d'une fondation n'était pas facile à faire avaler aux actionnaires. « On m'a un peu pris pour un dingue. Comme pour les Must. » Et Marie-Claude Beaud d'ajouter : « Il fallait des couilles pour oser faire de l'art contemporain dans cette boîte. » La Fondation est devenue un acteur respecté de la création. Mieux, dit ADP : « On a apporté la liberté dans l'art en France. »

Quand nombre de mécènes se sont retirés après la guerre du Golfe, ADP s'est obstiné, gérant sa Fondation comme une entreprise. Marie-Claude Beaud a été recrutée par un chasseur de têtes. Tous les lundis matin, ADP reçoit par fax les chiffres d'entrée. Quand ça ne marche pas ? « Je demande des explications. Parfois, je pousse un coup de gueule. » Mais il affirme ne pas intervenir sur les choix : « Si je trouve que c'est une merde, je le dis, mais je m'incline. » Le bilan est appréciable, au point que beaucoup disent que, « s'il y avait dix Perrin en France, l'art se porterait mieux » : une collection riche de 1 000 œuvres, trente et une expositions en trois ans, cent vingt soirées Nomades, 91 000 visiteurs payants en 1996, une quinzaine de projets à l'étranger, dont un pot géant de Raynaud installé dans la Cité interdite de Pékin. On perçoit la marque Perrin dans les expositions d'été, vouées à attirer un public qui ne met jamais les pieds dans un musée. ADP les appelle « des expositions de plaisir » : « Années 60 », « Ferrari », « Vraiment faux », « Comme un oiseau », « By Night »... Et « Amours », qui vient d'ouvrir. Les titres, c'est souvent lui qui les trouve. « J'adore ça. » La spécificité de ces expositions est d'aborder des sujets a priori étrangers au champ de l'art. « Traiter un carrossier comme un artiste a dérangé. Aujourd'hui, tous les musées le font », dit Hervé Chandès, le directeur de la Fondation.

Brandissant son bilan, ADP en profite pour égratigner le secteur public : « Nous faisons en petit ce que l'Etat pourrait faire en grand s'il était moins technocratique. » Il bouscule le ministère de la culture, accusé de « diriger un clergé de l'art » et de défendre des « côteries ». La réponse de Jean-François de Canchy, du ministère, est cinglante : « Si nous sommes un clergé, il est un diacre », constatant que la Fondation promeut souvent les mêmes artistes que l'Etat.

Reste à savoir si le personnage, qui se dit « libéral » et dénonce « une France empêtrée dans une démocratie de privilèges », est adapté aux années 90. Un ancien cadre de Cartier, qui l'aime beaucoup, en doute : « Il s'est trop pris pour lui-même et a basculé dans le cliquant. Ce qui marchait dans les années 80 n'est plus adapté à une époque qui appelle plus de retenue. Le monde a changé, pas lui. »

ADP se fiche de ces considérations et multiplie les actes de bravoure. Fin octobre sera définitivement installé devant le Centre Pompidou le pot géant de Jean-Pierre Raynaud. Quatorze mètres de haut. L'œuvre a été conçue pour la Fondation Cartier. Elle sera jugée en soi. Mais on peut compter sur ADP pour rappeler tout ce que ce pot, doré à la feuille comme un bijou, lui doit.

Michel Guerrin

Photo : Pierre-Olivier Deschamps, agence VU, pour Le Monde.

C'EST un bureau de grand patron et de mécène des temps modernes. Conçu par l'architecte Jean Nouvel. Au sol, des carrés de marbre blanc du Japon sont rythmés par un acajou de Cuba qui renvoie à la couleur du mobilier années 30. Au mur, une affiche déchirée par La Villeglé. Au fond, trois sculptures et une compression de montres fausses par César. Et puis deux œuvres d'Arman. La sérénité minimale du lieu contraste avec la volubilité de son maître, Alain Dominique Perrin, patron de Cartier. On évoque l'exposition de César, qui ouvre au Jeu de paume le 10 juin et pour laquelle il a « mis 100 000 dollars », et le voilà qui déborde de tendresse. « C'est de l'amour. Au moindre pét de travers, il m'appelle. Il fait partie de la famille. » Le sculpteur n'est pas en reste : « Il est beau Perrin, il est gros, je le tripote, je l'aime. »

Pas si gros que ça. « Je suis au régime », confie « ADP », cinquante-cinq ans, à la tête d'une entreprise qui pèse 8 milliards de francs, installée dans le triangle d'or parisien du luxe, et qui fête cette année son cent cinquantième anniversaire. Le look du patron est conforme à son image d'« enfant terrible du luxe » : sweet-shirt blanc, costume décontracté, montre Tank au poignet, allure de rugbyman, barbe taillée court. La voix est légèrement cassée, le verbe séducteur, il scande ses phrases d'un « putain » généreux et à le tutoiement facile.

Il y a plusieurs Perrin. L'inventeur du Must de Cartier ; le pourfendeur de la contrefaçon ; le président de l'École des cadres, dont il est diplômé et qu'il a sauvée du dépôt de bilan en 1995 ; l'ambassadeur du vin de Cahors, qu'il cultive autour de son château dans le Quercy ; le protecteur du Festival de photographie de Cahors, qui se tient cette année du 6 au 22 juin et que dirige sa femme Marie-Thérèse ; l'auteur d'un rapport de 800 pages sur le mécénat ; le collectionneur d'art ; le mondain fasciné par le show-business, qui a fréquenté « les yéyés » comme Claude François - « avec Clo-Clo, on avait le même goût pour le pinard - et le mécène, qui a créé la Fondation Cartier pour l'art contemporain.

Il y a en fait un seul Perrin : « Il a l'art de transformer tout ce qu'il touche en outil de communication pour valoriser l'image de sa boîte. Et la sienne », dit un proche. Il incarne parfaitement les années 80, « les années fric », comme il dit. Avec un tempérament de bulldozer, il s'affiche, bouscule les traditions, positive tout ce qu'il touche, prend le contrepied du patron sévère et du mécène discret. Jamais à court d'un bon mot, il lâche, devant les caméras de La Cinquième : « La plus belle œuvre d'art de l'année, c'est la dissolution de l'Assemblée sans raison autre que le jeu politique. »

Prenons la contrefaçon. ADP a placé ce « fléau » sur la place publique. Au Mexique, en 1981, il « met la main » sur 4 000 fausses montres Cartier. « J'ai loué un rouleau-compresseur et je les ai fait écraser devant cent cinquante télévisions. C'était un événement planétaire ! » Il renouvellera l'opération à Tokyo, à New York, en Suisse. Et le nombre de fausses Cartier tombera de 2 millions à 500 000 en quatre ans.

Deuxième exemple : après la guerre du Golfe et la plongée du marché de l'art, il décide de « serrer les boulons » de sa Fondation. Il quitte les 16 hectares de Jouy-en-Josas (Yvelines), réduit les budgets, recentre l'activité sur la création et ouvre un majestueux bâtiment de verre à Paris, plus visible, où les seize employés cohabitent avec les cent cinquante salariés de Cartier France. Rapprochement délicat de l'art et du bijou ? ADP s'en sort par une belle pirouette en mettant en avant le bâtiment culturel et son architecte, Jean Nouvel.

La synergie art-entreprise est également exemplaire. « Ferrari » restera comme l'exposition la plus spectaculaire de la Fondation Cartier, en 1987, attirant 100 000 visiteurs. Au même moment, Alain Dominique Perrin négociait avec « Enzo Ferrari, un vieux papy que j'admire, un contrat de licence du genre Must ». Prenons justement les Must. L'industrie du luxe pérorait dans l'après-68, incapable de répondre aux nouvelles aspirations

« Il a l'art de transformer tout ce qu'il touche en outil de communication pour valoriser l'image de sa boîte. Et la sienne »

mais je suis sur un siège éjectable », devant rendre des comptes à ses actionnaires, la Holding britannique Vendôme, elle-même filiale de Richemont, un groupe sud-africain. « Des gens formidables, qui ont lutté contre l'apartheid et qui ne m'emmerdent pas du tout. » Le parcours d'Alain Dominique Perrin est celui d'un golden boy. Il est né à Nantes, le 10 octobre 1942, dans

cadres en poche, il ouvre « un business d'antiquités » et rentre chez Cartier à vingt-sept ans, sur une annonce du Monde « pour lancer le briquet ». Il s'affirme comme un vendeur hors pair. « Vous allez au restaurant, il s'absente un quart d'heure et vous le découvrez en train de vendre douze bouteilles de son vin au patron », dit un ami. Le destin d'ADP bascule le 8 décembre

George Marshall au secours du Vieux Continent

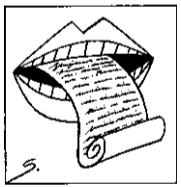
Il y a cinquante ans, le secrétaire d'Etat américain proposait aux pays européens épuisés par la guerre de remettre sur pied leur économie. Refusée par ce qui allait devenir le bloc de l'Est, l'aide massive fournie par les Etats-Unis passe pour « un acte extraordinaire de générosité stratégique »

LE 5 juin 1947, le secrétaire d'Etat américain George Marshall a profité d'une vieille invitation pour venir prononcer un discours à Harvard. C'est le jour du commencement, la remise des diplômes. C'est aussi la veille du troisième anniversaire du D-Day, le débarquement en Normandie. A l'époque, le général Marshall était chef d'état-major de l'armée américaine. Le président Truman l'a appelé auprès de lui pour diriger la diplomatie américaine depuis le mois de janvier. Ce 5 juin, à Harvard, il parle des dangers qui menacent de nouveau l'Europe et le monde. En complet veston, au milieu des professeurs en toge et des étudiants en robe, il prononce d'une voix basse, sans passion, un court texte qu'il a fait préparer par ses conseillers. Le plan Marshall est né qui changera le destin du Vieux Continent, mais personne ne semble s'en être aperçu. Les applaudissements sont tièdes. Le célèbre commentateur Joe Aslop, qui a assisté au discours, le reconnaît : « Je n'avais pas la moindre idée de ce que le secrétaire d'Etat avait voulu dire et j'imaginai encore moins qu'il avait fait une offre qui changerait le monde. » George Marshall lui-même ne le sait pas. Revenant plus tard au département d'Etat, il demande : « Quelqu'un pourrait-il m'expliquer le plan qui, maintenant, porte mon nom ? »

En Europe, l'hiver 1946-1947 a été terrible, un des plus durs du siècle. A peine sortis de la guerre, les Européens, vainqueurs et vaincus confondus, doivent affronter la faim, le froid, la maladie. Les files d'attente s'allongent devant les magasins, les grèves se multiplient. En France et en Italie, les partis communistes participent encore au gouvernement mais soutiennent les mouvements sociaux. Les Etats-Unis ont accordé une aide alimentaire de 9 milliards de dollars à l'Europe, en deux ans, mais le contribuable américain a l'impression de verser des subsides dans un

Le discours de Harvard

« LA VÉRITÉ, déclare George Marshall à Harvard le 5 juin 1947, c'est que les besoins de l'Europe pour les trois ou quatre prochaines années en nourriture et autres produits de première nécessité



VERBATIM

– principalement américains – sont tellement plus grands que leur capacité à payer qu'elle doit recevoir une aide supplémentaire substantielle sous peine de faire face à une détérioration économique, sociale et politique extrêmement grave (...).

» Il est normal que les Etats-Unis fassent tout ce qui est en leur pouvoir pour aider à un retour d'une situation économique saine dans le monde, sans laquelle il ne peut pas y avoir de stabilité politique et de paix garantie. Notre politique n'est dirigée contre aucun pays ou doctrine, mais contre la faim, la pauvreté, le désespoir et le chaos. Son objectif doit être le rétablissement d'une économie qui fonctionne afin de permettre l'émergence de conditions politiques et sociales dans lesquelles puissent exister des institutions libres (...).

» Il est déjà évident que, avant que le gouvernement américain puisse avancer dans ses efforts pour améliorer la situation et aider l'Europe à se redresser, il doit y avoir un accord entre les pays européens sur leurs besoins et sur la part que ces pays européens veulent prendre dans cet effort de redressement.

» Il ne serait ni correct ni efficace que ce gouvernement [américain] détermine unilatéralement un programme destiné à remettre l'Europe sur ses pieds.

» C'est l'affaire des Européens. L'initiative, je pense, doit venir de l'Europe. »

puits sans fond. En ce début de la deuxième année de l'après-guerre, le climat international aussi se détériore rapidement. Il apparaît de plus en plus que la coalition antinazie est en train de se défaire. Staline a avancé ses pions en Europe centrale. Sous la signature de « X », George Kennan, spécialiste de l'URSS au département d'Etat, a proposé dans la revue *Foreign Affairs* une nouvelle attitude envers l'Union soviétique : le *containment* (endiguement) qui doit protéger l'Europe occidentale de la contagion communiste. Traduite en politique, elle devient officiellement, le 12 mars 1947, la « doctrine Truman ». George Marshall tente une nouvelle démarche auprès de Moscou ; il présente des nouvelles propositions à Staline et à Molotov, son ministre des affaires étrangères, mais il se heurte à un refus systématique. De retour à Washington, il demande à son équipe de rassembler des idées pour mettre l'Europe occidentale à l'abri des appétits soviétiques. Il s'agit d'éviter que les Etats-Unis continuent à soutenir l'Europe à bout de bras, mais au contraire qu'ils l'aident à remettre en route son économie pour que l'Europe puisse subvenir à ses besoins. Les prémisses sont favorables ; l'Europe a de bons ouvriers et de bons patrons, des institutions démocratiques (dans les pays alliés), les traditions d'une économie capitaliste. La deuxième idée est de traiter l'Europe comme un tout, d'inciter les Européens à s'entendre plutôt que de présenter individuellement leurs requêtes à Washington.

13 MILLIARDS EN 4 ANS

Le discours de Harvard est préparé sur cette base. « Il ne serait ni correct ni efficace, dit le secrétaire d'Etat, que ce gouvernement détermine unilatéralement un programme destiné à remettre l'Europe sur ses pieds (...). L'initiative doit venir d'Europe. » Les Européens ne se le font pas dire deux fois. « Nous avons saisi l'offre à deux mains », écrit, quelque temps plus tard, Ernest Bevin, le secrétaire britannique au Foreign Office. Avec Georges Bidault, le ministre français des affaires étrangères, il invite immédiatement à Paris tous les pays européens, sauf l'Espagne franquiste et l'Allemagne occupée.

Une question se pose : le plan américain s'étend-il à la partie de l'Europe en passe d'être contrôlée par les Soviétiques et à l'URSS elle-même ? En principe oui. L'offre vaut pour tous les pays situés à l'ouest de l'Asie, dit Marshall. D'ailleurs, Molotov arrive à Paris, le 27 juin, à la tête d'une délégation qui ne compte pas moins de cent vingt personnes. Les communistes français avaient qualifié le discours de Harvard de « piège occidental ». Si Moscou est d'accord, ils révisent leur jugement. Mais Staline n'est pas prêt à accepter les conditions posées par les Américains concernant les investissements étrangers, la transparence des statistiques et la coordination des demandes.

Finalement, après avoir essayé

de diviser les Occidentaux, l'URSS dénonce le plan Marshall. La Tchécoslovaquie, qui a accepté, est obligée de revenir sur sa décision deux jours plus tard ; quant au gouvernement polonais en train de délibérer sur la question, il apprend par Radio-Moscou qu'il a rejeté le plan ! « Nous comptons que les Soviétiques refuseraient », devait déclarer Charles Bohlen, éminent collaborateur du département d'Etat. Toutefois, ce n'est pas le plan Marshall qui est à l'origine de la division de l'Europe ; c'est la coupure de l'Europe, pratiquement acquise en 1947, qui a provoqué le refus des

Tchèques et des Polonais. L'URSS imposera à ses satellites un « plan Molotov » qui débouchera sur le Comecon (abréviation d'origine anglo-saxonne pour « Conseil d'aide économique mutuelle »).

Pendant ce temps, seize pays européens ont dressé la liste de leurs besoins. Il y en a pour 28 milliards de dollars. Le président Truman revoit la somme à la baisse (17 milliards) avant de la soumettre au Congrès. Finalement, ce sont 13 milliards qui seront utilisés en quatre ans, l'équivalent d'une centaine de milliards de dollars actuels (570 milliards de francs). Cette

aide, constituée à 90 % de dons, représente 13 % du budget américain. Encore faut-il la « vendre » aux deux Chambres du Congrès dominées par les républicains. C'est peu dire que ceux-ci sont réticents. Les isolationnistes donnent le ton. Le sénateur Taft, qui prépare la campagne présidentielle de 1948 contre Truman, mène la bataille contre le plan Marshall. C'est pourquoi le président n'est pas mécontent qu'il porte le nom du secrétaire d'Etat.

George Marshall se bat pour arracher l'accord des parlementaires. Des campagnes d'information sont menées à travers tous les Etats-

Unis ; des élus sont envoyés en Europe pour constater sur place l'étendue et l'urgence des besoins. Parmi eux, un certain Richard Nixon qui, comme la majorité de ses électeurs de Californie, est hostile au plan Marshall. Il rentre du « Vieux Monde » convaincu que c'est la bonne solution.

Le gouvernement de Washington explique aux *congressmen* que l'aide sera dépensée pour acheter des produits américains et qu'une Europe florissante offrira des débouchés à l'économie américaine. Il y a, en plus, des petits à-côtés qui permettent à la CIA de distribuer des « sucres » aux hommes politiques européens. Et Staline y met aussi du sien. En mars 1948, c'est le coup de Prague. Les communistes s'emparent du pouvoir. Le ministre des affaires étrangères, Jan Mazarik, accusé d'être pro-occidental, est défenestré. Les commentateurs affirment qu'on est passé de l'après-guerre à un nouvel avant-guerre. « Parfois, il faut rendre les choses plus claires que la vérité », dit le sous-secrétaire d'Etat, Dean Acheson. Le Congrès se laisse convaincre. Le 3 avril, Truman signe la loi sur l'European Recovery Program, mais George Marshall avoue qu'il n'a jamais aussi durement travaillé de sa vie. L'Organisation européenne de coopération économique (OEEC), qui deviendra plus tard l'OCDE, est créée pour coordonner les demandes et l'utilisation de l'aide, de même que l'Union européenne des paiements.

Un quart de l'aide ira à la Grande-Bretagne, un peu plus de 20 % à la France et environ 10 % à l'Italie ainsi qu'à l'Allemagne occidentale. Dans les pays qui, comme la France et l'Italie, ont des partis communistes puissants, le plan Marshall est plutôt mal accueilli. On dénonce la colonisation par les produits et les films américains. Des inscriptions « *Yankees go home* » fleurissent sur tous les murs. En 1950, 40 % des Parisiens pensent que l'aide américaine est un affront à la souveraineté française, indique un sondage Gallup. Même un MRP (démocrate-chrétien) comme Georges Bidault déclare à l'Assemblée nationale : « Nous avons besoin des Etats-Unis pour pouvoir nous passer d'eux. »

Cinquante ans après, les effets du plan Marshall sur le redressement économique de l'Europe sont diversement appréciés. Certains experts soulignent que la croissance a déjà redémarré quand les premières aides arrivent. D'autres font valoir que l'important n'est pas dans les sommes d'argent mais dans les encouragements qu'ont reçus les Européens à s'entendre, à ouvrir leurs marchés, à renouer avec les règles du libre-échange et de l'économie de marché. Face au monde communiste, l'ambition universaliste américaine y trouvait son compte. C'était, comme l'écrit *Newsweek*, « un acte extraordinaire de générosité stratégique ».

D. V.



ALAIN GEGON / CIRIP



ALAIN GEGON / CIRIP

Ci-dessus, une affiche soviétique de 1949 met en exergue une citation attribuée à Staline : « Les peuples du monde ne veulent pas d'une nouvelle guerre désastreuse. » Le personnage, qui symbolise les Etats-Unis, tient un document intitulé « Pacte de l'Atlantique nord ». Ci-contre, une affiche néerlandaise de Louis Emmerick, datant de 1947 : « La coopération signifie prospérité ».

Christian de Boissieu, professeur d'économie à Paris-I

« Après 1989, en Europe centrale, ça a été le chacun pour soi »

« On a beaucoup parlé d'un « plan Marshall pour l'Europe de l'Est » après la chute des régimes communistes. Mais il n'a rien eu de comparable avec le programme de 1947. Pourquoi ?

– Les conditions qui avaient permis le plan Marshall n'étaient respectées ni du côté des bénéficiaires ni de celui des donateurs. En 1947, le plan Marshall a bien fonctionné grâce à la rencontre d'une offre et d'une demande, chaque partie y trouvant son intérêt. En revanche, après 1989-1990, les pays de l'Est ont voulu gérer la transition de manière individuelle. Alors que le plan Marshall s'était appuyé sur une volonté des Etats d'Europe occidentale de coopérer, et avait encouragé cette volonté, chacun des pays de l'Europe centrale et orientale s'est arrimé à l'économie mondiale en appliquant la méthode du chacun pour soi, en se lançant même dans une sorte de compétition les uns avec les autres.

– En effet, toute suggestion en faveur d'une coopération régionale à l'Est a été rejetée parce que celle-ci était assimilée au Comecon dans lequel l'Union soviétique jouait un rôle dominant. De plus, les Etats d'Europe centrale ont cru voir dans l'assistance occidentale sur la coopération régionale un moyen de les tenir à l'écart de l'Union européenne. La coopération entre eux aurait été un substitut à l'élargissement de l'UE. Or ce qu'ils veulent, c'est rejoindre l'Europe occiden-

– En effet, il faut distinguer entre les anciennes démocraties populaires et les anciennes Républiques soviétiques. Les pays d'Europe centrale et orientale, malgré les difficultés inhérentes aux réformes, ont rapidement dépassé le stade où un plan Marshall était nécessaire. C'est la CEI (Communauté des Etats indépendants) qui en avait le plus besoin, mais les forces centrifuges rendaient difficile une approche régionale.

– Et du côté des donateurs ?

– Les Etats occidentaux, les investisseurs privés et les organismes internationaux ont craint que les sommes allouées ne se perdent dans les sables, compte tenu du poids de l'économie parallèle dans

ces pays. Pas seulement du secteur mafieux, mais de l'économie souterraine dans son ensemble. La conditionnalité, qui était une des caractéristiques du plan Marshall puisque les crédits étaient affectés à des investissements précis, ne peut fonctionner. On peut contrôler la destination des fonds pour la première vague, mais ensuite il est impossible de suivre les différentes phases de recyclage. Il n'y avait pas le même risque de déperdition en Europe en 1947.

– L'aide qui a été accordée à l'Europe de l'Est était-elle adaptée ?

– Les organismes internationaux ont hésité entre trois types d'aide. Premièrement, les transferts financiers, avec le choix entre les dons et les prêts (le plan Marshall comportait une large part de dons conditionnels). Or la Banque mondiale et le Fonds monétaire international ont longtemps calqué leur aide à l'Europe de l'Est sur les conditions

définies pour l'Asie ou l'Amérique latine. Deuxièmement, l'assistance technique, qui est restée insuffisante. Une des grandes préoccupations, notamment pour la Russie, est la faiblesse des investissements, qui entraîne un retard de l'innovation technologique. Et troisièmement, l'ouverture de nos marchés. C'est la requête de tous les responsables est-européens : « *Trade, not aid* » (du commerce plutôt que de l'aide). On n'est sans doute pas allé assez loin dans l'ouverture de nos frontières aux produits d'Europe centrale parce que la chute du communisme est survenue à un moment où la conjoncture était mauvaise, alors que ces pays pouvaient être concurrentiels dans des secteurs eux-mêmes en crise à l'Ouest. C'est un des gros problèmes de l'élargissement de l'Union européenne vers l'Est. »

Propos recueillis par Daniel Vernet

Le verrou allemand

LIONEL JOSPIN aurait pu s'arrêter à Bonn de retour de Malmö pour avoir très vite un contact direct avec Helmut Kohl. Il a préféré respecter les échéances fixées avant son arrivée à Matignon et attendre le sommet franco-allemand de Poitiers, le 13 juin. La précipitation eût été mauvaise conseillère. Un entretien téléphonique, « nourri et très cordial », dit-on officiellement, lui a permis de rassurer le chancelier sur sa volonté de poursuivre dans la voie tracée par ses prédécesseurs. Après tout, Helmut Kohl n'a eu qu'à se féliciter de la coopération établie avant 1995 avec un socialiste français.

La concertation et l'entente franco-allemandes restent la base de la construction européenne. Mais la situation a changé depuis les septennats de François Mitterrand. A Paris vient d'arriver une majorité qui n'est pas disposée à enterrer purement et simplement les décisions prises auparavant sous la pression de l'idéologie monétariste, dont le meilleur représentant est la Bundesbank. A Bonn, Helmut Kohl est affaibli par les divisions de ses partisans, par l'incapacité de sa coalition à faire passer les réformes indispensables à la réduction des dépenses publiques et par le conflit entre la Banque centrale et son ministre des finances. Il a annoncé son intention de briguer, pour la cinquième fois, la chancellerie, au nom de l'Europe, mais risque de ne plus être en mesure d'imposer ses convictions européennes à une opinion réticente.

Lionel Jospin ne pourra donner un nouveau contenu à la construction européenne, tout en respectant les engagements de la France, que s'il parvient à faire sauter le verrou allemand. Car c'est le gouvernement de Bonn qui, obnubilé par le strict respect des critères, a insisté pour qu'un pacte de stabilité financière rigoureuse pour la prochaine décennie et en a fait un préalable à l'acceptation du calendrier de l'euro.

Des quatre conditions mises par la gauche française à l'union monétaire, la révision du pacte est certainement la plus difficile à satisfaire. Les solutions, pour les trois autres, se trouvent dans le texte de Maasticht. En revanche, le pacte de stabilité a été présenté à l'opinion allemande comme la garantie que l'euro serait aussi fort que le deutschemark. Helmut Kohl peut-il accepter d'y toucher sans se mettre à dos la Bundesbank, le Tribunal constitutionnel, une grande partie des députés, y compris ses amis, et sans renforcer l'euroscpticisme grandissant des Allemands ?

Les résultats économiques et financiers ne permettent plus aux dirigeants de Bonn de s'ériger en donneurs de leçons, mais la fragilité de leur position intérieure leur interdit, en même temps, de faire trop de concessions aux nouvelles demandes françaises.

Il faudra beaucoup d'habileté à l'équipe diplomatique que Lionel Jospin a constituée autour de lui pour passer entre ces deux écueils.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directeur, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directeur : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomet, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Erik Izraelievicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Royette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourme (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde », Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Léna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

Grève des cheminots

IL Y A trois ans, le débarquement allié, que M. Georges Bidault commémorait hier à Cherbourg, donnait le signal de la Libération. Délivré de l'ennemi, le pays ne l'est pas encore, il s'en faut, de ses démons intérieurs, de ses dissensions, de ses chimères. Une grève des chemins de fer, venant après une série d'autres grèves, marque cet anniversaire. Où sont les responsables, dans quelle mesure cet arrêt d'un trafic essentiel, qui paralyse notre vie économique et suspend le relèvement national, pourrait-il être justifié ?

Les cheminots furent au premier rang des combattants de la Résistance et de la Libération. Les transports par rail, désorganisés par la guerre, ont été rétablis magnifiquement depuis deux ans. Le pays pouvait en être fier. Dans ses appels et ses adjurations, le président Paul Ramadier a rendu aux

travailleurs du rail l'hommage qu'ils ont mérité. Cette grève néfaste est en même temps douloureuse. Un effort considérable pourrait être annihilé en quelques jours. Le bénéfice de ce qui a été fait de mieux en France pourrait être dissipé. Il n'est pas possible que les cheminots ne se rendent pas compte de la gravité de leur acte.

On comprend bien que M. Paul Ramadier n'ait encore envisagé aucune mesure de réquisition, qu'il ne désespère pas, même après les refus d'hier, du bon sens et du patriotisme de la classe ouvrière. Mais on conçoit aussi parfaitement qu'il n'admette pas de débat sous la menace et sous le chantage, surtout quand il s'agit d'un service public vital.

Rémy Roure
(8-9 juin 1947.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE

Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30

Index et microfilms du *Monde* : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33

Le Monde sur Compuserve : GO LEMONDE
Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

LE COURRIER DES LECTEURS La loi s'impose à tout le monde, y compris aux journalistes – on serait même tenté de dire : surtout aux journalistes – s'il est vrai que ceux-ci se considèrent comme des acteurs importants du jeu démocratique et que le débat civique dont ils se réclament ne peut avoir lieu que

dans le cadre de la législation en vigueur. De ce point de vue, le respect de la déontologie passe d'abord par le respect de la loi. Pourtant, il peut arriver qu'au nom du droit à l'information les journaux décident d'ignorer certaines interdictions prévues par la loi. Comment justifier de telles entorses à la morale publique ?

Transgresser la loi

par Thomas Ferenczi

LA LOI, on le sait, interdit en France la publication de sondages préélectoraux dans la semaine qui précède chaque tour de scrutin. A peu près respectées depuis leur instauration il y a vingt ans, ces dispositions ont été transgressées par plusieurs journaux à l'occasion des dernières élections législatives.

Le Monde, pour sa part, a choisi de ne pas enfreindre les dispositions en vigueur, mais a estimé, dans son éditorial du 31 mai, que cette loi est aujourd'hui « obsolète » et qu'« il est urgent de remettre à plat la législation ». La question posée aux journalistes est de savoir s'ils se donnent le droit de violer la loi sous prétexte que celle-ci est devenue, selon eux, inapplicable.

Cette question n'est pas nouvelle, et elle ne se pose pas qu'aux journalistes. Les intellectuels ont, à plusieurs reprises, au cours de l'histoire récente, appelé à la « désobéissance civile ». Du Manifeste des 121, en 1960, pour le droit à l'insoumission à celui des 343, en 1971, pour l'avertement libre, il s'est trouvé des personnalités éminentes, au républicanisme au-dessus de tout soupçon, pour soutenir que, dans certaines situa-

tions, la voix de la conscience doit l'emporter sur l'application de la loi. Il y a quelques mois, les multiples pétitions contre le projet de Jean-Louis Debré sur l'immigration ont encore hautement affirmé ce principe.

L'éventuelle violation des lois sur la presse ne relève pas, en général, de circonstances aussi solennelles. Il arrive même qu'elle obéisse à des considérations purement mercantiles, notamment lorsqu'elle méconnaît le droit de chacun sur sa propre image, destiné à protéger la vie privée des personnes, y compris celle des vedettes. Mais, dans de nombreux cas, lorsqu'un journal décide de passer outre à une interdiction, il le fait au terme d'une réflexion sérieuse sur la liberté de l'information et l'intérêt public.

L'une des entorses les plus fréquentes aux obligations de la loi est sans doute celle qui concerne le secret de l'instruction : au nom du « droit à l'information », la presse n'hésite pas à rendre publiques des procédures en cours au risque d'encourir des poursuites judiciaires. De même est-il interdit de « jeter la discrédit sur un acte ou une décision juridictionnelle, dans des conditions de nature à porter atteinte à l'autorité de la justice ou à son indépendance » : interprété strictement, cet article du Code pénal pourrait rendre impossible le commentaire critique d'une décision de

justice. Il est une autre disposition que la plupart des médias ont choisi d'ignorer il y a trois semaines, lorsque deux adolescentes se sont donné la mort dans une petite ville du Nord : celle qui prohibe « la publication, par le livre, la presse, la radiophonie, le cinématographe ou de quelque manière que ce soit, de tout texte ou illustration concernant le suicide de mineurs ». *Le Monde*, en particulier, a pensé que ce fait divers, en raison de son exemplarité, justifiait l'inobservation d'une loi tombée en désuétude.

Quelles sont donc les conditions qui peuvent, selon nous, autoriser les journalistes à transgresser la loi ?

Il faut d'abord, bien entendu, que la transgression soit l'exception, non la règle : la règle, c'est de respecter les textes en vigueur ; l'exception n'est recevable que lorsque ces textes apparaissent inadaptes à une grande partie de l'opinion.

Il faut ensuite que les faits révélés en violation de la loi soient considérés comme indispensables à l'information du public : *Le Monde* a jugé que les sondages préélectoraux ne répondaient pas à ce critère.

Il faut enfin que les personnes éventuellement mises en cause le soient avec une grande prudence.

SONDAGES ET MANIPULATION

La publication de sondages préélectoraux – en principe interdits, mais également accessibles par Internet ou par simple Minitel – impose évidemment une modification d'une loi hypocrite, à condition de ne pas oublier l'essentiel. Personne ne sait, à ce jour, si les sondages influencent les électeurs. Mais est-ce bien grave ? Toute information ne les influence-t-elle pas ? La « une » du *Monde* n'a-t-elle pas plus d'effets qu'un sondage ? Personne ne sait dans quel sens les sondages les influenceraient : savoir que son camp peut gagner est-il facteur de mobilisation (« il ne faut pas laisser passer l'occasion ») ou de démobilitation (« c'est acquis, inutile que je me dérange ») ? Dès lors toute manipulation serait impossible. Mais c'est dans la mesure où les sondages existent et sont connus de certains que, précisément, toute manipulation devient possible. Car je sais que le journaliste politique, qui a le droit de donner ses pronostics, a connaissance de ces sondages, et il sait que je le sais... Il peut donc en jouer, en me faisant croire que ses pronostics – qui sont, en fait, ses vœux – sont le reflet des sondages... En revanche, il est inadmissible de laisser les instituts tricher – c'est le terme exact – en masquant leur marge d'erreur.

Elie Arié,
Paris

RIDICULE

Le ridicule ne tue pas, heureusement ! Avant le second tour, l'agitation a repris de la même façon qu'avant le premier. Des sondages « interdits » ont été publiés. De là un concert d'exclamations pour le

« droit à l'information », auquel s'est adjoint *Le Monde* (dans son éditorial du 31 mai). On en vient à parler d'« une inégalité des citoyens ». Excusez du peu. Ainsi, le sondage d'opinion (pour la fortune de certains politologues) devient information sur laquelle il est bon de discuter, débattre, interpréter. Et que naturellement chaque citoyen doit connaître pour pouvoir voter. Le paradoxe est atteint quand, alors que la campagne électorale n'est qu'un long catalogue de sondages, un sondage « annonce » le désintérêt des Français pour celle-ci. Voilà une preuve supplémentaire de l'incapacité des hommes politiques à faire de « la » politique.

Antoine Ollivier,
Jouy-en-Josas (Yvelines)

RÈGLEMENTS DE COMPTES

Je m'étonne, comme sans doute de nombreux lecteurs, que *Le Monde* ait cru devoir accorder cette semaine tant de place, et tant de complaisance, aux propos de M. Tillinac. Présenter sa supplique sous l'étiquette « Témoignage » n'enlève rien au caractère outrageusement partisan de l'écrit en question. Certes M. Tillinac, comme tout citoyen, est parfaitement fondé à tenter de faire connaître à la collectivité, par voie de presse, sa propre vision de l'actualité politique et institutionnelle de la France. Pour autant, est-ce la mission de votre/notre journal que de lui réserver un tel accueil ? (...) Nous attendons tous du *Monde* des faits, des analyses, des commentaires. Des prises de position solennelles – l'édito – sur des événements importants ou des échéances cruciales dans la vie du pays. Mais pas qu'il se prête à

une opération de règlements de comptes obscure au sein de telle ou telle faction de l'ancienne majorité (...) M. Tillinac se sent orphelin ? C'est là un problème intime qui ne nous concerne pas.

David Simon
(par courrier électronique)

LÂCHETÉ

Un homme, hilare, fier de la bassesse de son acte, a osé présenter devant une foule vociférante de haine la tête d'une femme qui a le courage de lui résister. Cette scène surréaliste, hideuse, ne se passe pas dans un quelconque pays où la barbarie régirait encore les rapports sociaux, où la tolérance ne serait qu'une lointaine utopie. Elle ne s'est pas déroulée dans un passé de ténèbres où l'homme, au sortir des cavernes, ne reconnaissait que ceux de son clan comme ayant le droit de vivre sur son territoire. Cette scène de cauchemar a eu lieu le 29 mai 1997 à Paris, France, d'où est parti, il y a un peu plus de deux siècles un cri qui voulait que tous, nous naissons libres et égaux en droits. On savait l'auteur de cet acte raciste, antisémite, bien peu démocrate. Il a ajouté à ce triste florilège un autre chapitre : la lâcheté. Car il faut être lâche pour procéder à une telle exécution devant une foule fanatique. Car seul un homme lâche peut ainsi décapiter une femme, avec plaisir et sadisme.

Daniel Duillon,
Strasbourg (Bas-Rhin)

SUICIDE

Deux petites filles de douze et treize ans se sont suicidées d'une balle dans la tête. Les commentateurs relient cet acte à leur vénéra-

autoproclamé « commandeur des croyants » ; les talibans ex-communistes, issus de la faction Khalq de l'ancien PC afghan, et qui ont rejoint le mouvement pour des raisons essentiellement ethniques (ce sont des Pachtoune, tout comme les chefs talibans). Il y a, enfin, les talibans issus de différents partis de la mouvance anti-soviétique qui ont rallié sur le tard les « étudiants », et dont beaucoup sont trop jeunes pour avoir connu le djihad contre les « infidèles ».

En dépit de leur popularité auprès de nombreux Afghans, il n'est donc pas sûr que les talibans parviendront à unifier une nation déchirée et à repousser le spectre d'un démantèlement. Quel que soit l'avenir, il ne faudra jamais oublier les lourdes responsabilités extérieures. Celle de l'Union soviétique, d'abord, qui a détruit le pays en le divisant pour mieux régner. Celle des Etats-Unis, ensuite, qui ont soutenu, à l'époque de l'armée rouge, les islamistes les plus extrémistes, parce que leur priorité était d'abord d'arrêter l'expansionnisme soviétique. Celle du Pakistan, enfin, dont tous les dirigeants, y compris Benazir Bhutto, n'ont eu de cesse d'essayer d'installer à Kaboul un régime qui leur soit favorable, fût-il obscurantiste.

Bruno Philip

Imprévisible Afghanistan

Suite de la première page

Quand les talibans ont pénétré dans Mazar et que leurs mollahs ont imposé leur version ultra-orthodoxe du Coran, les Ouzbeks, l'ethnie locale, et les chiites se sont révoltés. Certains avaient, certes, trahi leurs anciens maîtres au profit des « étudiants ». Mais quand les talibans, des « sudistes » d'ethnie pachtoune, entreprirent de les mettre en coupe réglée, ce fut la colère, suivie d'une nouvelle trahison des traîtres...

Depuis trois ans, et en dépit des revers de ces derniers jours, les talibans ont gagné parce que l'histoire de l'Afghanistan post-communiste n'a été qu'un long cortège d'horreurs, de règlements de comptes, de ralliements opportunistes et d'affaires de gros sous.

A l'heure où ce pays bascule dans un régime islamiste qui, dans le registre de l'intégrisme, n'a aucun équivalent dans le monde arabo-islamique – ni en Iran ni en Arabie saoudite –, on ne peut que frémir devant l'« ordre » qu'imposent peu à peu les « étudiants ». Mais il ne faut pas oublier que les

talibans sont nés d'une réaction de rejet contre ceux qui les avaient précédés au pouvoir, voire commandés lors du djihad contre les « infidèles » soviétiques.

Tout n'est donc pas joué pour les ultra-orthodoxes, dont la seule obsession est d'obliger les Afghans à vivre comme au temps du Prophète. Leur ascension pourrait précéder une chute tout aussi rapide, estimant certains Afghans. On n'en est pas encore là puisque dans le Sud, en pays pachtoune, ils sont solidement implantés. Leur victoire au Nord aurait, certes, symbolisé la réunification du pays et donné tort aux prophètes qui prévoyaient un démantèlement du pays.

RESPONSABILITÉS

Rien ne permet non plus d'affirmer que ce mouvement restera uni dans un Afghanistan paisible puisque dans ce pays acéphale, où le concept de pouvoir central n'existe pas, les Afghans ont tendance à se soulever contre quiconque revendique le pouvoir avec trop de vigueur.

La cohésion de ce mouvement est d'ailleurs d'autant plus sujette à caution que les talibans se divisent en trois groupes principaux : les talibans originels, conduits par le mollah Omar, mystérieux chef borgne qui, depuis Kandahar, s'est

AÉRONAUTIQUE Le français Aerospatiale, l'allemand Daimler-Benz Aerospace, le britannique British Aerospace et l'espagnol Casa ont renoncé à leur projet de constitution d'une société

aéronautique européenne qui aurait intégré l'ensemble des bureaux d'étude et des usines. ● LA FUTURE SOCIÉTÉ Airbus disposera simplement d'un « mandat de gestion sur l'ensemble des

actifs » de ses partenaires. Les industriels ont estimé que, face à la menace américaine, un avionneur limité au secteur civil, n'était pas viable. ● CE SCHEMA inédit soulève de nombreuses

questions, notamment sur la répartition des profits de la future société. Les évaluations pourraient conduire à la remise en cause des parités de l'actuel GIE. ● AEROSPATIALE, qui a rallié ses

partenaires à son schéma, est paradoxalement dans une position délicate. Sa fusion avec Dassault et sa privatisation ne sont plus acquises après l'arrivée de la gauche au pouvoir.

La future société Airbus n'aura ni usines, ni bureaux d'études

Les partenaires du consortium européen ont renoncé à regrouper l'ensemble de leurs actifs industriels au sein de la nouvelle entité pour ne pas compromettre des rapprochements plus globaux. Elle disposera d'un simple mandat de gestion

AIRBUS ne sera pas Boeing. Le français Aerospatiale, l'allemand Daimler-Benz Aerospace (DASA), le britannique British Aerospace (BAe) et l'espagnol Casa ont décidé de renoncer à leur projet de constitution d'une société aéronautique européenne qui aurait intégré l'ensemble de leurs activités de recherche, de développement et de production. Yves Michot, le président d'Aerospatiale, a révélé, vendredi 6 juin, « l'accord » intervenu entre les présidents des quatre sociétés membres du consortium Airbus, mardi 27 mai à Toulouse, qui contredit la lettre d'intention signée par les mêmes parties le 13 janvier.

Les industriels s'étaient fixé comme objectif de substituer à l'actuel groupement d'intérêt économique, avant la fin 1999, une « société unique » regroupant l'ensemble des activités nécessaires au développement, à la production et

au service après-vente des avions européens. Il n'en sera rien : les bureaux d'étude et les usines de Toulouse, de Nantes, de Saint Nazaire, de Hambourg et de Chester resteront la propriété de chacun des industriels. Les ailes sont construites en Grande-Bretagne, le fuselage en Allemagne, le cockpit et la partie centrale en France.

S'agit-il pour autant d'un échec de la restructuration européenne engagée pour répliquer aux gigantesques opérations américaines, et notamment à la fusion de Boeing et McDonnell Douglas, les deux rivaux d'Airbus ? Les industriels affirment le contraire. « Nous nous sommes rendu compte que, face à la menace américaine, un avionneur dont l'activité serait strictement limitée au secteur civil n'était pas viable », explique Yves Michot. « Il ne bénéficierait plus de la synergie technologique avec les autres secteurs, comme les hélicoptères, les sa-

tellites et les missiles, serait privé d'un soutien politique national sans bénéficier pour autant d'un équivalent européen et serait frappé de plein fouet par les cycles économiques de l'aviation civile sans les amortir avec d'autres activités », poursuit-il.

INTÉGRATION PRÉSERVÉE

Les partenaires européens n'ont pas pour autant renoncé à leur engagement de parvenir à une industrie européenne intégrée dans l'ensemble des segments de l'aéronautique civile et militaire et du spatial. Au contraire, selon eux, le nouveau schéma d'intégration d'Airbus « est désormais compatible avec cet objectif ultime », explique-t-on chez DASA.

Le GIE Airbus sera transformé en société anonyme avant la fin de l'année 1999. Les industriels, qui deviendront ses actionnaires, lui confieront un « mandat de gestion

sur l'ensemble des actifs », sans que la nature juridique de ce contrat soit encore définie. Le management d'Airbus devrait donc disposer de l'autonomie de gestion, sous réserve du contrôle normal de ses actionnaires. Ce dernier pourrait cependant faire naître des conflits d'intérêt, la décision de fermer un site ou même d'investir davantage sur un autre site risquant d'indisposer des actionnaires-industriels, à la fois juge et partie.

Autre incertitude : les industriels européens affirment que l'ensemble des profits seront remontés au niveau d'Airbus. Aujourd'hui, le GIE réalise un profit entre ses ventes et les coûts d'achat auprès des industriels : plus de 2 milliards de francs en 1996. Mais chacun des partenaires dégage aussi une marge sur son activité de fournisseur d'Airbus : Aerospatiale a ainsi gagné 1,1 milliard de francs en 1996.

Aerospatiale, qui revendique une productivité supérieure à celle de ses partenaires, n'est pas en mesure d'expliquer quels mécanismes compensatoires lui permettront d'accepter d'abandonner ses profits contre 37,9 % du capital de la future société. Les parités du GIE (détenu à 37,9 % chacun par Aerospatiale et DASA, 20 % par BAe et 4,2 % par Casa) pourront-elles être maintenues ?

ZONES D'OMBRE

Ces zones d'ombre expliquent certainement que BAe, interrogé par *Le Monde*, tout en reconnaissant les grandes lignes de la nouvelle orientation, précise que « la partie française doit encore apporter des garanties pour obtenir de faire coïncider la restructuration d'Airbus et la restructuration européenne ». Le Britannique s'interroge aussi sur les « conséquences pour Aerospatiale du résultat des élections françaises ». La fusion avec les avions de combat de Dassault et la privatisation rapide du nouvel avionneur est aujourd'hui compromise. Or Aerospatiale avait gagné du poids dans les négociations, grâce à cette perspective qui la rapprochait de la physionomie industrielle et juridique de ses partenaires.

Le management d'Airbus, qui se

contente aujourd'hui de réaliser les études de marché des nouveaux appareils et de commercialiser la gamme existante, sera déçu. La nouvelle transparence financière lui permettra certes d'accroître sa productivité et de mieux connaître sa marge de manœuvre dans les négociations commerciales avec ses clients. Mais le futur Airbus, privé d'actifs industriels, pourra difficilement être coté en Bourse.

Jean Pierson, l'administrateur gérant du GIE, comptait sur la Bourse pour être en mesure de lever les fonds nécessaires notamment au financement du super-jumbo A-3XX (environ 60 milliards de francs), capable de concurrencer le 747 de Boeing qui procure au constructeur américain des marges confortables utilisées pour attaquer Airbus sur les autres segments, selon l'avionneur de Toulouse. L'ouverture du capital était également censée « faciliter la négociation de nouvelles alliances internationales et ouvrir la voie, sur le long terme, à des prises de participations extérieures », selon le communiqué du 13 janvier. Airbus devra donc encore trouver auprès de ses actionnaires, de plus en plus soucieux de leur rentabilité financière, les fonds nécessaires.

Christophe Jakubyszyn

IL NE TIENT QU'À VOUS QU'ELLE SE SOUVIENNE.



paco rabanne

COMMENTAIRE

VICTOIRE FRAGILE

La réorganisation d'Airbus consacre la victoire d'Aerospatiale. Elle vient d'obtenir que les bureaux d'études et les usines restent la propriété des différents partenaires – le français Aerospatiale, l'allemand Dasa, le britannique BAe et l'espagnol Casa –. Les Allemands réclamaient encore, il y a quelques semaines, l'intégration de leurs usines dans la nouvelle structure. Et Aerospatiale expliquait perfidement qu'ils voulaient « laisser Airbus faire le sale boulot de restructuration ».

Paradoxe : au moment où Aerospatiale a fait prévaloir sa vision, le contexte politique français risque de la fragiliser dans les futures négociations sur la restructuration européenne de l'aéronautique. L'éloignement de la perspective de privatisation de l'avionneur inquiète ses alliés, réticents à partager le capital d'un futur ensemble européen avec l'Etat français comme actionnaire.

La fusion avec les avions militaires de Dassault semble aussi compromise. Serge Dassault avait fait de la

privatisation immédiate du futur avionneur une condition *sine qua non* de ce regroupement. Pour Aerospatiale, celui-ci devait lui permettre de disposer d'une palette d'activités semblable à celle de ses partenaires européens et de négocier en bonne position une intégration globale.

Grâce à cette perspective, Aerospatiale avait convaincu ses alliés que la restructuration européenne ne pouvait se faire sans elle et déjoué les projets de coalition germano-britannique au sein d'Airbus. Ses fougues partenaires, qui fustigeaient il y a quelques semaines la lenteur française et l'anomalie du statut public d'Aerospatiale, sont rentrés dans le rang.

Pour combien de temps ? En avril, Dasa a déjà abandonné son allié traditionnel Aerospatiale pour se rapprocher du groupe Lagardère dans les missiles et satellites. BAe pourrait résister longtemps aux sirènes de Boeing et de Lockheed Martin qui lui proposent de s'associer au futur avion de combat américain, un contrat global de 170 milliards de dollars pour 3 000 appareils ?

C. J.

La Chine renforce sa participation dans Hongkong Telecom

HONGKONG
correspondance

Le mouvement de nationalisation de l'économie de Hongkong par l'Etat chinois vient de franchir une étape cruciale. Vendredi 6 juin, Cable & Wireless (C & W), holding de contrôle à 59,2 % de Hongkong Telecom (HKT), et le ministère des postes et télécommunications chinois, sont parvenus à un accord historique : C & W va céder, pour 6,9 milliards de francs, 5,5 % de l'opérateur privé à China Telecom, l'opérateur public chinois. Dans un délai non précisé, China Telecom pourra porter sa participation dans HKT au même niveau que C & W, qui verrait ainsi la sienne réduite de moitié, à quelque 30 %. Avec 7,7 % du capital cédés le 9 mai à China Everbright, une holding de l'Etat chinois, la Chine est donc potentiellement le premier actionnaire de Hongkong Telecom.

Cette opération crée une brèche profonde dans le système économique de Hongkong – dont la règle a toujours été la non-intervention de l'Etat dans l'économie – en fai-

sant entrer Pékin au conseil d'administration de l'opérateur. Mais pour Hongkong Telecom, c'est une nouvelle ère qui s'annonce : les autorités chinoises lui ont assuré l'ouverture du marché national – même si les modalités ne sont pour l'instant pas claires –, jusque-là fermé à tout opérateur étranger.

Pour C & W, c'est l'opération du siècle, même s'il a dû brader ses 5,5 % du capital avec une décote de 25 % sur le dernier cours de Bourse, et s'il deviendra à terme le deuxième actionnaire de HKT. Alors que son retrait était tôt ou tard inéluctable, il reste dans la partie, et gagne l'espoir d'être l'actionnaire d'un des plus gros opérateurs téléphoniques au monde.

Cet accord est peut-être aussi un prélude à une certaine forme de privatisation de l'opérateur chinois : HKT pourrait à terme prendre une participation dans China Telecom, aidant ainsi ce dernier à accélérer l'équipement téléphonique de la Chine.

Valérie Brunschwag

La Banque d'Angleterre célèbre sa nouvelle indépendance en relevant son taux directeur

La hausse d'un quart de point, à 6,50 %, vise à lutter contre l'inflation

Sans surprise pour les économistes, la Banque d'Angleterre a relevé son taux d'intérêt vendredi 6 juin, utilisant sa toute nouvelle indépen-

dance, octroyée le mois dernier par le gouvernement travailliste britannique. L'unique taux directeur de la Banque d'Angleterre a été aug-

menté d'un quart de point, à 6,50 %. Ce tour de vis monétaire marque la détermination de la banque centrale à lutter contre l'inflation.

La Lyonnaise des eaux se renforce en Asie

LE GROUPE français, associé à l'indonésien Salim, a remporté le contrat de gestion d'eau de la zone ouest de Djakarta, qui compte 5 millions d'habitants. D'une durée de vingt-cinq ans, il représentera à terme un chiffre d'affaires de 200 millions de dollars par an (1,16 milliard de francs).

Depuis le début de l'année, la Lyonnaise des eaux a remporté sept grands contrats internationaux, représentant un chiffre d'affaires total annuel de 4 milliards de dollars. La partie est de Djakarta (4,5 millions d'habitants) a été confiée aux britanniques de Thames Water, également adossés à des partenaires indonésiens.

DÉPÊCHES

■ **SAT : les 280 salariés de l'activité chantiers** du fabricant d'équipements de télécommunications, filiale de la Sagem (4 500 employés), sont en grève depuis le 4 juin et occupent les quatre centres de travaux (Paris, Massy, Lyon et Toulouse) pour protester contre la décision de la direction d'« externaliser l'activité chantiers, sans aucune garantie pour les salariés », ont indiqué vendredi 6 juin les syndicats CFDT et FO.

■ **EXCEL : la compagnie texane de téléphone longue distance** rachète son homologue de Virginie, Telco, leur fusion devant donner naissance, d'ici à fin 1997, à une société de 2 milliards de dollars de chiffre d'affaires et 6,3 millions d'abonnés.

■ **NORTHERN TELECOM : le groupe canadien de télécommunications** a annoncé un investissement de 250 millions de dollars canadiens (près de 1 milliard de francs) au cours des quatre prochaines années dans la région d'Ottawa (Ontario). Cet investissement permettra la création de 5 000 emplois.

■ **AIR FRANCE : le Syndicat national des pilotes de ligne (SNPL)**, majoritaire chez les pilotes d'Air France, a appelé vendredi 6 juin ses troupes à arrêter leur grève du zèle afin d'« établir un premier contact dans un climat de sérénité et de confiance avec notre nouvelle autorité de tutelle ». Le SNPL voulait protester contre l'instauration d'une double échelle des salaires, permettant d'embaucher les jeunes pilotes avec des rémunérations inférieures à celles pratiquées actuellement.

■ **MARIE BRIZARD : le groupe de spiritueux a vendu sa filiale bourguignonne SLJFB Védrenne** (crème de cassis) à la société Renaud-Cointreau. Cette cession s'inscrit dans la stratégie de recentrage de Marie Brizard autour des activités « bénéficiant de réelles synergies ou complémentarités », explique le groupe.

■ **AXA : le groupe d'assurances a franchi en baisse vendredi 23 mai 1997** le seuil de 10 % des droits de vote de la BNP, à la suite de la cession de blocs, a indiqué le Conseil des marchés financiers (CMF).

■ **LUKOIL : le premier groupe pétrolier russe espère retirer 2 milliards de dollars** de la vente de 15 % de son capital, qui est prévue en 1998. Lukoil est actuellement en négociations avec Moscou : le groupe, qui produit déjà 58,5 millions de tonnes de pétrole, voudrait investir pour accroître sa production.

■ **AVIS : HFS, le groupe américain diversifié de services**, va introduire 75 % du capital de la société de location de voitures Avis en Bourse ; il en conservera 25 %. Ces 75 % du capital d'Avis, le deuxième loueur de voitures au monde, représentent environ 225 millions de dollars (1,3 milliard de francs).

■ **MITSUBISHI : Mitsubishi Heavy Industries, le premier groupe japonais de mécanique lourde, sera frappé de sanctions**, pour ses pratiques commerciales déloyales aux Etats-Unis, a annoncé un responsable du département américain du commerce. Les sanctions, sous forme de droits de douane, seront fixées avant le 16 juin.

LONDRES

de notre correspondant dans la City

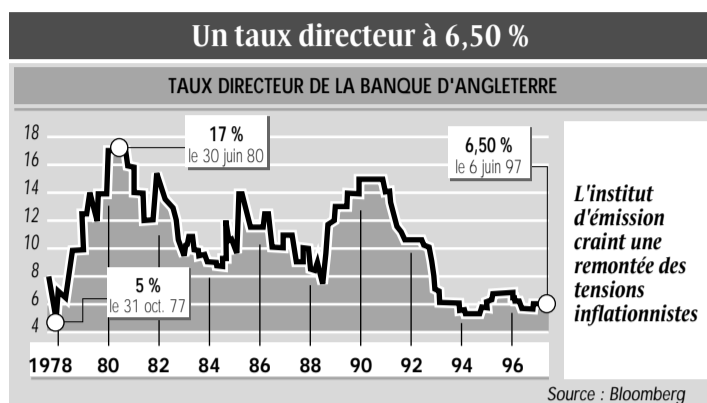
La Banque d'Angleterre a relevé ses taux d'intérêt vendredi 6 juin, à l'issue de la première réunion les 5 et 6 juin de son comité de politique monétaire dont la toute nouvelle indépendance a été octroyée le mois dernier par le gouvernement travailliste britannique.

Ce nouvel organisme de neuf membres fixe le niveau des taux d'intérêt en fonction d'objectifs d'inflation toujours déterminés par le chancelier de l'Echiquier, Gordon Brown.

La City a favorablement accueilli cette mesure qui a l'avantage d'accroître la crédibilité de la BoE

L'unique taux directeur de la Banque d'Angleterre a été augmenté d'un quart de point, à 6,50 %. Le gouverneur de la Banque d'Angleterre, Eddie George militait depuis plusieurs mois pour un tel geste, et avait jugé insuffisant le dernier resserrement monétaire, déjà d'un quart de point, opéré il y a un mois par le chancelier de l'Echiquier.

Ce tour de vis monétaire marque la détermination de la banque centrale à endiguer les pressions inflationnistes alimentées par la forte consommation. Il suscite cepen-



dant l'inquiétude des entreprises exportatrices qui craignent un nouveau renforcement de la livre sterling, déjà à des sommets.

Malgré la libéralisation de l'institut d'émission annoncée le 6 mai par Gordon Brown, la Banque d'Angleterre ne ressemble guère à la plupart des autres banques centrales européennes, véritablement indépendantes des gouvernements. La BoE bénéficie désormais de l'indépendance opérationnelle, mais les objectifs en matière d'inflation restent dictés par le ministère des finances et confirmés dans le budget. Les eurosceptiques de tous bords, qui croyaient distinguer derrière cette indépendance partielle une étape capitale sur la route de l'euro, peuvent être rassurés car la réforme reste très éloignée des conditions prévues par le traité de Maastricht pour adhérer à la monnaie unique.

La City a favorablement accueilli cette mesure qui a l'avantage d'accroître la crédibilité de la BoE auprès des marchés en dépolitisant la décision de maintenir ou de modifier le loyer de l'argent. Par ailleurs,

le gouverneur n'a plus à jouer ce rôle ingrat d'avocat du diable et à utiliser des arguments extrêmes pour tenter de faire plier sa tutelle, comme c'était le cas sous le cabinet conservateur de John Major.

Deux zones d'ombre toutefois demeurent. La première concerne la composition de ce comité de neuf membres qui comprend quatre personnalités extérieures. Si la compétence des deux professeurs d'université, du chef des conseillers économiques du Trésor ou du responsable des études économiques de la British Airways n'est pas en doute, leur réelle marge de manœuvre face aux fonctionnaires suscite bien des interrogations. Autre sujet d'inquiétude, comme l'indique une étude du bureau européen du courtier américain Paine Webber : « La fixation du taux de change restant une prérogative du pouvoir, les désaccords avec la Banque d'Angleterre pourraient dès lors se cristalliser sur les questions de change. »

A l'inverse de la réforme de la Banque d'Angleterre, l'autre volet de la réorganisation du paysage fi-

nancier britannique, à savoir le regroupement des autorités de régulation des marchés sous l'égide du Securities and Investment Board (SIB), semble en revanche plus problématique. Au « super-SIB » échoit également la surveillance du contrôle prudentiel des banques. Or cette fonction est un élément important de la stabilité du système financier que la Banque d'Angleterre place au rang de ses missions. Bien des opérateurs soulignent les possibles inconvénients d'une réorganisation à la hussarde : l'affaiblissement de l'efficacité de la BoE dans la gestion du système de paiement, l'identification plus difficile des établissements de crédit à problèmes ou la création d'une énorme bureaucratie de plusieurs milliers d'employés.

Toutes ces incertitudes ont amené certains régulateurs à mettre en garde les professionnels de la City contre la tentation de tirer profit de cette phase transitoire en multipliant les opérations risquées. Ainsi, la victoire de la gauche en France, conjuguée à l'épreuve de force entre la Bundesbank et le chancelier Kohl, a amené des courtiers à se lancer dans des aventures spéculatives, grâce notamment aux produits dérivés, en pariant sur l'assouplissement des critères de convergence de Maastricht et sur l'avènement à la date prévue d'un euro « soft ». Aussi, le découragement du personnel chargé actuellement de la supervision au sein de la Banque d'Angleterre, incertain quant à son sort, pourrait encourager les traders à commettre des fraudes pour tirer bénéfice de l'actuelle volatilité des marchés.

Marc Roche

Le Monde M O B R

PRESTIGE ET CARACTÈRE



ROQUEFORT-LES-PINS (06)

Location vacances

7/8 PERS. Luxueuse villa avec grande piscine 70 m², 250 m² habitables. Billard.

Réf : 2855
La semaine à partir de 10 200 francs

Demandez notre catalogue 500 villas (180 pages) envoi : chèque 35 francs (gratuit sur place).

FRANCE VILLAS - LOCATIONS VACANCES
36, rue la Boétie - 75008 Paris
Tél. 01 53 89 06 06 - Fax : 01 53 89 06 01
Minitel 3615 - LOCVILLE (2,23 F/mn)



LE RAINCY (93)

Cause départ

Résidence standing avec tennis, 5 pièces, entrée, cuisine, séjour, 3 chambres, 2 salles de bains, balcons nord et sud. En sous sol, cave et séchoir. Parking.

Prix : 1 300 000 francs

Propriétaire

Tél. 01 43 81 45 38 - Fax 01 49 31 03 13



ENTRE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE ET MAISON LAFFITTE

Dans un cadre de verdure exceptionnel, vue dégagée sur Paris. Très charmante propriété, réception 65 m², bureau, 7 chambres, 3 bains, en excellent état.

Beau jardin arboré de 1 358 m².
Réf : D 2396 - Prix : 4 200 000 francs

AGENCE DE LA TERRASSE

45, boulevard Carnot, 78110 Le Vésinet
Tél. 01 30 15 67 00 - Fax 01 34 80 19 59



DRÔME PROVENCALE

exclusivité

Villa Provençale de plain pied, s.h. 115 m², déposé 35 m², sur 5 200 de beau terrain, piscine 9 x 5, terrasse, vue. Séj./salon chem., cuis. équ., 3 chambres, cellier, sde, sdb, garage, puits.

TB VUE SUR LE VENTOUX - Possibilité extension - A VOIR
Réf : 1098 - Prix : 1 150 000 francs

Demandez notre journal d'affaires - Gratuit

SARRO IMMOBILIER

12, cours Taulignan - 84110 Vaison-la-Romaine
Tél. 04 90 28 82 83 - Fax 04 90 36 23 62
Nos bureaux : Valréas (84) - Grignan (26)



EN PROVENCE

exclusivité

T.B. propriété en pierres rest., SH 280 m², dép. 200 m², terrain 47 ha en forêt, dont 2 ha de parc, cuis. équip., salon, séjour, chem, bureau, 4 ch., sde, sdb, pièces à aménager, cave, garage, combles, terrasses.

VUE DÉGAGÉE, T.B. PRESTATIONS. NOMBREUSES POSSIBILITÉS
Réf : 1188

Demandez notre journal d'affaires - Gratuit

SARRO IMMOBILIER
12, cours Taulignan - 84110 Vaison-la-Romaine
Tél. 04 90 28 82 83 - Fax 04 90 36 23 62
Nos bureaux : Valréas (84) - Grignan (26)



EN PROVENCE - Centre ville

Bel hôtel particulier XV^e siècle, rest. s.h. 250 m², déposé 100 m², jardin 800 m², cour 180 m², terrasses. Séj./sal. chem. 70 m², cuis. équ., 5 ch., 2 sdb, salon/biblioth. 50 m², garage, cave, pigeonnier. BONNES PRESTATIONS - Bcp de caractère.

Réf : 1205

Demandez notre journal d'affaires - Gratuit

SARRO IMMOBILIER
12, cours Taulignan - 84110 Vaison-la-Romaine
Tél. 04 90 28 82 83 - Fax 04 90 36 23 62
Nos bureaux : Valréas (84) - Grignan (26)



YVELINES (78)

A 20 mn de Paris

Dans un village ancien, merveilleuse maison de charme avec au rez-de-chaussée, grand salon, petit salon, bibliothèque, salle à manger, petite salle à manger, grande cuisine conviviale, cheminée, poutres, dallages, boiseries. Au 1^{er} étage : 5 ch., dont une très grande en marbre. Au 2^{ème} étage : loft avec mezzanine et 2 greniers aménagables. Beau parc de 6 000 m² environ. Un lieu magique ! Prix : 4 200 000 F

LES BELLES DEMEURES DE FRANCE

Hôtels particuliers et appartements
Daniel Féau Immobilier
132, bd Haussmann - 75008 Paris
Tél. 01 40 08 10 00 - Fax 01 40 08 10 40



OUEST DE PARIS (78)

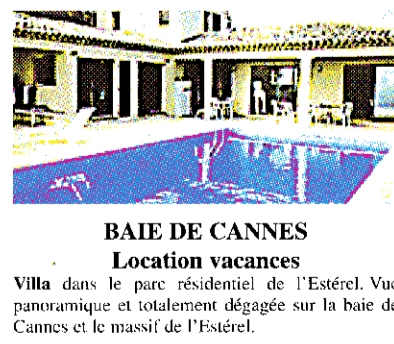
Entre Montfort l'Amaury et Rambouillet

Propriété unique, de conception et de construction irréprochables, organisée sur le modèle d'un petit village nordique, 5 bâtiments sur plus d'1 ha en pleine forêt. Ensemble exceptionnel.

Réf : 902 - Prix : 7 500 000 F

Immobilière La Tour

25, rue de Paris - 78490 Montfort l'Amaury
Dossier et rendez-vous auprès de Claire Aubert
Tél. 01 34 86 98 98



BAIE DE CANNES

Location vacances

Villa dans le parc résidentiel de l'Estérel. Vue panoramique et totalement dégagée sur la baie de Cannes et le massif de l'Estérel.

Au rez-de-chaussée : séjour et chambre, cuisine, salle de bains et terrasse, accès particulier à la piscine. Semaine à partir de 1 350 F

Au premier étage : un appartement comprenant 3 chambres, dont une en duplex, 3 salles de bains et un grand séjour avec cuisine américaine. Terrasse et piscine privative. Semaine à partir de 5 500 F

Une documentation précise et illustrée sera envoyée sur simple demande.

SOPHIE DARMON
Tél. 01 45 00 96 21 ou 06 60 44 19 47

POUR TOUT SAVOIR SUR LA RUBRIQUE IMMOBILIERE

PAR TÉLÉPHONE :

01 42 17 39 45

PAR FAX :

01 42 17 39 25

PAR COURRIER :

21 bis, RUE CLAUDE

BERNARD

75226 PARIS CEDEX 05

ÉPARGNE Les épargnants français ont fait, depuis plusieurs années, de l'assurance-vie leur placement financier préféré et de loin. L'offre n'a jamais été aussi abondante, et les

formules se multiplient. Elles cachent parfois des pièges et des inconvénients. ● **PREMIÈRE PRÉCAUTION**, l'intermédiaire auquel l'épargnant va remettre ses fonds doit avoir une ga-

rantie en responsabilité civile professionnelle et une caution financière. ● **LES BONS CONTRATS** se reconnaissent souvent à la possibilité qu'ils offrent d'obtenir des avances à

un coût modique. ● **LES VERSEMENTS PÉRIODIQUES** peuvent être très dangereux, surtout quand ils obligent leur souscripteur, sous peine de pénalités, à poursuivre des

versements par trimestre... pendant vingt ans ! ● **ENFIN, LES AVANTAGES FISCAUX** en matière d'imposition des plus-values et de successions pourraient un jour être remis en cause.

Un contrat d'assurance-vie peut réserver des surprises désagréables

Le placement financier préféré des Français offre des avantages fiscaux enviables et une variété toujours plus grande de formules. La complexité croissante des produits n'est pas forcément à l'avantage du souscripteur et recèle parfois des pièges qu'il faut savoir détecter

SI L'ASSURANCE-VIE draine aujourd'hui plus de 60 % de l'épargne financière des ménages, c'est parce qu'il s'agit d'un dispositif souple et varié très avantageux fiscalement, permettant de se protéger – ou de protéger la personne de son choix – contre les risques financiers susceptibles de naître de l'allongement de la durée de la vie ou d'un décès. A la distinction traditionnelle entre assurance-vie et assurance-décès s'ajoutent de nombreuses formules dépendant largement de l'âge du souscripteur, de sa situation sociale et de sa situation familiale et patrimoniale. Il faut savoir, enfin, si l'épargnant est prêt à payer le « prix du risque » pour essayer d'obtenir un meilleur retour sur investissement.

Il faut aussi faire preuve de prudence dans le domaine des performances et se méfier de l'argument de certains conseillers, selon lequel, sur une durée de cinquante ans, les actions rapportent plus que les obligations. Dès lors que la plupart des gens commencent à s'intéresser à ces placements à partir de l'âge de quarante ans et souvent bien plus tard, c'est-à-dire après s'être « remis » de l'achat de leur résidence principale, l'argument concerne au mieux leurs héritiers, et encore... Doivent également être lues avec circonspection les simulations montrant que 10 000 francs placés avec un rendement net de 10 % sur sept ans permettent de doubler son capital... en occultant le fait que ces 10 % comprennent des participations aux bénéfices non contractuelles, donc fluctuantes. Mais les contrats présentent aussi d'autres pièges.

● La prime unique

La souscription d'un contrat à prime unique intervient le plus fréquemment au moment de la survenance d'un héritage – souvent vers l'âge de cinquante ou cinquante-cinq ans. Il est prudent de prendre en compte certains para-

mètres « apparemment » secondaires, tels que le poids des frais d'entrée et des frais de gestion, les rendements nets que l'assureur donne sur ce type de contrat depuis cinq ans et le fait qu'il faut légalement laisser cet argent pendant huit ans au moins pour bénéficier d'une exonération fiscale quasi totale – hors remboursement de la dette sociale (RDS) et de la contribution sociale généralisée (CSG). Les bons contrats se reconnaissent à ce qu'ils permettent d'obtenir des avances à un coût modique. Très important : l'intermédiaire auquel l'épargnant va remettre ses fonds doit avoir une garantie en responsabilité civile professionnelle et une caution financière, obligatoires mais rarement contrôlées. Celles-ci doivent d'ailleurs figurer sur le papier à en-tête des cabinets.

Même si les situations litigieuses sont exceptionnelles, mieux vaut libeller le chèque à l'organisme d'assurance et lui adresser un double du contrat signé et remis au professionnel « utilisé » : agent, courtier, salarié de compagnie ou de mutuelle, notaire, gestionnaire de patrimoine...

● Les versements périodiques

Les versements périodiques sont souvent recommandés par les conseillers, qui y voient un moyen d'inciter leurs clients à épargner. Mais certains contrats – souvent vendus par des « tireurs de sonnettes » – sont dangereux. Ils obligent le souscripteur à verser 1 000, 2 000 ou 3 000 francs par trimestre... pendant vingt ans ! En cas d'interruption, les pénalités sont très lourdes et tous les frais sont précomptés dès le premier jour. Dans ce cas, 4 % de frais par an sur la base de vingt ans ne laissent à l'épargnant que 20 % de l'investissement initial à la fin de la première année... une somme qui peut encore être réduite si une



partie de l'épargne a été affectée à une garantie prévoyance (accident, invalidité, décès). En cas de retrait anticipé au bout de quelques années, l'épargnant peut constater qu'il a perdu une bonne partie de son épargne.

● Les versements libres

Il y a vingt et un ans, Gérard Athias (président de l'AFER) lançait un contrat associatif en francs révolutionnaire, comportant des frais modérés et autorisant les épargnants à placer leur argent li-

brement, en quantité et en fréquence, à effectuer des retraits ou à demander des avances. En outre, pour l'attribution des participations aux bénéfices, l'actif était séparé de celui de tout autre organisme, ce qui permettait d'en « apprécier » les évolutions plus nettement.

Depuis, de nombreux contrats voisins ont vu le jour – Gaipare, Agipi, ADIF... –, y compris chez certaines compagnies ou mutuelles. Mais, s'ils ont donné de très bons rendements à ce jour – de 5 % à 6 % de plus que l'inflation en moyenne annuelle –, ils souffrent aujourd'hui d'un handicap structurel, provoquant leur lente érosion. Leurs fonds sont presque totalement investis en obligations, dont les rendements baissent au fur et à mesure que les anciennes (excellentes, à 9 % ou 10 %) arrivent à échéance et sont remplacées par du papier moins rémunérateur, à 6 %. Voilà pourquoi ces associations commencent à proposer des sicav, tandis que les assureurs lancent des contrats multisupports.

● Les multisupports

Comme leur nom l'indique, les multisupports sont des contrats adossés à des valeurs mobilières – actions françaises, diversifiées, voire exotiques, qui peuvent réaliser des performances de très forte amplitude, à la hausse comme à la baisse. Sauf en cas de clause spécifique, ils ne comportent ni plancher de valeur ni cliquet permettant à l'investisseur de récupérer au moins sa mise, si ce n'est parfois sur les parts de fonds en francs qu'elles contiennent. Si un assuré qui a souscrit un contrat décès multisupports en versant 500 000 francs meurt alors que la valeur en francs a baissé de moitié, ses ayants droit (veuve, enfants...) ne toucheront – en franchise d'impôts – que 250 000 francs, sauf si une contre-assurance, ou garantie plancher, a été prévue. Tout épargnant peut effectuer des arbitrages mensuellement, trimestriellement ou à volonté (selon les contrats), mais il lui en coûtera généralement de 0,75 % à 1 % de frais à chaque opération. Voilà pourquoi il vaut mieux confier la gestion à l'organisme choisi, tout en tranchant clairement entre un profil prudent, équilibré ou dynamique, c'est-à-dire comportant une part d'actions de plus en plus grande au regard des obligations ou des francs.

Il n'y a jamais eu en France, pour le public, le moindre problème lié à l'insolvabilité d'un assureur-vie, grâce aux efforts de la commission de contrôle des assureurs et à la solidarité de place. Mais, en toute hypothèse, nul ne devrait jamais souscrire un contrat incompréhensible ou qui annonce des performances incroyables... Tant il est vrai que, sur le long terme – de dix à quinze ans –, les formules simples et sûres ne sont pas nécessairement les moins rémunératrices.

Didier Verneuil

Prendre en compte les caprices de la loi

EN MATIÈRE d'assurance-vie, tout épargnant doit savoir, lorsqu'il s'engage, qu'un gouvernement peut modifier la loi, en supprimant des avantages fiscaux à l'entrée (cela a déjà été fait), en allongeant la durée de conservation (de 8 à 10 ans ?) en ajoutant des prélèvements variés (CSG, CRDS), voire en plafonnant l'exonération totale des droits de succession pour les contrats à venir ou même déjà conclus.

L'administration fiscale peut, quant à elle, requalifier un contrat lorsqu'une personne âgée cède tous ses biens pour mettre les sommes reçues sur un contrat d'assurance-vie. Elle s'appuiera alors sur la no-

tion de versement manifestement excessif pour réintégrer les sommes dans la succession, ce qui peut aussi survenir sur plainte d'un héritier pour atteinte à la quotité disponible. Il arrive en effet que des pères peu scrupuleux déshéritent par ce biais leur épouse et leurs enfants au profit d'une tierce personne. Dès lors que cette personne aura accepté d'être la bénéficiaire du contrat auprès de la compagnie, il n'y aura plus aucun recours du souscripteur pour le modifier sans l'accord du bénéficiaire... peu probable.

A l'inverse, si une personne âgée souscrit un contrat vie au profit d'un neveu sans l'avertir et sans le

déclarer par écrit au notaire, il se peut qu'il n'en sache jamais rien, même après le décès de son oncle, et que les sommes restent en déshérence. Précisons que ce type de contrat peut tout aussi bien favoriser un enfant handicapé ou payer des droits de succession, ce qui permettra à certains héritiers de conserver l'entreprise familiale en désintéressant les autres.

Enfin, la jurisprudence peut également modifier l'application d'un contrat vie, en déclarant que s'il a été payé avec les revenus communs d'un ménage, son bénéfice appartient aux deux conjoints, même après un divorce.

Bien remplir sa déclaration d'ISF

C'est au plus tard le 15 juin que les contribuables dont la valeur nette du patrimoine excédait 4,7 millions de francs au 1^{er} janvier 1997 devront remettre leur déclaration à la recette des impôts et régler

leur ISF. Sauf rares exceptions, les couples mariés, de même que les personnes vivant en concubinage notoire, sont soumis à imposition commune. La plupart des biens dont le contribuable

ou son conjoint sont propriétaires sont taxables : résidences principale et secondaire, meubles, valeurs mobilières, contrats d'assurance-vie ayant une valeur de rachat, bons du Trésor et bons d'épargne, PEP, PEL, PEA, valeur de capitalisation des rentes viagères non versées...

Sous certaines conditions, les biens professionnels – exploitation individuelle, parts ou actions de société, biens ruraux – sont en revanche exonérés. Exonération aussi des actifs suivants : objets d'antiquité, d'art ou de collection, bois et forêts et parts de groupements forestiers (exonération portant sur les trois quarts de leur valeur sous certaines conditions), biens ruraux loués par bail à long terme et parts de groupements fonciers agricoles (exonération totale ou partielle), droits de propriété littéraire et artistique, droits de la propriété industrielle... Les biens imposables doivent être évalués à leur valeur vénale au 1^{er} janvier de l'année d'imposition. Le contribuable qui occupe la résidence principale dont il est propriétaire est autorisé à pratiquer un abattement qui ne peut excéder 20 % de la valeur de ce bien libre. Par ailleurs, les dettes, emprunts, impôts non réglés à condition que

leur fait générateur se situe au plus tard le 1^{er} janvier 1997, les découverts bancaires... sont déductibles de l'actif taxable. Une fois déterminée la valeur nette du patrimoine, le barème de l'ISF est appliqué pour déterminer l'impôt. Le contribuable pourra alors bénéficier d'une réduction de 1 000 francs par personne à charge (enfant de moins de 18 ans ou infirme ou personne titulaire de la carte d'invalidité). D'autre part, un plafonnement de l'ISF est prévu. En effet, le total de cet impôt sur le revenu ne peut dépasser 85 % des revenus nets imposables de l'année précédente. Faute de quoi, l'excédent viendrait en diminution de l'ISF à payer. L'avantage pouvant résulter de ce plafonnement a été limité pour les contribuables dont le patrimoine excède 15,16 millions en 1997.

Laurent Edelmann

La Retraite mutualiste du combattant offre une rente exceptionnelle

DERRIÈRE les motivations civiques de la Retraite mutualiste du combattant se cache un petit outil de défiscalisation très efficace. Celui-ci ouvre aux titulaires d'une carte d'ancien combattant l'accès à un fonds de pension bénéficiant d'avantages fiscaux que la loi sur l'épargne retraite n'aurait jamais osé prévoir. Outre une majoration de la rente par l'Etat – une réparation accordée aux anciens combattants, y compris ceux de la guerre du Golfe et de l'ex-Yougoslavie –, les cotisations sont déductibles du revenu imposable, dans la limite

d'une rente de 7 000 francs par an. La sortie se fait obligatoirement en rente viagère, elle aussi non imposable dans cette limite de 7 000 francs. Et en cas de décès, le capital peut être transmis hors droits de succession. Un régime digne d'un paradis fiscal !

Pour en bénéficier, certains anciens combattants, qui n'avaient jamais cotisé jusqu'à présent, commencent à le faire, même après 55 ans. Leur capital est bloqué pendant au moins quatre ans, mais ils touchent ensuite une rente nette d'impôt. La Carac, caisse autonome nationale de l'union des mutuelles de retraite des anciens combattants et victimes de guerre, qui gère l'épargne de 240 000 adhérents, donne un exemple qui maximise l'avantage fiscal. Un ancien combattant d'Afrique du Nord âgé de 55 ans adhère à la retraite mutualiste du combattant en 1997 avec un versement annuel de 10 669,79 francs (frais inclus) pendant dix ans. A 65 ans, il touchera une rente annuelle de 4 950 francs, majorée de 2 050 francs par l'Etat, soit 7 000 francs, à laquelle s'ajoutent les excédents financiers dégagés par les gestionnaires de la Carac. La retraite totale peut donc dépasser 8 000 francs. Et, pendant qu'il cotise, cet adhérent, imposé à 35 %, profite d'une réduction d'impôt de 3 734 francs par an. S'il préfère cotiser cinq ans seulement, en faisant un versement unique important la première année, il peut verser 114 636 francs, déductibles de son revenu imposable (soit une économie de plus de 28 000 francs), puis 520 francs par an.

Sophie Fay

AMPLITUDE EUROPE

Sicav Info Poste : 08 36 68 50 10
2,23 F/m

Sicav
actions
internationales

DIVIDENDE EXERCICE 1996-1997 : le conseil d'administration de la Sicav AMPLITUDE EUROPE, réuni le 7 mai 1997, a arrêté les comptes de l'exercice clos le 27 mars 1997 et a constaté que le dividende net versé par action "D", dite de distribution, s'élève à 2,60 francs.

Décomposition du dividende net, en francs :

. Actions françaises	0,15
. Titres de créances négociables	1,73
. Actions étrangères	0,72
. Total	2,60

Sous réserve du vote de l'assemblée générale ordinaire, le dividende sera détaché le 25 juin et mis en paiement le 27 juin 1997 (possibilité de réinvestissement sans frais jusqu'au 26 septembre 1997).

CRÉDIT D'IMPÔT : selon la réglementation fiscale, le crédit d'impôt unitaire sera déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

Valeur de l'action au 30.05.1997 : 147,18 francs.

Gestion : SOGEPOSTE S.A. Filiale de La Poste et de la Caisse des dépôts et consignations

LA POSTE

SOLSTICE

Sicav Info Poste :
08 36 68 50 10
2,23 F/m

Sicav
obligations
et autres
titres
de créances
français

DIVIDENDE EXERCICE 1996-1997

Le conseil d'administration de la Sicav SOLSTICE, réuni le 6 mai 1997, a arrêté les comptes de l'exercice clos le 27 mars 1997.

Sous réserve du vote de l'assemblée générale, le solde du dividende d'un montant de 16,75 francs sera détaché le 19 juin et mis en paiement le 23 juin 1997. Il sera assorti d'un acompte de 1,25 franc portant ainsi les revenus distribués à 18 francs par titre détenu.

Il est précisé que le prochain acompte trimestriel, fixé à 18 francs, sera détaché le 18 septembre et mis en paiement le 22 septembre 1997.

Valeur de l'action au 30.05.1997 : 2 358,54 francs.

Gestion : SOGEPOSTE S.A. Filiale de La Poste et de la Caisse des dépôts et consignations

LA POSTE

PRENEZ-LA



Avec la participation de Julia Kristeva, Philippe Breton, Patrick Champagne, Roger-Pol Droit, Marc Fumaroli, Jean-Michel Gaillard, Hervé Hamon, Albert Jacquard, Alain Rey, Paul Ricœur, Michel Serres...

UNE FORMULE QUI DONNE À RÉFLÉCHIR



Chaque mois, un grand dossier, supervisé par un rédacteur en chef invité, apporte un éclairage différent sur les grands sujets contemporains : philosophie, science, écriture, multimédia, voyage, parole, jeunes, civisme, télévision, etc.

Des journalistes, des universitaires, des écrivains et des scientifiques enquêtent et s'expriment pour mieux nourrir la réflexion de ceux qui, quotidiennement, transmettent des savoirs, permettent l'accès

aux œuvres et forment les citoyens d'aujourd'hui et de demain. **Chaque mois, Le Monde de l'éducation a rendez-vous avec celui de la culture et de la formation.**



Rencontre-débat Le Monde de l'éducation - la FNAC, le mercredi 18 juin à 17 h 30 à la FNAC Saint-Lazare (passage du Havre, 109, rue Saint-Lazare) sur le thème : « La parole politique »

PROFITEZ DE NOTRE OFFRE D'ABONNEMENT !

Bulletin à retourner à : Le Monde de l'éducation. Service abonnements, 24, avenue du Général-Leclerc, 60646 Chantilly Cedex
Offre valable jusqu'au 31 décembre 1997 et réservée à la France métropolitaine. Pour l'étranger et les DOM-TOM, nous consulter au (33) 01-42-17-32-90 de 8 h 30 à 17 heures

1 AN, 11 NUMÉROS
249 F
au lieu de 308 F
(prix au numéro)
SOIT 19 %
DE RÉDUCTION

OUI, je souhaite bénéficier
de votre offre exceptionnelle d'abonnement
au Monde de l'éducation pour 1 an (11 numéros)
au prix de 249 F au lieu de 308 F*,
soit une économie de 59 F* (prix au numéro).

je joins mon règlement de 249 F par chèque bancaire ou postal à l'ordre du Monde de l'éducation.

je préfère régler par carte bancaire :

N° :

Date d'expiration :

Date et signature obligatoires :

701 ME009

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

.....

Conformément à la législation en vigueur, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour toute information vous concernant.

REVUE DES ACTIONS

ÉNERGIE		
	06-06-97	Diff.
Coflexip	342,60	+4,80
Elf Aquitaine	651	+12,82
Esso	548	+5,38
Total	564	+6,81
Elyo	321,50	+1,41

PRODUITS DE BASE		
	06-06-97	Diff.
Air Liquide	941	+6,32
Eramet	290	+0,34
Gascogne (B)	498,80	+2,12
Metaleurop	71	+8,89
Pechiney	202,30	+2,69
Rhone Poulenc A	201,10	+7,54
Rochette (La)	25,30	+3,26
Usinor Sacilor	96,10	+10,96
Valloirec	347,80	+5,39
CFF.(Ferrailles)	377	-3,08
Oxyg.Ext-Orient	5180	-3,17

BIENS D'ÉQUIPEMENT		
	06-06-97	Diff.
Alcatel Alsthom	642	+2,72
Carbone Lorraine	1280	-4,47
CS Signaux(CSEE)	221,30	-8,47
Dassault-Aviation	1071	-1,29
Dassault Electro	527	-7,38
De Dietrich	250	+1,62
Fives-Lille	440	+4,24
Intertechique	1261	-2,24
Legrand	1045	+12,48
Legris indust.	280,80	+12,32
Sagem SA	2900
Sat	1550
Schneider SA	306,50	+10,53
SFIM	912	-1,93
Sidel	438	+8,14
Thomson-CSF	162,80	-1,03
Zodiac ex.dt divid	1521	+9,34
Machines Bull#	47,90	+8,86
CNIM CA#	231,60	+7,72
Faiveley #	260	+1,96
Gebo Industries #	970	-0,71
GFI Industries #	860	+5,52
HIT Ly #	412	+1,22
Manitou #	807	+1,50
Mecatherm	1535	+7,71
NSC Schlum. Ny	760
Radiall #	675	-0,58
Sediver	134	+2,29

La consommation et le dollar mènent le bal

APRÈS LES RECORDS battus pendant la campagne électorale et la chute brutale de l'entre-deux-tours, la Bourse de Paris a pris les observateurs à contre-pied cette semaine en effectuant une remontée impressionnante en dépit de l'arrivée au pouvoir d'une majorité de gauche qu'elle semblait redouter. L'indice CAC 40 a gagné pas moins de 5,24 % d'un vendredi à l'autre. Les mêmes investisseurs, qui ont continué à se séparer des valeurs des secteurs de la banque, de l'assurance et de l'armement en jugeant que le gouvernement socialiste va ralentir les restructurations en cours et geler les privatisations, ont acheté à tour de bras des titres de sociétés devant bénéficier de la relance de la consommation et de la hausse du dollar.

La distribution s'est mis plus particulièrement en évidence avec des hausses, d'un vendredi à l'autre, de 11,20 % pour Promodès, de 10,61 % pour Casino, de 8,68 % pour Pinault-Printemps-Redoute et de 5,01 % pour Carrefour. L'agroalimentaire a suivi, à l'image de Pernod-Ricard (+9,73 %), Danone (+7,71 %), tout comme les spécialistes du crédit à la consommation avec une envolée de 10,21 % du Cetelem.

Les valeurs considérées comme sensibles à la hausse du dollar ont bénéficié de l'appréciation, cette semaine, de la devise américaine par rapport à toutes les monnaies européennes et au franc. Les pétrolières en ont plus particulièrement profité, avec des hausses sur la semaine de 12,82 % pour Elf et de 6,82 % pour Total. Considérées aussi comme des « titres dollars », L'Oréal et LVMH ont respectivement enregistré des gains de 7,06 % et 5,79 %.

Toujours au chapitre des hausses, Rhône-Poulenc s'est adjugé 7,54 % d'un vendredi à l'autre, bénéficiant de l'annonce, par sa filiale Pasteur-Mérieux-Connaught, que l'un de ses vaccins contre le sida venait d'entrer en étude clinique aux Etats-Unis et de la vente de 50 % de ses activités chlore, soude et javel à Laroche Industries. La progression d'Accor (+9,88 %) a été encore plus impressionnante : elle tient aux prévisions faites par la société d'un doublement de son résultat net d'ici à l'an 2000 et à une information selon laquelle George Soros aurait pris 2,1 % de son capital.

Usinor-Sacilor s'est réveillé (+10,97 %) après l'annonce par Thyssen de son intention de relever certains de ses prix à partir du 1^{er} juillet. Des intervenants mentionnent également la publication, dans une revue spécialisée, d'un article faisant état d'un raffermissement des prix de l'acier. Renault a poursuivi son rebond tech-

nique (+10,58 %) en dépit de l'annonce par le Parti socialiste de l'intention du gouvernement de demander au constructeur de suspendre le processus de fermeture de l'usine belge de Vilvorde. Enfin, Bertrand Faure (+8,54 %) a été porté par sa prévision d'une hausse « significative » de son activité et de ses résultats.

A l'opposé, les groupes financiers ont continué à être victimes des craintes d'un gel des restructurations et des privatisations attendues par les analystes. En dépit d'un petit rebond en fin de semaine, le certificat d'investissement Crédit lyonnais a encore perdu 5,09 %, la BNP a cédé 3,76 %, la Société générale a baissé de 2,65 % et Paribas de 2,61 %. Dans l'assurance, le GAN et les AGF ont enregistré des reculs de respectivement, 7,97 % et 1,99 %.

Le secteur de l'armement, qui avait beaucoup souffert la semaine dernière, a fait preuve d'une plus grande résistance. Lagardère a regagné 1,59 % et Thomson-CSF n'a perdu que 1,09 %. En revanche, Dassault électronique a encore lourdement chuté (-7,38 %).

La Lyonnaise des eaux (-3,35 %) et Suez (-2,85 %) ont aussi baissé, pénalisées par les velléités des pouvoirs publics belges de fusionner Tractebel et Electrabel, opération qui réduirait le poids du groupe français dans Tractebel.

Eric Leser

AUTOMOBILE		
	06-06-97	Diff.
Bertrand Faure	290,90	+8,54
Labinal	1330	+5,97
Michelin	334	+5,93
Peugeot	569	-0,35
Plastic-Omn.(Ly)	509	+5,38
Renault	136,90	+10,58
Sommer-Allibert	202,50	+10,05
Valéo	359	+4,75
Ecia	930	+6,16
Sylea	530	+4,95

AUTRES BIENS DE CONSOMMATION		
	06-06-97	Diff.
BIC	905	+6,47
Chargeurs	325	+5,51
Clarins	737	+6,81
Deveaux(Ly)#	839	+6,87
DMC (Dollfus Mi)	119
Essilor Intl	1595	+8,94
Filipacchi Medias	1330	+6,74
L'Oréal	2243	+7,06
Moulinex	140	+3,78
Salomon (Ly)	444,90	+6,69
Sanofi	558	+11,37
S.E.B.	1077	+9,22
Skis Rossignol	129,50	+1,96
Strafor Facom	3980	-1
Synthelabo	713	+5,62
Arkopharma#	329	-1,20
Boiron (Ly) #	662	-1,92

Devanlay	550	-6,46
Gautier France #	259	-4,42
Herbert	234,10	-2,45
Hermès internat.1#	570	+8,98
Info Realite #	229,40	+0,61
Pochet	750	-5,66
Reynolds	360	+2,56
Robertet #	1275	+4,50
Smoby (Ly)#	620	-1,58
Virbac	560	+2

INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE		
	06-06-97	Diff.
Bongrain	2200	-0,63
Danone	936	+7,71
Eridania Behin	871	+7,79
Fromageries Bel.	4390	-0,22
LVMH Moët Hen.	1479	+5,79
Pernod-Ricard	302,30	+9,72
Remy Cointreau	144	+2,85
Saint-Louis	1343	+0,90
SEITA	199	+1,32
Brioche Pasq.(Ns)	655	+2,82
L.D.C.	1065	+7,79

DISTRIBUTION		
	06-06-97	Diff.
Bazar Hot. Ville	597	+5,11
Carrefour	3980	+1,08
Casino Guichard	287,70	+10,61
Castorama Dub.(Li)	840	+5,66
Comptoirs Mod.	2900	+10,60

Damart	4560	+2,74
Galleries Lafayette	2250	+7,14
Groupe Andre S.A.	513	+4,26
Guilbert	940	+9,68
Guyenne Gascogne	1880	+6,21
Pinault-Print.Red.	2630	+8,67
Primagaz	570	+6,34
Promodès	2174	+11,20
Rexel	1707	+10,84
Monoprix	249	+2,04
Bur S.A.	308,40	-1,46
Grandoptico.Photo #	854	-1,04
JMS(Int.MetalSer)#	875	-0,56
Manutan	435,70	+7,84
Rallye(Cathiard)Ly	237	+7,72
Rubis et Cie #	155	+2,64

AUTRES SERVICES		
	06-06-97	Diff.
Accor	879	+9,87
Axime	676	+2,73
BIS	490
Canal +	1042	+6,54
Cap Gemini	341	+11,80
Cipe France Ly #	740	+2,06
Club Mediterranee	439	+7,99
Dassault Systemes	380	+2,98
Degremont	440	+4,63
Eaux (Gle des)	732	+3,09
Euro Disney	9,05
Europe 1	1198	+3,27
Eurotunnel	6,10	-4,68
Gaumont #	438,90	+2,54

Havas	409	+5,14
Havas Advertising	660	+7,84
Infogrames Enter.	790	+2,59
Lyonnaise Eaux	548	-3,35
NRJ #	850	+0,59
Pathe	1354	+1,80
Publicis #	567	+8,41
S.I.T.A	1131	+5,79
Sodexho Alliance	2900	+8,20
Spir Communication	455	-2,15
Technip	592	-0,16
G.T.I (Transport)
Louvre #	220,90	+8,81
Slioss	850	+4,29
Altran Techno. #	1842	-0,43
Assystem #	347,20	-11,42
Franklin 2#	375	+8,69
Groupe Partouche #	399	-11,33
M6-Metropole TV	555	+4,45
Norbent Dentes.#	800	-1,96
Sogeparc (Fin)	789	+1,15
TF1-1	550	-0,36

IMMOBILIER		
	06-06-97	Diff.
Bail Investis.	791	-2,34
Finextel	111,40	+1,27
G.F.C.	546	+0,73
Immeubl.France	368	+1,65
Klepierre	830	+2,46
Rue Imperiale(Ly)	5400	-7,69
Sefimex CA	401	-2,19
Silic CA	870	+1,51

Simco	488	-2,40
UIF	425	-3,18
Unibail	579	+3,20
Fonciere (Cie)	580	+5,45
Fonciere Euris	258	+0,78
Fonc. Lyonnaise #	734	+0,68
Foncia #	485,20	+0,02
Imm.Plaine Monc.	226	-5
Im.Marseillaise	7800	-1,88
Frankoparis #	84,55	+3,10
Immob.Batibail Ny#	240	-0,41
Immob.Hotel.#	47	+13,66

SERVICES FINANCIERS		
	06-06-97	Diff.
AGF-Ass.Gen.France	172	-1,99
Axa	345,50
Bancaire (Cie)	687	+7,51
B.N.P.	228	-3,75
C.C.F.	242	-0,86
Cetelem	680	+10,21
CPR	431,90	-2,96
Cred.Fon.France	66,30	+1,84
Credit Lyonnais CI	227	+5,09
Credit National	314	+2,51
Dexia France	565	+4,82
GAN	119	-7,96
Interbail	229	-1,07
Lincoindus	853	+0,35
Paribas	365,70	-1,61
SCOR	232	-0,42
Selectibanque	70	+0,86
Societe Generale	624	-2,65
Sophia	223	+0,90
Suez	286	-2,85
UFB Locabail	521	-3,51
UIS	203	+2,11
Union Assur.Fdal	636	-9,14
Via Banque	174,50	+3,31
Worms & Cie	345
France SA	1176	+0,85
Immobanque	647	-2,56
SAFR #
Cardif SA	610	-9,09
C.A. Paris IDF	777	+0,38
Factorem	670	-0,74
Fructivie	615
I.C.C.	136,80	+7,71
Union Fin.France	668	-2,90

SOCIÉTÉS D'INVESTISSEMENT		
	06-06-97	Diff.
Bollere Techno.	727	-0,41
Cerus Europ.Reun	30,85	-2,06
CGIP	1680	+2,50
Christian Dior	930	+2,76
Dynaction	146	+1,81
Eurafrance	2380	+0,29
Fimalac SA	504	-5,79
Gaz et Eaux	2495	+0,60
Lagardere	172,50	+1,59
Lebon	212	+0,95
Marine Wendel	609	+4,45
Nord-Est	128,20	-0,62
Salvapar (Ny)	416	+2,46
Acmer
Albatros Invest
Burelle (Ly)	260,10	+0,03
Carbonex	10310	+0,78
Centenaire Blanzay	460
F.F.P. (Ny)	230	+1,32
Finaxa	294	-2
Francaprep	292	+0,34
Invest.(Ste.Cie.)	740	+2,77
Sabeton (Ly)	871	+8,19
Finatix(ex.Localn)	166,90	-2,90
Montaignes P.Gest.	2710	+1,87
Siparex (Ly) #	123	-0,80

LES PERFORMANCES DES SICAV DIVERSIFIÉES

(Les premières et les dernières de chaque catégorie) le 30 mai

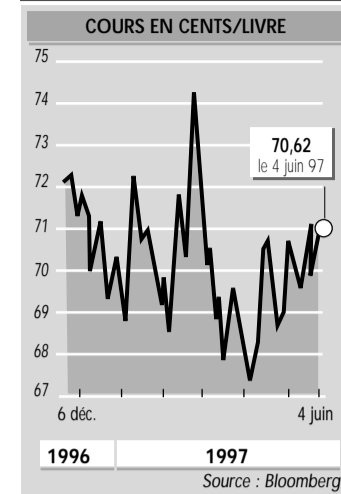
LIBELLÉ	Organisme promoteur	Rang	Perf. % 1 an	Rang	Perf. % 5 ans	Valeur liquid.
DIVERSIFIÉES FRANCE						
Performance moyenne sur 1 an : 11,07 %, sur 5 ans : 38,50 %						
EMERGENCE POSTE	SOGEPOST	1	23,29	133,13
NATIO EPARGNE RETRAITE	BNP	2	17,10	1	65,28	154,73
INTERSELECTION FRANCE	SG	3	16,93	6	46,17	661,55
OBJECTIF PATRIMOINE	LAZARD	4	14,87	2	56,46	978,68
QUEST VALEURS (D)	CIO	5	14,54	8	40,52	1822,69
QUEST VALEURS (C)	CIO	6	14,54	9	40,18	1567,99
VALEURS DE FRANCE	BRED	7	14,53	504,22
STATE STREET ALLOCATION EURO	STATE ST	8	14,45	1275,77
NORWICH SELECTION	NORWICH	9	14,36	15	35,52	152,17
PERVALOR	SG	10	13,59	10	40,10	714,27
BSD AVENIR	BSD	11	12,08	18	30,56	125,22
ALLIAGE (D)	BGP	12	11,76	1

Le dollar profite des anticipations d'un euro faible

L'arrivée au pouvoir en France des socialistes et de leurs alliés n'inquiète pas les opérateurs. Le scénario d'une Union monétaire large et souple, conforme aux vœux de Lionel Jospin, renforce le billet vert face aux devises européennes

MATIÈRES PREMIÈRES

Hausse du coton



BONNES RÉCOLTES, bon prix : le coton se fait léger sur le marché mondial. A New York, sa place de cotation, il se maintient au-dessus des 70 cents par livre-balle (1 balle = 217,7 kg ou 480 LB). Il a fini le 3 juin à 73,42 cents pour le contrat de juillet (74,95 cents pour celui d'octobre). Si le prix ne s'est pas effondré, ce n'est pas parce que la production est importante – cela est habituellement un facteur de baisse. La fin des « loans », aux Etats-Unis, aurait aggravé la situation. En effet, le département américain à l'agriculture (USDA) a décidé, il y a un mois, de mettre un terme à ses prêts destinés à soutenir les producteurs. Ceux-ci ont donc été tentés de mettre beaucoup de fibre blanche sur le marché pour ne pas avoir à rembourser leurs prêts ni à supporter d'onéreux frais de stockage.

En fait, ce sont les prévisions de récolte qui gardent aux prix cette relative fermeté. Les experts du Comité consultatif international du coton (International Cotton Advisory Committee, ICAC), qui regroupe 41 pays producteurs et consommateurs, s'attendent à une progression de la demande mondiale supérieure aux récoltes en même temps qu'ils pronostiquent un recul des textiles synthétiques. La consommation devrait atteindre cette année, selon l'ICAC, un record de 19,04 millions de tonnes de coton, chiffre qui correspond, grosso modo, à celui de la production. Mais il devrait être dépassé les deux années suivantes, et avec des récoltes inférieures.

Les Etats-Unis et la Chine, une fois n'est pas coutume, devraient être des consommateurs modestes. En revanche, l'Afrique consommera beaucoup, ce qui lui permettra d'absorber une partie de sa propre production. Les premiers résultats de la campagne du continent africain font d'ailleurs état de campagnes satisfaisantes, comme en Côte-d'Ivoire (265 000 tonnes de coton-graine, contre 218 000 précédemment) ou au Tchad (212 000 tonnes contre 157 000 l'an passé) et au Burkina Faso (208 000 tonnes prévues). Seul le Bénin n'a pas atteint ses objectifs, avec 350 000 tonnes, alors qu'il en espérait 100 000 de plus.

Carole Petit

La victoire de la gauche aux élections législatives en France n'a guère inquiété les investisseurs internationaux. Le franc s'est apprécié face au deutschemark, la Bourse de Paris a gagné du terrain, les taux d'intérêt à court et

long terme se sont détendus. Les opérateurs semblent persuadés que les socialistes viendront vite à la politique orthodoxe qui était celle de Pierre Bérégovoy. L'arrivée à l'hôtel Matignon de Lionel Jospin n'a pas da-

vantage remis en cause, aux yeux des investisseurs, le projet monétaire européen. Elle a, en revanche, renforcé le scénario de création d'un euro faible. Le dollar est monté, vendredi 6 juin, à son plus haut niveau depuis trente-

mois mois face au deutschemark et au franc. En Allemagne, le gouvernement a été contraint de renoncer à son projet de réévaluer dès cette année le stock d'or de la banque centrale afin de réduire la dette publique.

L'ACCUEIL favorable des investisseurs internationaux à la victoire de la coalition de gauche, dimanche 1^{er} juin, lors des élections législatives françaises, a surpris la plupart des observateurs. Les turbulences observées lundi 2 juin en début de matinée, qui avaient vu le franc tomber à son cours le plus bas depuis décembre face à la monnaie allemande (3,3850 francs pour un mark), ont vite disparu. D'un vendredi sur l'autre, la devise française s'est appréciée de près d'un centime, pour terminer à 3,3720 francs pour un mark. Les taux d'intérêt à court terme et à long terme se sont, pour leur part, détendus. Le rendement de l'emprunt d'Etat à dix ans est revenu de 5,82 % à 5,74 %. A trois mois, ils se sont repliés de 3,40 % à 3,26 %.

Même si les opérateurs avaient pu se préparer, la semaine dernière, à ce dénouement électoral en prenant connaissance sur le réseau Internet des sondages qui indiquaient tous une défaite de la droite, la réaction des marchés n'en a pas moins pris les analystes à contre-pied. Tous prédisaient, après l'annonce des résultats, une baisse des marchés français, d'autant plus forte que le Parti socialiste n'avait pas obtenu une majorité absolue. Rien de tel ne s'est produit.

Les difficultés économiques de l'Allemagne et la confusion qui règne outre-Rhin, avec le conflit



Le dollar profite des anticipations d'une union monétaire élargie et d'un euro faible

entre le gouvernement et la Bundesbank, expliquent pour partie le bon comportement des marchés français. Malgré une hausse de 0,5 % du produit intérieur brut au premier trimestre, le nombre de chômeurs s'est accru en Allemagne de 56 000 en mai en données corrigées des variations saisonnières. Le ministre allemand

des finances, Theo Waigel – qui reste à son poste malgré le revers qu'il a subi –, a par ailleurs renoncé à son projet de réévaluer, dès cette année, le stock d'or de la Bundesbank. Ces deux éléments rendront plus difficile l'assainissement des finances publiques allemandes et mettront le chancelier Helmut Kohl en position de faiblesse face à ses partenaires.

Mais la force du franc et du marché obligataire français s'explique surtout par la conviction des opérateurs que le programme économique du nouveau gouvernement ne sera pas, pour l'essentiel, appliqué. Ils estiment que le premier ministre, Lionel Jospin, se rangera très vite à une politique ultra-orthodoxe sur le plan budgétaire, ce qui le conduira à renoncer à la plupart des mesures envisagées pour lutter contre le chômage.

A l'optimisme des marchés à l'égard de la politique économique qui sera menée par l'équipe de M. Jospin s'ajoute celui concernant l'avenir de l'Union monétaire. L'arrivée au pouvoir de la coalition de gauche n'a pas remis en cause le projet de monnaie unique. Les investisseurs restent persuadés que l'euro sera lancé à la date prévue, comme en témoigne l'affaiblissement du deutschemark observé face aux autres devises européennes, notamment des pays du Sud. La lire est passée de 994 à 983 liras pour un mark

cette semaine. Dès le 1^{er} janvier 1999, la monnaie allemande disparaîtra, pour se transformer en euro, et elle perdra donc son statut de devise de référence en Europe. Cette métamorphose est perçue avec une certaine inquiétude par les investisseurs internationaux qui détiennent des

Relèvement des taux en vue aux Etats-Unis et au Japon

Soutenu par les anticipations de création d'un euro faible, le dollar bénéficie aussi du dynamisme de l'économie américaine. Celui-ci a été confirmé par l'annonce, vendredi 6 juin, d'un recul du taux de chômage, à 4,8 %, son plus bas niveau depuis octobre 1973. Les commandes à l'industrie ont, pour leur part, progressé de 1,2 % au mois d'avril aux Etats-Unis. La probabilité de voir la Réserve fédérale relever ses taux directeurs, lors de son prochain conseil qui se tiendra début juillet, s'en trouve accrue.

Au Japon aussi, un resserrement de la politique monétaire est à l'ordre du jour. Le gouverneur de l'institut d'émission, Yasuo Matsuhashita, a affirmé cette semaine que « des mesures préventives » pourraient être prises en fonction de l'évolution des prix des actifs financiers et de la masse monétaire. Le taux d'escompte nippon est fixé à 0,5 % depuis le mois de septembre 1995.

capitaux outre-Rhin. Les gestionnaires des compagnies d'assurance ou des caisses de retraite japonaises, notamment, préfèrent d'ores et déjà se protéger en transférant leurs avoirs financiers de l'Allemagne vers les Etats-Unis.

La victoire des socialistes français et de leurs alliés a aussi, aux yeux des investisseurs, renforcé la probabilité

électorale, à une « réorientation de la construction européenne » dans ce sens. Les opérateurs misent sur le scénario d'un euro faible. Le billet vert est monté, vendredi 6 juin, jusqu'à 1,7420 mark et 5,8770 francs, ses cours les plus élevés depuis trente-neuf mois.

La dépréciation de l'ensemble des devises européennes – et bien sûr du deutschemark – face au dollar est de nature à renforcer le scepticisme de la Bundesbank à l'égard de la forme qu'est en train de prendre l'Union monétaire, totalement contraire à sa propre vision d'un euro fort, assis sur des bases budgétaires solides. Plusieurs de ses membres ont appelé cette semaine à un report de l'Union monétaire. Une remise en cause par le gouvernement français du pacte de stabilité adopté en décembre 1996 à Dublin, et dont la version définitive devrait être ratifiée au sommet d'Amsterdam, les 16 et 17 juin, pourrait accroître le nombre d'opposants au sein du conseil de la banque centrale allemande et conduire son président, Hans Tietmeyer, lui-même à réclamer publiquement, à son tour, un ajournement du lancement de l'euro. La situation est délicate pour M. Jospin, qui, lors de la campagne, s'était fermement opposé à ce pacte qu'il avait qualifié de « super-Maastricht et de concession que le gouvernement français a faite absurdement aux Allemands ou à certains milieux allemands ». Entre provoquer une crise politique majeure en Europe ou revenir sur son engagement électoral et décevoir ses alliés de la nouvelle majorité, la marge de manœuvre est étroite. Mais rien n'empêche M. Jospin de gagner du temps en demandant le report de toute décision sur le pacte de stabilité.

Christophe Vetter

Pierre-Antoine Delhommais

Marché international des capitaux : vif appétit pour la monnaie américaine

L'APPÉTIT pour les placements en titres à revenu fixe en dollars semble insatiable. De nombreux grands emprunts internationaux ont été lancés durant la première semaine de juin, qui, apparemment, ne sont de loin pas parvenus à le satisfaire. De nouvelles transactions sont en préparation, elles aussi libellées dans la devise américaine, dont les promoteurs (les intermédiaires financiers) prévoient qu'elles remporteront la même faveur auprès des investisseurs.

Leur confiance repose sur plusieurs éléments, dont un des principaux est lié aux difficultés de la construction monétaire européenne, dont souffrent les devises de notre continent. Le volume des liquidités à disposition des investisseurs est un autre argument, lui aussi très important. Pour s'en faire une idée, il suffit d'examiner la liste des emprunts internationaux, en dollars, venant prochainement à échéance. Il y en a pour 8,5 milliards en juin et pour plus de 30 milliards au cours du troisième trimestre, dont environ 17 milliards en juillet. Et ces montants ne tiennent pas compte des intérêts qui s'y ajouteront.

Dans une telle conjoncture, les emprunteurs ne devraient guère être confrontés à une incertitude majeure : peut-on continuer à offrir autant de transactions de longue durée que cela a été le cas, ces derniers jours, où c'est par milliards qu'ont été émis des emprunts de dix ans et plus ? Le marché est un peu engorgé à ce niveau. C'est pourquoi plusieurs candidats, sur le point de lever bientôt des fonds en grande quantité, songent à des

durées plus courtes, de l'ordre de trois, cinq ou sept ans.

Electricité de France, qui est l'émetteur d'une des transactions en dollars les plus réussies de la semaine, a bien montré le bénéfice qu'il peut y avoir à sortir du lot en proposant des obligations d'une durée différente de la plupart des autres. L'entreprise publique avait attendu la fin de la campagne électorale pour mettre à bien un projet qui allait lui permettre tout à la fois d'obtenir des fonds et se rappeler au souvenir des investisseurs. Elle est, depuis quelques années en plein désendettement, remboursant bien plus qu'elle n'emprunte.

Mais, passé le cap de l'an 2000, elle pourrait avoir à nouveau à se procurer des ressources, pour des volumes élevés. Il lui faut confirmer de temps en temps l'extraordinaire réputation qu'elle s'est acquise sur le marché des capitaux durant les années 80. EDF s'était alors illustrée dans plusieurs compartiments, aussi bien ceux qui s'adressent aux bailleurs de fonds professionnels que ceux qui dépendent davantage des souscripteurs individuels et des gérants de fortunes. Cela l'a notamment conduite à solliciter souvent le marché suisse, qui fait plutôt partie de la seconde catégorie.

Ces mêmes souscripteurs, dont les portefeuilles sont gérés en Suisse, se montrent, depuis des semaines, très friands de dollars. Ils ont largement contribué au succès de plusieurs des dernières émissions de longue durée et continuent, comme ils l'ont toujours fait, de s'intéresser aux échéances moyennes. EDF a lancé des obligations de cinq ans,

conformément à l'intention qu'on lui prêtait en avril, avant la dissolution de l'Assemblée, quand cette échéance était la plus recherchée.

Ce faisant, elle avait un obstacle à surmonter, constitué par une autre émission française, récente (elle date du mois de mars et est d'une même durée) : celle de 1 milliard de dollars de la Caisse d'amortissement de la dette sociale (Cades), qui, elle, n'a pas été bien accueillie. Comme cet autre débiteur est une émanation de l'Etat et qu'en outre il dispose, sur le plan technique, de privilèges certains, il était délicat de s'y mesurer directement. Une solution élégante a été trouvée. EDF, qui souhaitait obtenir 500 millions de dollars, a proposé un rendement de 1 centième de point de pourcentage supérieur à celui que procurait alors la Cades.

Le résultat ne s'est pas fait attendre. Les souscripteurs ont manifesté un véritable engouement pour la nouvelle émission, dont le volume a été rapidement augmenté à 600 millions et dont les cours ont progressé jusqu'à lui faire rapporter un peu moins que la Cades. EDF fait aujourd'hui partie du cercle restreint des emprunteurs internationaux, dont les titres se situent à moins de 10 centièmes de point de pourcentage des bons du Trésor américain. L'entreprise, qui voulait en fait des francs français, les a obtenus grâce aux deux banques qui s'occupaient de son affaire, l'américaine JP Morgan et la Société de banque suisse.

Christophe Vetter

Pierre-Antoine Delhommais

Carole Petit

Rebond à Paris, records à New York et à Francfort

TOUS LES VOYANTS étaient au vert, vendredi 6 juin, à la fermeture de l'ensemble des grandes places internationales. Certaines, au passage, terminant de surcroît à leur plus haut niveau historique de clôture. Wall Street et Francfort étaient au nombre de ces privilégiées.

Mais la meilleure performance hebdomadaire, et la plus surprenante, est celle de la Bourse de Paris, qui a gagné 5,24 % en cinq séances. Il y a huit jours, pas un opérateur n'aurait envisagé un rebond de cette ampleur. Ils étaient d'ailleurs fort peu nombreux à parier sur une simple hausse, même dans l'hypothèse d'une victoire de l'ex-majorité.

Mais l'annonce de la composition du nouveau gouvernement et les premières déclarations de ses membres, comme l'idée d'« une relance maîtrisée », la vigueur du dollar et le contexte boursier mondial en ont décidé autrement, en portant les valeurs

françaises à 3 % de leur record historique atteint le 16 mai (2 804,51 points).

Le nouveau gouvernement, en dépit de l'arrivée de ministres communistes, n'a pas bouleversé les boursiers. Même la perspective de la suspension ou de l'annulation des procédures de privatisation, la remise en cause des fonds de pension, le frein mis aux restructurations sectorielles, tout ce qui avait permis aux gestionnaires de « vendre » la Bourse de Paris aux investisseurs non résidents depuis six mois n'a pas affecté le marché. Ce dernier est apparemment prêt à faire crédit à Lionel Jospin, comme il l'avait fait jadis à Pierre Bérégovoy. Mais si la politique menée par le premier ne s'attire pas les mêmes faveurs que le second, la chute pourra être très dure.

Le billet vert a donné un bon coup de pouce aux valeurs françaises, mais aussi le contexte boursier international. Que l'on

en juge : vendredi, Francfort et Wall Street ont battu en clôture de nouveaux records d'altitude. Soutenue, à l'image de la place parisienne, par le dollar, la Bourse de Francfort a atteint un nouveau sommet après cinq séances consécutives de hausse. Dès mercredi, le billet vert atteignait 1,73 deutschemark ; à l'origine de cette poussée, la victoire de la gauche en France ainsi que les débats en Allemagne sur la délicate situation budgétaire, ces deux facteurs renforçant le rôle de valeur refuge de la devise américaine. Vendredi, en clôture, l'indice DAX terminait la séance à 3 695,29 points, soit un gain de 4,16 % par rapport au vendredi 30 mai.

La Bourse de Londres a mieux fini la semaine qu'elle ne l'avait commencé ; elle termine en hausse, profitant d'un horizon partiellement dégagé après le relèvement des taux d'intérêt, vendredi, par la Banque d'Angleterre.

L'attention de la Bourse va désormais se reporter sur le budget que doit présenter le 2 juillet le chancelier de l'Echiquier, Gordon Brown. L'indice Footsie a clôturé vendredi à 4 645 points, en hausse de 23,7 points sur la semaine, soit une progression de 0,51 %.

RECORD A WALL STREET

Après une semaine en dents de scie, Wall Street a affiché un nouveau record grâce à une bonne progression des valeurs des compagnies multinationales et à une baisse des rendements sur le marché obligataire après l'annonce des chiffres du chômage pour mai. L'indice Dow Jones a fini vendredi à 7 435,78, en hausse de 104,74 points (1,43 %), après une semaine marquée par l'évolution irrégulière des valeurs technologiques.

Le rapport sur l'emploi, publié vendredi, a donné matière à réfléchir aux gestionnaires de portefeuilles. Le département du tra-

vail américain a en effet annoncé 138 000 créations d'emploi en mai contre 233 000 attendues par les analystes, et une hausse de 0,3 % du salaire horaire contre 0,4 % attendu. Mais le taux de chômage est tombé à 4,8 %, son plus bas niveau depuis vingt-quatre ans, et le nombre de créations d'emploi pour avril a été révisé en nette hausse à 323 000 contre une estimation initiale de 142 000.

Les investisseurs boursiers ont salué la hausse du dollar qui a suivi la publication de ce rapport. « L'enthousiasme s'est concentré sur les multinationales », a indiqué Mace Blinksilver, analyste du Crédit Lyonnais Securities. Ce dernier estime que la Bourse new-yorkaise devrait rester soutenue jusqu'à la fin du mois, qui marque également la fin du trimestre. « On ne gagnera pas 100 points tous les jours – comme vendredi –, mais la note restera soutenue », a-t-il relevé, en rappelant qu'une certaine « volatilité » sera visible

d'ici quelques semaines lorsque les opérateurs se livreront à des opérations de mise à jour avant la fin du mois et du trimestre.

La Bourse de Tokyo devrait évoluer dans une marge étroite la semaine prochaine, en l'absence d'incitations nouvelles, même si les institutionnels japonais restent des acheteurs potentiels. « Les investisseurs vont avoir du mal à bouger, avant l'expiration des contrats à terme de juin, vendredi prochain », estimait le 6 juin un opérateur de l'une des quatre grandes maisons de courtage nipponnes. « Mais une hausse de la Bourse reste possible si les investisseurs institutionnels japonais achètent des valeurs indexées avant l'expiration du terme de juin », a-t-il ajouté. Au cours de la semaine écoulée, l'indice Nikkei des valeurs vedettes a gagné 416,94 points, soit 2,08 %, pour terminer à 20 485,75 points.

François Bostnavaron

TOKYO
INDICE NIKKEI
↑ + 2,08%
20 485,75 points

NEW YORK
DOW JONES
↑ + 1,43%
7 435,78 points

PARIS
CAC 40
↑ + 5,24%
2 719,25 points

LONDRES
FT 100
↑ + 0,51%
4 645 points

FRANCFORT
DAX 30
↑ + 4,16%
3 695,29 points

DISPARITION

Ronnie Lane

Le bassiste des Small Faces

RONNIE LANE, bassiste du groupe de rock britannique The Small Faces, est mort mercredi 4 juin à Trinidad (Colorado). Atteint de sclérose en plaques, il était âgé de cinquante et un ans. Avec le chanteur Steve Marriott, disparu en 1991, Lane avait formé un des plus brillants tandems d'auteurs-compositeurs des années 60. Les jeunes gens de la britpop citent régulièrement les Small Faces comme influence et certains d'entre eux ont payé leur tribut en 1996 avec un album-hommage, qui a permis d'aider financièrement Ronnie Lane.

Cet ancien guitariste reconverti à la basse avait débuté sa carrière de musicien en 1965. Repérés par Andrew Loog Oldham, le manager des Rolling Stones, les Small Faces signent chez Decca et publient un premier single, *Watcha Gonna Do About it*. Leur hymne, *All or Nothing*, leur donnera leur premier - et unique - numéro un dans les classements. Vêtus de parkas et de vestes en mohair, obsédés par la soul music et le rhythm and blues, les Small Faces sont vénérés, comme les Who et les Kinks, par le mouvement mod, fasciné par leur jeu de scène sauvage.

Les Small Faces entrent dans l'ère psychédélique avec le tube *Itchycoo Park* suivi d'un concept-album ambitieux, *Ogden's Nut Gone Flake* (1968). Mais Marriott choisit, en 1969, d'autres horizons. Deux transfuges du Jeff Beck Group, le chanteur Rod

Stewart et le guitariste Ron Wood arrivent. Les Small Faces sont morts, les Faces sont nés. Le travail d'écriture de Lane sera bientôt éclipsé par le personnage extravagant et sexy de Rod Stewart. Lane s'en va en 1973, après une série de tournées harassantes aux Etats-Unis.

Au pays de Galles, il installe un studio mobile dans une roulotte et tente de relancer sa carrière avec Slim Chance, formation de folk-rock. En tournée, le groupe s'entoure de jongleurs, d'acrobates et de cracheurs de feu. Ces fantaisies vont coûter très cher et mettre Lane - dont le mal est diagnostiqué en 1977 - sur la paille. Cette même année pourtant, la collaboration tant attendue avec Pete Townshend, le guitariste des Who, voit enfin le jour sous la forme d'un album, *Rough Mix*, acclamé par la critique.

Un concert sera organisé en 1983 au Royal Albert Hall de Londres au profit de la recherche sur la sclérose en plaques. Après Eric Clapton, Stevie Winwood, Jeff Beck et Jimmy Page, Lane apparaîtra - sur sa chaise roulante - et donnera une version bouleversante de *Goodnight Irene*. C'est l'une des dernières images que l'on aura de ce musicien brisé qui eut l'heur de prendre le rock pour ce qu'il est : une musique spontanée et festive, à ne pas trop prendre au sérieux.

Bruno Lesprit

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du dimanche 1^{er} juin sont publiés :

● **Santé** : un décret relatif à la Conférence nationale de santé. Elle est composée de soixante-dix-huit membres, notamment des professionnels de santé et des représentants des hôpitaux ; deux décrets relatifs aux unions régionales des caisses d'assurance-maladie ; un décret relatif à la composition du conseil d'orientation des filières et réseaux de soins ; un décret relatif à la composition et au fonctionnement du conseil d'administration des établissements publics de santé.

● **Travail au noir** : un décret mentionnant les aides à l'emploi et à la formation professionnelle que l'administration peut refuser en cas d'infraction à la législation sur le travail illégal ; un décret pris pour l'application de la loi du 11 mars 1997 relative au renforcement de la lutte contre le travail illégal.

● **Etrangers** : un décret pris en application de la loi du 2 août 1989 relative aux conditions de séjour et d'entrée des étrangers en France.

● **Création d'entreprise** : un décret relatif à l'aide à la création ou à la reprise d'entreprise par les demandeurs d'emploi, et un arrêté fixant la composition du dossier de demande d'aide.

● **Nucléaire** : deux arrêtés relatifs au contenu de la formation spécifique des médecins du travail et aux modalités d'habilitation des services médicaux du travail chargés de la surveillance médicale des travailleurs dans des entreprises extérieures intervenant dans les

installations nucléaires de base.

● **Bronzage** : un décret relatif à la vente et à la mise à disposition du public de certains appareils de bronzage utilisant des rayonnements ultraviolets (*Le Monde* du 5 juin).

● **Catastrophe naturelle** : un arrêté portant constatation de l'état de catastrophe naturelle dans plusieurs départements.

● **Crédit lyonnais** : un décret relatif à la mission de contrôle des sociétés de cantonnement du Crédit lyonnais et du Comptoir des entrepreneurs, modifiant les statuts de l'établissement public de financement et de restructuration.

● **Huissiers** : un décret fixant le statut particulier des huissiers du Trésor public.

● **Ouvriers de l'Etat** : un décret relatif au régime de travail à temps partiel des personnels ouvriers de l'Etat rémunérés sur une base mensuelle, et déterminant les modalités d'expérimentation de l'annualisation du service à temps partiel.

● **Rapatriés d'Algérie** : une circulaire relative à la commission d'aide au désendettement immobilier des anciens membres des formations supplétives et assimilés et un décret prévoyant une mesure d'aide financière destinée à contribuer au désendettement des Français musulmans rapatriés, dans le cadre d'une opération d'accession à la propriété d'un logement.

● **Expropriation** : un décret portant déclaration d'utilité publique pour l'expropriation par l'Etat des biens exposés au risque naturel majeur d'éboulement des

Ruines de Séchillienne (Isère).

● **Aménagement du territoire** : un décret relatif au schéma régional d'aménagement et de développement du territoire.

● **Immigrés** : un décret portant réforme du statut du fonds d'action sociale pour les travailleurs immigrés et leurs familles.

● **PME** : une circulaire relative au fonctionnement des centres de formalités des entreprises.

● **Réforme de l'Etat** : un décret relatif à la déconcentration en matière disciplinaire ; un décret relatif aux organismes consultatifs locaux ; un décret relatif à la déconcentration en matière de mise à disposition de fonctionnaires.

● **CIRA** : un rapport au premier ministre et un décret sur la rémunération de certains services rendus par les centres interministériels de renseignements administratifs (CIRA).

● **Fonction territoriale** : plusieurs décrets portant statut particulier du cadre d'emploi des agents territoriaux d'animation.

Au *Journal officiel* daté lundi 2-mardi 3 juin sont publiés :

● **Gouvernement** : un décret relatif à la cessation des fonctions du premier ministre, Alain Juppé ; un décret portant nomination du premier ministre, Lionel Jospin.

● **Délocalisations** : un arrêté portant agrément du transfert de Paris à Chasseneuil-du-Poitou (site du Futuroscope) de l'Ecole supérieure d'encadrement de l'éducation nationale ; un arrêté portant agrément du transfert de Paris à Chasseneuil-du-Poitou du centre de formation de l'administration du ministère de l'éducation natio-

nale, de l'enseignement supérieur et de la recherche ; un arrêté portant agrément du transfert, de Paris à Roanne, de la commission nationale des titres-restaurant.

● **Bourses** : un arrêté fixant à 3 830 francs par mois le montant des bourses accordées aux étrangers boursiers du gouvernement français.

● **Hôpitaux** : un décret relatif au retrait de certaines autorisations accordées aux établissements de santé. Ce texte confie aux agences de l'hospitalisation le pouvoir de fermer les services hospitaliers chroniquement sous-utilisés (*Le Monde* du 5 juin).

● **AOC** : plusieurs décrets relatifs aux appellations d'origine contrôlée « pommeau de Bretagne », « pachereuc-du-vic-bilh » et « pachereuc-du-vic-bilh sec », « madiran » ; un décret relatif à l'agrément du foin bénéficiant de l'appellation d'origine contrôlée « foin de Crau ».

● **Cantines** : un arrêté relatif au prix des cantines scolaires et de la demi-pension pour les élèves de l'enseignement public pour l'année scolaire 1997-1998.

Au *Journal officiel* du mercredi 4 juin sont publiés :

● **Premier ministre** : deux arrêtés du premier ministre, Lionel Jospin, relatifs à la composition de son cabinet. Il nomme Henry Pradeaux chef de cabinet et Jean-Pierre Jouyet, inspecteur des finances, directeur adjoint.

Au *Journal officiel* du jeudi 5 juin est publié :

● **Gouvernement** : un décret relatif à la composition du gouvernement (*Le Monde* du 6 juin).

AU CARNET DU « MONDE »

Mariages

M. et M^{me} Bernard VINCENTI ont le plaisir d'apprendre le mariage de leur fille et belle-fille,

Anne-Cécile

avec

M. Hervé GATTEGNO.

Décès

- M^{me} Catherine Combescot, Et toute sa famille font part du décès de

Charles COMBESCOT,

docteur en médecine, pharmacien, doyen émérite de la faculté de pharmacie de Tours, correspondant national de l'Académie de médecine, officier de la Légion d'honneur,

survenu le 4 juin 1997.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

- M^{me} Pernette Debat, son épouse, Toute sa famille, Et son fidèle entourage, ont la douleur de faire part du décès du

docteur Jacques DEBAT,

survenu le 5 juin 1997.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 10 juin, à 11 heures, en l'église Notre-Dame-des-Airs, 13, avenue Belmontet, à Saint-Cloud (Hauts-de-Seine).

Ni fleurs ni couronnes.

- Sa famille, Et ses amis font part du décès de

Mathilda, duchesse d'ARGYLL, née MORTIMER,

survenu le 6 juin 1997, à Paris.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité, le mercredi 11 juin, à Vézelay (Yonne).

THÈSES

Tarif Étudiants

65 F la ligne H.T.

- Nicole Macaire, Ses enfants et petits-enfants, ont la grande tristesse de faire part du décès de

Paul MACAIRE,

survenu le 5 juin 1997, des suites d'un cancer.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 10 juin, à 14 heures, en l'église Notre-Dame de Poissy.

78, ile de Migneaux, 78300 Poissy.

- M. Henry Saltiel, son épouse, M. et M^{me} Hubert Saltiel, ses enfants,

Et son petit-fils, Nicolas, Jérémy et Elodie, Ainsi que leur famille, Et sa dévouée Mila, ont la douleur de faire part du décès de

M^{me} Henry SALTIEL, née Pierrette REY,

survenu le 2 juin 1997.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité au cimetière de Passy.

15, rue du Conseiller-Collignon, 75116 Paris.

Anniversaires de décès

- Le 9 juin 1987, il y a dix ans,

Charles KANTOR

nous quittait.

Sa famille, Ses amis, ne l'ont pas oublié.

- Il y a dix ans,

Zsuzsa NOVAK

nous quittait.

Il y a dix ans que nous essayons d'apprendre à vivre sans elle. Il y a dix ans qu'elle nous manque tous les jours.

Christine, Martine, Julie, Sébastien, Marie, Lily et Jean-Jacques.

- Il y a deux ans, Dieu rappelait à lui

Bruno PONS.

Son dernier ouvrage, *Architecture and Panelling*, sera présenté lors d'une journée consacrée à sa mémoire, le 18 juin 1997, à Waddesdon Manor.

Ses très nombreux amis s'uniront par la pensée et la prière aux messes qui seront célébrées à son intention.

- Le 8 juin 1996,

Michel TALÉGHANI

nous a quittés.

Il manque profondément à sa famille, qui, dans une pensée affectueuse, associe tous ceux qui l'ont connu et aimé.

Conférences

PENSER LA TÉLÉVISION

Sous la direction de Jérôme Bourdon (INA) et de François Jost (université Sorbonne nouvelle-Paris-III).

Du samedi 14 juin au samedi 21 juin 1997.

En collaboration avec l'Institut national de l'audiovisuel (INA) et avec le soutien de l'université Paris-III, au Centre culturel international de Cerisy-la-Salle, avec l'Association des amis de Pontigny-Cerisy.

Conférences, débats, tables rondes, projections (exploration du patrimoine télévisuel).

Programme complet sur demande et inscriptions au : CCIC, 50210 Cerisy-la-Salle. Tél. : 02-33-46-91-66. Fax : 02-33-46-11-39.

Accueil : château de Cerisy (monument historique), F - 50210 Cerisy-la-Salle.

Participation aux frais : séjour complet (7 jours) : 2 975 francs ; étudiants de moins de 28 ans : 1 505 francs.

Séjour fractionné : 510 francs par jour ; étudiants : 255 francs par jour.

Communications diverses

Au-delà du profit
Vivre et travailler autrement

Conférence d'Alain Mamou-Mani, fondateur de **Décision environnement**, dojo zen de Paris, 175, rue de Tolbiac, Paris-13^e, le mardi 10 juin 1997, 20 h 30. PAF : 40 francs.

- L'Association des amis de *Passages* et la revue *PASSAGES* organisent une soirée-débat sur le thème :

« Questions posées
à l'ethnopsychiatrie ».

Le mardi 10 juin 1997 - 20 h 30 dans les locaux de la revue *PASSAGES*.

Autour d'Emile Malet et de la rédaction de *PASSAGES*, avec : Claude Duménil, Rachid Benegadi, Robert Lévy, Rose-Marie Moro, Michel Audisio, Françoise Fabre.

Réservations et inscriptions au tél. : 01-45-86-30-02. Fax : 01-44-23-98-24.

La revue *Passages* : 17, rue Simone-Weil, 75013 Paris.

(Accès par le 79-83, avenue d'Ivry, 75013 Paris).

Thèses

- M. Lionel Lévy a soutenu avec succès, le mardi 13 mai 1997, à l'Ecole pratique des hautes études, section des sciences religieuses, en Sorbonne, une thèse de doctorat intitulée :

« Itinéraires portugais de Tunis, de Livourne et d'Amsterdam au XIX^e siècle ; nation, communautés, familles, entreprises »

devant un jury composé de :

M. Gérard Nahon, directeur d'études à l'EPHE (directeur de thèse),

M. Jean-Pierre Filippini, professeur à l'université de Haute-Alsace, à Mulhouse,

M. Richard Ayoun, maître de conférences à l'Inalco,

M. Maurice Vaïsse, professeur de l'université Champagne-Ardenne, à Reims,

M^{me} Mireille Hadas-Lebel, professeur à l'université Paris-IV.

Il a été déclaré digne du titre de docteur de l'Ecole pratique des hautes études, sciences des religions, avec la mention Très Honorable et les félicitations du jury.

CARNET DU MONDE

Téléphone

01-42-17-29-94

Télécopieur :

01-42-17-21-36

Le Monde ABONNEMENT VACANCES

Abonnés, en vacances
changez de vie,
pas de quotidien



Faites suivre *
votre abonnement
sur votre lieu de vacances

* ou suspendre

TRANSFERT SUR LE LIEU DE VACANCES

Je demande que mon abonnement soit transféré pendant mes vacances du : inclus au inclus (en France métropolitaine uniquement).

► **Mon adresse habituelle :**

Nom : Prénom :

Code postal : (impératif)

Mon numéro d'abonné* : (impératif)

* Ce numéro se trouve à la « une » du journal en haut à gauche

► **Mon adresse en vacances :**

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Localité :

SUSPENSION VACANCES

Je demande la suspension de mon abonnement pendant mes vacances* du : inclus au inclus.

* Votre abonnement sera prolongé d'autant
Si vous êtes abonné par prélèvements automatiques votre compte sera prélevé au prorata des numéros servis dans le mois.

► **Mon adresse habituelle :**

Nom : Prénom :

Code postal : (impératif)

Mon numéro d'abonné : (impératif)

Bulletin à renvoyer au moins 12 jours avant votre départ à :

LE MONDE, service abonnements
24, avenue du Général-Leclerc - 60646 Chantilly Cedex - Tél. : 01-42-17-32-90

“GRAND JURY”
RTL - Le Monde

CATHERINE
TRAUTMANN

ANIMÉ PAR
JEAN-PIERRE DEFRAIN

AVEC
MICHEL NOBLECOURT (LE MONDE)
ET
RICHARD ARZT (RTL)

DIMANCHE
18 H 30

RTL

DIFFUSION EN DIRECT SUR RTL 9

Roland-Garros 97

Retrouvez les articles du Monde sur
INTERNET

<http://www.lemonde.fr>

LÉGISLATIVES 1997

Retrouvez tous les résultats sur INTERNET

<http://www.lemonde.fr>

Le journal de la campagne, ses enjeux
et un forum de discussion

Le Monde

TENNIS Le Brésilien Gustavo Kuerten, vingt et un ans, révélation des Internationaux de France, devait affronter l'Espagnol Sergi Bruguera, vingt-sept ans, dimanche 8 juin, en

finale du tournoi. ● « GUGA », comme le surnom déjà tous les Brésiliens et les spectateurs de la porte d'Auteuil, a battu le Belge Filip Dewulf, autre demi-finaliste sur-

prise. ● BRUGUERA, double vainqueur de l'épreuve (1993, 1994), est venu à bout de l'attaquant australien Patrick Rafter, à l'issue de l'une des plus belles rencontres de la

quinzaine. ● ROLAND-GARROS s'enflamme déjà pour le jeune Brésilien, ses tenues chamarrées, son jeu précis, son sourire et sa grand-mère experte en « coaching », venue du Bré-

sil pour assister à la partie. ● AU BRÉSIL, les exploits de Gustavo Kuerten éclipsent les performances de l'équipe de football, qui participe actuellement au Tournoi de France.

Le Brésil et Roland-Garros cèdent à la « Gugamania »

Gustavo Kuerten, nouvelle étoile du sport carioca, sera opposé, en finale des Internationaux de France, à l'Espagnol Sergi Bruguera, qui s'est déjà imposé deux fois sur le central de la porte d'Auteuil

LORSQU'ELLE a reçu la consigne de son rédacteur en chef, Marta Avencini a cru à une blague : « Oublie les législatives et Lionel Jospin, occupe-toi de Guga. » Depuis, la correspondante à Paris de *La Fohla*, le journal de Sao Paolo, suit pas à pas la nouvelle star du sport brésilien : Gustavo Kuerten, dix-neuf ans, n° 66 au classement mondial des joueurs de tennis professionnels, qui devait rencontrer, dimanche 8 juin, au stade Roland-Garros, l'Espagnol Sergi Bruguera en finale des Internationaux de France. « Je vais partout avec lui, dit-elle, j'assiste à tous ses matches. C'est difficile, car j'ignorais tout du tennis. »

Malgré un penchant pour les questions politiques, Marta Avencini a fait connaissance avec « les femmes » de Gustavo Kuerten, débarquées à Paris pour le dénouement du tournoi : la mère, Alice, qui a mis un point d'honneur à ce que son fils réussisse l'équivalent du bac, et la grand-mère maternelle, Olga, émigrée de Dusseldorf (Allemagne) en 1936, âgée de soixante-quinze ans, et qui se mêle de coaching (*Le Monde* du 5 juin). Mercredi 4 juin, chez elles, à Florianópolis, au sud du Brésil, ces dames ont tremblé devant la retransmission en direct du quart de finale de « Guga » contre le Russe tenant du titre, Evgueni Kafelnikov, et les caméras de quatre chaînes brésiliennes installées dans la maison pour immortaliser leur réaction.

L'épopée du fiston a ouvert et conclu les journaux de 20 heures.

La couverture quotidienne assurée par la filiale brésilienne de la chaîne câblée ESPN assurant le service panaméricain n'a plus suffi. La télévision brésilienne Rede Manchete, qui depuis des années ne diffuse de Roland-Garros qu'un résumé quotidien de dix minutes et les finales masculine et féminine, s'est décarcassée. Vendredi 6, dix millions de téléspectateurs ont pu assister en direct à la victoire de leur nouveau héros sur le qualifié belge Filip Dewulf, n° 122 mondial (6-1, 3-6, 6-1, 7-6), et des reporters de la chaîne privée Bandeirantes sont arrivés en masse pour tourner des sujets magazines.

En moins de deux semaines, Gustavo Kuerten, 66^e mondial mais n° 1 national, est devenu la nouvelle star du sport brésilien, reléguant les footballeurs au second plan. « Certains de mes confrères affectés au tournoi de France ont changé de sujet en cours de route », affirme Marta Avencini. La presse écrite brésilienne, rompue aux parcours banals de ses joueurs de tennis, n'avait dépêché que deux représentants à la porte d'Auteuil en début de tournoi. Vendredi 6 juin, ils étaient une bonne trentaine.

Jorge Salkeld, l'agent du joueur, s'est efforcé de satisfaire les médias sans hypothéquer la récupération de son champion. Mais « Guga » est de bonne composition. Après la conférence de presse obligatoire, il s'est prêté à trois quarts d'heure d'interview réservée aux journalistes de son pays avant de se plier aux caprices d'un photographe. Plus de deux heures après la fin de

son match, il répondait encore à des questions dans le bar encombré de la presse : du jamais vu pour un finaliste des Internationaux de France.

Il y a chez le jeune homme un peu de Stefan Edberg. Non pas qu'il ait la plastique et la retenue du Suédois, mais dans l'éclat des yeux, dans le sourire, dans la disponibilité et dans les expressions du visage. « Malheureusement, il va falloir lui apprendre à dire "non" pour préserver sa concentration », a regretté Salkeld après avoir réclamé au directeur du tournoi, Patrice Clerc, un garde du corps pour son protégé jusqu'à la finale de dimanche 8 juin contre l'Espagnol Sergi Bruguera. Connaisseur, il a repéré le jeune Gustavo il y a trois ans dans un tournoi juniors. Il a aimé « sa souplesse et sa frappe franche ».

DIX ANS DE MARKETING

Il a fallu trouver au gamin un équipementier. Diadora s'est engagé six mois plus tard. Aujourd'hui, la firme italienne pourrait lancer en Amérique du Sud une ligne de vêtements chamarrés (ceux qui déplaisent tant aux membres du comité du Grand Chelem) à son nom. « Une finale ou une victoire dans un tournoi du Grand Chelem compte pendant dix ans sur le plan du marketing », dit Salkeld. Le Brésil n'a plus connu un tel succès sur les courts depuis Maria-Esther Bueno, n° 1 mondial pendant trois ans (1959, 60, 64), quatre fois victorieuse à l'US Open (1959, 63, 64, 66) et trois fois à Wimbledon (1959, 60, 64). Mais, à l'époque, on jouait au

tennis pour la gloire. La période où Larri Passos, entraîneur de « Guga » depuis sept ans, devait se contenter d'un salaire inférieur au SMIC pour un temps complet est révolue. Son joueur est en passe de multiplier ses gains annuels « par dix, au moins » : une aubaine, pour qui a gagné à peine plus de 1 million de francs en deux ans pour payer coach, voyages et hébergements. Et Salkeld négocie déjà avec les directeurs des tournois à venir. L'assurance de la participation d'un finaliste de Roland-Garros se paye. Kuerten ne s'en doute même pas. Il a la tête à son tennis, à son rêve d'enfant. « Il ne changera pas, assure Diana Gabanyi, une de ses amies reporter au journal brésilien *A Gazeta Esportiva*. Il se balade encore en chaussettes dans le hall de l'hôtel. »

Avec une poignée de passionnés, elle a lancé en février un bimestriel consacré au tennis, *Tennis View* : le seul au Brésil. Le succès de « Guga » vient à point nommé. Moins séduisant que le blond aux yeux verts, Jaime Oncins, ou les ténébreaux Luiz Mattar ou Casio Mota, retirés des raquettes, plus expansif que Fernando Meligeni (parvenu en huitièmes de finales à Roland-Garros en 1993), « Guga a trouvé d'instinct l'équilibre entre la vie décontractée que tout Brésilien privilégie et le tennis », dit Paulo Cleto, le capitaine brésilien de Coupe Davis. Et de conclure : « Il apportera plus au tennis par son excellente mentalité que par son jeu. »

Patricia Jolly



FRANCK SEGUIN/TEMPSPORT

Sergi Bruguera a soigné son retour

ILS SOUFFRENT. C'est cruel et beau. Ils cognent, geignent, râlent, supplient, s'injurient. Leurs jambes sont raides, leurs yeux brûlent. Patrick Rafter et Sergi Bruguera s'empoignent depuis deux heures sur le central de Roland-Garros en une demi-finale qui est une parfaite confrontation de deux styles et de deux caractères extrêmes. L'Australien attaque, l'Espagnol contre – deux

méthodes radicales pour une issue étrangement incertaine sur la brique pilée.

On est ainsi allé au tie-break dans la première manche. Au prix de courses magnifiques, Rafter a sauvé deux balles de set pour empocher la première manche. La suite lui a été moins favorable. Il laisse filer le deuxième set et ne peut retenir le troisième, où il a pourtant mené 2-5.

Le public exulte quand l'Australien obtient deux balles d'égalisation à deux manches partout. Mais c'est un nouveau tie-break qui partagera les deux hommes. Rafter, qui a réussi 43 volées, est épuisé. Bruguera aligne des passing-shots (25 au total) sur mesure et gagne (6-7 [6-8], 6-1, 7-5, 7-6 [7-1]). C'est un enfant de la terre qui ira en finale.

Le poing fermé, Sergi Bruguera, le visage enfin lisse, se tourne vers son père, qui se contient moins bien. Il est en finale. Des cinq têtes de série espagnoles, Bruguera est celle que l'on attendait le moins. Il ne doit, d'ailleurs, ce statut qu'au forfait du Suédois Thomas Enqvist. Au début du tournoi, personne ne lui a vraiment prêté attention : « Je suis un double champion déjà trop vieux. » Vainqueur en 1993 et en 1994, il vivait là ses années d'or.

Il avait vingt-deux ans, la première fois, quand il vint à bout de Jim Courier, double tenant du titre. Il avait battu l'Américain à son propre jeu. Sergi était déjà un orfèvre. Une nouvelle victoire, en 1994, sur Alberto Berasategui et il

se lance à l'assaut de terres qui ne sont pas les siennes : le gazon de Wimbledon, le ciment de Flushing Meadows. Son organisme supporte mal ce surcroît de travail.

Une cheville qui s'évade, une épaule qui flanche, et le voilà qui joue Roland-Garros 1995 en pièces détachées. Il s'accroche jusqu'à la demi-finale, mais renonce à Wimbledon. A la fin de l'année, il se distend les ligaments de la cheville. En janvier 1996, il est 81^e mondial ; il était quatrième deux ans auparavant. On l'opère.

Il revient, repart de loin. Son tennis a changé. En avril, il bouscule Pete Sampras sur le ciment de Key Biscayne avant de s'incliner en finale devant Thomas Muster, autre monstre de la terre battue en voie de réinsertion. Il rejoint les vingt meilleurs. Ce Roland-Garros, il le vit comme une revanche, celle de l'oublié. « Quand je gagnais ici, je jouais avec beaucoup de bonheur, j'étais insouciant. Aujourd'hui, tout est difficile. Je ne joue jamais un match légèrement. » Sergi n'est plus un enfant.

Bénédicte Mathieu

Une confrontation inédite

Le jeune Brésilien Gustavo Kuerten doit affronter dimanche 8 juin l'Espagnol Sergi Bruguera en finale du simple messieurs des Internationaux de France de tennis. Ce sera la première confrontation entre les deux joueurs.

● **Sergi Bruguera** (Espagne), vingt-six ans, 1,88 m, 76 kilos, droitier. 19^e joueur mondial.

– *Palmarès* : 14 tournois sur terre battue entre 1991 et 1994, dont deux titres à Roland-Garros (1993, 1994), Monte-Carlo (1991 et 1993).

– *Palmarès en grand chelem* : vainqueur (1993 et 1994) et demi-finaliste (1995) à Roland-Garros, huitième de finaliste aux Internationaux d'Australie (1993), aux championnats de Wimbledon et aux Internationaux des Etats-Unis (1994).

– *Pour atteindre la finale*, Bruguera a battu l'attaquant australien Patrick Rafter (6-7 [6-8], 6-1, 7-5, 7-6 [7-1]) après avoir éliminé en huitièmes de finale l'ancien champion américain Michael Chang (3-6, 6-4, 6-3, 6-4) et en quarts de finale l'espoir marocain Hicham Arazi (4-6, 6-3, 6-2, 6-2).

● **Gustavo Kuerten** (Brésil), vingt ans, 1,90 m, 82 kilos. Droitier. 66^e joueur mondial.

– *Palmarès* : aucun tournoi de simple gagné sur le circuit ATP Tour ; deux victoires en double avec son compatriote Fernando Meligeni à Santiago (1996) et Estoril (1997).

– *Palmarès en grand chelem* : premier tour aux Internationaux de France de Roland-Garros, deuxième tour aux Internationaux d'Australie 1992. Gustavo Kurten n'a jamais disputé les championnats de Wimbledon ni les Internationaux des Etats-Unis.

– *Pour arriver en finale*, Kuerten a battu en demi-finale l'autre révélation du tournoi, le Belge Filip Dewulf (6-2, 6-7 [2-7], 6-4, 6-3), après avoir éliminé deux anciens vainqueurs, l'Autrichien Thomas Muster en seizièmes de finale et le Russe Evgueny Kafelnikov en quarts de finale.

● **Les clés du match**. Ce sont deux spécialistes de la terre battue qui se rencontrent. Les points décisifs pourront néanmoins être gagnés au filet. Bruguera est le favori d'une finale où son expérience et sa solidité seront des atouts importants. Kuerten est techniquement plus brillant que l'Espagnol, mais la qualité de son jeu dépend beaucoup de sa première balle de service. Il n'a jamais joué à ce niveau.

La vraie finale du championnat de France de rugby

MONTRÉAL (Gers)

de notre envoyé spécial

Naguère, c'était la place de l'Église. Parce qu'elle était en face de l'église, tout simplement. En 1978, elle fut rebaptisée, et sanctifiée. L'Union sportive montréalaise venait d'être sacrée champion de France de troisième série. Elle devint donc la place des Champions-de-France-de-Rugby, afin que nul n'en ignore dans tout l'Armagnac-Bigorre. Aujourd'hui, Montréal se prend à nouveau à rêver. Ses 1 200 habitants s'apprentent à chanter la gloire des « petits » en jaune et bleu, à s'égosiller dans les tribunes, en l'honneur du « clocher ». Dimanche 8 juin à Lavour (Tarn), huit jours après les « grands » de la première division, Montréal-du-Gers disputera à Saint-Jean-de-Védas, une banlieue de Montpellier, le titre de champion de France de quatrième série, la onzième et la plus modeste des divisions du rugby.

Ce n'est pourtant pas du rugby pour rire. Montréal prend la chose très au sérieux. Entre les vignes d'Armagnac et les bâtisses de pierre, on ressent trop la pression de l'Ovale pour se

moquer. Bien sûr, les moyens sont modestes. A l'heure du professionnalisme naissant, les quinze joueurs ne toucheront pas un centime, vainqueurs ou vaincus. Le budget annuel du club s'élève péniblement à 200 000 francs, cent fois moins que celui de Toulouse et de Bourgoin. Agriculteurs, employés de la municipalité, étudiants exilés à la ville, se retrouvent difficilement deux fois par semaine, histoire de s'entraîner un peu. Ni musculation, ni diététique au programme, les entraîneurs sont des joueurs et des copains plus que des experts en tactique ou en préparation.

A Montréal, les piliers font figure de poids plumes dont les quatre-vingts kilos semblent une gasconnade, un outrageant défi au quintal nécessaire pour occuper confortablement le poste. Alors, on joue « à la bayonnaise », tout pour l'attaque et le spectacle. Car les arrières sont des cavaliers, des « amateurs » éclairés de crochets et de sprints vers la ligne d'essai. Contre Saint-Jean-de-Védas, c'est promis, c'est juré : ils prouveront encore qu'ils ne sont pas « des manches ». A Montréal, dans la liesse rituelle des après-matches, on ne dit ja-

mais non à un bon armagnac, sous peine de passer pour un prétentieux. Les troisièmes mi-temps « Chez Simone », café des sports et siège du club, sont réputées dans tout le canton. Rires, beuveries et chansons grasses, au menu.

Dans un pays qui se vide de ses habitants, le rugby reste une fête, dix mois de l'année. Elle enchante les dirigeants bénévoles, souvent des retraités, qui trouvent ainsi à s'occuper, à se souvenir qu'eux aussi, autrefois, ils ont foulé l'herbe des terrains. Elle offre aux jeunes l'occasion de s'amuser « entre copains », d'oublier les tracas de la ville, des études ou du travail. Pourtant, la fête est menacée. L'exode rural risque de tuer le rugby de village, ou d'obliger à des regroupements de communes, que beaucoup de Montréalais jugent contre nature. Voilà pourquoi, cette finale, ce titre, peut-être, leur importent tant. C'est une formidable chance de survie, celle de pouvoir crier encore et pour longtemps, « allez Montréal ! ».

Pascal Ceaux

DÉPÊCHES

■ **BASKET-BALL** : les Utah Jazz, grâce à trente sept points de Karl Malone et malgré un réveil tardif de Michael Jordan et Scottie Pippen, ont dominé les Chicago Bulls (104-93), vendredi 6 juin, dans leur salle de Salt Lake City en finale du championnat professionnel américain (NBA). Chicago tenant du titre, victorieux, chez lui, des deux premières rencontres, ne mène plus que par deux victoires à une. Le titre se joue en sept matches. – (AFP).

■ **CYCLISME** : une brigade de police italienne a opéré, jeudi 6 juin, une descente à Carano (Nord), dans l'hôtel de l'équipe MG-Technogym, avant le départ de la dix-neuvième étape du Tour d'Italie. Les policiers, dans le cadre d'une enquête sur le commerce des anabolisants, ont été informés grâce à l'interception d'un coup de téléphone donné par un membre de l'équipe. L'opération s'est soldée par la saisie d'un lot de médicaments (anabolisants et hormones de croissance). Reste à savoir si ces produits, découverts dans la chambre d'un masseur, étaient destinés aux coureurs de l'équipe ou si les nombreux déplacements de la formation permettaient aux trafiquants de les écouler plus facilement. Quoi qu'il en soit, les sociétés MG et Technogym ont annoncé qu'elles ne reconduiraient pas leur partenariat en 1998.

■ **FOOTBALL** : l'équipe palestinienne s'est mesurée, pour la première fois, vendredi 6 juin, à celle de Jordanie lors d'un match amical, à Jéricho, qui s'est achevé sur le score de 0 à 0. Près de 10 000 spectateurs et plusieurs officiels ont assisté à la rencontre. Les médias palestiniens, notamment les quotidiens *Al Qods* et *Al Ayyam*, avaient consacré leur « une » vendredi à la présentation de la rencontre, qu'ils ont qualifiée d'« historique ». – (AFP).

Au Havre, un appartement témoin de son temps

Exposition de design des années 50, dans un immeuble de Perret, architecte de la reconstruction de la cité haut-normande

A LA RENCONTRE de l'art et de l'industrie, le design accompagne sous des noms variés le développement économique de l'après-guerre. Alexandra Midal, directrice du Fonds régional d'art contemporain de Haute-Normandie (FRAC), organisme doté par l'Etat et la région, n'ignore pas cette discipline. Elle avait exposé, fin 1995, les créations des années 60 dans un immeuble de la banlieue de Rouen. Cette fois, elle transporte son propos au Havre, non loin de l'église où l'architecte Auguste Perret a pu donner libre cours à la géométrie de son art décoratif et devenir un classique du modernisme à la française.

A l'heure où l'on commémore le plan Marshall, le retour sur ces années de pénurie anxieusement tournées vers une production de masse qui n'avait pas encore défini son esthétique, dans ce qui n'était pas encore la société de consommation, relève déjà de l'exercice historique. Pour les générations d'âge scolaire, cela prend un tour d'amusement quand, devant le poste de télévision Téléavia, modèle luxe, sur sa table roulante, avec sa forme massivement aérodynamique, ils s'entendent dire « qu'en ce temps-là », la télévision était un objet de luxe, avec une chaîne, une seule, et... en noir et blanc.

Appartement meublé et décoré de tapisseries, vases, revues, vaisselle et jouets millésimés fictifs, celui-ci ne ressemble à aucun de ceux dans lesquels on vivait alors, entre meubles de famille et de récupération. Mais chacun peut se souvenir d'un fragment de cet inventaire et le temps est venu de regarder ces créations d'un œil neuf et de relire leur message : la forme libre, symbole des espérances d'une époque qui se mettait à respirer autrement, en même temps que les coins carrés et les lignes droites de l'ère machiniste, vite compensés par l'explosion des couleurs.

D'abord rejetés comme il est normal, on trouve les rescapés dans les marchés aux puces et chez de rares spécialistes : ces meubles par éléments et ces étagères avec des cloisonnements rouges ou jaunes, ces lampes en tôle perforée, au bout d'un bras articulé, certains fauteuils en skaï, sièges en plastique moulé, tables ovoïdes, pendules Spoutnik et autres objets descendus d'un ciel de bande dessinée.

Souvent, les auteurs sont anonymes ; parfois, ils s'appellent Charles et Ray Eames, un couple de designers californiens connus pour un confortable fauteuil de cuir et de bois moulé, mais qui en ont dessiné et produit des dizaines d'autres. Ou bien Arne Jacobsen, le Danois dont la chaise en bois moulé, légère et empilable, sur ses pieds de métal, continue d'être fabriquée aujourd'hui dans une gamme de coloris acidulés qui en ont refait un objet à la mode.

C'est peut-être aussi l'occasion d'un regard nouveau sur la cité normande. La reconstruction de cette ville martyre de la fin de la guerre selon les principes de l'urbanisme contemporain est un modèle pour les historiens mais elle a mis du temps à convaincre ses habitants

Parmi les Français, Jean Prouvé, infatigable ingénieur d'un confort simple, rustique, pensé à partir de matériaux industriels comme le métal perforé mais qu'il aimait associer au bois massif. Et Charlotte Perriand, vaillant témoin, à quatre-vingt-dix ans passés, des années pionnières, elle dont on ne cesse d'explorer la part qui lui revient dans les créations de ses amis architectes des années 30, Pierre



Salle de séjour en style 1950 : bibliothèque de Jean Prouvé et Charlotte Perriand (qui a signé aussi la table basse), gamme chromatique de Sonia Delaunay. Banquette en Skaï de George Nelson. Côté salle à manger, table et chaises « Fourmi » à trois pieds d'Arne Jacobsen (1952).

Jeanneret et Le Corbusier, et les enseignements qu'elle a su tirer de son séjour au Japon dans les années 40. Et Pierre Guariche, avec ses lampadaires à balancier ou plus confidentiel et raffiné, le créateur Serge Mouille, avec ses luminaires en tôle peinte, dont on ap-

Amérique pour avoir silhouetté des locomotives... ou le paquet de Lucky Strike. Toutes ces signatures sont représentées par leurs œuvres, dans un petit logement de fonction d'une école publique, au centre du Havre. Les dimensions étroites des pièces représentent le minimum en dessous duquel les architectes estimaient ne pas pouvoir descendre pour assurer les fonctions vitales. L'invention du coin-repas et de la cuisine-laboratoire datent de ces années-là et, si les pièces nous semblent étriquées, le visiteur peut se souvenir qu'à l'époque des chambres séparées ou une cuisine autonome pouvaient représenter un luxe par rapport aux habitations ordinaires de l'avant-guerre.

C'est peut-être aussi l'occasion d'un regard nouveau sur la cité normande. La reconstruction de cette ville martyre de la fin de la guerre selon les principes de l'urbanisme contemporain est un modèle pour les historiens, mais elle a mis du temps à convaincre ses habitants. Tracée au cordeau par les architectes de 1945 sous la direction du maître français du béton armé, la ville a conservé cette allure d'ouverture au grand large et une respiration particulière autour du grand bassin où Oscar Niemeyer a posé, toute blanche, une

maison de la culture que l'on nomme ici le Volcan. La largeur des avenues qui conduisent au rivage, le calme, que d'autres nommeront ennui, de la modénature répétitive des façades, l'étrange atmosphère de retenue générale que les commerces et les cafés combattent par une surenchère de néons et d'enseignes colorées, donnent à ces alignements austères une personnalité ambiguë, une proximité familière que ses auteurs n'avaient sans doute pas imaginée ainsi.

Michèle Champenois

★ Exposition « Appartement-témoin, les années cinquante ». Ecole élémentaire de la Maille-raye, 38, rue de Séry, 76600 Le Havre. Du mardi au samedi, de 13 heures à 18 heures. Jusqu'au 30 juin. Entrée gratuite. Catalogue bilingue français-anglais, avec des textes d'Alexandra Midal et de Joseph Abram sur la reconstruction du Havre, l'architecture de Perret et celle de Le Corbusier. Matériel pédagogique à l'intention des scolaires. Renseignements pour les visites de groupe au Fonds régional d'art contemporain, les Impénitents, 46, rue Saint-Hilaire, 76000 Rouen. Tél. : 02-35-88-68-22. Télécopie : 02-35-89-82-09.

Des ongles arc-en-ciel

Revanche des lolitas sur leur belle-mère ? Attaque à main colorée contre braise-main beige ? Comme au temps où les collants mousse vendus en petits pots venaient défier le vertueux « naturel », les vernis à ongles s'émeuvent. Nouvellement installée à Saint-Germain-des-Prés, la Londonienne Mary Quant, qui lança sa mini-jupe comme une bombe dans les années yéyé, ne propose pas moins de quatre-vingts références. Orange juice, green grass, banana yellow, electric pink : Mavala ressort les « crazy colors » du début des années 1970. Du « melon glacé » d'Arcancil (28 F) au « vert amande » de Lancôme (90 F) en passant par le gloss vert n° 13 d'Estée Lauder, la

tendance Spice Girls de l'été 97 enflamme tout le marché dans une régression sur ordonnance. La grande distribution, qui vend en France quatre fois plus de flacons que le circuit spécialisé, semble donner le la : entre 1994 et 1996, les ventes de vernis à ongles de couleur dans les supermarchés ont augmenté de 75 % en volume (sources Cecodip). « J'ai l'impression de jouer à la poupée, de redevenir une enfant », affirme une nouvelle fan de ces vernis aux allures de bonbons interdits. Chaque soir, elle s'offre des doigts à colorier comme des images. Du mandarine au lilas, une pluie arc-en-ciel s'abat sur Bourjois et ses Pastel Folies, rehaussant également joues, lèvres, paupières. Inspirés par « l'influence anglaise » et les succès des créateurs de maquillages

pour stars (MAC), les grands du luxe voient l'occasion de séduire les youngsters de Hongkong, du Japon, là où, dans les boutiques duty free, les cosmétiques s'achètent comme des accessoires, derniers faire-valoir d'une « French touch ». Le rouge noir de Chanel, cadeau égoïste, est devenu en quelques saisons un classique. Les marques de luxe signalent leur différence dans les nuances et les textures. Dior affiche une gamme psychédélique plus subtile que les autres : violet marin, baby blue, bleu vinyle, vert chrome... Guerlain présente sa collection « couture sans fils » : « Le bleu est violet au regard, mais à l'application il est seulement nacré », prévient Elisabeth Leriche, chef de produit chez Guerlain ; les pastels transparents d'Helena Rubinstein sont

vendus pour « transformer l'ongle en éclat de lumière ». Les jeux d'illusion comme les couleurs de lagon et de soda justifient encore plus la pose express à l'américaine, et cette « french manucure » ourlée de blanc qui fait fureur. En témoin le succès de L'Onglerie, société franchisée créée en 1983, et qui affiche 74 millions de chiffre d'affaires en 1996, 200 000 mains manucurées par an. Parmi l'une des spécialités : la création et la pose d'ongles « Top model » fabriqués en résine acrylique. Ophélie Winter et ses ongles blancs ou Sybill Buck avec ses ongles bleu chewing-gum dans Le Cinquième Élément, de Luc Besson, fixent le prêt-à-frimer de l'été. Toutes griffes dehors.

Laurence Benaim

Le Monde EN POCHE

Le Monde
L'ÉCONOMIE SOCIALE

39F

Disponible en librairies et en grandes surfaces

Le Monde ÉDITIONS

SPORTS

RÉSULTATS, RECORDS et PALMARÈS

3615 LE MONDE

ESPACE BOUTIQUES

Publicités

DETAILLANT GROSSISTE

VEND AUX PARTICULIERS

Recommandé par Paris pas Cher Paris Combinés...
Prix communiqués par téléphone

MATELAS & SOMMIERS

Toutes dimensions - Fixes ou relevables
SWISSFLEX - TRECA - EPEDA - SIMONS
DUNLOPILLO - BULTEX - PIRELLI - ETC...

CANAPES. SALONS. CLIC-CLAC

Cuirs ou tissus
Steiner - Coulon - Burov - Sulfren - Etc...

Vente par téléphone possible
Livraison gratuite sur toute la France

MOBECO

247, rue de Belleville PARIS 19^{ème} Télégraphe
50, avenue d'Italie PARIS 13^{ème} Pl. d'Italie

01.42.08.71.00 - 7j/7

Bexley

EMBAUCHOIRS

1 PAIRE : 150 F • 2 PAIRES : 200 F

Paris 4 - 35, bd Henri IV M^o Bastille
Paris 7 - 39, bd Raspail M^o Sévres-Babylone

LOAFERS COUSUS : 490 F

Lyon 1^{er} - 20, rue Lanterne M^o Hôtel de Ville
Lyon 2^e - 4, rue Childbert M^o Bellecour

BEXLEY VPC
20, rue Lanterne
69001 Lyon

04 78 30 40 16

http://www.bexley.fr

METTEZ VOS YEUX À L'OMBRE

MEYROWITZ SAURA VOUS ADAPTER
UNE LUNETTE SOLAIRE CORRECTIVE
EXACTEMENT CONFORME À VOTRE VISION

E. B. Meyrowitz

5, RUE DE CASTIGLIONE
PLACE VENDÔME
75001 PARIS
TÉL. 01 42 60 63 64

MON IMPER

Tout un monde de prêt-à-porter, imper, parkas dans un univers de marques : Agnès b., Burberry, Gentleman-Emmer, Blozard etc...

ex : Parka Genteman Farmer 1650 F

15, rue de Laubourg Préfecture 75009 Paris
21, Avenue des Forces 75014 Paris
Tél. : 01 42 51 40 98 et 01 42 71 18 61

Retrouvez chaque semaine la rubrique "ESPACES BOUTIQUES", renseignements au :

01.42.17.39.41
(Fax : 01.42.17.39.25)

LIEU Un palais du cristal à Ségovie

EN EXPOSANT quelque cent cinquante pièces « historiques » à la Granja de San Ildefonso, fondation espagnole qui accueille chaque année l'un des grands verriers du monde, Baccarat visait sans doute à étendre son renom dans un pays mal instruit du cristal français, au moment de multiplier les cornes dans les grands magasins espagnols.

En retour, la marque lorraine remet sous les feux de l'actualité l'un des plus beaux édifices de l'industrie verrière européenne. Avec sa façade blanche aux portails festonnés d'armoiries, la cristallerie de la Granja passait inaperçue dans une province généreuse en cloîtres et en châteaux. Les nuées de vacanciers qui à Ségovie admirent l'aqueduc romain n'allaient à la Granja que pour l'ancien palais d'été royal. Dessiné à l'imitation de Versailles, les jardins agrémentés de fontaines racontent assez la nostalgie de Philippe V, commanditaire du château et premier Bourbon à monter sur le trône d'Espagne. A l'intérieur, on retrouve la multiplicité des salons de Versailles, interprétés avec la majestueuse austérité des successeurs de Charles-Quint.

Fasciné par un ensemble unique de tapisseries Renaissance des Flandres, c'est à peine si le visiteur remarque les lustres. Tous proviennent de la cristallerie locale, établie en 1727 puis érigée en Manufacture royale. Dévastée par un incendie, elle sera ressuscitée par Charles III, à la fin du XVIII^e siècle.

Acquisé par le Centre national du verre, après avoir fonctionné jusqu'en 1969, la cristallerie de la Granja abrite une école spécialisée, un riche centre de documentation et les premières collections d'un futur musée du verre. L'immense « nef des fours » expose la vaisselle de la Granja, ainsi que 4 500 moules et une rare collection de ces machines qui, au siècle dernier, servaient dans toutes les cristalleries d'Europe.

ARCHITECTURE INDUSTRIELLE

Mais la magie du lieu tient davantage à ses belles coupoles en briques roses, mieux conservées qu'en aucune église d'Istanbul, et à la grâce extérieure de ce vaste édifice où les cheminées d'usine émergent des tuiles romaines, entre les deux clochers octogonaux où claquent des familles de cigognes. Cette architecture industrielle ne déparerait pas le voisinage d'Arc-et-Senans de notre Ledoux.

Très prisee dans les anciennes colonies américaines, la production de la Granja reste d'une facture assez rustique pour que les pièces exceptionnelles prêtées par Baccarat brillent, par comparaison, de tous leurs feux. Pour l'occasion, la manufacture lorraine a sorti de ses trois musées - Paris, Baccarat-ville et Tokyo - les gigantesques chandeliers du tsar Nicolas II et de la tsarine, ainsi que le mobilier en cristal exporté dans l'Inde des maharajas. Au milieu de ce ruissellement fastueux, de plus petits objets exaltent deux siècles de maîtrise : vases japonais enlacs d'un feuillage en or, verres gravés de Georges Chevalier, le styliste maison des années folles, formes épurées de l'art déco ou prouesses récentes, comme l'élégante carafe de Van Day Truex, millésimée 1974.

Dans un même élan, Baccarat promet la parfumerie française au travers d'une quarantaine de flacons de la première moitié de ce siècle, à l'époque où les plaisirs du nez s'alliaient aux vertiges de l'œil. Mitsouko pour Guerlain, Amour amour pour Jean Patou, sans oublier « Le Roy soleil » que Salvador Dalí dessina pour Schiaparelli. Cet âge d'or s'estompe. Il n'est pas résolu : certains flacons « historiques » - tel le Djedi de Guerlain - sont réédités en série limitée. Certains couturiers parfumeurs (Montana, Versace) continuent à faire appel à Baccarat, comme pour démentir la standardisation croissante des emballages.

Jacques Brunel

★ Centro nacional del Vidrio, paseo del Pocillo. 40100 San Ildefonso, Segovia. Tél. : (911) 47-17-12. Exposition Baccarat jusqu'au 30 septembre.

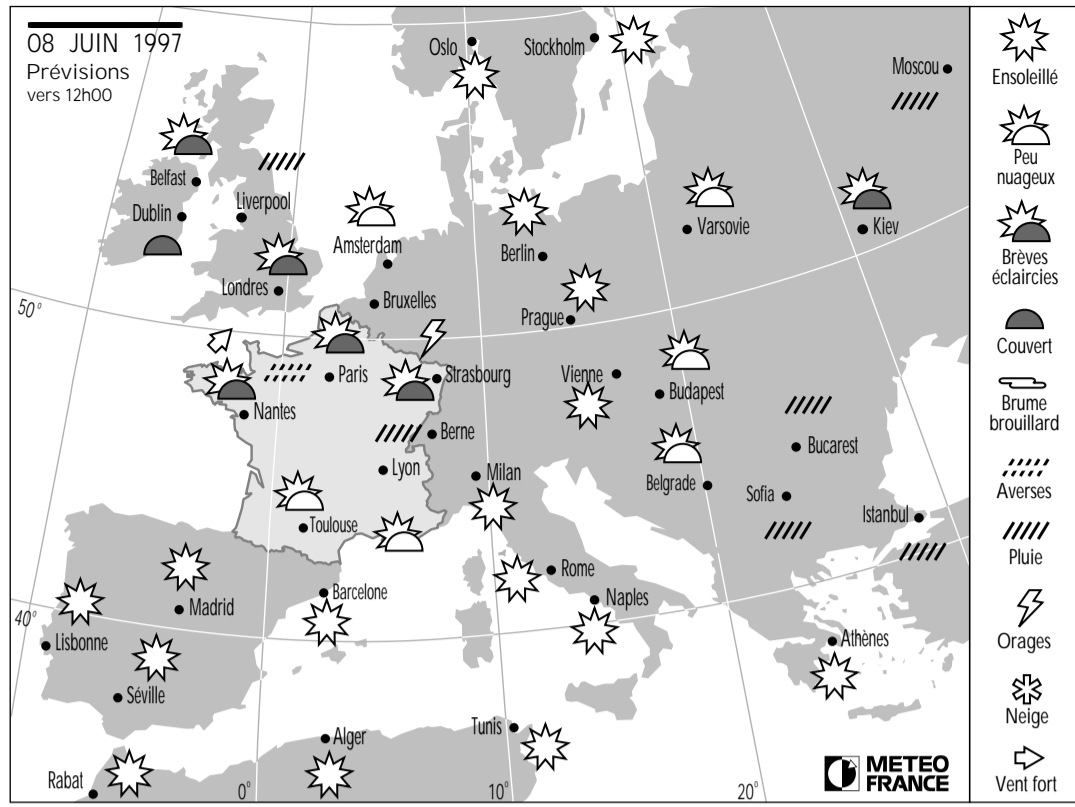
LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **ÉTHIOPIE.** La compagnie Alitalia qui avait interrompu ses vols Rome-Addis Abeba depuis 1992 les a repris le 3 juin. Les vols ont lieu deux fois par semaine, les mardi et vendredi.

■ **ISRAËL.** Quatre hôtels israéliens ont rejoint la chaîne hôtelière américaine Howard Johnson International dans le cadre d'un programme d'expansion de cette dernière au Proche-Orient.

■ **ITALIE.** A l'occasion de l'ouverture de leurs deux nouvelles liaisons quotidiennes directes Paris-Vérone et Paris-Gênes, les compagnies Lufthansa et Air Dolomiti proposent, jusqu'au 30 juin, un tarif « attractif » à 1 500 F A/R.

■ **INDONÉSIE.** La Thai dessert désormais trois fois par semaine Surabaya, ville de tourisme et d'affaires de l'île de Java, au départ de Bangkok et via Bali. Les vols, effectués en Airbus, sont en correspondance avec le vol Paris-Bangkok.



PRÉVISIONS POUR LE 08 JUIN 1997

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

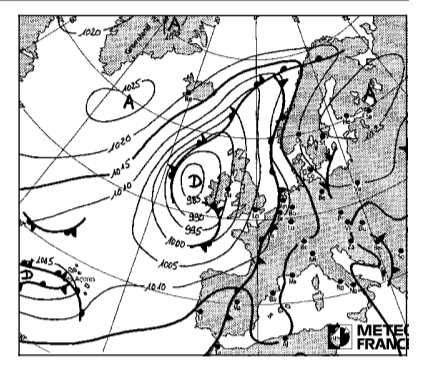
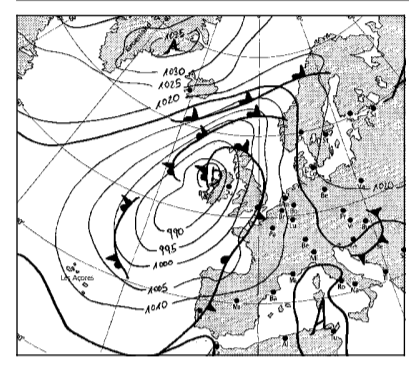
FRANCE métropole	NANCY	15/22 P
AJACCIO	15/26 S	
BIARRITZ	16/26 S	
BORDEAUX	16/25 S	
BOURGES	14/22 P	
BREST	11/18 P	
CAEN	15/19 P	
CHERBOURG	11/18 P	
CLERMONT-F.	14/24 N	
DIJON	15/23 P	
GRENOBLE	15/23 N	
LILLE	15/21 S	
LIMOGES	14/21 S	
LYON	16/25 N	
NANCY	15/22 P	
NANTES	13/21 P	
NICE	17/24 N	
PARIS	15/24 P	
PAU	14/25 N	
PERPIGNAN	17/27 N	
RENNES	13/22 P	
ST-ETIENNE	14/24 N	
STRASBOURG	16/24 N	
TOULOUSE	16/26 N	
TOURS	14/24 P	
FRANCE outre-mer		
CAYENNE	23/28 C	
FORT-DE-FR.	25/30 C	

PAPEETE	25/29 S
POINTE-A-PIT.	25/32 C
ST-DENIS-RE.	21/25 P
EUROPE	
AMSTERDAM	16/22 N
ATHENES	18/24 S
BARCELONE	19/27 S
BELFAST	12/18 N
BELGRADE	14/25 S
BERLIN	13/23 S
BERNE	16/23 P
BRUXELLES	17/24 S
BUCAREST	13/23 P
BUDAPEST	13/23 S
COPENHAGUE	12/20 S
DUBLIN	10/16 C
FRANCFORT	16/24 P
GENEVE	16/22 P
HELSINKI	10/26 S

KIEV	15/23 N
LISBONNE	15/23 S
LIVERPOOL	14/17 P
LONDRES	15/23 N
LUXEMBOURG	16/23 N
MILAN	13/25 S
MOSCOW	14/20 P
MUNICH	11/24 P
NAPLES	18/27 S
OSLO	11/23 S
PALMA DE M.	20/27 S
PRAGUE	9/21 S
ROME	16/24 S
SEVILLE	15/27 S
SOFIA	12/21 P
ST-PETERSB.	17/24 S
STOCKHOLM	9/21 S
TENERIFE	14/20 N

VENISE	18/24 N
VIENNE	11/23 S
AMÉRIQUES	
BRASILIA	13/22 N
BUENOS AIR.	8/14 N
CARACAS	26/31 S
CHICAGO	13/20 N
LIMA	20/25 S
LOS ANGELES	15/20 N
MEXICO	16/22 P
MONTREAL	13/26 S
NEW YORK	14/21 S
SAN FRANCISCO	16/23 S
SANTIAGO/CHI	6/15 C
TORONTO	15/25 S
WASHINGTON	12/22 S
AFRIQUE	
ALGER	19/29 S
DAKAR	24/27 S

LE CAIRE	24/37 S
MARRAKECH	16/27 S
NAIROBI	14/22 N
PRETORIA	3/21 S
RABAT	16/27 S
TUNIS	19/31 S
ASIE-Océanie	
BANGKOK	29/38 S
BOMBAY	28/31 P
DIJAKARTA	27/31 P
DUBAI	28/37 S
HANOI	28/37 C
HONGKONG	27/30 N
JERUSALEM	18/31 S
NEW DEHLI	27/35 S
PEKIN	17/26 P
SEOUL	17/25 P
SINGAPOUR	27/31 P
SYDNEY	7/17 S



PRACTIQUE

Comment faire appel de la décision du conseil de classe

LE VERDICT est tombé : « doit redoubler ». En principe, l'élève et ses parents ne devraient pas être surpris car la décision a dû être préparée en concertation avec eux tout au long de l'année. Le conseil de classe du troisième trimestre est déterminant pour le passage dans la classe supérieure, et l'affectation au lycée, dans la série de son choix.

Si les parents ne sont pas d'accord avec la décision du conseil de classe, ils peuvent passer outre, à condition que leur enfant ne soit pas dans une classe de fin de cycle : cette année, seulement en quatrième et en première au lycée. Dans les autres classes (sixième, cinquième, troisième et seconde), le seul recours possible est la procédure d'appel.

Il faut réagir vite, car le délai est très court : trois jours ouvrables, à dater de la notification de la décision et de la fin du dialogue avec le chef d'établissement. En effet, celui-ci peut revenir sur la décision du conseil de classe, mais il le fait rarement, car il a généralement lui-même présidé ce conseil et répugne à désavouer les professeurs ; il doit cependant motiver son refus.

Il faut donc se renseigner sur la date du conseil de classe, contacter

un parent-délégué pour en connaître le résultat, et demander sans tarder un rendez-vous au chef d'établissement ou à son adjoint. Si cette démarche n'est pas couronnée de succès, on peut entamer la procédure d'appel.

Si l'élève est un champion de l'absentéisme, ou si ses notes sont en chute libre depuis le début de l'année, il est inutile de tenter l'aventure. En revanche, si ses résultats sont proches de la moyenne, si le fléchissement est dû à des raisons exceptionnelles (problèmes de santé de l'élève, divorce, chômage, maladie, décès dans la famille), ou si les parents ont la conviction que certains professeurs ont réglé leurs comptes avec un élève turbulent, on peut conseiller l'appel.

Celui-ci se justifie également si l'orientation proposée est incompatible avec les projets d'avenir de l'adolescent. Par exemple, s'il a besoin du baccalauréat scientifique (série S) pour devenir médecin. Il faut cependant que ces vœux soient réalistes : avec une moyenne de cinq sur vingt, envisager des études médicales relève du mirage.

Si les notes de l'élève sont proches de la moyenne, il est in-

tréressant de le situer par rapport au reste de la classe. S'il a 8,5 en mathématiques, mais que la moyenne de la classe est à 9 dans cette matière, cela montre que l'enseignant est sévère, et l'on a des chances d'obtenir le passage. En principe ces renseignements figurent sur le bulletin trimestriel ; si ce n'est pas le cas, on peut les demander aux représentants des parents au conseil de classe. On peut également se renseigner auprès des délégués-parents sur le nombre

d'appels dans l'établissement, qui peut varier de 3 % à 25 %. S'il est élevé, on a de meilleures chances d'obtenir satisfaction.

CHOIX TACTIQUE

Il importe de bien préciser l'orientation souhaitée, car la commission d'appel ne statuera que sur ce qui lui est demandé : par exemple, pour un élève de seconde, « appel pour passage en première S ». Si l'on refuse toute idée de redoublement, il est recomman-

dé de mentionner plusieurs vœux : passage en première économique et sociale (ES), littéraire (L) ou sciences et technologies tertiaires (STT).

Les parents ou l'élève majeur doivent faire ensuite un choix tactique : soit exposer ses raisons dans une lettre détaillée jointe au dossier, soit se présenter en personne devant la commission d'appel. En ce cas, la lettre sera plus succincte, car il est inutile de dévoiler ses arguments et de laisser l'auditoire en répétant ce que l'on a déjà écrit.

La commission est présidée par l'inspecteur d'académie ou son représentant. Elle se compose de deux chefs d'établissement, trois professeurs, un conseiller principal d'éducation, un directeur de centre d'information et d'orientation (CIO), un médecin scolaire et trois représentants des parents d'élèves. Tous viennent de différents horizons de l'académie, ce qui garantit leur impartialité. Lorsque le nombre d'appels est important, la commission peut être dédoublée.

La dernière démarche à accomplir est de contacter ceux qui peuvent se faire les avocats de l'élève. Inutile de compter sur le professeur principal, qui se borne à

présenter le dossier en exposant le point de vue de ses collègues, et ne prend pas part à la décision. En revanche, les représentants des associations de parents d'élèves et le conseiller d'orientation sont de précieux alliés.

Enfin, s'il y a un problème familial ou de santé, l'assistante sociale et le médecin scolaire auront leur mot à dire. Il est possible de leur faire parvenir un pli confidentiel par l'intermédiaire de l'assistante sociale du secteur ou du médecin traitant. Sans trahir le secret professionnel, ils témoigneront du sérieux de la demande.

Les parents - ou l'élève majeur - qui auront décidé de se présenter devant la commission ont intérêt à préparer soigneusement leur intervention, car ils ne disposeront que de quelques minutes et ne devront pas se laisser impressionner : la commission prend parfois des allures de tribunal. Il importe de faire preuve de diplomatie : ne pas incriminer le professeur, mais parler d'incompatibilité d'humeur réciproque. Inutile de promettre que l'élève travaillera pendant les vacances, personne ne sera dupe.

Michaëla Bobasch

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 97118

♦ SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
I										
II										
III										
IV										
V										
VI										
VII										
VIII										
IX										
X										
XI										

HORIZONTALEMENT

I. Il cherche vraiment les pépins. - II. Serait centenaire cette année. Coule à Périgueux. - III. La moitié de rien. On l'imagine affriolante et sexy. - IV. Saint russe complètement retourné. Sortent du trou. Personnel. - V. Rejetée. On lui doit le premier monastère sur le Nil. - VI. Lettres explosives. Un ton qui a le don de nous horripiler. - VII. Marque la surprise. « Etre » est la plus fréquente. - VIII. La masse ne l'intéresse pas. Un nom pour une Lady. - IX. Titre anglais. Note. En Afrique. - X. Mettons la batterie à neuf. Avant Danone. - XI.

Titres du passé en France, mais pas en Angleterre.

VERTICALEMENT

1. S'ouvrent et se ferment à certains propos. - 2. Fait toujours la différence.

- 3. Possessif. A demi retiré. Me déplacera. - 4. Tout feu, tout flamme. Dans un pacte. Petite anglaise. - 5. Tiennent têtes. N'est souvent qu'un sale gosse. - 6. Attaché. Aide à digérer. - 7. Les cheminots se battent pour le garder. Appris. - 8. Sa femelle est plus grosse d'une moitié. - 9. D'un auxiliaire. Fait le saut. Porté par le Japon. - 10. Point final. Est censée surveiller les entrées et les sorties. - 11. Assurent le retour à la Chambre.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 97117

HORIZONTALEMENT

I. Réclamation. - II. Ecouteur. No. - III. Mouton. Alun. - IV. Pli. Mafiosi. - V. Léché. Engin. - VI. As. Craies. - VII. Priam. CNC. - VIII. Abée. Bibi. - IX. Normale. Epi. - X. Tue. Cerclât. - XI. Sécheresses.

VERTICALEMENT

1. Remplaçants. - 2. Ecoles. Boue. - 3. Couic. Pérec. - 4. Lut. Harem. - 5. Atome. Ace. - 6. Mena. Câbler. - 7. Au. Fermière. - 8. Traîna. Cs. - 9. Logiciels. - 10. Onusien. Pae. - 11. Non-inscrits.

ÉCHECS N° 1744

CHAMPIONNAT D'EUROPE PAR ÉQUIPES (Tula, 1997)

Blancs : Chusman (Israël).

Noirs : Minasjan (Arménie).

Défense Benoni.

1. d4	Cf6	13. hxg6	hxg6
2. Cf3	c5	14. d6!	Ff6 (i)
3. d5	g6 (a)	15. Fxf6	Txf6
4. Cc3	Fg7	16. Fc4+	é6 (j)
5. é4	0-0 (b)	17. Dd2!	Df8 (k)
6. é5! (c)	Cg4 (d)	18. Cd5!	éxd5 (l)
7. Cg5! (e)	Ch6	19. Fxd5+	Té6+ (m)
8. h4!	f6 (f)	20. Fxé6+	dxé6
9. Cg-e4	Cf7	21. Dg5	Fd7 (n)
10. h5!	f5	22. 0-0-0!	Fé8 (o)
11. Cg5	Cxg5 (g)	23. Dd8! (p)	abandon
12. Fxg5	Fxé5 (h)		

NOTES

a) Ou 3... b5 ; 4. Fg5!, Cc4 ; 5. Fh4, Da5+ ; 6. Cb-d2, Fb7 ; 7. a4, Fxd5 ; 8. axb5, Dc7 ; 9. Ta4, Db7 ; 10. c4, Cxd2 ; 11. Dd2, Fc4 ; 12. é3, d6 ; 13. Fd3, Fxf3 ; 14. gx f3, Dxf3 ; 15. Tg1, avec avantage aux Blancs selon Kasparov. Ou aussi 3... é6 ; 4. Cc3, d6 ; 5. é4, éxd5 ; 6. éxd5, Fc7 ; 7. Fc2, 0-0 ; 8. 0-0, Ca6 ; 9. Té1, Cc7 ; 10. a4, et les Blancs sont un peu mieux.

b) 5... d6 est plus naturel, mais les Noirs veulent éviter la suite 6. Fb5+, Fd7 ; 7. a4, et ne craignent pas l'avance du pion é.

c) Une tentative de réfutation plus énergique que la continuation positionnelle 6. Fc2, b5 ; 7. é5, Cg4 ; 8. Ff4, b4 ; 9. Cc4, d6 ; 10. éxd6, éxd6 ; 11. 0-0.

d) Après 6... Cc8 ; 7. h4!, d6 (si 7... h5 ; 8. Fc4!) ; 8. é6!, fxé6 ; 9. h5!, les

Blancs obtiennent une forte attaque (Yermolinsky-Khmelnitzky, championnat des Etats-Unis, 1995).

e) Une idée forte : si 7... Cxé5 ; 8. f4!, f6 ; 9. Cxh7!, Rxh7 ; 10. fxé5, Fxé5 ; 11. h4! suivi de h5 et de Fd3.

f) Le pion é5 n'est toujours pas à prendre car, après 8... Fxé5 ; 9. h5, Cf5 ; 10. hxg6, hxg6 ; 11. Fd3, d6 ; 12. Dg4, la situation du R noir est critique.

g) Evidemment, le parcours du C-R (f6-g4-h6-f7) ne peut pas être satisfaisant, même s'il allège un peu la défense. L'aile-D des Noirs est entièrement paralysée par les pions centraux d5 - é5. En même temps, le pion é5, cette terrible épine dans le camp ennemi, ne peut toujours pas être pris. En effet, après 11... Fxé5, l'attaque blanche commence par 12. Cxh7! Par exemple, 12... Fxc3+ ; 13. bxc3, Rxh7 ; 14. hxg6+, Rxg6 ; 15. Dh5+, Rf6 ; 16. Dh4+, Ré5 (si 16... Rg7 ; 17. Fh6+, et si 16... Rg6 ; 17. Th3) ; 17. Fc4, Rd6 ; 18. Ff4+, Cc5 ; 19. Fxé5+, Rxé5 ; 20. 0-0-0 !

h) 12... h6 perd ainsi : 13. hxg6!, hxg5 ; 14. Th8+, Fxh8 ; 15. Dh5, F7 ; 16. gx f7+, Rg7 ; 17. Fd3 et 18. 0-0-0.

i) Si 14... Cc6 ; 15. dxé7, Cxé7 ; 16. Cd5.

j) Si 16... Rg7 ; 17. Dd2.

k) Une erreur qui hâte le dénouement. 17... Tf7 ne sauvait pas les Noirs, mais était préférable même si les Blancs conservaient une position supérieure par 18. Th6, Df6 ; 19. Cb5, Ca6 ; 20. 0-0-0 suivi de 21. Td-h1 ou encore plus directement par 18. 0-0-0, Df6 ; 19. Cd5, éxd5 ; 20. Fxd5.

l) Que faire d'autre ? Si 18... Tf7 ; 19. Cc7 ou 19. Dc3!

m) Si 19... Rg7 ; 20. Dh6 mat.

n) Si 21... Dg7 ; 22. Th6.

o) Si 22... Cc6 ; 23. Th6, Fé8 ; 24. d7!, Ff7 ; 25. Dh4, Dh-g7 ; 26. d8=D+.

p) Menace 24. d7, Ff7 ; 25. Th8+ avec gain de la D.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1743 V. A. BRON (1927)

(Blancs : Rc2, Tc7, Cf5, Pc3 et é4. Noirs : Rb5, Df8, Pc4 et f6.)

1. Tc8!, Da3 ; 2. Cd4+, Rb6 ; 3. Tb8+, Rc5 ; 4. Tb5+, Rd6 ; 5. Td5+, Ré7 ; 6. Ta5!, Dxa5 (d6) ; 7. Cc6 (f5)+ avec gain.

ÉTUDE N° 1744 V. et M. PLATOV (1927)

a b c d e f g h

Blancs (7) : Ra6, Td6, Fc1, Pa2, d2, é5, f6.

Noirs (6) : Ré4, Pa3, b4, f2, f7, g6.

Les Blancs jouent et gagnent.

Claude Lemoine

PATRIMOINE Le Palais des beaux-arts de Lille rouvre ses portes après six ans de travaux. Le président de la République, Jacques Chirac, devait, samedi 7 juin, inaugurer un bâtiment entièrement rénové et flanqué d'un nouvel édifice dessiné par les architectes Jean-Marc Ibos et Myrto Vitart. ● LES COLLECTIONS du musée sont particulièrement

riches dans le domaine de la peinture et de la sculpture médiévale. Son département de peinture propose un beau panorama, de Rubens à Courbet, de David à Goya et de

Chardin à Delacroix. Si les tableaux représentant la fin du XIX^e siècle et la totalité du XX^e siècle sont nettement plus faibles, le cabinet des dessins est l'un des plus importants de

France. ● EN REVANCHE, les plans-reliefs installés dans les sous-sols de l'établissement trouvent difficilement leur place dans un ensemble par ailleurs cohérent.

Rénové, le Musée de Lille rouvre ses portes

Six ans de travaux ont été nécessaires pour mener à bien la refonte totale du vieux Palais des beaux-arts, fermé au public depuis 1991, et qui possède une collection exceptionnelle. Restituer et agrandir sont les deux idées simples des architectes Jean-Marc Ibos et Myrto Vitart

PALAIS DES BEAUX-ARTS, place de la République, Lille 59. Tél. : 03-20-06-78-00. De 12 heures à 18 heures ; le lundi de 14 heures à 18 heures ; le vendredi de 12 heures à 20 heures. Fermé le mardi. 20 F et 30 F.

LILLE

de nos envoyés spéciaux

Branle-bas de combat à Lille. La visite de Jacques Chirac, samedi 7 juin, qui devrait intervenir devant le congrès de la Fédération nationale de la mutualité française, serait aussi l'occasion pour le président de la République d'inaugurer en compagnie du nouveau ministre de la culture, Catherine Trautmann, le Palais des beaux-arts rénové. A l'instar du chaud-froid de la nouvelle cohabitation, l'équipe du musée a vécu ces dernières heures aux bords de la crise de nerfs, apparent résultat du mariage forcé d'Arnauld Brejon de Lavergnée, un conservateur pur jus comme seule l'administration des musées sait en fabriquer, et d'une équipe d'architectes, Jean-Marc Ibos et Myrto Vitart, issue, elle, d'un univers différent mais tout aussi corseté : celui de l'avant-garde des années 80. La rencontre de l'eau et du feu.

C'est en 1990 que la mairie lança le concours pour la rénovation et l'agrandissement du Palais des beaux-arts, qui fut fermé au public en 1991. La municipalité était convaincue qu'elle détenait non seulement un archétype de l'architecture des musées du XIX^e siècle, mais aussi une collection exceptionnelle, de celles justement que n'ont pas toujours les municipalités quand elles veulent se doter d'un musée. Situé au cœur de la ville, face à la préfecture, la grande bâtisse lilloise, construite en 1895, était restée inachevée : la moitié de la surface prévue par les premiers architectes, Bérard et Delmas, restait en plan. Dans les années 30, la cour centrale fut recouverte d'une verrière, initiative aujourd'hui



La préfecture se reflète sur la paroi du Palais des beaux-arts. La cheminée de la chaufferie n'est pas un « signal », elle devrait disparaître. Architectes : Jean-Marc Ibos et Myrto Vitart.

confirmée. En revanche, une verrière métallique éclose dans le dos de l'édifice, au début des années 70, est heureusement retournée au néant. Ce n'est pas le cas de l'in vraisemblable chaufferie, installée à l'extrémité sud du terrain. A ces altérations, il fallait enfin ajouter l'entresollement d'une partie de la grande galerie, au premier étage.

Ibos et Vitart ont gagné le concours sur une idée judicieuse et simple : restituer d'abord, agrandir ensuite. Restituer au plus près l'édifice d'origine, un modèle du style beaux-arts, avec ses colonnades, ses chapiteaux, sa symétrie obsessionnelle, ses pavillons d'angle, ses voûtes composites... Mais aussi un exemple de générosité grâce à ses vastes espaces, ses plafonds ensorcelés et la belle part laissée à l'inutile. Restituer la vérité d'origine, c'était aussi interpréter la couleur des murs, désormais voués à un beau rouge d'esprit pompéien ; c'était récupérer en la modernisant

la vertu de l'éclairage zénithal et retrouver la virginité de la cour devenue atrium couvert. Agrandir ensuite. Le tandem d'architectes a investi le dédale des caves voûtées, aux briques bellement dessinées, comme si les premiers bâtisseurs avaient prévu leur conversion en salles d'exposition. Au-delà, tout était à faire, à inventer, en partant

d'un principe simple : préserver les transparences et les circulations, et mettre celles-ci en dialogue avec la ville. A partir de là, la signature d'Ibos et Vitart prend une allure nettement plus affirmée. Ils ont casé sous le jardin une salle d'exposition temporaire, plafonnée de verre, élément de liaison avec le nouvel édifice administratif, une

5 000 mètres carrés supplémentaires

Les travaux entrepris au Palais des beaux-arts de Lille lui auront fait gagner 5 000 mètres carrés, dévolus aux espaces d'exposition, sa surface totale passant de 17 000 à 22 000 mètres carrés. 550 tableaux sont au mur, et 1 900 dans les réserves, mais peu méritent d'être sortis de ce purgatoire. En revanche, son cabinet des dessins, riche de 4 000 pièces, a trouvé un espace et sera présenté par roulement. La salle d'exposition temporaire, logée sous la cour-jardin, en présente, pour l'ouverture, une très belle sélection choisie parmi les écoles italiennes (Raphaël, Fra Bartolomeo, Filippino Lippi, Pontormo, Jules Romains, Guido Reni, Guardi...). En 1990, les travaux étaient estimés 140 millions de francs, mais l'addition a atteint 240 millions de francs. Il faut ajouter 16 millions de francs pour la restauration des œuvres dont beaucoup étaient dans un état pitoyable.

Rubens, David, Goya, Delacroix, Courbet...

LILLE

de nos envoyés spéciaux

Issu du saint des saints de la conservation – le département des peintures du Louvre –, Arnauld Brejon de Lavergnée a pris la direction du Musée de Lille lorsque la municipalité s'est décidée à mettre ce trésor en valeur. Et c'est naturellement autour de la peinture, l'un des tout premiers ensembles français, que s'est organisé le Palais rénové.

Les cent cinquante tableaux, tous présentés au premier étage, sont judicieusement accrochés autour d'une idée ou d'une œuvre majeure. Se succèdent de salle en salle, sur un fond rouge qui les met en valeur, l'admirable *Descente de croix*, de Rubens, un bel ensemble des maniéristes du Nord, une série de sept tableaux d'autel, dont le conservateur est, à juste titre, particulièrement fier. Puis un panorama de la peinture parisienne vers 1780, avec le fameux *Bélisaire*, de David, la peinture lilloise autour de 1800 avec Watteau (de Lille), Boilly et Wicar. Et enfin le face-à-face Delacroix-Courbet, *La Médée* du premier (1838) et *l'Après-Dînée à Ornans* du second.

Trois galeries blanches présentent le XVII^e français (quelques beaux Desportes et un portrait éblouissant de Largillière) et hollandais (De Witte, Verspronck, de Hooch, Ruysdael) ainsi que le XVIII^e français, un peu faible en dépit du Chardin. La sélection italienne souffre de la trop forte présence des deux Goya qui, à eux seuls, suffiraient à faire la réputation du musée.

Comme la plupart des grandes institutions provinciales, le Palais des beaux-arts de Lille doit son existence à un empereur et à un collectionneur. Napoléon I^{er} le créa

par décret, en même temps que quatorze autres établissements semblables. Jean-Baptiste Wicar (1762-1834), médiocre barbouilleur dans la lignée de David, confrère jaloux mais amateur éclairé, passa une partie de sa vie en Italie et rassembla une série de collections : la première lui fut volée, il vendit la seconde en Angleterre et légua la troisième au musée de sa ville natale. Ce dernier s'était déjà constitué un joli fonds grâce aux saisies révolutionnaires. De la fin de l'Empire à 1850, les envois de l'Etat ne manquèrent pas. *La Médée*, de Delacroix, ou *L'Après-Dînée à Ornans*, de Courbet, font honneur aux choix du ministère parisien. De 1841 à 1879, un conservateur avisé, Edouard Reynart, l'enrichit à son tour, notamment avec l'achat des deux merveilles de Goya : *Les Vieilles* et *Les Jeunes*.

ACHATS JUDICIEUX

A partir de la première guerre mondiale, le musée entre dans une ère de somnolence, jusqu'à la décision d'une rénovation totale, en 1990. Celle-ci fut l'occasion d'une réévaluation des collections, d'une restauration d'un grand nombre d'œuvres et de quelques achats judicieux comme *le Gobelet d'argent*, de Chardin, et surtout la *Vanité*, de Van Hemessens, ange flamand du bizarre.

Après 1850, les lacunes sont criantes. Trop de pompiers, parmi lesquels on sauvera un solide Puvion de Chavannes et un *Homme blessé*, de Carolus Duran, d'une facture proche de celle de Courbet ; une poignée d'impressionnistes, un Van Gogh séduisant mais mineur ; un XX^e siècle étique que le conservateur tente de faire exister, sans grande conviction, en obtenant quelques dépôts du Musée national

d'art moderne. Fallait-il s'essouffler à rassembler de telles pièces alors qu'à Villeneuve-d'Ascq, sur le territoire de la communauté urbaine de Lille, un musée réunit des œuvres modernes et contemporaines ?

ALLÉGORIES TÊTONNEUSES

D'autant que, malgré ses lacunes, le Musée de Lille a une vocation encyclopédique : peintures, sculptures, objets d'art, céramiques, archéologie... Le circuit Moyen Age et Renaissance, peintures et sculptures mêlées, présente avec brio deux cents pièces d'une qualité exceptionnelle. No-

tamment, un grand Christ en croix entouré des deux larrons (Pays-Bas du Sud, XV^e siècle), deux panneaux de Dirk Bouts (*Enfer et Paradis*), un grand retable de Saint-Georges, un travail tyrolien en bois polychrome, une admirable vierge, taillée dans un bloc de calcaire rehaussé de couleurs (XV^e siècle), venue de l'église Saint-Sauveur de Lille, et un bas-relief de Donatello, *Le Festin d'Hérode*. Une section qui n'a rien à envier au Musée de Cluny – tapisseries mises à part.

La sculpture, rassemblée dans une galerie du rez-de-chaussée, va de Houdon à Bourdelle, à travers

Carpeaux, Barrias, Fremiet, Lequesnes, Jouvray et quelques illustres pompiers honorés par la III^e République. Elle offre surtout un panorama d'allégories têtoneuses et fessues, à la nudité tour à tour héroïque et mythologique, mais dans l'ensemble d'une grande platitude, qu'elles soient modelées dans la terre ou le plâtre, taillées dans le marbre ou coulées dans le bronze. Quelques pièces auraient pu rester en réserve, laissant un peu d'air et d'espace aux plus valeureuses d'entre elles.

F. E. et E. de R.

Frédéric Edelmann et Emmanuel de Roux

Les plans-reliefs sont dans la cave

dans le hall de sa mairie le plan-relief de sa bonne ville. Comme la collection était classée « monuments historiques », il proposa d'enlever le tout au nom de la décentralisation. Les conservateurs qui en étaient chargés – et ne s'en occupaient guère – s'indignèrent d'un démenagement si cavalier. D'où querelles et polémiques. A Lille, rien n'était prêt pour recevoir les maquettes : l'hospice qui leur était destiné se révéla inadéquat. Vint, en 1986, la première cohabitation. Que faire de ces plans dont la moitié était déjà dans le Nord ? François Léotard, successeur de Jack Lang rue de Valois, voulut transiger : seize d'entre eux resteraient à Lille. Les autres reviendraient aux Invalides où ils seraient exposés avec une muséographie d'« avant-garde », qu'on attend toujours dix ans plus tard.

INTÉRÊT EXCEPTIONNEL

Cette décision irréfléchie fut sans doute la pire des solutions. Elle manifestait une incompréhension totale de l'intérêt exceptionnel de cet ensemble, véritable mémoire de la ville, mine inépuisable pour les historiens de l'architecture et de l'urbanisme, sans parler des spécialistes de l'environnement ou des fortifications. Les ministres et les élus locaux ont, hélas, considéré ces

plans-reliefs sous l'angle du gadget municipal ou du jouet pour militaires à la retraite. La manière dont sont disposés les plans-reliefs dans les sous-sols obscurs du Palais des beaux-arts montre bien que leur valeur historique n'a pas été réévaluée. Ni par le conservateur, à qui ils ont été imposés, ni par les architectes, qui les ont considérés sous l'angle de l'encombrement et de la fragilité. Personne ne s'est demandé quel parti on pouvait en tirer, et à qui on pouvait confier le soin d'une présentation efficace.

Regroupés quatre par quatre dans une série d'aquariums étanches, ils sont invisibles, illisibles, donc incompréhensibles. Le visiteur n'aura même pas le loisir de tourner autour d'eux, il devra se contenter de défiler devant un vague et lointain paysage dont la troisième dimension se trouve presque gommée. Or, pour en arriver là, le conservateur a dû – faute de place – évacuer une très belle collection d'art océanien, aujourd'hui logée au Museum d'histoire naturelle, et qui aurait sans doute trouvé place avec justesse derrière les grandes vitrines si peu adaptées aux plans-reliefs, mais parfaitement équipées pour accueillir ces pièces méconnues. Est-il vraiment trop tard pour revenir à la raison ?

F. E. et E. de R.

Les deux tours de magie de Georges Lavaudant

A l'Odéon, le metteur en scène propose ce comble de course-poursuite qu'est le « Chapeau de paille d'Italie » d'Eugène Labiche et « La Dernière Nuit », dont il est l'auteur

UN CHAPEAU DE PAILLE D'ITALIE, d'Eugène Labiche. Mise en scène : Georges Lavaudant. Avec Sylvie Orcier, Philippe Morier-Genoud, Gilles Arbona, Emile Tavernier, Marie-Paule Trystram, Patrick Pineau, Annie Perret. LA DERNIÈRE NUIT, de Georges Lavaudant, mise en scène de l'auteur. Avec Anne Alvaro et Bouzid Allam. ODEON THÉÂTRE DE L'EUROPE, 1, place de l'Odéon, Paris 6^e. M^o : Odéon. Tél. : 01-44-41-36-36. Jusqu'au 29 juin.

Un chapeau de paille d'Italie est un merveilleux titre. Il lance des images de soleil, de vacances. Un vent de liberté. Il nous promet, séance tenante, une crise de bonheur. Et le « bis » de la préposition : « de » et « d » apostrophe, esquisse un pas de danse, comme lorsqu'on saute sur un pied, à la marelle. C'est là un privilège du « de » jeté deux fois. « La pureté de la transparence de cristal du bouchon de la carafe d'eau de fleur d'orange », c'est trop. Mais *Un chapeau de paille d'Italie*, unedeux, c'est presque sauter de joie. Labiche n'a pas raté son coup. Baptisée *Une capeline de Florence*, ou autre chose du même tonneau, sa pièce n'aurait pas eu le même avenir. Triomphal. Elle n'est pas plus forte, ni plus drôle, que bien d'autres pièces de Labiche, même plutôt moins, mais elle est reprise sans cesse, emportée par son titre de « pièce de plaisir », comme il y avait, du temps de Labiche, vers Trouville et les plages, le dimanche, des « trains de plaisir ».

Et c'est vrai, le plaisir est là, violent, dès les premières scènes. Labiche improvise une cascade d'événements qui dépassent les bornes de l'inénarrable, du dérisoire, du bouffon, qui se font l'un l'autre des croche-pieds. A s'étrangler de rire, d'autant plus que Labiche, d'une forme d'enfer comme souvent à ses premiers actes, invente de piquer là-dessus des mots qui font tiquer. C'est sa spécialité. Sa grande force. Des mots simples, et même rebattus, prennent soudain un éclat, une fraîcheur, inouïs. Cela s'accompagne d'un effet de propulsion, fou, car c'est l'impossible absolu des situations qui restitue aux mots leurs couleurs naturelles, qui les « lave plus blanc ».

La donne du *Chapeau de paille d'Italie* est connue : une mariée, ses parents et les invités de la noce se font transbahuter d'un flop à un autre, parce que le marié est à la poursuite du double du chapeau qu'un cheval de fiacre a mangé, pendant que la dame du chapeau, une épouse en promenade, embrassait un beau militaire. Georges Lavaudant reprend ce comble de course-poursuite, qui lui va comme un gant car c'est du théâtre libre, aérien, des acteurs-oiseaux, du jeu à l'état pur. Dans le prospectus-programme que distri-

buent les ouvreuses, Ingmar Bergman, Brecht, Shakespeare, sont appelés en renfort, un vrai kidnapping de parrains malgré eux, et même *Œdipe roi*, de Sophocle, et allez-y donc les Grands Cérébraux, bourrez-nous le crâne !

Lavaudant est moins débile, il ne surcharge rien, il a l'œil juste, l'oreille juste, il rythme les images, les mouvements, les chansons, il a des inventions charmantes, il a tout au plus demandé à son homme des décors, Jean-Pierre Vergier, de laisser planer, sur ces inconscients, des orages, un bric-à-brac de saletés de derrière la tête, qui reste dans l'ombre, là-haut, vous le verrez à peine, n'y pensons plus. C'est une farandole, une fête à plusieurs qui se tiennent par la main, pas d'acteur qui chipe la couverture à l'autre, personne à moucharder ou fleurir en particulier, c'est la bande à Lavaudant, la fine équipe. Ils sont épatants. Ils ne peuvent pas empêcher, Lavaudant non plus, ce célèbre chef-d'œuvre de donner de la bande, au cours des actes.

Il rythme les images, les mouvements, les chansons, il a des inventions charmantes

La donnée de base était trop mince, pour tenir plus de quelques brasses. L'action vasouille. Les paroles flanchent. *Un chapeau de paille d'Italie* prend le départ sur des chapeaux de roue et s'achève couché sur la paille (et voilà l'exemple type de la plaisanterie dont il aurait mieux valu se pas-

ser). Un bien beau soir tout de même.

Dans la seconde salle du théâtre de l'Odéon, Georges Lavaudant offre *La Dernière Nuit*. A ne pas manquer, surtout. Lavaudant a su (ce n'est pas un secret) que Gamal Abdel Nasser, quand il dirigeait l'Égypte, ne manquait pas un seul concert d'une chanteuse, Oum Kalsoum. Il imagine que Nasser, après des mois ou des années de rencontres, éconduit Oum Kalsoum. Elle sait le secret de formules magiques et elle change Nasser en un petit Nasser, qui est Nasser à huit ou dix ans, peut-être, mais qui est aussi une « réduction » du grand Nasser, car il est là, sur scène, en uniforme, avec un visage d'homme âgé, mais tout petit. Oum Kalsoum est grande, très belle - c'est l'actrice Anne Alvaro - et sur la tête grise de son mini-Nasser muet elle fait tomber, d'une voix d'enchanteresse, des vérités, tout un très beau chant de mémoire, toute une poésie des terres et du fleuve de l'Égypte, tout un témoignage des compagnes de l'ombre.

Georges Lavaudant est un écrivain, il l'a plus d'une fois fait entendre. Bouzid Allam est fascinant en Nasser miniaturisé, Anne Alvaro, masquée, irradie mystère, ténèbres, douleur, ironie. L'auditoire retient son souffle. Ce combat, parole contre silence, a lieu dans une chambre secrète (décor de Jean-Pierre Vergier) dont les parois sont toutes incisées par les caractères de l'alphabet arabe : la lumière du jour s'infiltrait par les ciselures, et c'est comme si la vérité et le mensonge de toute vie se confondaient dans les ors ombreux de la conscience. Lavaudant joue de son théâtre comme d'une calebasse de résonance, magique.

Michel Cournot

DÉPÊCHES

■ **CINÉMA :** « *Le Cinquième Élément* » dépasse les 100 millions de dollars de recettes dans le monde (environ 550 millions de francs) en moins d'un mois, selon *Le Film français*. Le film de Luc Besson, sorti pour l'instant dans vingt et un pays, a enregistré ses plus gros succès aux États-Unis (51,4 millions de dollars) et en France (28,8 millions de dollars), où il atteindra les cinq millions d'entrées au cours de son actuelle cinquième semaine d'exploitation.

■ **La nouvelle commission d'avance sur recettes**, qui attribue des aides à la production selon une procédure réformée, a été constituée *in extremis* entre les deux tours des élections législatives. La commission sera présidée par le réalisateur Pascal Thomas. Elle est divisée en quatre collèges, celui voué aux premiers films est dirigé par le réalisateur Jacques Rozier, celui pour les autres films par Véronique Cayla, directrice de MK2, celui consacré aux aides après réalisation est piloté par le producteur Patrice Haddad, et celui des aides à l'écriture par le spécialiste de la distribution Denis Chateau.

■ **PHOTOGRAPHIE :** l'Américain Dennis Hopper est l'invité de marque du 7^e Printemps de Cahors (Lot), un des principaux rendez-vous de la photographie contemporaine en France, qui a lieu jusqu'au 22 juin. Le lien entre la photographie et le cinéma est au cœur des vingt-cinq expositions. Dennis Hopper est acteur, réalisateur, peintre et photographe, proche, dans les années 60, d'artistes comme Andy Warhol.

■ **ROCK :** le corps du chanteur américain Jeff Buckley, qui avait disparu après être parti nager le 29 mai dans une marina près de Memphis (Tennessee), a été retrouvé, mercredi 4 juin, dans le Mississippi. Agé de trente ans, Jeff Buckley préparait un nouvel album après le succès de *Grace*, en 1994 (*Le Monde* du 4 juin).

Le monde des rêves d'Elisabeth au Studio-théâtre de Vitry

Le comédien Alain Ollivier dirige « La Révolte », de Villiers de L'Isle-Adam

Depuis 1983, l'excellent comédien et metteur en scène Alain Ollivier dirige le Studio-théâtre de Vitry. Dans un ancien atelier de la rue de l'Insurrection, il a aménagé

une belle salle, où il crée plusieurs spectacles marquants - comme *Les Bonnes*, de Jean Genet, en 1991, et *Partage de midi*, de Paul Claudel, en 1993.

LA RÉVOLTE, de Villiers de L'Isle-Adam. Mise en scène : Alain Ollivier. Avec Agnès Sourdillon et Alain Ollivier. STUDIO-THÉÂTRE, 18, avenue de l'Insurrection, Vitry-sur-Seine. RER C Vitry-sur-Seine. Tél. : 01-46-82-40-17. Du lundi au samedi à 20 h 45. Durée : 1 h 20. 70 F et 120 F. Jusqu'au 28 juin.

Ibsen avait-il lu *La Révolte* de Villiers de L'Isle-Adam quand il écrivit *Maison de poupée* ? On jurerait que oui tant les pièces se ressemblent. *Maison de poupée* date de 1879, *La Révolte*, de 1869. Toutes deux mettent en scène une femme qui annonce brutalement à son mari son intention de le laisser. Nora et Elisabeth veulent échapper à l'horreur d'une vie qui les étouffe. Quitter le monde des ombres bourgeoises auquel leur rôle les contraint. Pour le mari d'Elisabeth, un mot contient tout : positivement. La vie, l'argent, les sentiments, tout doit être vu « positivement » - comme, aujourd'hui, un supermarché incite à faire ses courses. Villiers de L'Isle-Adam haïssait cette philosophie. Sa vie a été traversée par la tentation de l'absolu et l'obsession de l'échec - et cela se sent dans *La Révolte*. Dès les premières répliques, le spectateur

pressent que tout est fini entre le mari et la femme. Il leur reste à boire la coupe jusqu'à la lie.

La Révolte est une pièce stupéfiante. Elle dure un peu plus d'une heure, contient trois scènes, deux personnages et de larges pans de la condition humaine. Elle est jouée au Studio-théâtre de Vitry. L'endroit s'y prête. C'est un laboratoire de l'art, niché dans un pavillon aux volets bleus qui évoque une maison de vacances.

Alain Ollivier s'est installé là en 1983. Il a aménagé la salle dans l'ancien atelier jouxtant le pavillon. Des murs de briques, un plancher, des gradins : l'endroit est sobre, simplement beau. Au fond de la scène, deux rangées de vitres donnent sur les arbres du jardin. D'ordinaire, elles sont masquées. Pour *La Révolte*, non : elles dessinent le décor lointain d'un monde d'arbres dans la nuit bleue. Le monde des rêves d'Elisabeth.

JUSQU'AU BOUT

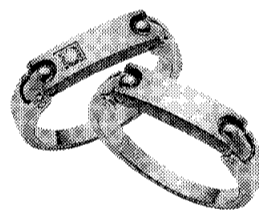
La voilà donc, cette jeune femme interprétée par Agnès Sourdillon. Assise sur une chaise, droite, avec un chignon et une austère robe agrémentée d'un long collier. Son mari porte un veston. Il est presque chauve, avec un visage rond : Alain Ollivier. Assis à côté d'elle, qui ne le

regarde pas. Leurs mains parlent. Celles de Félix sont affectées, mobiles, presque trop délicates : des mains de tueur propre. Pour lui, l'argent c'est du sang. Elisabeth, elle, joue de ses longs doigts avec le médaillon suspendu au pendentif. Elle ira jusqu'au bout. Plus loin que Nora. Après son départ dans la nuit, qui laisse son mari effondré sur le sol, elle revient à la maison. Alors, dans un silence terrifiant, elle dit le pire : partir ne sert à rien, puisque tout est consommé, sa vie défaite. Elle va donc rester auprès de son mari, qui n'a rien compris et ne comprendra jamais rien.

« *Le théâtre se nourrit de tout, et rien d'autre que le théâtre n'est utile au théâtre* », dit Alain Ollivier. Sa mise en scène de *La Révolte* magnifie ce propos. Tout est théâtre, à Vitry : l'espace, le temps, les arbres dans la nuit, le silence qui enveloppe la solitude déchirée du couple. Il faut posséder l'inquiétude d'un clown pour tenir le rôle impossible du mari, comme le fait Alain Ollivier. Il faut avoir la gravité fiévreuse d'Agnès Sourdillon pour donner à Elisabeth la grâce sans laquelle l'épouse de *La Révolte* devient une discoureuse. Cette comédienne a trouvé un rôle marquant. A sa mesure.

Brigitte Salino

EP
PEQUIGNET



Liste des points de vente : Montres PEQUIGNET - Tél : 03 81 67 30 66

LA MANUFACTURE DES OUILLETS
27, rue Raspail - 94200 Ivry-sur-Seine - Tél : 01 46 71 71 10

pierre célice
exposition du 25 avril au 29 juin 1997

SPEED

d'après le roman de William Burroughs Jr.
mis en scène et joué par François Rodinson
spectacle du 5 au 29 juin 1997

FONDATION BEMBERG
Hôtel d'Assézat
Toulouse

Musée privé

Dans le cadre d'un
hôtel Renaissance,
découvrez
du 5 juin au 17 août 1997

"Bonnard retrouvé"

Commemorant le
50^{ème} anniversaire de
la disparition de
Pierre Bonnard,
cette exposition révèle
ses talents de dessinateur
à travers une centaine
de dessins,
gouaches et aquarelles.

Tél. : 05 61 12 06 89
www.fondation-bemberg.fr

EXPOSITION

L'œil et la vie
Jacques Birr

du 28 mai au 20 juillet 97
du mardi au dimanche
de 12h à 18h

Hôtel de la Monnaie
11, quai de Conti, Paris 6^e



ANTIQUITES ST-AUGUSTIN
De père en fils, anciennement ROUE depuis 1895

ACHETE :

Meubles anciens et de styles, tableaux,
pendules, bronzes, argenterie, bibelots, etc...

SPECIALISTE - SUCCESSIONS

Art 1900 : Gallé, Daum, Lalique - Partages, expertises, etc...

61, Boulevard Malesherbes - 75008 PARIS

Tél. : 01.45.22.02.70

FIAC

1 - 6 octobre 97
Espace Eiffel Branly
Paris. Foire Internationale
d'Art Contemporain
Pays à l'honneur : la Suisse



GALERIE DE LILLE 23, rue de Lille - 75007 PARIS
RECHERCHE pour collectionneurs
TABLEAUX ET DESSINS DE MAÎTRES
Anciens et contemporains - Conseils et expertises gratuits,
discrétion assurée - Tél. : 01.42.61.32.34

Retrouvez chaque semaine la rubrique
"RENDEZ-VOUS DES ARTS", renseignements :
01.42.17.39.43 - (Fax : 01.42.17.39.25)

RENDEZ-VOUS
Publicités
VOUS
DES ARTS

Carte blanche à Pierre Barouh

Le label Saravah fête ses trente ans d'indépendance à l'Espace Kiron



EN 1965, Pierre Barouh avait investi une partie des royalties gagnées avec Francis Lai pour la bande originale du film *Un homme et une femme* dans un tout nouveau label de disques, Saravah. Sa philosophie, celle du droit à la presse, résumée par une devise maison («*Il y a des années où l'on a envie de ne rien faire*») lui a permis de produire Brigitte Fontaine, Jacques Higelin, Maurane, et aujourd'hui Françoise Kucheida ou Fred Poulet.

Trente ans après, Saravah a changé de slogan («*Les rois du slow-bizz*»), mais pas de ligne directrice — réfractaire aux obsessions de rentabilité des multinationales. L'un des derniers labels indépendants du paysage français

survit. Il se porte mentalement bien, à défaut de trouver les chemins de l'équilibre financier. Pour fêter son anniversaire, Saravah invite un Musikiran — du nom de la salle où se produiront les poulains de l'écurie Barouh, et les musicalement proches. Entre autres : le très dansant Paris Combo et l'acérbe Grande Sophie (les 7 et 12), l'Haïtienne Dominique Sylvain (le 13), les Petits Assassins (voix, accordéon, les 14 et 20), le vétéran Pierre Louki (le 18), Mami Chan s'amuse avec les synthétiseurs minimalistes (le 11), les Silver d'Argent font du rock (les 7 et 21). ★ **Espace Kiron, 10, rue La Vacquerie, Paris-11^e. M^o Voltaire. Jusqu'au 21 juin Tél. : 01-44-64-11-50. 80 F, gratuit le 21.**

UNE SOIRÉE À PARIS

Matinée classique au Châtelet

Si tous les musiciens parisiens étaient aussi admirables que ceux-là, Paris serait une capitale de la musique.

Vincens Prats (flûte), René Guillamot (hautbois), Pascal Moraguès (clarinète), Amaury Wallez (basson), André Cazalet (cor), Philippe Aïche, Joëlle Cousin (violin), Jean Dupouy, Ana Bela Chavez (alto)

Mozart : *Quintette pour cor et cordes KV 407, Quintette pour clarinette et cordes KV 581.*

Spohr : *Nonet.*

Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris-1^{er}. M^o Châtelet. 11 h 30, le 8 juin. Tél. : 01-40-28-28-40. 80 F.

David Thomas and Two Pale Boys, Raptus L'ancien leader de Père Ubu, groupe essentiel de la scène américaine de la fin des années 70, est resté un conteur hors pair. Ce poète surréaliste à la voix cavernueuse est accompagné d'un trompettiste, d'un guitariste et de son propre accordéon.

Saint-Germain-en-Laye (78). La Clef-L'Eclipse, 46, rue de Mareil. 21 heures, le 7 juin. Tél. : 01-39-21-54-90. 60 F.

John McEnroe C'est devenu une habitude. A l'époque de Roland-Garros, entre deux matchs commentés pour la télévision américaine, l'ex-enfant terrible des courts troque la raquette pour la guitare électrique, déclinant dans la bonne humeur un répertoire de classiques blues et rock'n'roll.

Chesterfield Café, 124, rue La Boétie, Paris-8^e. M^o Saint-Augustin. 22 heures, les 7 et 8 juin. Tél. : 01-42-25-18-06. Entrée libre.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

ANNA KARENINE Film britannique de Bernard Rose VO : Gaumont Les Halles, 1^{er} (01-40-39-99-40) (+); Gaumont Opéra Impérial, 2^e (01-47-70-33-88) (+); 14-Juillet Odéon, 6^e (+); Gaumont Champs-Élysées, 8^e (01-43-59-04-67) (+); 14-Juillet Bastille, 11^e (+); Gaumont Grand Ecran Italie, 13^e (01-45-80-77-00) (+); Gaumont Parnasse, 14^e (+); 14-Juillet Beaugrenelle, 15^e (+); 14-Juillet-sur-Seine, 19^e (+).

ÉTOILE DU SOIR Film américain de Robert Harling VO : UGC Ciné-Cité Les Halles, 1^{er}; Gaumont Opéra Impérial, 2^e (01-47-70-33-88) (+); 14-Juillet Hautefeuille, 6^e (+); UGC George-V, 8^e. **GRIDLOCK'D (*)** Film américain de Vondie Curtis Hall VO : UGC Ciné-Cité Les Halles, 1^{er}; Gaumont Opéra I, 2^e (01-43-12-91-40) (+); 14-Juillet Odéon, 6^e (+); Gaumont Ambassade, 8^e (01-43-59-19-08) (+); UGC George-V, 8^e; Majestic Bastille, 11^e (01-47-00-02-48) (+); Gaumont Gobelins Fauvette, 13^e (01-47-07-55-88) (+); Gaumont Alésia, 14^e (01-43-27-84-50) (+); Sept Parnassiens, 14^e (01-43-20-32-20); Pathé Wepler, 18^e (+).

HELLRAISER 4 (*) Film américain de Kevin Yacher VF : Rex, 2^e (01-39-17-10-00).

MADAME JACQUES Film français de Emmanuel Finkiel Action Christine, 6^e (01-43-29-11-30).

MICHAEL Film américain de Nora Ephron VO : UGC Ciné-Cité Les Halles, 1^{er}; UGC Odéon, 6^e; Gaumont Marignan, 8^e (+); UGC George-V, 8^e; Gaumont Opéra Français, 9^e (01-47-70-33-88) (+); Bienvenue Montparnasse, 15^e (01-39-17-10-00) (+).

TONKA Film français de Jean-Hugues Anglade

Sanacore

Après s'être consacré au répertoire populaire italien, ce quatuor féminin, qui s'est nourri un temps à la sève créatrice de Giovanna Marini, élargit son champ d'investigation. Son nouveau spectacle met en scène polyphonies anciennes, berceuses et esthétiques contemporaines.

Tourtour, 20, rue Quincampoix, Paris-4^e. M^o Châtelet. 22 heures, les 7, 10, 11, 12, 13 et 14 juin. Tél. : 01-48-87-82-48. 90 F.

Kan'nida

Militant pour la défense du *gwo ka*, la musique traditionnelle de la Guadeloupe, le groupe Kan'nida tisse un lien fort et secret entre passé et présent. Emportés par le galop farouche des percussions, les textes vifs chantent en créole l'âme et les mœurs de la société guadeloupéenne. (CD Indigo/Harmonia Mundi).

New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10^e. M^o Château-d'Eau. 20 h 30, le 7 juin. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

M'Bady et Diaryatou Kouyate Originaire de Guinée, ce couple de griots perpétue la tradition mandingue avec une intense vigueur. La kora égrène ses notes de pluie fine, la voix, majestueuse et lyrique, vante la beauté de Mariama ou chante les louanges de Mamadou Bitiki, «*homme très audacieux qui alla jusqu'à détourner la femme du chef de canton*» (CD *Guinée : Kora et chant du N'Gabou/Adès Musidisc. Maison des cultures du monde, 101, boulevard Raspail, Paris-6^e. M^o Saint-Placide. 20 h 30, le 7. Tél. : 01-45-44-72-30. 80 F et 100 F.*

UGC Ciné-Cité Les Halles, 1^{er}; UGC Danton, 6^e; UGC Montparnasse, 6^e; UGC Normandie, 8^e; UGC Opéra, 9^e; UGC Lyon Bastille, 12^e; UGC Gobelins, 13^e; Mistral, 14^e (01-39-17-10-00) (+); Gaumont Convention, 15^e (01-48-28-42-27) (+); Pathé Wepler, 18^e (+); Le Gambetta, 20^e (01-46-36-10-96) (+).

UN PRISONNIER DE LA TERRE Film américano-soviétique de John Berry

VO : Espace Saint-Michel, 5^e (01-44-07-20-49); Elysées Lincoln, 8^e (01-43-59-36-14); Sept Parnassiens, 14^e (01-43-20-32-20).

LA VIE DE JÉSUS Film français de Bruno Dumont UGC Ciné-Cité Les Halles, 1^{er}; Saint-André-des-Arts II, 6^e (01-43-26-80-25); UGC Rotonde, 6^e; UGC George-V, 8^e; 14-Juillet Bastille, 11^e (+); Le Cinéma des cinéastes, 17^e (01-53-42-40-20) (+).

VOYAGE AU DÉBUT DU MONDE Film franco-portugais de Manoel de Oliveira

VO : Gaumont Les Halles, 1^{er} (01-40-39-99-40) (+); Gaumont Opéra I, 2^e (01-43-12-91-40) (+); Latina, 4^e (01-42-78-47-86); Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5^e (01-43-54-15-04); La Pagode, 7^e (+); Le Balzac, 8^e (01-45-61-10-60); Escurial, 13^e (01-47-07-28-04) (+).

LES EXCLUSIVITÉS

AFRIQUES : COMMENT ÇA VA AVEC LA DOULEUR ? (Fr.) : 14-Juillet Beaubourg, 3^e (+).

LES ANGÈS DÉCHUS (H., v.o.) : Lucernaire, 6^e.

ASSASSIN(S) ()** (Fr.) : UGC Ciné-Cité Les Halles, 1^{er}; 14-Juillet Odéon, 6^e (+); UGC George-V, 8^e; UGC Opéra, 9^e; 14-Juillet Bastille, 11^e (+); UGC Gobelins, 13^e; Gaumont Parnasse, 14^e (+); Gaumont Alésia, 14^e (01-43-27-84-50) (+); Pathé Wepler, 18^e (+).

L'ASSOCIÉ (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1^{er} (01-40-39-99-40) (+); Gaumont Marignan, 8^e (+); UGC Triomphe, 8^e; v.f. : Rex, 2^e (01-39-17-10-00); Paramount Opéra, 9^e (01-47-42-56-31) (+);

UGC Lyon Bastille, 12^e; UGC Gobelins, 13^e; Gaumont Parnasse, 14^e (+); Gaumont Alésia, 14^e (01-43-27-84-50) (+); Gaumont Convention, 15^e (01-48-28-42-27) (+); Pathé Wepler, 18^e (+).

L'AUTRE CÔTÉ DE LA MER (Fr.) : UGC Ciné-Cité Les Halles, 1^{er}; Gaumont Opéra I, 2^e (01-43-12-91-40) (+); Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beaugrenelle, 6^e (01-42-22-87-23) (+); Le Balzac, 8^e (01-45-61-10-60); Saint-Lazare-Pasquier, 8^e (01-43-87-35-43) (+); La Bastille, 11^e (01-43-07-48-60); Escurial, 13^e (01-47-07-28-04) (+); Gaumont Alésia, 14^e (01-43-27-84-50) (+); Bienvenue Montparnasse, 15^e (01-39-17-10-00) (+); Gaumont Convention, 15^e (01-48-28-42-27) (+); Pathé Wepler, 18^e (+); 14-Juillet-sur-Seine, 19^e (+).

LE BAISER DU SERPENT (Fr.-All.-Brit., v.o.) : 14-Juillet Hautefeuille, 6^e (+); Gaumont Marignan, 8^e (+); Gaumont Parnasse, 14^e (+); Le Cinéma des cinéastes, 17^e (01-53-42-40-20) (+).

LE CINQUIÈME ÉLÉMENT (Fr., v.o.) : UGC Ciné-Cité Les Halles, 1^{er}; Gaumont Opéra I, 2^e (01-43-12-91-40) (+); Bretagne, 6^e (01-39-17-10-00) (+); UGC Danton, 6^e; Gaumont Ambassade, 8^e (01-43-59-19-08) (+); Publicis Champs-Élysées, 8^e (01-47-20-76-23) (+); Majestic Bastille, 11^e (01-47-00-02-48) (+); Gaumont Grand Ecran Italie, 13^e (01-45-80-77-00) (+); 14-Juillet Beaugrenelle, 15^e (+); Gaumont Kinopanorama, 15^e (+); Majestic Passy, 16^e (01-42-24-46-24) (+); UGC Maillot, 17^e; 14-Juillet-sur-Seine, 19^e (+); v.f. : Rex (le Grand Rex), 2^e (01-39-17-10-00); UGC Montparnasse, 6^e; Gaumont Opéra Français, 9^e (01-47-70-33-88) (+); Les Nation, 12^e (01-43-43-03-47) (+); UGC Lyon Bastille, 12^e; Gaumont Gobelins Fauvette, 13^e (01-47-07-55-88) (+); Gaumont Parnasse, 14^e (+); Gaumont Alésia, 14^e (01-43-27-84-50) (+); Gaumont Convention, 15^e (01-48-28-42-27) (+); Pathé Wepler, 18^e (+); Le Gambetta, 20^e (01-46-36-10-96) (+).

LE COMMENT ET LE POURQUOI (Esp., v.o.) : Latina, 4^e (01-42-78-47-86).

EMMA L'ENTREMETTEUSE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1^{er} (01-40-39-99-40) (+); Gaumont Opéra Impérial, 2^e (01-47-70-33-88) (+); UGC Danton, 6^e; UGC Rotonde, 6^e; Gaumont Ambassade, 8^e (01-43-59-19-08) (+); UGC Normandie, 8^e; Gaumont Grand Ecran Italie, 13^e (01-45-80-77-00) (+); Gaumont Alésia, 14^e (01-43-27-84-50) (+); 14-Juillet Beaugrenelle, 15^e (+); UGC Maillot, 17^e; Pathé Wepler, 18^e (+); v.f. : Gaumont Opéra Français, 9^e (01-47-70-33-88) (+); Gaumont Parnasse, 14^e (+).

LA FÊTE BLANCHE (Rus., v.o.) : Lucernaire, 6^e.

GÉNÉALOGIES D'UN CRIME (Fr.) : 14-Juillet Beaubourg, 3^e (+).

GOODBYE SOUTH, GOODBYE (Tai., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3^e (+); 14-Juillet Hautefeuille, 6^e (+).

GRAINS DE SABLE (Jap., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3^e (+).

HAMLET (Brit., v.o.) : UGC Ciné-Cité Les Halles, 1^{er}; Max Linder Panorama, 9^e (01-48-24-88-88) (+).

JOURS DE COLÈRE (Fr.) : L'Entrepôt, 14^e (01-45-43-41-63).

KIDS RETURN (Jap., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3^e (+); Epée de Bois, 5^e (01-43-37-57-47).

LEVEL FIVE (Fr.) : Accatone, 5^e (01-46-33-86-86).

LOOKING FOR RICHARD (A., v.o.) : Action Ecoles, 5^e (01-43-25-72-07).

MA VIE EN ROSE (Fr.) : UGC Ciné-Cité Les Halles, 1^{er}; UGC Montparnasse, 6^e; UGC Odéon, 6^e; Saint-Lazare-Pasquier, 8^e (01-43-87-35-43) (+); UGC George-V, 8^e; UGC Opéra, 9^e; La Bastille, 11^e (01-43-07-48-60); UGC Gobelins, 13^e; Mistral, 14^e (01-39-17-10-00) (+); 14-Juillet Beaugrenelle, 15^e (+); Gaumont Convention, 15^e (01-48-28-42-27) (+); Pathé Wepler, 18^e (+); 14-Juillet-sur-Seine, 19^e (+); Le Gambetta, 20^e (01-46-36-10-96) (+).

LES MARCHES DU PALAIS (Fr.) : Racine Odéon, 6^e (01-43-26-19-68) (+); Le Balzac, 8^e (01-45-61-10-60).

MARION (Fr.) : Reflet Médicis I, 5^e (01-43-54-42-34).

MARS ATTACKS ! (A., v.o.) : Publicis Champs-Élysées, 8^e (01-47-20-76-23) (+).

LES MÉDIATEURS DU PACIFIQUE (Fr.) : 14-Juillet Odéon, 6^e (+).

MICROCOSMOS, LE PEUPLE DE L'HERBE (Fr.) : Cinoches, 6^e (01-46-33-10-82).

LA MOINDRE DES CHOSES (Fr.) : Epée de Bois, 5^e (01-43-37-57-47).

NOUS SOMMES TOUS ENCORE ICI (Fr.-Suis.) : Saint-André-des-Arts I, 6^e (01-43-26-48-18).

LE PATIENT ANGLAIS (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1^{er} (01-40-39-99-40) (+); 14-Juillet Odéon, 6^e (+); UGC Rotonde, 6^e; Gaumont Ambassade, 8^e (01-43-59-19-08) (+); UGC George-V, 8^e; v.f. : Gaumont Opéra I, 2^e (01-43-12-91-40) (+); Gaumont Parnasse, 14^e (+).

LES PLEINS POUVOIRS (A., v.o.) : UGC Ciné-Cité Les Halles, 1^{er}; UGC Odéon, 6^e; Gaumont Marignan, 8^e (+); UGC Normandie, 8^e; UGC Opéra, 9^e; La Bastille, 11^e (01-43-07-48-60); Gaumont Gobelins Fauvette, 13^e (01-47-07-55-88) (+); Gaumont Parnasse, 14^e (+); 14-Juillet Beaugrenelle, 15^e (+); UGC Maillot, 17^e; 14-Juillet-sur-Seine, 19^e (+); v.f. : Rex, 2^e (01-39-17-10-00); UGC Montparnasse, 6^e; Paramount Opéra, 9^e (01-47-42-56-31) (+); Les Nation, 12^e (01-43-43-04-67) (+); UGC Lyon Bastille, 12^e; UGC Gobelins, 13^e; Miramar, 14^e (01-39-17-10-00) (+); Mistral, 14^e (01-39-17-10-00) (+); UGC Convention, 15^e; Pathé Wepler, 18^e (+).

PORT DJEMMA (Fr.-Gr.-It.) : Les Trois Luxembourg, 6^e (01-46-33-97-77) (+).

LA PROMESSE (Bel.) : Epée de Bois, 5^e (01-43-37-57-47).

LA RENCONTRE (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6^e (01-43-26-48-18).

REPRISE (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6^e (01-43-26-48-18).

SCHIZOPOLIS (A., v.o.) : Lucernaire, 6^e.

SHINE (Aust., v.o.) : UGC Forum Orient Express, 17^e; 14-Juillet Hautefeuille, 6^e (+); Gaumont Ambassade, 8^e (01-43-59-19-08) (+); Gaumont Gobelins Fauvette, 13^e (01-47-07-55-88) (+); v.f. : Gaumont Parnasse, 14^e (+).

LES REPRISES

CARAVAGGIO (Brit., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3^e (+); Accatone, 5^e (01-46-33-86-86).

L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE (A., v.f.) : Grand Pavois, 15^e (01-45-54-46-85) (+); Saint-Lambert, 15^e (01-45-32-91-68).

LES ENSORCELES (A., v.o.) : Le Champo - Espace Jacques-Tati, 5^e (01-43-54-51-60) (+).

LE GOUFFRE AUX CHIMÈRES (A., v.o.) : Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5^e (01-43-54-42-34).

LA GUERRE DES ÉTOILES (A., v.f.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8^e (01-42-56-52-78) (+); Grand Pavois, 15^e (01-45-54-46-85) (+); Saint-Lambert, 15^e (01-45-32-91-68).

L'HOMME DES HAUTES PLAINES (A., v.o.) : Grand Action, 5^e (01-43-29-44-40).

PEAU-D'ÂNE (Fr.) : Action Ecoles, 5^e (01-43-25-72-07).

LE RETOUR DU JEDI (A., v.o.) : UGC Forum Orient Express, 17^e; v.f. : Les Montparnos, 14^e (01-39-17-10-00) (+); Grand Pavois, 15^e (01-45-54-46-85) (+); Saint-Lambert, 15^e (01-45-32-91-68).

SUEURS FROIDES (A., v.o.) : Le Quartier Latin, 5^e (01-43-26-84-65).

LES SÉANCES SPÉCIALES

CABARET (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5^e (01-43-26-19-09) samedi 19 h 45.

DEUX OU TROIS CHOSES QUE JE SAIS D'ELLE (Fr.) : Accatone, 5^e (01-46-33-86-86) samedi 21 h 50.

GOOD MEN, GOOD WOMEN (Tai., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3^e (+) dimanche 11 h 30.

HENRY V (Brit., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3^e (+) dimanche 11 h 30.

L'HONNEUR DES PRIZZI (A., v.o.) : Studio Galande, 5^e (01-43-26-94-08) (+) dimanche 20 h.

IF (*) (Brit., v.o.) : Accatone, 5^e (01-46-33-86) samedi 16 h 10.

MASCULIN-FÉMININ (Fr.-Su.) : Accatone, 5^e (01-46-33-86-86) samedi 18 h 10.

METROPOLIS (All., v.o.) : Studio Galande, 5^e (01-43-26-94-08) (+) dimanche 16 h 15.

LES MILLE ET UNE NUITS (It., v.o.) : Accatone, 5^e (01-46-33-86-86) dimanche 15 h 50.

LE MIROIR (Sov., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3^e (+) dimanche 11 h 25.

MON ONCLE (Fr.) : Grand Pavois, 15^e (01-45-54-46-85) (+) samedi 17 h.

LA PASSION DE JEANNE D'ARC (Fr., v.o.) : Reflet Médicis I, 5^e (01-43-54-42-34) dimanche 12 h 10.

LA PETITE AMIE D'ANTONIO (Fr.) : 14-Juillet Beaubourg, 3^e (+) dimanche 11 h 40.

LES PETITES MARGUERITES (Tch., v.o.) : Accatone, 5^e (01-46-33-86-86) dimanche 21 h 50.

LE RAPACE (Fr.-It.-Mex.) : Brady, 10^e (01-47-70-08-86) samedi 18 h, 21 h 35.

SALO OU LES 120 JOURNÉES DE SODOME ()** (It., v.o.) : Accatone, 5^e (01-46-33-86-86) dimanche 13 h 50.

THÉORÈME ()** (It., v.o.) : Accatone, 5^e (01-46-33-86-86) dimanche 18 h 20.

FESTIVALS

50 ANS DE CANNES, UN FESTIVAL DE RÉVÉLATIONS (v.o.) : Studio des Ursulines, 5^e (01-43-26-19-09). Fitzcarraldo, lun. 21 h 15.

ACID, LES INDÉPENDANTS AU RÉPUBLICQUE, Le République, 11^e (01-48-05-51-33). Nénette et Boni, lun. 20 h 30.

CANNES DANS VOTRE SALLE (v.o.) : Studio des Ursulines, 5^e (01-43-26-19-09). La Dolce Vita, mar. 20 h 15; Mash, dim. 22 h 15.

CARL DREYER, LE MAÎTRE DANOIS (v.o.) : Le Quartier Latin, 5^e (01-43-26-84-65). Ordet, sam. 19 h 35, mar. 15 h 30, 19 h 35; Gertrud, dim. 15 h 30, 19 h 35; Le Maître du logis, lun. 15 h 30, 19 h 35.

CINÉ-CLUB CLAUDE-JEAN PHILIPPE, L'Arlequin, 6^e (01-45-44-28-80). J'ai horreur de l'amour, dim. 11 h.

CINÉ-CLUB JUNIORS (v.o.), Le Cinéma des cinéastes, 17^e (01-53-42-40-20). Les Contrebandiers de Moonfleet, sam. 16 h, dim. 11 h 40, 16 h.

CINÉMA À TOUS LES COINS DE L'HEXAGONE, Studio des Ursulines, 5^e (01-43-26-19-09). Le Petit prince a dit, dim. 18 h 10; Hexagone, lun. 19 h 30; Les Gens normaux n'ont rien d'exceptionnel, mar. 18 h 15; Le Pays des sourds, sam. 16 h, lun. 13 h 45; A la vie, à la mort!, sam. 22 h 05, dim. 20 h 15, mar. 13 h 45.

TF 1	France 2	France 3	Arte	M 6	Canal +	Radio
20.30	20.50	20.55	20.45	20.45	20.35	
FOOTBALL France - Angleterre Tournoi de France. En direct de Montpellier. 20.45 Coup d'envoi. 21.30 MI-temps (130 min). 3896295 <i>Défaits par l'Italie à Wembley (0-1), les Anglais ne sont pas assurés de participer au Mondial en 1998.</i>	ÉTONNANT ET DRÔLE Divertissement présenté par Patrick Sébastien. Invités : Isabelle Mergault, Laurent Ruquier, Jean Amadou, Laurent Baffie, Dieudonné, Liane Foly (135 min). 54289842	DOCTEUR SYLVESTRE Silence... hôpital. Téléfilm de Christiane Leherissey, avec Jérôme Anger, Maria Pacôme (90 min). 438991	L'AVENTURE HUMAINE : SUMATRA Documentaire d'Ebbo Demant (60 min). 8762755 <i>Malgré sa superficie (473 600 km²) et ses importantes ressources naturelles, l'île de Sumatra est très peu peuplée (60 habitants au km²). Mais l'arrivée récente d'immigrants indonésiens, poussés par leur gouvernement, oblige des cultures très diverses à cohabiter.</i>	AU-DELÀ DU RÉEL L'AVENTURE CONTINUE. Série (165 min) 14379026 Au royaume des sables [1/2 et 2/2], avec Beau Bridges. <i>Un chercheur d'un laboratoire d'Etat étudie des créatures, anatomiquement proches du scorpion, ramenées de la planète Mars. Sans raison apparente, le gouvernement stoppe le programme et licencie le chercheur qui dérobe quelques œufs...</i> La nouvelle génération O, avec Richard Thomas. <i>Un chercheur met au point une formule qui doit permettre à l'humanité de se prémunir contre toutes les formes de maladie.</i> 23.30 Music Planet : La Guerre des tubes. Les variétés allemandes des années 60, documentaire (60 min). 49194 0.30 No Man's Land. Téléfilm de Ben Bolt, avec Trevor Eve (1994, 90 min). 4737392 2.00 Hale and Pace. Série (rediff.). 2.25 Silence... on tue ! (Silent Panic) Court métrage d'Arthur Dales (1960, rediff., 25 min). 4771717 2.50 Le Roman de mon âme. Court métrage (rediff., 10 min). 2567156	BLAKE ET MORTIMER Le piège diabolique. Série [6/13] (45 min). 849007 <i>Après avoir hérité du château du professeur Miloch, Mortimer découvre une bien étrange machine à remonter le temps...</i> 21.20	France-Culture 20.45 Fiction : Nouveau répertoire dramatique. L'Homme aux orchidées en plastique, de Bernard Da Costa. 22.35 Opus. Présences 97. Festival de création musicale. 0.05 Fiction : Tard dans la nuit. La Cantatrice, de Maurice Renard. 0.55 Chroniques du bout des heures. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).
22.40	23.05	22.25	21.45	21.45	21.20	
HOLLYWOOD NIGHT Une sale arnaque. Téléfilm O de Ruben Preuss (100 min). 2711945 <i>La femme d'un riche homme d'affaires, souvent absent, a pris pour amant un séducteur. Leur relation est de plus en plus passionnée jusqu'au jour où elle reçoit une lettre qui lui demande de l'argent...</i> 0.20 Patinage artistique. 1.25 et 2.05 , 2.40 , 3.40 TF 1 nuit . 1.35 Les Rendez-vous de l'entreprise (re-diff.). 2.15 Les Grandes Espérances. Feuilletton [6/12]. 2.50 et 3.50 , 4.45 , 5.15 Histoires naturelles (rediff.). 5.10 Musique (5 min).	FARCE ATTAQUE... TOULOUSE Divertissement (75 min). 6240624 0.20 Journal , Météo. 0.30 Côté court 2. 0.40 La 25 ^e heure. Spéciale "courts-métrages". Rouen, cinq minutes d'arrêt ; Faux départ ; Omnibus ; Gueule d'atmosphère ; Un certain goût d'herbe fraîche (90 min). 9745040 2.15 Tennis. Finale femmes (rediffusion en intégralité). 3.45 Bouillon de culture (rediff.). 4.50 Taratata (rediff., 80 min).	LES DOSSIERS DE L'HISTOIRE Documentaire de Jacques Barsac. Clovis et son temps 3089823 <i>Faire revivre Clovis et son époque, avec des documents et des objets dont aucun n'est postérieur au IX^e siècle et grâce à l'utilisation d'images de synthèse.</i> 23.20 Journal , Météo. 23.45 Musique et compagnie 0.45 La Grande Aventure de James Onedin. 1.35 Musique graffiti. (25 min).	L'AVOCAT Casses en série. Série de Werner Masten (45 min). 393378 22.30 ► Metropolis. Magazine. Serge Rezvani ; Egypte [1/5] : Ecriture sous surveillance (60 min). 43910 23.30 Music Planet : La Guerre des tubes. Les variétés allemandes des années 60, documentaire (60 min). 49194 0.30 No Man's Land. Téléfilm de Ben Bolt, avec Trevor Eve (1994, 90 min). 4737392 2.00 Hale and Pace. Série (rediff.). 2.25 Silence... on tue ! (Silent Panic) Court métrage d'Arthur Dales (1960, rediff., 25 min). 4771717 2.50 Le Roman de mon âme. Court métrage (rediff., 10 min). 2567156	23.30 Psychose IV. Téléfilm Δ de Mike Garris (105 min). 3421543 <i>Norman Bates, victime de dédoublement de la personnalité, sombre dans la démence.</i> 1.15 La Nuit des clips (400 min).	L'HOMME DE NULLE PART Pris au piège. Série [6/25] (45 min). 470991 22.05 Nancite, la plage des tortues. Documentaire. 23.00 Les K.O. de Canal Plus. 0.00 Le Journal du hard. 0.05 Aventures galantes dans l'Orient Express (1996, 105 min). 2359330 1.50 Comédie érotique d'une nuit d'été ■■■ Film de W. Allen (1982, v.o., 85 min). 4268021	France-Musique 20.00 Opéra. L'Argia, de Cesti. Donné le 28 février, au Théâtre municipal de Lausanne, par le Concerto Vocale, dir. René Jacobs. 0.00 Le Bel Aujourd'hui. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

TV 5

20.00 Manipulations. Téléfilm de Claude Faraldo (100 min). 83063674
21.40 Déjà le retour. Magazine.
22.00 **Journal** (France 2).
22.35 Faites la fête.
0.30 **Soir 3** (France 3).

Planète

20.35 91, quai de la Gare.
21.30 Paroles d'exil.
21.50 15 jours sur Planète.
22.15 Un jour ou l'autre.

Animaux

21.00 Le Monde sauvage. Les abeilles.
21.30 Le Magazine de Jack Hannah.
22.00 Le Monde de la nature. Le défi des éléphants.
23.00 Wildlife International. La forêt boréale.
23.30 Animaux sauvages. Le guépard.

TF 1

16.50 Disney Parade. Donald aime Daisy ; etc.
17.55 Vidéo gag.
18.30 30 millions d'amis. Magazine. Troubadours des temps modernes.
19.00 7 sur 7. Magazine. Invité : Philippe Séguin.
20.00 **Journal**, Images du sport ; Tiercé ; Météo ; Simple comme...
20.45

LE JOUR LE PLUS LONG
Film de Darryl F. Zanuck, Andrew Marton, Ken Annakin, Bernhard Wicki, Elmo Williams et Gerd Oswald avec John Wayne (1962, colorisé, 185 min). 82697427
Le revoliù colorisé, donc altéré.
23.50 Ciné dimanche.

0.00

LA PREMIÈRE FOIS ■
Film A de Claude Berri, avec Alain Conner, Charles Denner (1976, 90 min). 98737
Les premières expériences sexuelles et sentimentales d'un adolescent des années 50, fils d'artisans juifs à Paris. Claude Berri a raconté ses propres souvenirs avec humour et nostalgie.

1.30 et **3.35**, **4.15** **TF 1 nuit**. **1.45** La Création de Haydn. Concert. **3.50** Cas de divorce. Série. Dutois contre Dutois. **4.25** et **5.10** Histoires naturelles. Documentaire. **4.55** Musique. Concert (15 min).

TV 5

20.00 7 sur 7. Magazine.
21.00 Temps présent. Magazine.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 **Journal** (France 2).
22.35 Mes nuits sont plus belles que vos jours ■■
Film d'Andrzej Zulawski (1988, 115 min). 22288601
0.30 **Soir 3** (France 3).

Planète

19.40 Phoques : le peuple de la mer.
20.35 Charles Manson.
21.25 Je suis née transsexuelle.
21.55 Deaf. [2/2].
22.55 Sauveurs de cloches.
23.40 Nous les jeunes MC.
0.35 Le Voyage du Sarimanok (55 min).

Animaux

20.00 ABC : Histoire naturelle. Ombres portées sur l'aigle.
21.00 Le Monde sauvage. La saga des baleines.
21.30 Le Magazine de Jack Hannah.
22.00 Les Animaux d'Australie. Les survivants.
23.00 Wildlife International.
23.30 Faune ibérique.

France 2

20.50

23.05

Paris Première
20.30 Equitation. Jumping de Cannes (160 min). 11613197
23.20 Nova. Magazine.
0.15 Ici Londres. Magazine.

France Supervision

20.55 Concerti grossi de Haendel.
21.25 Cap'tain Café.
22.25 Hors limites : Mariages à la bulgare. Téléfilm de Dennis Berry, avec Patrick Rocca (90 min). 25714649

Ciné Cinéfil

20.45 Le Club. Invité : Alain Sarde.
22.00 Hollywood Backstage.
23.00 La Belle que voilà ■
Film de Jean-Paul Le Chanois (1949, N., 115 min). 92877674

France 3

14.35 Tennis. En direct. Internationaux de France (finale homme) 41075175
18.00 et **4.55** Stade 2. Magazine.
18.50 Déjà dimanche. Magazine.
19.25 Déjà le retour. Magazine.
20.00 **Journal**, Image du jour : Roland-Garros ; A cheval ! ; Météo.

20.50

23.10

KM 0 : LA ROUTE DE MARILYN
Documentaire (55 min). 3276345
La route de Marilyn, qui reprend l'itinéraire du film Bus Stop (Joshua Logan, 1956), commence à Phoenix (Arizona) et se termine dans le Montana.

0.05 **Journal**, Bourse, Météo.
0.20 Côté court 2.
0.25 Musiques au cœur. Brigitte Engerer et ses amis (75 min). 8283828

1.45 Tennis. Roland-Garros. Finale hommes (rediffusion en intégralité) (rediff.). **4.30** Chip et Charly. Dessin animé. Fuzzi Bienfaiteur (25 min).

Paris Première

20.00 Paroles de danse. Bouvier. Obadia.
20.30 Top Flop. Magazine.
21.00 Le Voyage du capitaine Fracasse ■■
Film d'Ettore Scola (1990, 130 min). 44317576
23.10 Eco, Ecu et quoi ?
23.40 Art Farmer & Benny Golson. Concert enregistré au festival Jazz à Vienne en 1995. 51448866

France Supervision

20.30 Mазeppa. Opéra de Tchaïkovski, d'après Pouchkine. Enregistré au théâtre Maryinsky de Saint-Petersbourg (160 min). 69215205
23.10 Europa Jazz. Concert enregistré au Festival du Mans (90 min). 12104243

Ciné Cinéfil

20.30 La Cinquième Victime ■■
Film de Fritz Lang (1956, N., 95 min). 5338408
22.05 Deux nigauds dans la neige
Film de Charles Lamont (1943, N., v.o., 80 min). 92914408
23.25 Le Dernier des six ■
Film de Georges Lacombe (1941, N., 95 min). 24190311

France 3

20.55

22.25

22.25

22.10 Ciné Cinécourts.
23.15 L'Argent de poche ■■
Film de François Truffaut (1975, 105 min). 25779668

Festival

20.30 Fantômes en héritage. Téléfilm de Juan Luis Buñuel [2/2] (105 min). 44437197
22.15 Les Trains. Téléfilm de Gyorgy Gat (55 min). 37800282

23.10 Le Voyageur. Profession libérale. Les amants (50 min).

Série Club

20.45 Le Saint, la saga. Dalila a disparu. La route de l'évasion.
23.30 Les Aventures du jeune Indiana Jones (60 min).

20.55

17.50 Corky, un ado pas comme les autres. Série.
18.55 **Le 19-20 de l'information.** 19.10 Journal régional.
20.00 Météo.
20.10 La Vipère noire. Série. Poisson d'avril.
20.40 Côté court. En direct.

20.55

INSPECTEUR DERRICK
Un mort à gagner.
Serrons-nous la main.
Série, avec Horst Tappert (125 min). 4868040
23.00 Les Titres du journal.
23.05 Dimanche soir. présenté par C. Ockrent.
23.50 **Journal**, Météo.

0.15

OTHELLO ■■■
Film d'Orson Welles, avec Orson Welles, Suzanne Cloutier (1952, N., v.o., 90 min). 2732557
Au XVI^e siècle, un chef de guerre maure au service de la République de Venise a épousé la fille d'un sénateur. Extraordinaire adaptation, par le pur langage cinématographique, de la tragédie de Shakespeare, reconstruite sur un retour en arrière. C'est génial. Grand Prix du Festival de Cannes 1952.

23.35 Le Magicien. Téléfilm de Jeff Pope et Terry Windsor, avec Jay Acovone, Clive Owen (1993, 100 min). 276040
Un homme d'affaires américain et un policier anglais entreprennent de démanteler un réseau de fausse monnaie.

22.25 Barry Gray, profession escroc. Documentaire de Vassili Silovic (1997, 70 min). 1614972
Barry Gray, quarante ans de métier dans les « affaires ».

23.35 L'École des escrocs. Documentaire de Philippe Truffault (1997, 70 min). 5659885
0.45 L'Homme qui a coulé la banque Barings. Documentaire d'Adam Curtis (1996, 60 min). 1837373
Ce documentaire décortique la faille de la banque, survenue en 1995, et brosse le portrait de Nick Leeson, un escroc hors du commun.

1.45 ► Une mort programmée. L'histoire vraie d'un monde parallèle, documentaire (rediff., 75 min). 7712441

Ciné Cinémas

20.30 Miller's Crossing ■■■
Film de Joel et Ethan Coen (1990, 110 min). 5939717
22.20 Zombie, le crépuscule des morts-vivants ■
Film de George A. Romero (1978, 120 min). 57484392
0.20 Piège en haute mer ■
Film d'Andrew Davis (1992, v.o., 100 min). 37073267

Festival
20.30 Guerre et paix. Téléfilm de John Davies [1/5], avec Anthony Hopkins (120 min). 67816682
22.30 Emma Zunz. Téléfilm de Benoît Jacquot, avec Judith Godrèche, Sandrine Kiberlain (60 min). 26614214

Série Club

19.55 Highlander. Le colonel.
20.45 La Famille Addams. Le problème du cousin.
21.15 Zéro un Londres. Les plaisirs du ciel.
21.40 Sherlock Holmes. L'imposteur.
22.05 Chasse au crime. L'incendiaire.
22.20 Code Quantum. La dernière porte.
23.10 Les Aventures du jeune Indiana Jones. Transylvanie, janvier 1918.
0.00 Le Saint, la saga. Dalila a disparu. La route de l'évasion (180 min).

SAMEDI 7 JUIN

Arte

20.45

21.45

Voyages
20.30 et **23.30** L'Heure de partir.
21.00 Suivez le guide.
22.45 Deux jours en France.
23.00 Blue Ocean. Tahiti.

Canal Jimmy

21.00 Friends (3^e année). The One Where Chandler Can't Remember Which Sister. The One With All The Jealousy.
22.10 Chronique californienne.
22.15 T'as pas une idée ? Magazine. Invitée : Marie-France Pisier.
23.15 Des agents très spéciaux.

Disney Channel

21.00 Des couacs en vrac.
21.25 Animalement vôtre.
21.50 Documentaire.
22.45 Sinbad.
23.10 Petite fleur.

20.45

20.40

La Cinquième

18.25 Va savoir. Les bâtisseurs de cathédrales - Les gendarmes sur le Rhin. **18.55** Le Journal du temps.

Arte

19.00 Cartoon Factory. Dessins animés.
19.30 Maestro : Jean-Claude Casadesus dirige à Notre-Dame. Concert enregistré le 11 avril 1997 (60 min). 9040
20.30 **8 1/2 Journal**.

20.40

SOIRÉE THÉMATIQUE : LES ESCROCS
Soirée proposée par Frank Eskenazi et Christophe Jörg. 976663
● **Le Monde daté samedi 7.**
20.45 Le Magicien. Téléfilm de Jeff Pope et Terry Windsor, avec Jay Acovone, Clive Owen (1993, 100 min). 276040
Un homme d'affaires américain et un policier anglais entreprennent de démanteler un réseau de fausse monnaie.

22.25 Barry Gray, profession escroc. Documentaire de Vassili Silovic (1997, 70 min). 1614972
Barry Gray, quarante ans de métier dans les « affaires ».

23.35 L'École des escrocs. Documentaire de Philippe Truffault (1997, 70 min). 5659885
0.45 L'Homme qui a coulé la banque Barings. Documentaire d'Adam Curtis (1996, 60 min). 1837373
Ce documentaire décortique la faille de la banque, survenue en 1995, et brosse le portrait de Nick Leeson, un escroc hors du commun.

1.45 ► Une mort programmée. L'histoire vraie d'un monde parallèle, documentaire (rediff., 75 min). 7712441

Canal Jimmy

20.00 Seinfeld. Les lunettes (v.o.).
20.25 Dream On. Le téléphone rose (v.o.).
20.55 Le Meilleur du pire.
21.25 La Semaine sur Jimmy. Magazine.
21.35 Absolutely Fabulous. Leur dernier délire (v.o.).
22.20 Portrait. Magazine.
22.30 New York Police Blues. Salade russe (v.o.).
23.15 Le Guide du parfait petit emmerdeur.
23.45 Spin City. Le temps des cadeaux (v.o.).

Disney Channel

20.35 Richard Diamond.
21.05 Les Monstres. Vive les affaires.
21.35 Honey West.
22.05 Un vrai petit génie. Rien en va plus.
23.00 Sport Académie.
23.35 Art Attack. Magazine.

Téva

20.30 Téva débat. Magazine.
20.55 Le Chat botté. Ballet de Piotr Ilitch Tchaïkovski. Enregistré au palais des Congrès à Paris, en 1985 (90 min). 501031750
22.30 Josepha ■■
Film de Christopher Frank (1981, 115 min). 501301408

M 6

20.45

21.45

Téva
20.30 Téva débat. Magazine.
20.55 Francesca. Téléfilm de Giovanni Ricci [3/3] (95 min). 501071378
22.30 Jo. Téléfilm de Philippe Monnier [1/3], avec Corinne Touzet (90 min). 500043295
0.00 Sherpani. De Claude Andrieux.
0.30 Miss ethniques (20 min).

Muzzik
20.25 Penderecki dirige Chostakovitch. Concert. La Sinfonietta de Cracovie, dir. Krzysztof Penderecki (35 min). 500747736
21.00 David Oïstrakh. Artiste du peuple ?
22.20 Così fan tutte. Opéra en deux actes de Mozart (145 min). 526275945
0.45 Salsa Meets Latin Jazz. Concert (60 min). 502437934

20.45

20.45

► **CAPITAL**
Magazine présenté par Emmanuel Chain. Les inventeurs font-ils fortune ? (125 min). 976663
Rares sont les brevets, parmi les milliers déposés chaque année, qui apportent la fortune à leurs inventeurs.

22.50

CULTURE PUB
Magazine présenté par Christian Blachas et l'équipe de Culture pub. La guerre des polices (35 min). 9261595
23.25 Passion torride. Téléfilm □ de Neal Sundstrom, avec Anoushka Renzi (90 min). 8960175
1.05 Motocyclisme. Grand Prix de France : la course des 500 cc.

2.45 Best of 100 % nouveautés. **3.45** Fan de. Magazine (rediff.). **4.35** Faites comme chez vous. Magazine (rediff.). **5.20** Mister Biz. Magazine (25 min).

Eurosport

11.00 et **19.00** Motocyclisme. En direct du Castellet. Championnat du monde de vitesse. Grand Prix de France. La course des 125, 250 et 500 cc (240 min). 67165359
15.00 Tennis. En direct. Internationaux de France : Finale messieurs

Délicatesses par Pierre Georges

IL FAIT toujours dans la finesse, Marc Blondel. Portant à Nicole Notat une affection notoire, il l'a qualifiée, sur Europe 1, de « femme seule depuis qu'Alain Juppé est parti ». Séduite et abandonnée, la rivale ! En conséquence de quoi, il a précisé sa pensée : « Ou bien M^{me} Notat persiste dans son syndicalisme d'accompagnement. Ou bien elle fait une pirouette. Mais il y a un âge où on ne peut plus en faire. »

Il n'y a pas d'âge limite pour la goujaterie. Dans le genre, Marc Blondel aura été aussi brillant avec Nicole Notat que Jacques Toubon le fut avec Elisabeth Guigou. Lors de la passation de pouvoirs, jeudi, le garde des sceaux, ordinairement civil, a eu ces paroles exquises : « En termes d'images, vous n'aurez pas de mal à me succéder. Mais pour l'action ce sera plus difficile. » Mieux vaudrait parfois perdre une élection que son savoir-vivre. Ou, en français moderne, que ses bouillons.

Au rayon balourdises, une autre trouvaille : l'offense faite par une responsable de la KLM, compagnie aérienne des Pays-Bas, à une candidate hôtesse. Celle-ci, une jeune femme originaire de l'est des Pays-Bas, avait satisfait à tous les critères de présélection. Ne restait à franchir que le dernier obstacle, l'entretien.

L'entretien a tourné court. Deux minutes. Son interlocutrice, l'entendant parler, l'a, immédiatement et brutalement, interrompue. « Vous n'êtes pas faite pour le job. Vous avez un accent de l'Est. Si j'étais vous, je prendrais d'abord des leçons de logopédie. »

On ignore, irrévocablement, ce qu'est l'accent de l'Est néerlandais. On le suppose ni frison du Nord ni brabançon du Sud. On

ne sait s'il implique un peu de terre aux semelles des intonations. En tout cas, la candidate a raconté l'histoire à différents journaux : « C'est de la pure discrimination. On m'a traitée comme une vulgaire bouseuse. »

Depuis, on est un peu embarrassé, à la KLM. On admet que cette affaire d'accent est lamentable. En effet. Dès lors qu'aux épreuves de sélection la candidate ne s'était pas essayée à un « Cré nom, hue donc, serait temps d'embarquer ! », on voit mal où se situe la barre. Accent ? Pas d'accent ? Et quel accent ? Parlé lisse ? Parlé flûté ? Parlé façon musicien d'ascenseur ? Sabir volant ? Ou parlé Pays-Bas dans toute la diversité des pays bas ?

Bref, elle n'avait pas l'accent de l'emploi. Comme d'autres, pas la tête, la couleur de peau, le sexe, ou les diplômes. Et, même, pas la région et le parti. A preuve, les considérations grandioses et touristico-politiques de Rudy Salles, député UDF des Alpes-Maritimes, sur la nomination de Michelle Demessine, comme secrétaire d'Etat au tourisme.

Pour M. Salles, M^{me} Demessine a deux graves défauts : elle est communiste, elle est du Nord. Donc, a priori, elle est disqualifiée. Pour appartenance à un parti « dont les options n'ont que peu de points communs avec ce que doit être la politique touristique de la France ». Et pour appartenance à un département « parmi les moins touristiques de France ». Formidable argumentaire. M. Salles se la joue « ma visite chez Germinal », passeport entre les dents, Intourist chez les châtis, ciel plombé et drapeau rouge. Là, ce n'est plus vraiment grossier. C'est franchement comique.

7,50 FRANCS : tel sera, à compter de lundi après-midi, c'est-à-dire dans nos éditions datées mardi 10 juin, le prix de votre quotidien. Nous vous devons évidemment des explications.

Car cette décision ne va pas de soi : la presse quotidienne française est chère, trop chère si on la compare à la presse des autres pays européens, trop chère en ces temps de crise et de chômage qui frappent d'abord les jeunes.

Aussi est-ce après mûre réflexion que nous avons décidé cette augmentation de 50 centimes.

Pendant ces cinq dernières années, le prix du *Monde* est resté stable. Pendant cette même période, les prix en France ont augmenté de près de 9 %. Notre hausse sera de 7 % ; soit moins que l'ajustement rendu nécessaire par cette faible inflation.

Au cours de ces cinq années, *Le Monde* a failli périr, c'est-à-dire, en raison d'une situation catastrophique, perdre son indépendance. Chargés de le sauver, puis de le redresser, nous nous étions engagés à ne pas faire du prix du quotidien une arme pour le redressement, lequel n'a été assuré que par les efforts consentis par l'entreprise sur elle-même. Nous n'avions pas d'avantage, contrairement à plusieurs de nos confrères parisiens, répondu par une hausse de 1 franc à l'explosion du prix du papier survenue en 1995.

Le conseil de surveillance nous avait vivement incités à ne pas aug-

menter le prix du quotidien durant cette période, nous y autorisant dès lors que le redressement serait accompli. C'est, comme vous le savez, chose faite : vous y avez puissamment contribué, car depuis le lancement de la nouvelle formule du journal, le 9 janvier 1995, notre diffusion n'a cessé de se développer.

Je vous invite aujourd'hui, en consentant à cette hausse, à conforter l'indépendance et à assurer l'avenir du *Monde*.

Cette augmentation ne sera pas uniforme : elle concerne la vente aux numéros. Mais le prix des abonnements reste stable. Et, surtout, nous souhaitons inciter les étudiants, nos lecteurs de demain, à se tourner plus nombreux vers *Le Monde*. C'est pourquoi le prix par abonnement consenti aux étudiants va baisser de façon significative, afin que nous puissions nous rapprocher de ceux qui ont le plus d'efforts à consentir pour l'achat du journal. Cette incitation forte à la lecture du quotidien - les abonnés étudiants d'aujourd'hui seront les acheteurs fidèles de demain - ne pouvait être consentie qu'à la condition d'augmenter le prix de la vente au numéro.

Ce passage à 7,50 francs est en effet, pour nous, une nécessité absolue, que, j'espère, vous comprendrez. Il ne s'agit pas de faire supporter aux lecteurs le prix d'une mauvaise gestion, puisque désormais le redressement est engagé. Il s'agit, tout au contraire, de vous inviter à participer à nos efforts afin de préserver durablement *Le Monde* des aléas de la conjoncture en assurant le développement de notre groupe.

En premier lieu, de lourds investissements doivent être réalisés à bref délai : ils concernent la chaîne éditoriale, c'est-à-dire notre équipement informatique, et nos rotatives, qu'il est urgent d'équiper afin de corriger leur vieillissement et d'améliorer leur capacité d'impression en couleurs.

En second lieu, nous sommes désormais dans l'obligation de nous développer. Nous savons d'expérience que, quels que soient nos bons résultats actuels et prévisibles pour 1997, la vie du quotidien et son indépendance restent fragiles.

EXIGENCES

Nous sommes, en effet, exposés en permanence à des aléas contre lesquels il nous faut nous prémunir. Qu'il s'agisse de la hausse programmée des tarifs postaux, du prix du papier qui devrait se réorienter à la hausse, du climat social ou de la recette publicitaire qui, si elle s'est redressée, n'est pas encore revenue à un niveau compatible avec nos équilibres économiques. Cette dernière, au temps d'Hubert Beuven-Méry, était à peu près stable, autour de 40 % de l'ensemble des recettes ; sous la gestion d'André Fontaine, elle s'était rapprochée de 60 % ; lorsque j'ai pris la direction de l'entreprise, elle était tombée à 22 %, et devrait atteindre cette année 30 %.

Pour nous prémunir d'éventuels retournements de situation, éviter que le quotidien ne soit de nouveau mis en péril, garantir à la rédaction de pouvoir travailler à l'abri des pressions extérieures, et donc vous assurer d'un contenu déterminé en totale liberté, nous devons imaginer de nouvelles recettes.

Donc nous développer. Donc investir.

Trois axes s'offrent à nous et feront l'objet d'investissements et de partenariats qui seront engagés d'ici à la fin de l'année. D'abord, un champ large d'édition, de coédition et d'accords est à l'étude, qui doit permettre une présence active et rentable du *Monde* dans le secteur de l'édition et de la presse. Ensuite, à partir de l'édition électronique du quotidien et des premiers CD-ROM, nous allons définir une stratégie d'activités et services multimédias. Enfin, sollicités par les principaux opérateurs de télévision par satellite pour définir des contenus thématiques nouveaux, nous étudions les modalités de collaboration à des émissions et à des chaînes thématiques.

Ces développements indispensables non seulement ne nous détournent pas de l'essentiel, mais nous permettront d'y être plus attentifs encore : le contrat de lecture qui nous lie, que nous voulons continuer d'enrichir ; le confort de lecture que nous vous devons, que nous chercherons encore à améliorer.

Depuis trois ans, *Le Monde* a reconquis ses lecteurs grâce à une exigence constante de rigueur, de qualité et d'innovations rédactionnelles et graphiques. Nous vous demandons aujourd'hui de nous donner, pour les cinq ans qui viennent - car notre prix restera stable jusqu'à la mise en place de l'euro -, les moyens de poursuivre la dynamique rédactionnelle et la modernisation du *Monde*.

Votre fidélité est notre seule arme.

J.-M. C.

« Le Figaro » à nouveau en kiosques

N'AYANT PAS PU SORTIR, vendredi matin 6 juin, en raison d'un mouvement de grève des ouvriers du Livre CGT appartenant au pré-presse (photographeurs et typographes), *Le Figaro* était normalement vendu en kiosques samedi. Un litige oppose la direction et les syndicats du principal quotidien du groupe Hersant sur l'interprétation de textes élaborés lors de récentes négociations (*Le Monde* du 7 juin). Ces textes portent sur la répartition des tâches entre les postes de secrétaires techniques,

destinés aux salariés venus du Livre, et les postes de secrétaires de rédaction, tenus par des journalistes.

Les débrayages s'étaient produits à la Siro, l'atelier chargé de la préparation des pages du journal et de ses suppléments (correction, photocomposition, photogravure). De nouvelles discussions de plusieurs heures ont eu lieu, vendredi, entre les représentants du Livre CGT et Yves de Chaisemartin, patron de la Socpresse (maison mère du groupe Hersant), du *Figaro* et

président du Syndicat de la presse parisienne, qui rassemble les éditeurs des quotidiens nationaux. A l'issue de ces discussions, Yves de Chaisemartin se serait engagé à proposer au Livre CGT, lors de négociations qui devraient reprendre lundi 9 juin, une nouvelle mouture des textes faisant l'objet du litige.

De son côté, Josseline Abonnau, déléguée du syndicat des journalistes FO du *Figaro*, affirme avoir été exclue des réunions avec la direction et a saisi l'inspection du travail.

Tirage du *Monde* daté samedi 7 juin 1997 : 541 997 exemplaires 1 3

InfoTronique
présente
**LE CD-ROM
DU POUVOIR**
le gouvernement Jospin,
la nouvelle assemblée,
le film de la campagne,
les programmes...
Prix de lancement : 199 FF
(CD-ROM Macintosh et PC-Windows)
6, passage Tenaille 75014 PARIS
tél : 01-43-95-62-08 fax : 01-43-95-62-07
internet : www.infotronique.fr

Société des rédacteurs du « Monde »

LES ASSOCIÉS de la Société des rédacteurs du *Monde*, société civile à capital variable, sont convoqués, conformément aux statuts, lundi 16 juin, à 15 heures, pour leur assemblée générale ordinaire. Cette réunion se tiendra au siège social du *Monde*, 21 bis, rue Claude-Bernard, Paris, 5^e, au sixième étage, dans la salle des réunions. Ordre du jour : 1. Mouvement d'associés ; 2. Rapport d'activité du conseil d'administration ; 3. Approbation des comptes ; 4. Election de cinq administrateurs ; 5. Pouvoirs à conférer ; 6. Questions diverses.



Découvrez toutes les bonnes tables de Bourgogne.

Au cœur de la Puisaye, si proche d'Auxerre, venez visiter - à pied, à cheval ou à vélo - le musée Colette. Saint-Sauveur-en-Puisaye, village natal de ce célèbre écrivain vous attend. Il y a mille Bourgognes en Bourgogne... Pour les découvrir, appelez le Comité Régional du Tourisme :

N°Vert 0 800 46 73 80
APPEL GRATUIT

Les nouveaux
amateurs
de Bourgogne.

